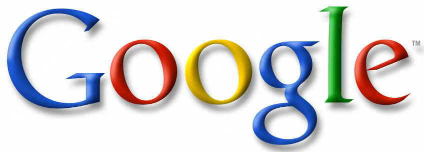
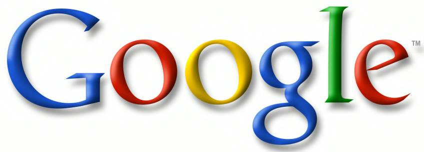
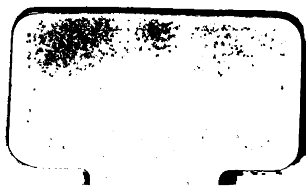












Se trouve à Paris
chez *Pierre Dufart*, Rue des Saints-Pères, No. I.

ARCHÉOLOGIE
EGYPTIENNE

OU

RECHERCHES

SUR

L'EXPRESSION DES SIGNES
HIÉROGLYPHIQUES,

ET

SUR LES ÉLÉMENS DE LA LANGUE SACRÉE
DES EGYPTIENS

PAR

J. A. DE GOULIANOF
MEMBRE DE L'ACADÉMIE RUSSE.

Dans un siècle de lumières, il est plus facile d'établir des vérités, que de détruire des erreurs.

GOULIANOF.

TOME PREMIER.

A LEIPSIC,
CHEZ J. A. BARTH LIBRAIRE - EDITEUR.

1839.

DRESDE,
de l'imprimerie royale de C. C. Meinhold et fils.

À SA

MAJESTÉ L'EMPEREUR

DE TOUTES LES RUSSIES,

etc. etc. etc.

SIRE,

VOTRE MAJESTÉ IMPÉRIALE, *en m'assignant* ***ELLE-MÊME*** *une carrière analogue à ma vocation, ne cesse de soutenir par* ***SA*** *munificence mes longues et pénibles études archéologiques,*

dont le Programme a été honoré de SA HAUTE approbation.

VOTRE MAJESTÉ IMPÉRIALE a mis le comble à SES faveurs, en daignant me permettre de publier sous SES Auspices AUGUSTES l'Ouvrage, que je dépose aujourd'hui aux pieds de VOTRE MAJESTÉ IMPÉRIALE.

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ IMPÉRIALE

Le très-soumis et très-fidèle sujet

Goulianof.

AVANT-PROPOS.

Quelque limité que puisse être le nombre des personnes, qui attendent les résultats de mes Recherches, je dois, en publiant les premiers Volumes de cet Ouvrage, motiver ici, en peu de mots, les vicissitudes qui ont interverti la marche de mes investigations et le plan que je m'étais tracé dans la publication des diverses questions archéologiques, annoncées, d'abord, dans mon *Prospectus*, daté de Paris du 6 Janvier 1824, et inséré dans la *Revue Encyclopédique*, et, ensuite, dans la *Première partie* de mes *Opuscules Archéographiques*, publiée à Paris dans le courant de la même année.

Arrivé dans cette capitale vers la fin de l'année 1821, je présentai à l'Académie Française, de la part de l'Académie Russe, et sous

les auspices de Mr. le Baron Alexandre de Humboldt, le Manuscrit de la traduction de mon *Discours sur la formation et l'esprit des langues*, que je publiai bientôt après (1).

Admis à consulter les ouvrages de la Bibliothèque de l'Institut, ainsi que de la Bibliothèque Royale, j'y avais consacré les cinq années de mon séjour à Paris, durant lesquelles je fis des extraits de maints Ouvrages philologiques et archéologiques qui entraient dans mes études, et je copiai des Grammaires, des Vocabulaires et même des Dictionnaires entiers dont la rareté ne m'offrait aucun espoir de me les procurer.

Persuadé avec Rivarol, que „*la meilleure*

---

(1) Nous ne rappellerons point ici les suffrages que l'Académie Française et plusieurs savans Philologues ont accordés à cet Opuscule, nous citerons seulement la censure de Mr. le Professeur Wiseman, qui, pour faire passer le tems à ses Auditeurs, s'est cru appelé à porter ses décisions, en traitant la chose en *dilettante*; et il nous a fait l'honneur de s'occuper de nous depuis la page 107 jusqu'à la fin de la page 109 du 1er Volume de son *Discours sur les rapports entre la Science et la Religion révélée.*

„*histoire de l'Entendement humain doit, avec*
„*le tems, résulter de la connaissance appro-*
„*fondie du langage*(1)„ je me livrai à cette étude en apparence si aride, mais dont les attraits séduisaient d'autant plus mon esprit, que les élémens du langage m'offraient, à la fois, les ressorts de l'intelligence, le type du monde physique, intellectuel et moral, et l'histoire de l'homme tout entier.

L'ensemble de mes études, dont j'ai rendu compte à l'Académie Russe en l'année 1827, forme la série des questions suivantes:

1°. Un *Essai sur la formation du langage considéré dans son principe physiologique.*

2°. Un *Résumé des loix organiques du langage.*

3°. Un *Coup-d'oeil sur les Alphabets anciens et sur les élémens primitifs.*

4°. Une *Archéographie universelle.*

5°. Un *Essai sur l'Esprit des langues et la filiation des idées.*

6°. Une *Grammaire générale.*

---

(1) *Discours Préliminaire sur un nouveau dictionnaire de la langue française. Récapitulation.*

7°. Un *Essai sur les divers genres d'écritures, considérés dans leurs rapports avec les langues qu'ils représentent.*

8°. Des *Mélanges archéographiques*, renfermant, entre autres, un *aperçu sur l'origine des caractères cunéiformes.*

9°. Un *Essai sur la langue et l'écriture chinoises.*

10°. Un *Mémoire sur la question du projet d'un Alphabet Universel*, imprimé, mais non publié.

11°. Une *Analyse des révélations hiéroglyphiques d'Ibn Wahschiyyèh*, publiées en anglais avec le texte arabe par Mr. de Hammer.

12°. Des *Opuscules Archéographiques*, dont la première partie publiée à Paris en 1824, renferme *l'Analyse de la Théorie de Mr. Champollion le jeune sur les hiéroglyphes des anciens Egyptiens.*

13°. Un *Essai sur les Hiéroglyphes d'Horapollon*, publié en 1827, après mon départ de Paris, par les soins de feu le Bon de Mérian, auquel je confiai mon Manuscrit avec un *Avant-Propos*, que l'Editeur a cru devoir supprimer,

et où je motivais la publication *obligée* de mon Essai sur Horapollon.

Dans cet Avant-Propos je disais, entre autres, qu'en communiquant à Mr. Klaproth mes observations sur les *hiéroglyphes d'Horapollon*, je n'eus d'autre intention que celle de lui faire entrevoir la possibilité d'apprécier les révélations de l'écrivain Niliaque autrement qu'on ne l'avait fait jusqu'à ce jour.

Les vains efforts que fit M. Klaproth pour m'engager à publier cette partie de mes études, le déterminèrent enfin à s'en occuper lui-même; et, convaincu bientôt de la facilité de mon mode de déchiffrement, il éprouva le besoin irrésistible de faire partager sa conviction à tous ceux qui ont les yeux fixés sur les fastes de l'antique Egypte.

Le savant philologue en publiant son travail sur Horapollon, dans sa *Lettre* (1) à mon adresse, a cru devoir y ajouter un aperçu des élémens

(1) *Lettre sur la découverte des hiéroglyphes acrologiques*, adressée à Mr. le Ch. de Goulianof, Membre de l'Académie Russe, par M. J. Klaproth. Paris 1827.

qui forment, selon lui, le système hiéroglyphique des Egyptiens.

Livrer au jugement des personnes éclairées un fragment imparfait de mes études, c'était, selon moi, m'exposer à atténuer la force qui peut résulter de leur ensemble: c'était livrer des conséquences dont je n'avais encore qu'entrevu les principes. M. Klaproth a lui-même fait cette réflexion à la page 33 de sa *Lettre*. Aussi, étais-je loin de me dissimuler les inconvéniens attachés à la publicité anticipée d'une question que M. Klaproth (1) a traitée d'ailleurs avec la sagacité et le talent qui caractérisent tous ses travaux.

Ce n'est donc pas sans un vif regret que je me suis vu forcé de rompre le silence pour livrer

---

(1) L'Auteur de l'article inséré dans la *Revue Encyclopédique* à l'occasion de la Lettre de Mr. Klaproth, a cru, en effet, devoir „me féliciter d'avoir rencontré, pour faire connaître mes recherches au public, un interprète aussi éclairé et „aussi habile que Mr. Klaproth.„

D'autres me témoignaient de vive voix leur surprise de n'avoir point voulu publier moi-même ma découverte. C'était donc, pour rétablir les faits, que j'avais placé à la tête de mon Essai l'*Avant-Propos* qui en motivait la publication.

à la Critique des résultats détachés de mes études, résultats qui ne pouvaient, tout au plus, que la rendre attentive à l'égard de cette partie des mystères hiéroglyphiques, qui a paru jusqu'à ce jour la moins accessible aux tentatives des Archéologues, et, à leurs yeux, la plus importante par son objet.

Les regrets que je témoignai, trouvèrent de nouveaux motifs dans la publication, par Mr. Conr. Leemans, d'une nouvelle édition des *Hiéroglyphes d'Horapollon*, accompagnée de savans et riches Commentaires, auquel il a jugé à propos de joindre mes explications incomplètes sur les données de l'écrivain Niliaque.

Quoiqu'il en soit, la publication obligée de mon Essai, en m'ouvrant une nouvelle carrière n'a pu qu'intervertir la marche de mes études. En effet, après avoir livré au public mon *Analyse sur la théorie de l'Egyptologue* et ma propre méthode de déchiffrement, je ne pouvais plus reculer devant la nécessité de justifier, d'une manière plus complète et plus satisfaisante, les résultats de mes études sur l'*expression des signes hiéroglyphiques et sur le langage sacré des Egyptiens.*

Agrégé au Ministère de l'Instruction publique, je me rendis vers la fin de l'année 1827 à Dresde, où je me livrai pendant l'espace de vingt mois, à l'investigation des mystères hiéroglyphiques. Cet espace de tems écoulé, je fus obligé de retourner en Russie, ou je demeurai environ trois ans loin de ma bibliothèque, que j'avais laissée à Dresde dans l'espoir d'y retourner. Mon espoir n'a point été deçu. La munificence de mon Souverain me facilita les moyens de retourner à Dresde et de me livrer de nouveau à mes études hiéroglyphiques.

Aussitôt après mon arrivée, je publiai mes *Remarques sur le Zodiaque de Dendérah*, insérées dans un Journal littéraire de Moscou et traduites en allemand par Mr. Goldbach. (1)

Deux ans plus tard je livrai à l'impression les premières feuilles de mon Essai sous le titre: *Archéologie Egyptienne ou Recherches sur les signes et le langage hiéroglyphiques, suivies d'un Essai sur les origines de la langue Copte.*

---

(1) *Bemerkungen über den Thierkreis von Denderah,* ein Sendschreiben an den Herausgeber der Zeitschrift *Telescop,* von J. v. Goulianof. Dresden 1832.

J'étais déjà sur le point de publier mes deux premiers Volumes, et je les annonçai dans le Journal de la librairie de Leipsic sous le titre modifié: EXAMEN *critique de la théorie de Mr. Champollion et de son Ecole, ou* PROLÉGOMÈNES *de l'Ouvrage intitulé:* ARCHÉOLOGIE EGYPTIENNE, &c. Mais un fait inattendu changea tout à coup la marche de mes études hiéroglyphiques. Parvenu à la 28e feuille (d'impression) dans laquelle je développai les mystères de la légende ⲛⲉⲃ ⲑⲟ qui est le titre de la plupart des Souverains de l'Egypte, et que Mr. Champollion traduit par *Seigneur du Monde* ou *de l'Univers*, je fus frappé par la conformité que je trouvai entre ce titre et celui de *Prince de ce Monde*, qui est, ni plus ni moins, l'épithète de l'*Esprit malin*. Cette conformité devint, à mes yeux, d'autant plus positive, que les épithètes: *le Prince de ce monde*, *l'Esprit immonde* et *l'Esprit malin*, qui caractérisent alternativement *Satan* dans l'Ecriture, se retrouvaient dans l'expression équivoque de la légende ⲛⲉⲃ ⲑⲟ, qui exprime à elle seule ces trois épithètes.

Ici s'ouvrait à mes yeux une nouvelle carrière — une carrière immense et laborieuse, qu'il

fallait parcourir en tout sens pour s'instruire et se convaincre: dans quelles proportions et dans quels rapports *la langue* dite *sacrée* des Egyptiens, c'est-à-dire, *le langage allégorique des mystères,* se trouvait lié à l'économie de l'Ecriture? La gravité de cette question ajoutait nécessairement à la nécessité impérieuse de l'aborder. Je dus donc, sous peine de livrer mes deux Volumes au néant, suspendre mes recherches hiéroglyphiques, pour me livrer de toutes mes facultés à l'étude des rapports qui pouvaient exister entre *le langage allégorique et symbolique de l'Ecriture* et *la langue sacrée des Egyptiens.*

Les matériaux de mes nouvelles études s'accroissaient en raison directe de mon ardeur dans la recherche des moyens propres à me faire apprécier ces rapports; et les résultats inespérés de cette recherche ont pu seuls soutenir mon courage dans l'épuisement graduel de mes forces physiques: *τὰ καλὰ κόπῳ κτῶνται*, était la légende de ma vocation.

Les faits que je viens d'articuler expliqueront ainsi au lecteur les motifs qui ont retardé la publication de mes trois premiers Volumes. Et ces lenteurs seront comprises et appréciées

mieux encore, si l'on veut bien se donner la peine de calculer le tems matériel qu'exigeait impérieusement l'investigation des mystères de chaque symbole, l'examen des allégories de chaque légende, considérée dans ses rapports au *langage sacré* des Egyptiens, dont l'Archéologie ne connaît jusqu'aujourd'hui que le nom. Le tems matériel qu'il fallait, à l'occasion de chaque légende, pour interroger l'Antiquité toute entière, c'est-à-dire, les données des Anciens et les travaux archéologiques, publiés par les savans modernes; le tems d'étudier chaque légende égyptienne dans ses rapports possibles au langage allégorique de l'Ecriture; le tems pour pénétrer dans les mystères symboliques de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance, — d'apprécier l'intimité de leurs rapports, d'en acquérir la certitude fondée sur une masse de rapprochemens, — de découvrir enfin, et de voir, de ses propres yeux, l'abyme qui sépare les mystères de l'Ecriture de ceux de l'Egypte monumentale.

La poursuite de ces recherches pendant sept années de labeurs, m'a ainsi fourni des matériaux propres à former neuf ou dix volumes, dont je livre les trois premiers au public.

Les volumes complémentaires que j'annonce à la suite de ceux que je publie, devront nécessairement paraître sous le même titre de *Prolégomènes;* et si la forme que j'adopte semble être insolite, je répondrai à la Critique que cette forme est la seule qui puisse justifier mes espérances; et que mes espérances ne sauraient avoir d'autre objet que celui *d'introduire* les Archéologues dans le sanctuaire dont je pense avoir découvert les avenues. On sera d'ailleurs moins surpris du choix de ce titre, lorsqu'on aura vu *qu'un seul caractère hiéroglyphique*, *pris avec ses variantes*, m'a fourni des développemens pour l'étendue de deux volumes. La forme plurielle du mot *Prolégomènes* se trouve ainsi en rapport avec *les diverses questions préliminaires* et avec *les diverses légendes hiéroglyphiques*, dont le mystère doit intéresser les savans.

La Préface, qui devait accompagner les deux Volumes primitifs de mes Prolégomènes, et qui fut imprimée dès l'année 1833, a dû nécessairement subir des réformes pour tout ce qui concerne les progrès actuels de mes investigations.

Mon séjour à Dresde a été favorable à mes études par la facilité que j'ai eue de me former une bibliothèque précieuse pour l'objet de mes recherches. (1) Toutefois, les trésors de la Bibliothèque Royale m'ont été d'un grand secours; et je dois, à cette occasion, témoigner ma reconnaissance à Mr. Falkenstein, Conservateur en chef de la Bibliothèque, et à ses Adjoints qui se sont prêtés avec une obligeance extrême à mes constantes importunités.

Je m'acquitte avec plaisir des remercîmens que je dois à Mr. le Dr. Graesse, connu par son important ouvrage histor.-littéraire (2) et dont l'érudition m'a été utile sous plus d'un rapport, surtout dans la recherche des passages qui manquaient souvent dans l'*Index* des Ouvrages que je consultais.

---

(1) Je nommerai surtout le bouquiniste Jacobson qui m'a fourni, au fure et à mesure, un grand nombre d'Ouvrages Classiques, qui traitent de l'Archéologie sacrée et profane.

(2) Lehrbuch einer allgemeinen Litterärgeschichte aller bekannten Völker der Welt, von der ältesten bis auf die neueste Zeit. Dresden und Leipzig 1837, 1839. Volumes I — III.

Je dois, en même tems, exprimer ma vive gratitude à Mr. le Vice-Président d'Ammon, Grand-Prédicateur de la Cour, qui s'est offert, avec une bonté sans égale, à corriger les épreuves de mon Ouvrage.

J'avais d'abord l'intention d'accompagner chaque Volume de planches lithographiques renfermant les signes et emblèmes qui s'y rapportent. Mais l'exécution de ces planches étant de nature à solliciter de ma part un contrôle fastidieux, qui m'eût absorbé beaucoup de tems, comme j'en ai eu l'expérience dans l'exécution de la planche annexée à ma brochure sur le Zodiaque de Dendérah, j'ai préféré m'en occuper quand l'Ouvrage sera au complet, de manière à offrir aux lecteurs un petit Volume de planches séparé. Toutefois, l'utilité qu'il y a, pour la Critique, d'avoir sous les yeux l'image des objets dont j'analyse les légendes, cette utilité m'a déterminé à faire graver sur bois les types dont j'avais besoin, et j'ai trouvé, pour mon troisième Volume, un Graveur assez habile, que j'ai formé à la longue au maniement du scalpel hiéroglyphique.

Quant aux caractères coptes, lors de mon premier séjour à Dresde, je comptais sur les imprimeries de Leipsic, si riches en caractères polyglottes. Malheureusement, en fait de caractères *Coptes*, on n'y trouve que ceux dont Mr. Seyffarth s'est servi dans ses *Rudimenta hiéroglyphices* et qui sont trop difformes, pour que j'eusse pu me décider d'en faire usage. Ces caractères, calqués sur le type de ceux que l'on trouve dans les Ouvrages de Jablonski, présentent des rectifications inutiles et reproduisent, en même tems, les défauts de ces derniers. Conçoit-on que Mr. Seyffarth ait pu admettre dans son Ouvrage un caractère aussi défectueux que le ϥ pour ϥ; et, ce qui est pire encore, le ⳍ, pour ϩ! et fausser ainsi la leçon des mots, en donnant partout un *Z* pour un *H*! — Un autre *specimen* des imprimeries de Leipsic, que j'ai sous les yeux, n'offre point ce genre de défauts; mais le type en est si peu *original* et si mesquin, qu'il m'a été également impossible d'en faire usage. (1) Ces inconvéniens m'ont

(1) Quant aux caractères dont Mr. Champollion le jeune a fait usage dans ses deux *Lettres à Mr. le Duc de Blacas d'Aulps*, et moi, dans mon

déterminé à commander de nouveaux caractères Coptes d'après mes propres dessins, imités de ceux de la *Lingua Aegyptiaca Restituta* du Père Kircher, Ouvrage publié en 1643 et offrant le type le plus correct de tous ceux que je connaisse par les ouvrages publiés jusqu'à ce jour. Quelle que soit l'habileté et le talent du graveur dont je me suis servi pour la confection de mes caractères, sa prédilection pour la botanique dominait tellement ses facultés, qu'après une année d'épreuves, j'ai dû renoncer aux corrections que sollicitaient quelques uns des caractères; et ce n'est qu'à mon retour à Dresde que je me suis adressé à un autre graveur pour y apporter les amendemens indispensables et l'addition des caractères Ⲗ ⲗ, Ⲝ ⲝ, Ⲯ ⲯ, que j'avais abandonnés à la dite époque.

Essai sur Horapollon, ces caractères (quelque agréables qu'ils soient à l'oeil par leur alignement et nivellement, et surtout par la pureté de leur exécution) s'éloignent tellement du type original des caractères Coptes, que je les aurais pris pour une invention moderne et toute européenne, si Mr. Firmin Didot ne m'eût assuré qu'il les a tirés d'un beau Manuscrit de la Bibliothèque Royale de Paris.

Les deux SPECIMEN, que je mets sous les yeux du lecteur, lui donneront la mesure des *additions* et des *réformes* que j'ai apportées au travail du premier graveur.

SPECIMEN DE 1830.

ⲀⲂ(ⲄⲈ)ⲌⲎⲐⲒⲔⲖⲘⲚⲞⲠⲢⲤⲦⲨⲪⲬⲰ.

ϢϤϦϨϪϬϮ.

ⲁⲃⲅⲉⲋⲍⲏⲑⲓⲕⲗⲙⲛⲟⲡⲣⲥⲧⲩ(ⲫ)ⲭⲱ.

ϣϥϧ(ϩ)ϩ(ϫ)ϭϭϯ.

SPECIMEN DE 1833.

ⲀⲂⲈⲎⲐⲒⲔⲖⲘⲚⲞⲠⲢⲤⲦⲨⲪⲬⲰ.

ⲁⲃⲉⲏⲑⲓⲕⲗⲙⲛⲟⲡⲣⲥⲧⲩⲫⲭⲱ.

ⲄⲆⲈⲌⲜⲮ — ⲅⲇⲉⲍⲝⲯ

ϢϤϦϨϪϬϮ. — ϣϥϧϩϩϫϭϭϯ.

Ces types, aussi correct/s qu'il m'a été possible de les rendre, offrent, du reste, un inconvénient dont je me suis aperçu trop tard: c'est d'être trop grands pour le texte de cet Ouvrage.

L'Archéologie Egyptienne étant devenue, en quelque sorte, le patrimoine de la langue française, j'ai dû, dans l'intérêt de sa cause, me servir de cette langue, dont les susceptibili-

tés, égales à ses exigences, découragent les efforts d'un étranger. Le séjour à Dresde de Mr. le Comte de Circourt était une bonne occasion de remédier à mon insuffisance, et je m'empressai de lui soumettre les feuilles imprimées du I. Volume et une partie du Second. La rareté des observations et corrections marginales qu'il eût la bonté d'y faire, a dû nécessairement me paraître un effet de son indulgence proportionnée à ma qualité d'étranger. Cette pensée me détermina de profiter plus tard de l'arrivée à Dresde de Mr. de B—de, qui voulut bien consentir à emporter avec lui les feuilles en question, et qui me promit de leur accorder toute son attention et de ne me passer aucune incorrection ou aspérité de style. Sous de tels auspices, je pouvais me féliciter d'avance de faire la fortune de mon style par la richesse de mes *cartons*. Malheureusement, depuis le départ de mes feuilles, il ne m'est resté de mes espérances en Mr. B—de, que le souvenir de son amitié pour moi. J'expose tous ces détails afin de prouver *historiquement*, que j'ai fait tout ce qui était en moi pour paraître devant l'Aréopage sous des formes les plus séantes à

mon sujet; et que si la fortune n'a point secondé mes tentatives, c'est un motif de plus pour que mes lecteurs me fassent espérer leur indulgence, ou, comme disent les Grecs, leur *sympathie*. Pour faire valoir mes titres à cette faveur, je citerai d'ailleurs la remarque qu'on lit à la page X de la Préface que Mr. le Baron Sylvestre de Sacy a mise à la tête de la seconde édition des *Recherches historiques et critiques sur les mystères du Paganisme* de Mr. le Bon de Sainte-Croix et où le célèbre Orientaliste dit: „Je ne par„lerai point des corrections fréquentes qu'exi„geait le style de l'Auteur, et pour lesquelles „j'ai cru devoir me donner une entière liberté.„ Voilà ce que je réclamais pour mon style, et ce que le sort n'a pas voulu m'accorder.

Cet état de choses expliquera aux lecteurs la raison pourquoi je me suis abstenu d'ajouter à la fin de chaque Volume un *Errata;* et je dois l'avouer, un *Errata* (1) tel que l'exigerait

---

(1) Je citerai ici un *erratum* bien *omineux* et qui causera l'hilarité de l'Ecole de Mr. Champollion. Cet *erratum*, dont je me suis aperçu trop tard, se trouve à la fin d'une longue discussion, et me fait dire tout juste le contraire de ce qui résulte de mes

l'ensemble de l'Ouvrage, eût été, dans les circonstances présentes, trop au dessus de mes forces. J'attendrai donc qu'un lettré habile vienne à mon secours pour suppléer un jour à ces lacunes et pour fournir les *Desiderata* au moins dans les Volumes qui suivront.

Je promets également, à la suite de la publication complète de mes *Prolégomènes*, *deux Index* essentiels: l'un renfermera *tous les termes et objets de discussion et d'analyse*, mentionnés dans mes Recherches; l'autre fournira *la liste des Ouvrages* que j'ai consultés, et que j'ai eu soin de citer d'ailleurs à chaque occasion.

---

développemens. Voir, dans le Vol. III, la page 42 ligne 27, où on lit: *ne peut désigner une tunique* au lieu de: *ne peut désigner qu'une tunique.*

PRÉFACE.

L'archéologie Egyptienne, naguère florissante, a perdu trop tôt l'homme célèbre auquel elle doit sa naissance et son illustration. Lorsqu'on envisage les progrès de ses découvertes dans une région jusqu'alors inaccessible à l'intelligence, on est tenté de croire que le savant Egyptologue improvisait ses brillantes données! Semblable à la Sybille de Bythos, Mr. Champollion, debout sur un trépied fumant, parlait toujours avec l'abandon de son génie; et si l'encens que l'on prodiguait sous ses pieds, troublait par fois ses inspirations, les découvertes qu'il nous a léguées rachètent avec usure les aberrations inséparables de la condition humaine, et proportionnées d'ailleurs aux difficultés de tout genre, qu'un entraînement irrésistible, et des séductions sans cesse renaissantes, ne lui donnaient jamais le tems d'approfondir.

Le vague où le savant français a laissé les élémens de sa doctrine, a dû nécessairement jeter les archéologues dans le champ des hypothèses plus ou moins arbitraires, et les autoriser en quelque sorte, à substituer leur propre opinion aux données équivoques du fondateur.

„Le point qui a le plus occupé les savans dans ces derniers tems," dit l'auteur de l'excellent article, inséré dans *le Cabinet de Lecture* (1) „et qui restait encore „complétement indécis dans les dernières recherches de „Champollion, c'était de savoir si les hiéroglyphes étaient „destinés à représenter les idées directement, ou par l'en-„tremise des sons de la langue égyptienne; s'ils étaient „des *symboles de choses*, ou *des signes de pronon-„ciation*; s'ils devaient, en un mot, être considérés „comme *idéographiques* ou *phonétiques?*"

„Dans le premier cas, il est bien évident qu'on de-„vait renoncer à l'espoir d'en posséder jamais une pleine „et complète intelligence; &c... Si donc (dit plus loin „cet auteur) les hiéroglyphes avaient été, en grande partie, „composés de *symboles idéographiques*, il n'y a pas „de découverte qui put conduire à les interprêter; et „tant qu'on est resté renfermé dans cette voie, *la lec-„ture* des *noms propres*, nécessairement exprimés par „des signes *phonétiques*, a été le seul but auquel ten-„daient les efforts des savans et les espérances du public „instruit".

„Dans le cas contraire, nous voulons dire, si les hié-„roglyphes devaient être, en grande partie, regardés comme „*des signes de sons*, le déchiffrement en était non seu-„lement possible, mais facile sous certaines conditions, „les mêmes qui sont exigées toutes les fois qu'on veut „parvenir à la lecture d'un texte tracé dans une écriture „inconnue. L'espoir que fait naître cette supposition, „doit avoir influé considérablement sur la direction que

---

(1) 29. Mars 1832. No. 179. *Deuxième article*, page 2 et suiv.

„Champollion avait donnée à ses derniers travaux; et la „possibilité qu'il apercevait de lire enfin les hiéroglyphes, „s'ils étaient reconnus *phonétiques*, n'a sans doute pas „peu contribué à lui persuader qu'ils l'étaient en effet. „Ainsi donc, après avoir établi d'une manière qui semble „inattaquable, que *les noms propres* d'hommes étaient „écrits phonétiquement, on a été successivement conduit „à supposer que *les formes grammaticales* avaient pu „être rendues par le même procédé, et enfin on en était „venu au point de croire que *les substantifs* mêmes et „*les verbes* auraient aussi été le plus souvent exprimés „par les hiéroglyphes jouant le rôle *de lettres*. De cette „manière, la qualité *de symboles*, qui avait si vivement „excité et si longtems dérouté la curiosité des modernes, „et qui faisait le mystère des hiéroglyphes, aurait pres-„que entièrement disparu, pour ne laisser, dans la plus „grande partie des inscriptions, qu'une écriture *en rébus*, „facile à déchiffrer toute entière, une fois qu'on aurait „été sur la voie; et l'on pensait bien que, sur ce point, „les travaux récens laissaient peu de chose à désirer."

„Mais, encore une fois, en admettant même cette sup-„position, *que rien n'autorise et ne justifie*, il fau-„drait toujours, pour obtenir l'intelligence des textes hié-„roglyphiques, remplir quelques conditions indispensables, „qui sont de rigueur dans toute opération de ce genre. „Il faudrait avoir d'une manière assurée et invariable la „valeur phonétique de tous les signes hiéroglyphiques; „il faudrait que chaque signe exprimât un seul son, et „que chaque son fût toujours rendu par le même signe;„ &c. &c.

Nous ferons observer en passant, que cette dernière condition ne saurait être admissible dans l'écriture hiéroglyphique, qui offre *par le fait* plusieurs signes équivalens pour chaque lettre alphabétique.

„Il y a trente ans (dit le *Journal Asiatique* (1) *de* „*Londres*) l'écriture hiéroglyphique était considérée com- „me *idéographique*, et les deux autres (*l'hiératique* „ou sacerdotale, et *la démotique* ou populaire) comme „*alphabétiques* ou *phonétiques*. Les premiers essais „que l'on fit pour analyser la partie enchoriale (*démo-* „*tique*) de l'inscription de Rosette, jetèrent quelque doute „sur la seconde partie de cette hypothèse, et portèrent „les savans à considérer comme *purement idéographi-* „*ques* les divers systèmes d'écriture des Egyptiens. Ce- „pendant, les observations ultérieures de Mr. Champollion „l'ayant amené à des conclusions diamétralement oppo- „sées, il établit que l'écriture hiéroglyphique était, aux „trois quarts, composée de caractères alphabétiques, et „que l'écriture populaire en contenait encore un plus „grand nombre. Comme ce savant n'a jamais fait con- „naître les bases sur lesquelles il fondait son opinion, „il nous est naturellement impossible de faire subir à „son système un rigoureux examen.„

L'auteur de l'article que nous citons, en niant l'existence des bases sur lesquelles Mr. Champollion a fondé la majeure partie de son *système phonétique*, nie implicitement les faits irrécussables de ce système, et pousse

(1) Nous en reproduisons ici la traduction donnée dans la *Revue Britannique* de la nouvelle Série, et suivie d'une note assez étendue et fort judicieuse de Mr. Saulnier.

le rigorisme au point de soutenir que: „Si nous jetons „un coup-d'oeil sur le système grammatical de la lan- „gue Copte, nous découvririons des motifs non moins „puissans pour regarder l'écriture hiéroglyphique comme „composée de caractères destinés à représenter non pas „des *sons*, mais des *idées*..... Peut-être des investi- „gations laborieuses, entreprises dans ce sens, nous four- „niraient-elles, dit ce critique, de nouvelles preuves que „l'écriture des Egyptiens est purement *idéographique*.„

On ne peut que gémir sur les destinées d'une connaissance nouvelle lorsqu'on voit des décisions aussi arbitraires dénaturer les faits, les moins susceptibles de controverse! „Un coup-d'oeil jeté sur les formes gram- „maticales de la langue Copte„ a suffi au juge de la question hiéroglyphique pour lui faire „découvrir *des* „*motifs puissans* de considérer le système des hiéro- „glyphes comme composé de signes PUREMENT IDÉOGRA- „PHIQUES!" et sans articuler ces motifs, il croit que des investigations laborieuses, entreprises *dans son sens*, lui fourniraient de nouvelles preuves de cette doctrine IDÉOGRAPHIQUE! Mais quelle autorité, quelles argumentations imaginables pourraient détruire *le fait* de l'expression *phonétique* ou *alphabétique* des formes grammaticales de la LANGUE HIÉROGLYPHIQUE, dans l'opinion de ceux qui voient, de leurs propres yeux, que les mêmes signes élémentaires, exprimant les *formes grammaticales* en question, servent également à l'expression alphabétique des noms propres des anciens Pharaons, des Souverains Persans, des Lagides, et des Empereurs Romains?

Après avoir discuté la question dans le sens de sa doctrine, l'auteur de l'article „pense, en résumé, que

„l'usage des *hiéroglyphes*, comme signes PHONÉTIQUES
„parait être restreint à la reproduction des noms propres,
„opinion qui est, dit-il, tout à fait analogue à celle de
„St. Clément d'Alexandrie; et il ajoute que, dans une
„discussion de cette nature, rien ne saurait infirmer *le*
„*témoignage unanime* des anciens écrivains qui s'ac-
„cordent tous, dit-il, à regarder les *hiéroglyphes* com-
„me des signes IDÉOGRAPHIQUES.„

C'est à l'examen de ces témoignages que nous consacrerons une partie de nos PROLÉGOMÈNES; et l'on verra avec quelle facilité la critique moderne en appelle à l'autorité des anciens que les lecteurs n'ont garde d'interroger.

L'auteur de l'article en question remarque que: „ses
„principes sont tout à fait opposés à la théorie et *à la*
„*doctrine nouvelle* de Mr. Champollion, qui, dit-il,
„soutient aujourd'hui, contrairement à ce qu'il avait
„avancé d'abord, que *la plus grande partie des signes*
„*hiéroglyphiques sont phonétiques.* Mais, ajoute le
„critique anglais, il faut le dire, nous n'avons jamais con-
„sidéré cette théorie que comme une savante hypothèse,
„avancée par Mr. Champollion pour corroborer les nom-
„breuses interprétations qu'il a données des inscriptions
„égyptiennes."

„...... On ne peut nier, poursuit l'auteur, que,
„toutes les fois que Mr. Champollion s'est hasardé à tra-
„duire la plus petite phrase, il n'ait été obligé d'adopter
„des mots Coptes dont il ne peut prouver l'authenticité
„par aucune autorité. Un tel système d'interprétation
„ne serait pas, dit il, très-difficile à continuer; car il ne

„consisterait qu'à attribuer à des signes inconnus le sens „dont on pourrait avoir besoin; en un mot, ce serait „renouveler, sous une autre forme, les rêveries de Kir- „cher et de Palin.„

Cette manière d'envisager les travaux de Mr. Champollion le jeune est devenue presque générale; et tous les archéologues, également désappointés par ses incohérences, et las de son arbitraire, refoulent l'étude des hiéroglyphes par delà les limites qu'elle avait si heureusement franchies de son vivant.

„On doit convenir (dit l'auteur de l'article (1) du „*Cabinet de lecture*) que ceux de ses ouvrages dont „nous avons parlé dans notre premier article, justifient „au moins jusqu'à un certain point, le reproche qu'on „a adressé à l'auteur, de ne point avoir procédé dans „ses expositions avec la lucidité et la candeur désirables: „d'avoir, dans un sujet obscur et difficile, adopté par „fois des formes mystérieuses et embarrassées. Ceux de „ses livres qui verront le jour, n'offriront plus sans doute „le même défaut, qu'on pourrait, dans certains cas, sup- „poser volontaire, et attribuer au désir d'augmenter, par „une sorte de langage d'hiérophante, l'intérêt déja très- „grand qui s'était attaché à ses études.“ En effet, quiconque aura lu attentivement ses Ouvrages et médité son système, n'aura pu qu'être surpris de le voir créer un monde avec des élémens dont il n'a fait que traverser le chaos. Fort de son talent autant que de la foi implicite de ses lecteurs, Mr. Champollion se croyait d'ailleurs, si avant dans la carrière, qu'un premier faisceau de ses

(1) Suprà.

découvertes lui a suffi pour jalonner tous les siècles et franchir à pas de géant l'immensité qui nous sépare *des événemens contemporains de la primitive civilisation!*

„La protection éclairée dont le Roi a honoré les étu-„des Egyptiennes, et mes constans efforts à les rendre „fructueuses pour l'histoire, a imposé (dit Mr. Champol-„lion) de nouveaux devoirs à mon zèle, et l'a soutenu „aussi dans la perquisition persévérante *des notions po-„sitives* que l'examen des monumens peut encore per-„mettre de recueillir, *afin de recomposer, s' il est pos-„sible, le tableau des hommes, des opinions et des* „ÉVÉNEMENTS — CONTEMPORAINS — DE LA PRIMITIVE-„CIVILISATION. Vous avez, (dit-il au Duc de Blacas) „partagé, Mr. le Duc, et ces vues élevées, et l'intérêt „tout particulier qui s'attache à de telles recherches.„ (1)

Mr. Champollion Figeac, pour être à la hauteur de ces vues élevées de son frère, autant que de ses promesses, a pris soin de nous avertir à la fin de sa *Notice* à la Seconde Lettre au Duc de Blacas, que sa troisième *Notice chronologique:* „sera suivie d'un résumé général, „tableau fidèle de ce que les documens les plus authen-„tiques, si heureusement interprétés, dit-il, (par son frère) „nous enseignent sur les tems historiques d'un peuple „célèbre, que la France *a ressuscité tout entier.*„ (2)

---

(1) Première lettre à Mr. le Duc de Blacas d'Aulps, &.

(2) Cette assertion favorite de Mr. Champollion Figeac se retrouve dans le *Bulletin Universel des sciences historiques, antiquités* &c. de Mars 1826, où l'auteur nous dit que „une „série de faits nouveaux et dont le nombre et l'importance „s'accroissent successivement, nous donnent *l'assurance* „d'assister, en quelque sorte, *à la resurrection d'un* „*peuple tout entier.*„

Nous avons cru un moment que cette hyperbole fesait la part au projet que la France conçut dans le tems de régénérer ce peuple, projet dont la première conséquence fut d'établir un Institut, destiné à l'éducation des jeunes Egyptiens, amenés à Paris et placés sous la conduite de Mr. Agoub, leur savant et disert Compatriote, Membre de la Société Asiatique. Cette hypothèse est inadmissible; car, à la fin de la Préface à la seconde édition de son PRÉCIS, Mr. Champollion parle du zèle qu'il appliquera „*à la complète restauration* de l'antique Egypte."

Ici nous devons dire quelques mots au sujet de ses certitudes, fondées sur la Table d'Abydos.

„Quoique l'histoire de la race humaine et de ses dis„persions présente encore beaucoup de problèmes, l'étude „et la comparaison des langues et des institutions civiles „des peuples, promettent, pour les résoudre, tant d'heu„reux moyens, dit Mr. Champollion, (1) qu'on ne doit „point désespérer d'obtenir des notions précises sur les „origines des nations le plus anciennement civilisées. „Quelque tems encore que ces grands résultats se fassent „attendre pour l'histoire des autres peuples, *celle de „l'Egypte s'est éclaircie:* des monumens authentiques „parlent et jalonnent l'espace; les Pharaons reprennent lé„gitimement la place que de vains systèmes essayaient de leur „disputer; et ce n'est point, dit l'Egyptologue, un des moin„dres résultats des recherches exposées dans cet Ouvrage, „que *d'avoir démontré par des faits contemporains, „la certitude de l'histoire de l'Egypte jusqu'au*

(1) *Précis du Système hiéroglyphique des Anciens Egyptiens. Préface*, page XI de la 1re édit. et page XXI de la 2de.

„*XIX Siècle avant l'ère Chrétienne, au moyen de* „*la succession de ses rois, fournie par les monu-* „*mens publics et qui confirme celle que Manéthon* „*présenta il y a deux mille ans.*"

On sait que les développemens hiéroglyphiques de ces faits se trouvent consignés dans les deux *Lettres relatives au Musée royal de Turin*, que Mr. Champollion adressa à Mr. le Duc de Blacas d'Aulps, et que ces développemens ont eu pour objet des légendes Pharaoniques plus ou moins complètes qui se trouvent sur les stèles et statues du Musée de Turin et sur la fameuse Table généalogique d'Abydos, offrant une suite d'encadremens elliptiques appelés *cartouches*, et qui renferment *des noms et des épithètes mystiques* des Pharaons. Or, feu Mr. Cuvier, tout en admettant la concordance d'ailleurs incomplète de la *table d'Abydos* avec les dynasties données par Manéthon, concordance déduite par Mr. Champollion des rapprochemens hiéroglyphiques que le célèbre Géologue n'avait garde de contrôler, Mr. Cuvier n'en remarque pas moins que „*non* „*seulement tout chez Manéthon est plein d'absur-* „*dités*, mais que *ce sont des absurdités propres*, et „impossibles à concilier avec celles que des prêtres plus „anciens avaient racontées à Solon et Hérodote.„ (1)

Quelles qu'aient été du reste les certitudes de Mr. Champollion à l'égard des données du précieux monument qui présente, selon lui, la série successive de plusieurs dynasties égyptiennes antérieure à Sésostris, Chef

(1) *Discours sur les Révolutions de la surface du Globe*, page 196, édit. de 1825.

de la XIX dynastie, le principe sur lequel le célèbre investigateur établit ses développemens historiques, est tellement factice et illusoire qu'une critique sérieuse ne pourra jamais s'y arrêter: „Il est, dit-il (IIe LETTRE, p. 14) „dans l'étude des monumens égyptiens, *un principe* „*dont il ne faut jamais se départir*, *et dont tout* „*concourt à démontrer la certitude:* c'est que *les* „*prénoms* seuls furent établis comme *signes nominaux* „*individuels*, *et doivent nous servir de guide pour* „*bien distinguer entre eux les Souverains de l'Egyp*„*te qui ont porté des noms propres semblables.*„ Quelque ingénieux que semble être ce *principe irrévocable* de Mr. Champollion, il est, nous le répétons, d'autant plus illusoire que *l'expression mystique* des prénoms individuels des Pharaons ne se retrouve dans aucun des anciens écrivains dont on puisse invoquer l'autorité. Ni Hérodote, le père de l'histoire, ni Diodore de Sicile, qui interrogèrent si soigneusement les prêtres d'Egypte, — ni Manéthon qui s'est plu à mystifier Ptolémée Philadelphe son Maître, et qui dressa, en langue grecque, une histoire des dynasties égyptiennes qu'il dit avoir puisée dans les livres sacrés d'Agathodaimon, fils du second Hermès, père de Tat, lequel l'avait copiée sur des colonnes érigées par Tot, le premier Hermès avant le déluge! — ni l'Astronome Eratosthène, qui, loin d'imiter les impostures ineptes de l'hiérophante Sébennyte, publia la liste de 38 rois thébains qu'il découvrit sous Ptolémée Evergète, et qui s'est même attaché à traduire en langue grecque *les noms* significatifs de la plupart de ces rois, — ni Eusèbe, dont le savant Cardinal A. Maï nous a restitué la Chronique, — ni Georges dit le Syncelle, ne nous

offrent le moindre vestige de ces *prénoms* que Mr. Champollion a voulu transformer en autant de *signes nominaux individuels et distinctifs* des Souverains de l'antique Egypte.

On nous opposera, sans doute, *la traduction d'un obélisque égyptien* par Hermapion, insérée dans le texte d'Ammien Marcellin, et au sujet de laquelle l'Egyptologue s'énonce de la manière suivante:

„Depuis la découverte et l'étude approfondie des in„scriptions grecques d'Adulis et de Rosette, les savans „ne sauraient élever aucune doute sur la traduction de „cet Obelisque égyptien: Kircher et Pauv, dont ce texte „dérangeait les vains systèmes, ou contrariait les idées „particulières, ont bien pu taxer de ridicule supposition „et *même* dédaigner le travail d'Hermapion; mais tout „concourt aujourd'hui à prouver combien cette traduc„tion mérite de confiance, puisqu'on y retrouve une „partie des titres, que des monumens, de l'authenticité „desquels il n'est point permis de douter, nous appren„nent avoir été réellement portés par les souverains de „l'Egypte. Quant à moi, je suis convaincu de l'exac„titude de cette traduction, *qui, je crois, nous reproduit* „*aussi littéralement que possible les idées exprimées* „*dans un très ancien texte hiéroglyphique.* (1)

Pour offrir au lecteur un échantillon de ces épithètes, nous ouvrons au hasard la page 45 de la *Première Lettre* au Duc de Blacas, où on lit cette légende *prénominale* d'Aménophis II, traduite par Mr. Champollion: *le dieu gracieux* SEIGNEUR DU MONDE, *le dominateur*

(1) *Précis*, page 133 de la Ire édit. en 186 de la IIde.

par Phré et par Saté, chéri de la déesse gardienne des trônes, le vivificateur comme le Soleil, pour toujours, le fils du Soleil qui l'aime, Aménoph; et à la page 47, *ibid.* on lit la légende *prénominale* du Pharaon Horus, fils du précédent, traduite par l'Egyptologue en ces termes: „*Le roi du peuple obéissant,* „SEIGNEUR DE L'UNIVERS, (1) *le Soleil directeur des* „*mondes, l'approuvé par Phré, le fils du Soleil, do-* „*minateur des régions, le chéri d'Ammon,* HÔR-NÈM- „NÈB, *vivificateur comme le Soleil pour toujours.*"

C'est au sujet de cet amphigouri mystique que Clément d'Alexandrie, dans son fameux texte sur les hiéroglyphes, en parlant des *tropes*, a dit Τοὺς γοῦν τῶν βασιλέων ἐπαίνους θεολογουμένοις μύθοις παραδιδόντες ἀναγράφουσι διὰ τῶν *ΑΝΑΓΛΥΦΩΝ*.

Les louanges qui composaient *les prénoms* des rois égyptiens, étaient donc à la fois *mythiques* et *tropiques*, et elles étaient tracées en *Anaglyphes.* Ce fait étant incontestable, écoutons maintenant l'opinion de Mr. Champollion au sujet des ANAGLYPHES.

„S'il existait en Egypte, comme les témoignages très- „multipliés des anciens permettent à peine d'en douter, (2) „un système réservé à la caste sacerdotale et à ceux-là „seuls qu'elle initiait à ses mystères, ce dut être néces- „sairement la méthode qui présidait au tracé des ANA- „GLYPHES. Ces bas-reliefs ou tableaux fantastiques ne

---

(1) Les titres *Seigneur du Monde* et *Seigneur de l'Univers* sont la traduction de la légende ΠΕΣ ΒΟ, *le Prince de ce Monde*, dont nous avons parlé dans notre *Avant-Propos*, page IX.

(2) *Précis* page 360. de la Ire édit. et 426 de la IIde.

„procédant que par *symboles*, contiennent évidemment „les plus secrets mystères de la théologie, &c.„

Les ANAGLYPHES étaient donc composés de *Symboles*. Or, au sujet des *Symboles* Mr. Champollion remarque à la fin de son Précis ce qui suit: „*Il ne resterait plus* „*qu' à trouver une méthode pour reconnaître la* „*valeur des caractères* SYMBOLIQUES, *et c'est là l'obstacle qui semble devoir retarder le plus l'intelligence pleine et entière des textes hiéroglyphiques*„ (1).

La critique attentive à tout ce qui précède, pourra-t-elle, de bonne foi, concilier ce dernier aveu du savant Egyptologue avec son assertion si positive à l'égard de *la traduction des prénoms mythiques* d'un Pharaon, faite par Hermapion, traduction qui, *reproduit*, selon lui, *aussi littéralement que possible les idées* d'un très-ancien texte hiéroglyphique?

Malgré les incohérences que nous venons de signaler, Mr. Champollion se croyait si bien en possession de réaliser *ses vues élevées* et ses promesses de *complète restauration*, qu'il n'a point hésité de déclarer dans la seconde édition de son PRÉCIS que „l'enseignement de „l'archéologie égyptienne entre enfin dans *les études* „*classiques.*„ (2) En effet, Rome, Pise et Bologne en ont admis l'enseignement dans leurs Universités respectives, et briguaient à l'envi les suffrages du fondateur de la science, qui leur dictait ses leçons égyptiennes de la

---

(1) Page 397 de la 1re édit. et 463 de 2de.

(2) PRÉFACE, page X.

chaire qu'il occupait dans le Musée Royal de Paris. Il est vrai de dire que le PRÉCIS du *système hiéroglyphique des anciens Egyptiens*, offre tous les dehors d'un Ouvrage *classique*, puisque, dès la première édition de cet OUVRAGE, Mr. Champollion déclare (1) que „son but „est d'énoncer *les principes fondamentaux*, qui régis„sent le système hiéroglyphique, *en fixant définitive„ment* la nature générale et particulière des Caractères „qui lui sont propres; en distinguant les différentes es„pèces de ces Caractères; en reconnaissant leur emploi „relatif; en notant enfin les altérations qu'ils subissent „successivement dans leurs formes. Nous acquerrons par „cet examen, dit Mr. Champollion, *une connaissance „exacte* du mécanisme de cette singulière méthode gra„phique; et les travaux des savans, qui, dans diverses „contrées de l'Europe, s'efforcent de pénétrer dans *le „sens intime* des textes HIÉROGLYPHIQUES, recevront ainsi „*une direction fructueuse et uniforme*, parceque nous „obtiendrons, je l'espère du moins, *des notions préci„ses* sur la nature du terrain qu'on a fouillé jusqu'ici „avec aussi peu de succès.„ A la fin du PRÉCIS les espérances de Mr. Champollion deviennent des certitudes; car il dit sans réserve: „*la possibilité de pénétrer dans „le sens entier de toutes les inscriptions* m'est, j'ose „le dire, complétement démontrée.„ (2) Et remarquons que le célèbre investigateur, loin de circonscrire ses découvertes dans les limites naturelles de l'Egypte, embrasse simultanément les inscriptions qui recouvrent les monu-

(1) Pag. 252, et page 302 de la seconde.

(2) PRÉCIS 1. Edit. pag. 394. et seconde édit. pag. 460.

mens des Nubiens, des Ethiopiens et des habitans des Oasis. (1)

On sait que la doctrine de l'Egyptologue, qui prospérait en France, a été reproduite dans toutes les langues; mais, comme si son illustration ne lui était point acquise par ses brillantes découvertes, les érudits, naguères partisans de sa gloire littéraire, en réduisent aujourd'hui les résultats à la question de savoir: *si les hiéroglyphes* sont des signes IDÉOGRAPHIQUES *ou* PHONÉTIQUES?...

Les inconvéniens que nous avons signalés depuis longtems dans les travaux de Mr. Champollion le jeune, c'est l'absence totale de fixité dans les principes admis par l'auteur — la versatilité constante de ses assertions, toujours péremptoires, et l'accent éminemment dogmatique, dont il enveloppe et protège la dissidence perpétuelle de ses données. Une portion de ces inconvéniens a été l'objet de l'analyse que j'ai publiée en 1824 dans la première partie de mes OPUSCULES ARCHÉOGRAPHIQUES sous le nom d'*Ausonioli*, formé des élémens de mon nom grec Ἰουλιανός. — Mr. Champollion Figeac, ayant fait la critique de cette Analyse, commence ses objections en ces termes:

„On pourrait dire (2) que cet ouvrage a paru trop „tôt, puisque des jugemens du plus grand poids et les „résultats obtenus de l'étude impartiale des monuments, „*ont pleinement confirmé une théorie*, que l'auteur „des OPUSCULES s'est trop pressé d'attaquer.„

---

(1) PRÉCIS 1. Edit. page 394. et seconde édit. pag. 459.

(2) *Bulletin Universel* des Sciences historiques, Antiquités, Philologie &c. Mars 1826. pag. 164.

La preuve que notre analyse n'a point été intempestive, c'est qu'elle a valu à Mr. Champollion le jeune plus d'un amendement, calqué sur nos remarques, ainsi qu'on peut le voir, en collationnant les deux éditions de son Précis, nos Opuscules à la main. En nous réservant de rapporter son amendement fondamental dans nos *Prolégomènes*, nous en appelons encore au témoignage de Mr. Letronne, qui, en abordant, pour la troisième fois, le fameux texte de Clément d'Alexandrie, déclare, dans sa note, (1) ce qui suit: „Mr. de Goulianof a soumis le pas„sage du savant Père à un nouvel examen. Quelques „unes de ses observations de détail sont exactes, *et j'en „ai profité.* D'autres ne m'ont pas semblé telles, &c.„ Cet aveu dont Mr. Champollion le jeune s'est bien gardé d'imiter l'exemple, et les nouveaux développemens de Mr. Letronne, dont notre Analyse a été l'occasion, prouvent encore une fois que nos Opuscules n'ont point paru trop tôt, quoi qu'en dise Mr. Champollion-Figeac.

Les archéologues n'ont pu lire qu'avec intérêt l'Examen critique *des travaux de feu Mr. Champollion*, publié par Mr. Klaproth. Les analyses impartiales et laborieuses que nous devons à ce savant polygraphe, nous dispensent de la nécessité de cumuler, dans ce travail, les preuves fastidieuses des inconséquences de tout genre qui déparent les heureuses découvertes de Mr. Champollion. Mais il importe de nous arrêter à l'examen des points doctrinaires de la théorie et du système hiéroglyphiques reproduits dans la seconde édition du Précis de l'Egyptologue, qu'il prétend être conformes *dans tous leurs*

(1) Précis, seconde édition, page 378.

détails au texte de St. Clément d'Alexandrie, tandis que la théorie et le système hiéroglyphiques, enseignés par Mr. Champollion, *ne sont qu'une copie* de ceux du célèbre Warburton qui a traité la question plus de soixante quinze ans avant lui. Mr. Champollion-Figeac s'est essayé de revendiquer cette théorie en faveur de son frère, en dépit des rapprochemens textuels que nous avions fournis dans la première partie de nos OPUSCULES ARCHÉOGRAPHIQUES, et qui constatent leur parfaite identité.

„Warburton (dit l'auteur de la censure) n'a parlé que „*théoriquement*, n'a fait aucune sorte d'application et „a toujours ignoré véritablement la nature des divers élé-„mens dont se compose une page d'hiéroglyphes égyp-„tiens.„ (1) Cette objection ne renferme-t-elle point l'aveu que *la théorie* de Mr. Champollion *est une copie* de celle de Warburton? Au cas contraire, le critique aurait dû dire et prouver que ces *deux théories* n'ont rien de commun entre elles. Avons-nous d'ailleurs jamais attribué à l'archevèque anglais autre chose que *l'invention de cette théorie?* Le rédacteur de l'article du Bulletin a eu le talent de le soutenir:

„Ce n'est point, dit-il, sans surprise, pour ne point „dire de plus, que nous voyons Mr. Ausonioli (Goulianof) „appeler aussi l'Anglais Warburton à partager *tout l'hon-„neur* dû aux découvertes récentes de Mr. Champollion (2).„ Ce reproche, tout en altérant notre ANALYSE, vient encore à l'appui de notre assertion. En effet: par cela même que Mr. Champollion-Figeac n'accorde point *tout l'hon-*

(1) L. c. page 169.
(2) L. c. page 169.

neur à Warburton, il lui en accorde implicitement *une partie*, et cette concession se rapporte et ne peut se rapporter *qu' à la théorie* de l'auteur Anglais, sur laquelle Mr. Champollion le jeune a calqué les développemens de ses découvertes hiéroglyphiques.

Il est vrai de dire que, dans l'absence des études physiologiques et rationnelles du langage, la question de la langue et des diverses écritures égyptiennes n'a pu être mieux raisonnée et plus séduisante, qu'elle ne l'est dans l'ouvrage de Mr. Warburton. Aussi, la doctrine de l'auteur anglais, reproduite par le laborieux Zoega, (1) se trouve-t-elle éclectiquement résumée (2) dans le PRÉCIS de Mr. Champollion: en nous réservant de fournir dans nos *Prolégomènes* de nouveaux rapprochemens textuels à l'appui de notre assertion, nous demandons si, ces faits une fois constatés, l'Egyptologue ne s'adresse point un reproche à lui-même, en protestant (3) contre ceux qui „exposent des systèmes *a priori?* Un système de faits, „dit-il, pour obtenir quelque confiance, ne pouvait se „produire sous d'autres formes que celles que j'ai adop„tées. *Les conséquences* ne devant venir qu'après *l'e„nonciation des faits*„ &c.

---

(1) DE ORIGINE ET USU OBELISCORUM.

(2) Je dis éclectiquement résumé, car Mr. Champollion, en adoptant la théorie de l'auteur anglais, a eu le talent de l'épurer, en laissant de côté toutes ses complications et ses prétentions de corriger spéculativement St. Clément d'Alexandrie, sans avoir eu aucune notion pratique de la nature des hiéroglyphes.

(3) PRÉFACE du PRÉCIS, page IX. Prem. édit. et page XX. sec. édit.

Mais à quoi se réduit cette profession de foi de Mr. Champollion le jeune, aux yeux de ceux, qui retrouvent son *Système* exposé, il y a plus de 75 ans, dans l'ouvrage de Warburton? De ce que l'Egyptologue a tracé *sa theorie* et *son système* après trois cents pages de développemens *de faits, s'ensuit-il* rigoureusement que ce système et cette théorie en soient la *conséquence?* Un esprit attentif ne se laissera point séduire par cette illusion d'optique; et il ne verra dans tout ceci qu'une *affaire de rédaction*, et nullement *la marche des études de l'Egyptologue*.

Mr. Champollion a donc eu grandement tort de remarquer à la charge du Dr. Young, que „*la théorie* de „l'écriture hiéroglyphique n'avait retiré, au fond, presque „aucune lumière de son dernier travail„ (1) sur le texte hiéroglyphique du monument de Rosette; car, pour nous servir ici d'une expression vulgaire: est-ce *commencer par le commencement*, que de tracer la *théorie* d'une science dont on a *effleuré quelques sommités?* Touchant à peine aux avenues du Sanctuaire, n'est-ce pas s'y lancer sur les ailes de l'imagination que de vouloir: „énoncer *les principes fondamentaux* qui régissent le „système hiéroglyphique„ et de prétendre: „*fixer définitivement la nature générale et particulière* des Caractères qui lui sont propres„ (2) et établir leur filiation et leurs rapports? Il est, sans doute, dans l'ordre des choses humaines, que l'imagination fasse les premiers frais d'une science nouvelle; mais le poème de Mr. Cham-

(1) Précis p. 377 de la 1. Edit. et 443 de la seconde.

(2) Suprà, page XXIII, XXIV.

pollion renferme assez *de faits solides et positifs*, pour qu'il n'ait pas pu en faire une bonne prose.

Mr. Champollion dit que „les textes hiéroglyphiques „présentent *une foule immense de mots écrits pho-„nétiquement*, et que la lecture de ces mots, par le „moyen de son alphabet, ramène constamment à des mots „qui se trouvent dans les textes Coptes avec une valeur „absolument semblable.„ (1) Mais le besoin bien entendu des archéologues, qui préfèrent *les faits* aux doctrines, a-t-il pu être satisfait, pour avoir trouvé cette assertion de l'investigateur dans la seconde édition de son PRÉCIS, publiée *quatre ans* après la première? Mr. Champollion a cru pouvoir se contenter de dire dans la Préface de la première édition de son PRÉCIS, et de répéter dans la seconde, que „Les 450 *mots* ou combinaisons hiéro-„glyphiques, qui composent son *Tableau Général des „signes et groupes hiéroglyphiques*, suffisent pour éta-„blir la vérité des divers principes qui y trouvent, dit-„il, leur preuve en même tems que leur application: j'ai „cru inutile, ajoute l'Egyptologue, de les multiplier da-„vantage, quoique les monumens me présentassent de „toutes parts des exemples analogues et tout aussi pro-„bans.“ (2) Cette présomption de l'auteur était peu faite pour subjuguer les esprits; car personne ne pouvait se mettre à sa place et puiser, comme lui, la certitude de ses principes dans „*la foule immense des mots écrits „phonétiquement*„ qui se trouvaient dans ses porte-feuilles, et qu'il lisait „par le moyen de son alpha-

(1) PRÉCIS 2. édit. page 125.

(2) PRÉCIS, 1. edit. page XII. et seconde édit. page XXII.

bet„ (1); la critique attentive partagera d'autant moins la conviction de l'investigateur que les 450 *combinaisons hiéroglyphiques*, que Mr. Champollion appelle également *des mots*, offrent à peine DOUZE MOTS proprement dits, dont il a reconnu *la valeur phonétique* ou *alphabétique*. En effet, le TABLEAU GÉNÉRAL en question présente d'abord 38 signes simples et groupes phonétiques exprimant *des formes grammaticales*. Cette première série est suivie des signes ou groupes exprimant phonétiquement des *noms des divinités égyptiennes*, et qui vont avec leurs variantes jusqu'au No. 66. Cette seconde série est suivie, à son tour, par des *noms divins figuratifs* qui vont jusqu'au No. 83, et des *noms divins symboliques* aboutissant au No. 107. Viennent en suite les *cartouches Nominaux des Pharaons* et des souverains *Persans*, *Grecs et Romains* avec leurs *cartouches-Prénoms* exprimés *symboliquement* et qui vont jusqu'au No. 152. Ces cartouches sont suivis de trois séries des *noms symboliques et phonétiques* de simples particuliers égyptiens, grecs et romains, lesquelles séries continuent jusqu'au No. 225. C'est depuis le No. 226 jusqu'au No. 337 que Mr. Champollion nous offre les *signes et groupes* sous la rubrique de *noms communs* dont DOUZE seulement ont chez lui *une valeur phonétique*! Quant à la dernière série qui, commençant au No. 338, aboutit au No. 450 et dernier, et présente des titres et qualifications des dieux, des rois et de simples particuliers, ces groupes hiéroglyphiques, n'étant qu'une combinaison des signes et groupes qui précèdent,

(1) Supra page 21.

ne sauraient être mis en ligne de compte. Il faut observer d'ailleurs que, dans le nombre des signes et groupes du TABLEAU GÉNÉRAL dont nous parlons, il s'en trouve qui appartiennent aux découvertes du Docteur Young; ces emprunts, numérotés dans les deux éditions du PRÉCIS de Mr. Champollion, offrent la série de 76 signes et groupes; et en y ajoutant ceux dont l'indication a été omise, savoir les Nos. 10, 64, 72, 80, 83, 119, 129, 140, 155, *bis*, on obtiendra la somme de 86 signes et groupes expliqués par l'auteur anglais et admis dans le TABLEAU de Mr. Champollion.

Croira-t-on maintenant que, dans les 450 signes et groupes formant les séries que je viens d'indiquer et qui, pris avec leurs variantes, se montent à plus de 550 articles, l'Egyptologue ne nous ait fourni que DOUZE MOTS de la langue égyptienne écrits en caractères *phonétiques?* On conçoit d'autant moins cette parcimonie, que l'Egyptologue se disait être en possession „*d'une foule immense de mots* exprimés PHONÉTIQUEMENT, qu'il lisait „au moyen de *son Alphabet*„ mais qu'il gardait comme un fonds perdu dans ses portefeuilles. Serait-ce peut-être parce que *les groupes phonétiques*, exprimant des mots proprement dits, sont les seuls faits susceptibles de contrôle? Mais la Critique avait droit d'y compter en faveur des *textes hiéroglyphiques*, dont l'intelligence, faute de ce secours, est demeurée à-peu-près aussi nulle qu'elle l'était avant les travaux de Mr. Champollion. Mais il y a plus: Si l'Egyptologue a jugé superflu, pour la solidité de ses principes, de nous fournir une plus grande portion de groupes phonétiques de mots dont *une foule*

immense (1) se trouvait dans ses portefeuilles, n'aurait-il pas dû, au moins dans le *Tableau général* qui accompagne la seconde édition de son PRÉCIS, offrir un supplément *d'hiéroglyphes phonétiques* ou *alphabétiques*, et venir ainsi au devant de ceux qui étudiaient son système? Au lieu de cette offrande, que les archéologues avaient lieu d'espérer de ses lumières, Mr. Champollion — qui nous avertit dans les deux éditions de son PRÉCIS „d'avoir déja assuré la valeur „*d'un très-„grand nombre de ces hiéroglyphes phonétiques ou „signes de sons*„ (2) — se contenta de quelques amendemens, et supprima quelques signes *phonétiques* pour faire place à des hiéroglyphes *empruntés* ailleurs! Et ce que l'on a peine à concevoir, c'est l'idée des réformes de tout genre, que l'Egyptologue a apportées à la seconde édition de sa LETTRE À MR. DACIER. Dans la Préface qui précède cette édition, il dit: „L'alphabet des „hiéroglyphes phonétiques, pour l'époque grecque et ro-„maine, exposé dans ma LETTRE À MR. DACIER, publiée „en 1822, étant *une véritable introduction* à l'étude „générale du Système graphique des Egyptiens, j'ai dû „comprendre cette Lettre dans mon PRÉCIS; elle est le „chapitre II de cette nouvelle édition.„ On voit dans cet avis que Mr. Champollion, loin de motiver les amendemens et les réformes dont nous parlons, ou d'en faire la plus légère mention, ne parle rigoureusement que de l'Alphabet qu'il publia en 1822 dans sa LETTRE À MR. DACIER, et considère cet Alphabet comme *une véritable*

(1) Supra, page 21.

(2) 1. Edition page 395 et 2. Edit. page 460.

introduction à l'étude générale du Système graphique des Egyptiens. Mais en incorporant cette LETTRE dans son PRÉCIS sous la date originaire du 22 Septembre 1822, Mr. Champollion pouvait-il, en conscience, y apporter *des amendemens* et *des réformes?* ne devait-il point, au contraire, reproduire cette *introduction* dans son état primitif et réserver les amendemens textuels pour son PRÉCIS, et les additions de signes pour son Tableau général? Or, indépendamment des corrections fondamentales qu'il a faites à sa LETTRE, à la suite de notre ANALYSE, (1) son *Tableau des signes phonétiques ou alphabétiques* nous présente d'abord des déplacemens et des suppressions de signes; en suite: *Quatre vingt signes!* ajoutés aux *cinquante six caractères démotiques* ou populaires de la première édition; et *cinquante caractères hiéroglyphiques*, parmi lesquels il en est que Mr. Champollion n'a pas même jugé à propos de donner dans l'Alphabet harmonique de son TABLEAU GÉNÉRAL! Il est à remarquer d'ailleurs que *les deux tiers* des signes *démotiques*, admis dans la première édition de la *Lettre à Mr. Dacier*, appartiennent aux analyses que feu Mr. Akerblad a faites en 1802 sur le texte *démotique* de l'Inscription de Rosette (2); qu'enfin un certain nombre de signes hiéroglyphiques sont dûs aux découvertes antérieures du Docteur Young et aux recherches subséquentes de Mr. Salt. (3) En voyant tous

(1) Supra, pag. 17.

(2) LETTRE *sur l'inscription égyptienne de Rosette*, &c.

(3) *Essay on Dr.* YOUNG'S *and Mr.* CHAMPOLLION'S *Phonetic System of hiéroglyphics, with some additionnal discoveries*, &c.

ces emprunts confondus parmi les signes que Mr. Champollion appelle toujours „*mon Alphabet*„ on se persuadera que cet Egyptologue les envisageait sérieusement comme son propre bien, et, qu'à ce titre, il s'accommodait paisiblement des découvertes de chaque explorateur qui venait fouiller dans son terrain. Cependant le travail de Mr. Akerblad sur le texte *démotique* de l'Inscription de Rosette, a été publié *vingt ans* avant la *Lettre* de Mr. Champollion à Mr. Dacier; et l'*Essai* de Mr. Young est également *antérieur* de quelques années à la LETTRE de Mr. Champollion.

Quant à l'exécution des planches du TABLEAU GÉNÉRAL de la Seconde édition, on est frappé de la négligence peu commune que présente le tracé des signes et groupes dont les traits défectueux dégradent complétement la forme des caractères *hiératiques* et *démotiques* et n'offrent que des images empâtées dans les colonnes *hiéroglyphiques*! Malgré cette négligence qui saute aux yeux, Mr. Champollion s'est plu à nous avertir dans sa nouvelle Préface (p. XIII) que ses planches ont été *fidèlement raccordées* avec ses nouveaux résultats. Cette assertion de l'auteur s'appliquerait tout au plus aux planches qui accompagnent ses deux *Lettres à Mr. le Duc de Blacas*, et dont l'exécution est probablement plus soignée que ne l'est celle des originaux dont elles offrent les Copies.

Pour aborder maintenant la question des origines, nous rappellerons que l'application que nous avons faite des résultats de nos analyses aux variantes paléographiques de toutes les langues, ainsi qu'aux diverses écritures

égyptiennes, nous ont acquis la conviction que les élémens de ces écritures tirent leur origine des variantes des alphabets Sémitiques, et qu'ils ne sont autre chose qu'une compilation de caractères *Phénico-Samaritains*, travestis selon l'image que chaque lettre était susceptible de revêtir *pour servir d'initiale au nom de l'objet dont elle offrait les formes plus ou moins correctes, plus ou moins complètes ou abrégées.*

Cet avertissement, que nous renouvelons ici pour la troisième fois (1) n'a pu qu'avoir et aura encore un très-mauvais accueil de la part de la doctrine qui croit, à n'en pas douter, que c'est au *dépouillement des hiéroglyphes* que l'écriture alphabétique doit son existence, et elle prendra pour un pur aveuglement notre persévérance à soutenir une opinion aussi hétérodoxe à l'égard des origines de l'écriture hiéroglyphique „de la grave et „docte Egypte, qui écrivit partout ses actions et son nom, „comme si la postérité eut été présente à sa pensée; et „qui, incessamment jalouse de l'éclairer, s'est proposé de „lui laisser sur chacun de ses ouvrages quelque utile „précepte, et sur chaque pierre une leçon .... (2).„ La pierre de Rosette nous a fourni en effet, *de précieuses leçons*, et nous avons tâché d'en profiter. Quelle que soit du reste notre conviction personnelle à l'égard des ruses sacerdotales, l'expérience que nous avons faite de la tendance rationnelle des érudits (3) est trop récente

(1) *Essai sur les Hiéroglyphes d'Horapollon; Observations sur le Zodiaque de Dendérah.*

(2) *Première Lettre à Mr. le Duc de Blacas d'Aulps* page 2.

(3) Notre méthode de déchiffrement, appliquée aux Hiéro-

pour nous imaginer, que les faits que nous publions aujourd'hui pourront les distraire de leur préoccupation *idéographique* et les rendre attentifs à ce genre de mystères, dont la profondeur est au niveau *des initiales* et *des paronymes allégoriques.*

Dans la première partie de nos *Opuscules Archéographiques*, nous avons analysé la version que Mr. Letronne a donnée du fameux texte de St. Clément d'Alexandrie, et les points principaux des deux commentaires de ce savant Académicien. Nous avons essayé de prouver, en suite, la dissidence entre le Système de Mr. Champollion et le texte Alexandrin; et, finalement, nous avons examiné *la théorie* de l'Egyptologue dans ses rapports intrinsèques; et, (ainsi que nous l'avons déjà dit) nous avons établi textuellement l'identité de cette théorie avec celle de l'Archevêque Warburton.

Mr. Champollion Figeac, dans sa CRITIQUE contre notre *Analyse* „nous invite, *dans l'intérêt seul de* „*la vérité*, de démontrer autrement que nous n'avons „pu faire jusqu'ici, *la dissidence radicale* des systèmes „de Clément d'Alexandrie et de Mr. Champollion le jeune, „relatifs aux écritures égyptiennes.„ Nous nous rendons avec d'autant plus d'empressement à cette honorable in-

---

GLYPHES D'HORAPOLLON, a été qualifiée, tour à tour, de *burlesque*, *de bizarre*, *d'absurde* et *de souverainement absurde*, par des autorités *bien entendues* en ces matières, c'est-à-dire par *les Echos* de Mr. Champollion. D'autres Représentans de l'esprit du Siècle, certains, par *oui-dire* de l'absurdité de notre méthode, n'ont eu garde de s'en occuper. La prévention de ces derniers ajoute ainsi à la suffisance de nos détracteurs.

vitation, faite comme on le voit, dans l'intérêt seul de la vérité, que l'autorité du savant helléniste qui a discuté pour la troisième fois le texte de Clément, et les développemens pleins d'érudition dont il a appuyé son nouveau Commentaire, sont des motifs trop imposans pour nous permettre de renoncer à l'examen de ces développemens qui semblent avoir épuisé la question. Nous devons néanmoins prévenir Mr. Champollion-Figeac que les *démonstrations* qu'il réclame de notre part, ne seront point, comme il le désire, conçues „*autrement que* „*nous n'avons pu le faire*„ dans notre première Analyse; elles seront seulement plus étendues et plus rigoureuses dans leurs détails.

Mr. Klaproth, dans son Examen critique dont nous avons déjà parlé, tout en rendant justice à l'explication lumineuse que Mr. Letronne a faite, en dernière analyse, du passage des Stromates, observe très-judicieusement „qu'on ne saurait toutefois assurer que cette explication „ait levé toutes les difficultés que le passage présentait, „et qu'il n'ait même, après le travail du célèbre hellé„niste, besoin d'être encore repris et discuté *à l'aide* „*de la connaissance que l'on aura acquise du sujet* „*auquel il se rapporte.* Loin de servir à l'explication „des hiéroglyphes, on peut dire, ajoute Mr. Klaproth, „que ce fragment de St. Clément d'Alexandrie ne sera „lui-même complétement éclairci, qu'après que les hié„roglyphes auront été parfaitement connus, s'il est pos„sible d'espérer que cette découverte puisse jamais s'ef„fectuer.“ (1) Ces réflexions d'une saine critique feront

(1) L. c. page 11.

sentir aux archéologues que l'analyse de ce passage, pour être à l'abri de toute objection, doit désormais être *l'expression des faits hiéroglyphiques* dont ce texte renferme un Aperçu: c'est ce qui nous a déterminé à nous en occuper encore une fois: nous examinerons donc le passage dans nos *Prolégomènes*, et nous en ferons l'application dans nos analyses hiéroglyphiques.

Les témoignages des anciens écrivains, originaires de l'Egypte, ou qui l'ont visitée, sont, sans contredit, d'un très-grand poids dans la question des origines égyptiennes; et il importe de les interroger d'autant plus que, si nous en exceptons St. Clément d'Alexandrie, Mr. Champollion les invoque et les accuse, tour à tour, sans prendre la peine de les citer. Cette réticence de l'investigateur, jointe à l'accent toujours dogmatique de ses assertions, nous a fait perdre un tems infini à chercher inutilement les témoignages de ses anonymes; et n'en ayant trouvé aucune trace dans le corps des citations textuelles de Zoega (1) nous avons dû lire en pure perte tout ce que les écrivains, plus ou moins anciens, ont écrit sur les monumens de l'Egypte.

Des considérations générales étant indispensables dans une question aussi obscure que celle de *l'archéologie égyptienne*, on conçoit de quelle importance peut être, pour cette étude, l'appréciation des termes techniques qui s'y rapportent, l'intelligence de ces termes pouvant seule jeter quelque jour sur les données incomplètes et plus ou moins vagues des Anciens: leur *terminologie* formera donc l'objet principal de nos discussions analytiques.

---

(1) *De Origine et Usu Obeliscorum.*

Champollion ayant soutenu le fait de la *connaissance vulgaire des Hiéroglyphes*, et considéré les *Anaglyphes* comme un système particulier d'écriture dont l'intelligence était, selon lui, *la seule exclusivement réservée au Sacerdoce*, nous nous arrêterons à l'examen de ces deux assertions, empruntées l'une et l'autre à Warburton, et démenties par les anciens écrivains.

Dans notre *Essai sur Horapollon*, nous avons parlé des révélations consignées dans l'Opuscule arabe de *Wahschiyyèh*, publié par le savant Orientaliste Mr. de Hammer. On sait que l'authenticité de cet écrit a été contestée par l'illustre Orientaliste français dans une dissertation insérée dans le *Magazin Encyclopédique* (1). Toutefois, l'examen des révélations de l'auteur Nabathéen, nous ayant fourni les conditions requises par Mr. Sylvestre de Sacy pour la réintégration de cet Opuscule, nous les ferons valoir dans nos considérations générales, et nous fournirons quelques exemples dans le cours de nos analyses hiéroglyphiques.

Le nouveau Commentaire, inséré par Mr. Letronne dans la seconde édition du PRÉCIS de l'Egyptologue, revenant sur la question de *l'alphabet primitif*, appelle notre attention sur les développemens qui semblent fortifier plus encore la doctrine, que le savant helléniste partage d'ailleurs avec tous les philologues qui ont écrit sur l'origine des langues et les alphabets paléographiques.

Manéthon le Sébennyte, Hérodote, et autres auteurs anciens ont fait mention d'un *langage sacré*, réservé à

---

(1) Novembre 1810. page 145 et suivantes.

la caste Sacerdotale. Des auteurs modernes en ont parlé, à leur tour, avec plus ou moins d'étendue et de gravité. Nous citerons les données et les opinions respectives, et nous examinerons une multitude de légendes qui constatent la *duplicité* de ce langage mystique, composé de *paronomases* ou mots à double sens, (1) dont les élémens nous fourniront les matériaux d'un *Vocabulaire de la langue sacrée.*

La langue vulgaire des Egyptiens réclame aussi quelques considérations: Organe fidèle de Mr. Warburton, Mr. Champollion en a développé les origines, et, de concert avec Mr. E. Quatremère, la donne pour une langue *qui n'a rien de commun avec aucune autre.* La formation des langues étant l'objet principal de nos études, nous devons quelques développemens à la langue Egyptienne, dont les élémens équivoques sont d'ailleurs du domaine hiéroglyphique.

Si ces questions préliminaires ne sont pas de nature à consacrer au système hiéroglyphique les prérogatives d'une théorie rationelle, les faits qui résulteront de nos analyses, suffiront peut-être pour rendre à l'archéologie égyptienne l'espoir dont la philosophie de notre siècle s'efforce de la dépouiller sans retour. Et, pour écarter, dès ce moment, la prétention que l'on pourrait nous attribuer à l'égard de *l'étendue des résultats de notre méthode de déchiffrement*, nous nous hâtons d'avertir que nous nous proposons, dans ce travail, de répondre à la question qui a le plus occupé les savans dans ces derniers

---

(1) Les exemples de ces *Paronomases* forment la Première section de notre *Essai sur les hiéroglyphes d'Horapollon.*

tems, et qui (à leurs yeux) était encore complétement indécise dans les dernières recherches de Mr. Champollion: c'est la question de savoir si les hiéroglyphes devaient être considérés comme des signes *idéographiques*, ou bien comme des signes *alphabétiques?* Voyez page 2 *supra*.

En essayant de réduire les hiéroglyphes à leur juste valeur, nous avons acquis la certitude qu'il ne faut pas être un Oedipe pour en démêler les mystères; attendu que la profondeur de ces mystères se réduit, comme nous l'avons dit, à l'artifice des *ambages*, associés à la *méthode des initiales*. Tout le mérite de l'investigation consiste donc à s'abstenir d'imiter ceux qui ont le talent de sanctifier tout ce qu'ils touchent, et y trouvent d'ailleurs, à l'exemple de Mr. Salvolini, tout ce qu'ils veulent y chercher. L'investigateur qui se contente de ce qu'il trouve, ne verra dans l'écriture *hiéroglyphique* autre chose que des ruses plus ou moins raffinées d'un CHIFFRE. Convaincu de ce fait, nous avons dû nous borner à *en étudier les élémens fictifs et leurs différentes combinaisons*; et, au lieu d'exercer notre imagination à créer des *théories* et des *systèmes*, nous avons essayé d'établir les rapports qui existent entre les trois genres d'écritures: *l'hiéroglyphique* ou fictive, *l'hiératique* ou sacerdotale, et la *démotique* ou vulgaire, et de ramener les élémens de ces écritures à leur ORIGINE SEMITIQUE.

Des réflexions critiques, suggérées par les travaux de Mr. Champollion le jeune, et fondées, d'une part, sur le vague et les contradictions perpétuelles de son Système, et d'autre part, sur l'opinion universellement admise de

la nature idéographique des Symboles, ces réflexions ont prodigieusement exagéré les difficultés attachées à l'investigation de ces *Symboles*, et les inconvéniens qui résultent de l'insuffisance de la langue Copte et des vicissitudes que les formes de cette langue ont pu subir depuis l'invention des hiéroglyphes jusqu'à l'époque où la religion Chrétienne est venue dépouiller la langue originaire des expressions qui se rattachaient au culte des idoles, dont les représentations mystiques se reproduisent d'ailleurs sur tous les monumens de l'Egypte. Ces inconvéniens, plus ou moins incontestables dans l'état actuel de l'archéologie égyptienne, n'autorisent point à préjuger défavorablement du résultat des études hiéroglyphiques. Ces études, circonscrites dans les bornes qui conviennent à toute étude *élémentaire*, doivent avoir pour objet l'appréciation de la *valeur des hiéroglyphes*, abstraction faite de toute théorie. Mais si Mr. Champollion a eu tort de vouloir rappeler à la vie l'Egypte ensevelie dans le silence de ses *piramides* (1), il faut que la Critique mette aussi des bornes à ses prétentions, et qu'en assistant à l'aurore à peine naissante de la Science, elle n'ajoute point aux nuages qui l'environnent.

L'investigation des ruses hiéroglyphiques est suffisamment épineuse par elle même, pour qu'il soit équitable de l'hérisser de nouvelles entraves. Pour revenir donc à la langue *Copte*, qui n'offre, dit-on, que *les débris de la langue égyptienne*, les monumens de tout genre qui en sont les dépositaires présentent assez de signes

---

(1) Le mot PIRAMIDES n'étant pas *grec*, je ne saurais, dans une question *égyptienne*, admettre son orthographe accoutumée.

pour offrir à l'investigation les moyens de remplir quelques lacunes et de persuader les Savans, qu'avec de la persévérance et un peu de bonheur, il ne sera pas impossible de rappeler de l'oubli et de restituer à la *langue égyptienne* des mots qui manquent dans les Dictionnaires de la langue *Copte*; qu'à l'aide d'une analyse régulière, on pourra même donner la mesure des rapports qui existent entre les formes idiomatiques de cette dernière et celles de la langue *égyptienne* dont les signes hiéroglyphiques renferment l'expression secrète et monumentale.

Notre *méthode de déchiffrement*, appliquable à toutes les catégories du système hiéroglyphique de l'Egyptologue, offre des résultats trop uniformes pour redouter les armes du Scepticisme; et les espérances des Archéologues cesseront d'être illusoires s'ils abjurent enfin le culte ingrat *des Symboles idéographiques* pour ne s'attacher désormais qu'à l'étude de l'*expression phonétique* (1) des hiéroglyphes.

Le gage le plus certain de la dignité rationnelle de l'homme, c'est le charme qu'il éprouve à contempler les mystères qui l'environnent; mais c'est déroger à sa vocation, que de confondre, dans sa croyance, les mystères avec les prestiges. L'archéologie égyptienne demeurera toujours stationnaire, tant qu'elle ne cessera pas de se faire illusion sur la nature prétendue *idéographique* des Symboles: Qu'elle s'arrache une fois à l'ascendant im-

---

(1) Nous prenons ici le terme *phonétique* à la fois dans ses rapports *aux élémens* exprimés par les lettres, et *aux mots tout entiers* exprimés par le mot *φωνή*.

périeux du Siècle, et tous ces *hochets de Sycomore* (1) qui en imposent aujourd'hui à ses lumières, parleront tour à tour à ses yeux comme autre fois la statue de Mémnon, frappée des rayons du Soleil. Familiarisée avec les ruses sacerdotales, l'archéologie ne se laissera plus séduire par les signes *figuratifs*, dont le célèbre Warburton emprunta l'idée dans le texte de Clément d'Alexandrie, et dont Mr. Champollion a formé ses *origines Symboliques.* En voyant *le disque du Soleil* et *le croissant de la Lune*, *le Ciel* et ses *Etoiles*, les *Champs* et *leurs trésors* — *l'Homme*, enfin, *avec tous les objets* qui l'environnent, elle prendra ces SYMBOLES pour ce qu'ils sont, et ne s'attachera désormais qu'à *l'élément initial* de leurs noms respectifs, et aux *prototypes alphabétiques* de ces images, toujours mensongères et toujours calquées sur ces prototypes. Les preuves matérielles de cette assertion formeront la dernière question de nos *Prolégomènes.* Quelques indications physiologiques viendront à l'appui de nos inductions.

L'astucieuse combinaison des signes, offrant aux yeux des images complexes de tout genre, et qui ne sont, au fond, que des *diagrammes phonétiques*, feront aussi l'objet de nos analyses. Nous y joindrons quelques exemples pris parmi les Symboles des Gnostiques. On y trouvera d'ailleurs le *dépouillement alphabétique de quelques divinités égyptiennes*, et de quelques autres *Symboles*, y compris *la grande Couronne*, illustrée sous le nom de PSCHENT dans les travaux de Mr. Champollion

(1) Dans le *Tableau général* de la seconde édition de son PRÉCIS, No. 244 Mr. Champollion reconnaît que l'Egypte portait „le nom mystique de *région du Sycomore.*„

le jeune, et perpétuée dans l'*Encyclopédie portative* de Mr. Champollion-Figeac.

Pour résumer la profession de foi qui résulte de ces indications préliminaires, nous déclarons que nos Analyses auront pour objet *la Cause de Mr. Champollion le jeune* considérée dans ses rapports à la *partie alphabétique de son Système*, et que nous défendrons jusqu'au bout cette partie de ses découvertes, contre laquelle le scepticisme de la philosophie moderne élève ses protestations arbitraires, pour ne s'attacher qu'à *la théorie contemplative des Symboles idéographiques*, auxquels cette philosophie veut, à toute force, ramener le Système des Hiéroglyphes.

Si le conflit des contradictions de principe et l'incohérence des faits enseignés par Mr. Champollion, donnent prise aux attaques du scepticisme, et ne permettent point à la critique judicieuse de livrer toute sa confiance à la doctrine de cet Archéologue, moins encore à la totalité des applications très-souvent arbitraires qu'il fait de cette doctrine aux fastes hiéroglyphiques qu'il embrasse, — ces inconvéniens, quels qu'ils puissent être, ne justifient en aucune façon l'opinion de ceux qui protestent contre le *principe phonétique* de sa théorie, sans avoir fait une étude réfléchie de ses travaux et des élémens qui en sont l'objet.

En faisant la part à la condition humaine, on concevra aisément que les suffrages qu'enlevèrent ses premières découvertes, étaient plus propres à l'abuser sur ses facultés qu'à éclairer ses pas dans les ténèbres où l'entraînait sa glorieuse vocation. Et pour ne point dégénérer dans l'esprit de ceux qui l'exaltaient, le célèbre

investigateur fournissait largement sa carrière, jaloux d'entretenir les illusions, tranchant les difficultés inhérentes à la chose, et s'abusant avec complaisance sur la facilité d'entasser des découvertes autour de ses prémices hiéroglyphiques.

Quoi qu'il en soit de ces imperfections humaines, elles n'autorisent point, je le répète, le désaveu qui s'élève de toutes parts à la charge de la partie la plus intéressante de sa doctrine; et ce désaveu, aussi gratuit qu'arbitraire, ne portera jamais atteinte aux données heureuses qui constatent l'assertion dominante de Mr. Champollion.

Si *une théorie*, mise en vogue par les talens distingués d'un auteur, a toujours été considérée comme *l'expression rationnelle de son siècle*, le siècle où nous vivons peut revendiquer sa théorie sans atténuer le moins du monde les services que Mr. Champollion a rendus à la cause archéologique. Enfant chéri d'un siècle de prestiges, l'Egyptologue français s'est présenté devant lui avec des idées qui ne lui coutèrent aucun travail. En rajeunissant *une vieille théorie*, si conforme à l'esprit du siècle, et si propre à subjuguer sa croyance, Mr. Champollion était tenu d'en démontrer la rectitude; et il s'en acquitta le mieux qu'il pût dans ses applications hiéroglyphiques. Mais, par une conséquence nécessaire de ses études, plus il avançait dans la carrière, et plus il laissait loin derrière lui la théorie contemplative de Warburton, et trompait les espérances d'un Siècle, qui, préoccupé de *mythes* et de *symboles*, s'indignait d'assister *à un cours d'archéologie alphabétique*. Cette attitude de Mr. Champollion explique à la fois la fluctua-

tion de ses principes, et l'incohérence de ses données. En effet, il était humainement impossible que la sagacité de l'auteur pût justifier, en si peu de tems, les transports de la société éclairée; et sa contrainte devenait d'autant plus gênante, que l'αὐτὸς ἔφα frappait tous les jours ses oreilles et lui décernait les honneurs de Pythagore. Que devait-il faire? Il affecta l'assurance la plus séante à ses attributs, et se créa un langage d'hiérophante qui imposait par sa gravité dogmatique.

La théorie des hiéroglyphes n'est donc que la partie forcée des travaux de Mr. Champollion le jeune, vu qu'il lui était impossible de refuser son tribut à l'impérieuse philosophie du Siècle, laquelle ne veut point de faits sans liaison, sans principes. Nous répétons ici ce que nous avons dit dans notre Analyse de la théorie de Mr. Champollion. (1) C'est donc dans l'intérêt de sa conviction dominante, que nous essaierons de démontrer *ses nullités théorétiques*, en signalant les contradictions perpétuelles où s'égare le principe de ses découvertes: quiconque aime la science pour la science, doit protester hautement contre les erreurs qui la dénaturent, dût-il même passer pour un Zoïle. Mais en combattant les erreurs du célèbre Egyptologue, nous tâcherons de prouver que s'il a, par le fait de ses applications, bien souvent violé *sa théorie*, cette violation, préjudiciable à son autorité, ne porte aucune atteinte à l'évidence du *principe phonétique* établi dans ses Ouvrages; et néanmoins, comme si l'autorité de ce fait était susceptible de contrôle, les juges intolérans de l'Egyptologue confon-

(1) *Opuscules Archéographiques*, page 31.

dent ce fait avec ses divagations, et substituent des opinions oiseuses à la place de ses heureuses découvertes.

Il nous reste à parler de la *Grammaire égyptienne* de Mr. Champollion, qui y expose „*les principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne, appliquée „à la représentation de la langue parlée.*„

La Grammaire égyptienne est, sans contredit, le monument le plus gigantesque de l'habileté humaine; et si nous n'avions point les deux premières Parties sous nos yeux, nous demanderions encore aujourd'hui s'il est permis de s'imaginer qu'il soit possible de réduire en principes, bien plus, de soumettre à des *formules Grammaticales* un système d'écriture dont les élémens, loin d'offrir des valeurs fixes et positives, flottent encore au gré de chaque légende, ou plutôt au gré de la science dont Mr. Champollion vient *d'inventer* les fondemens.

Mr. Champollion-Figeac éditeur du monument hiéroglyphique dont nous parlons, a pris soin d'avertir lui-même, dès la première page de la Préface, que: „il ne „faut pas oublier, qu'il s'agit ici de *la théorie d'une* „*écriture,* et non pas de *la Grammaire d'une langue;* „la première exprimant LES IDÉES *par des signes écrits,* „*qui peuvent être de nature différente et procéder* „*à cette expression par une voie* DIRECTE *ou* INDI„RECTE; la seconde n'usant que *d'articulations orales,* „qui se prêtent uniformément à la composition *des mots,* „signes immédiats de ces idées.„

Les Volumes que nous publions étant destinés à l'examen *des divers modes d'expression des signes hiéroglyphiques,* nous nous contenterons de demander ici, si *un système* quelconque *d'écriture*, pour être *un*

système Grammatical, peut admettre, pour la même époque, toutes sortes de variantes dans les mêmes thèmes, les mêmes préfixes, affixes et désinences, — bien plus, des variantes dans les noms propres des mêmes personnages? Si *le système Grammatical* d'une langue quelconque, *le langage mystique* excepté, peut souffrir l'arbitraire dans la présence ou dans l'absence des voyelles, pour les mêmes noms propres, pour les mêmes mots et les mêmes formes grammaticales? Ou, l'archéologie serait-elle dupe, par hasard, de l'assertion bénévole de l'Egyptologue, qui s'est plu à identifier cet arbitraire (1) avec la présence et l'absence régulières et grammaticales des voyelles dans les idiomes sémitiques? Toutes ces ruses hiéroglyphiques ne trahissent-elles pas, de la manière la plus évidente, *les ambages hiérophantiques*, dont Mr. Champollion a cru pouvoir réduire l'expression à des *formules purement grammaticales?*

Nous avons dit, et nous le répétons: *la Grammaire* de Mr. Champollion est le monument le plus gigantesque de l'habileté humaine, et *elle est toute de son invention.* Nous en appelons à cet égard au témoignage de Mr. Champollion-Figeac qui, à la page VI de la Préface de la *Grammaire égyptienne,* déclare que „ce travail, „TOUT D'INVENTION, *fut, pour l'Auteur, le sujet d'une „prédilection marquée.„* Or, le mot *invention,* pris dans son acception usuelle, caractérise *des faits tirés de son propre fonds: inventer, c'est imaginer ce qui n'existe pas.* Aussi, après l'étude que nous avons

(1) *Il en est également ainsi dans les écritures phénicienne, hébraïque et arabe.* Précis, § 86. page 365 de la IIde édit.

faite des légendes hiéroglyphiques que Mr. Champollion traduit, dans sa Grammaire, avec une si admirable facilité, pouvons-nous dire que ces versions de l'Egyptologue ont toutes pour elles *le mérite de l'invention*. Nous pouvons en dire autant de certains *hiéroglyphes phonétiques* qui offrent dans la Grammaire des valeurs tout opposées à celles que ce savant leur avait assignées dans l'*Alphabet harmonique* de son *Précis*.

Quant à *la double valeur*, reconnue par Mr. Champollion à certains caractères hiéroglyphiques, Mr. Salvolini, héritier de la doctrine de son illustre Maître, qu'il corrige et rectifie à son gré, Mr. Salvolini, à la page 79 de son *Analyse Grammaticale et Raisonnée de différens textes anciens égyptiens*, proteste formellement contre „*l'existence imaginée*, selon lui, *par Champollion*, d'une *écriture secrète* en Egypte, écriture composée de signes choisis parmi la foule des caractères „hiéroglyphiques ordinairement employés dans les textes „civils et religieux.„ En indiquant au lecteur la page où Mr. Salvolini développe ses raisons contre l'existence possible d'une *écriture secrète* en Egypte, nous devons remarquer ici, que le savant dont nous parlons, ramène *le prétendu secret* de cette écriture „au *principe qu'il „prétend avoir découvert dans le symbolisme égyp„tien* (1), *principe qui établit l'existence des signes „hiéroglyphiques,* REPRÉSENTANS ACCIDENTELS *des mots „dans les écritures égyptiennes* (2) — *des signes „*IDÉOGRAPHIQUES *servant uniquement à rappeler* CER-

(1) L. c. page 231.
(2) L. c. page 229.

„TAINS SONS (1)„ *principe nouveau* appuyé de maintes preuves, et au sujet duquel le savant investigateur fait la déclaration suivante:

„Dans mon intime conviction de la réalité du *prin-*
„*cipe* que j'ai cherché ici à établir, conviction qui se
„fonde sur les résultats obtenus de l'application de ce
„*principe* à l'interprétation d'un très-grand nombre de
„textes, je dois avouer franchement que, *depuis le mo-*
„*ment où j'ai pu soupçonner son existence, la par-*
„*tie symbolique des écritures égyptiennes*, partie que
„Champollion a laissée, on peut dire, intacte, et qui pour-
„tant, j'ose le dire, est la plus nécessaire à connaître,
„m'a paru enfin *dans son véritable jour* (1).„

Le lecteur est sans doute impatient d'apprendre quel peut être ce *nouveau principe des* REPRÉSENTANS ACCIDENTELS *qui constituent la partie* SYMBOLIQUE *de l'écriture égyptienne*? Le voici, tel qu'on le lit à la page 226 de l'Analyse raisonnée:

„*Comme toute image hiéroglyphique a son terme*
„*correspondant dans la langue parlée, il en est un*
„*certain nombre qui ont été prises, comme* SIGNES
„DES SONS, *auxquels elles répondaient, abstraction*
„*faite de leur signification primitive.*„

Il nous importait de fixer l'attention de la Critique sur ce „*principe des signes* IDÉOGRAPHIQUES *servant* „*uniquement à rappeler* CERTAINS SONS„ et si le lecteur a saisi le sens de ces trois singulières définitions du principe dont Mr. Salvolini s'attribue la découverte en

(1) L. c. page 224.

(2) L. c. page 233, sq.

1826, nous simplifierons l'énoncé de ce principe, en rappelant au lecteur que la découverte de Mr. Salvolini a pour objet les PARONOMASES dont les développemens forment la 1re Section de notre *Essai sur les hiéroglyphes d'Horapollon*, publié au commencement de l'année 1827. La différence essentielle à noter entre la découverte de Mr. Salvolini et la nôtre, c'est que nous considérons l'usage des *paronymes* ou *paronomases*, comme un *mystère de la langue Sacrée*, tandis que l'investigateur prétend que ce fait *symbolique* était à la portée de *tous les gens quelque peu instruits* (page 79).

En général, Mr. Salvolini, doué d'une sagacité peu commune, a employé son talent à mouler les faits sur le type de ses intelligences, à compliquer sans nécessité les origines hiéroglyphiques et à les rendre ainsi inaccessibles à ses adeptes. Cet Archéologue doutait si peu du succès de *ses créations*, qu'il donnait pour *des découvertes*, il en doutait si peu, qu'à la fin de sa Préface il crut pouvoir énoncer sa conviction (1) en ces termes: „Puissé-je, dit-il, obtenir, pour fruit de mes

(1) Mr. Salvolini s'est plu d'ailleurs à persuader ses lecteurs que: „familiarisé comme il l'était de longue main „avec les signes des deux écritures, l'hiéroglyphique „et l'hiératique, une application préalable *de dix ans* „lui ayant gravé dans la mémoire leurs formes variées, „dès la première inspection du texte intermédiaire de „Rosette, il se reconnut, dit-il, à sa grande satisfaction „maître du fil conducteur qui pouvait diriger ses pas.„ (page XXIV.)

Or, *les planches* qui accompagnent *l'Analyse Raisonnée* de Mr. Salvolini, offrent, d'un bout à l'autre, des signes hiéroglyphiques tellement défectueux et tellement négligés dans leur tracé, que ces planches sont au dessous de toute critique.

„ efforts, *qu'une seule opinion soit propagée* ET IRRÉ-„ VOCABLEMENT ÉTABLIE, celle que nous pouvons enfin *ré-„ ellement lire et expliquer un texte quelconque* égyp-„ tien!„ *Πολλοὶ μὲν ναρθηκοφόροι, παῦροι δὲ Βάκχοι!*

Une critique foudroyante a été lancée contre cette *Analyse raisonnée* de Mr. Salvolini par un expert habile à signaler les erreurs et à réintégrer les faits dénaturés. Dans cet *Examen critique* plusieurs découvertes sont restituées tour à tour à Mr. Champollion et à Mr. Rosellini, que l'Auteur de l'*Analyse raisonnée* attaque sans réserve dans ses écrits. Mais, nous osons le dire, les travaux de Mr. Rosellini sont bien autrement utiles que ceux de son antagoniste: ils sont d'une utilité réelle pour la Science, qui y puisera des notions précieuses dûes à de vastes connaissances et à une sagacité dépouillée de toute prévention (1); ces travaux sont d'ailleurs prodigieux par leur étendue et impérissables par leur intégrité.

Nous nous empressons de payer le tribut de notre reconnaissance à Mr. Peyron dont le Dictionnaire a été d'une utilité immense pour nos études. Sans atténuer le mérite des travaux de ce genre et des recherches colossales qu'ils attestent, nous pouvons dire que le *Lexicon Linguae Copticae* de Mr. Peyron est un chef-d'oeuvre

(1) Il nous importe de prévenir le lecteur que les réflexions consignées à la page 178 de notre Second Volume, à la suite de notre Examen des Caractères déterminatifs, regarde nécessairement le Maître de l'école auquel appartient le principe que nous combattons. Mr. Rosellini voudra bien nous pardonner l'*erratum* qui s'est glissé dans l'orthographe de son nom, durant l'examen en question.

de méthode: un livre dont chaque page est un tableau de l'intelligence, où l'affinité des acceptions acquiert une lumière nouvelle de l'homogénéité des formes variées qui constituent les dialectes de cette langue et qui se trouvent réunies sous leurs thèmes respectifs.

Le *Lexicon Aegyptiaco-Latinum* de Mr. Henri Tattam nous a été également utile, tant par l'indication de quelques termes ou variantes lexiques qui manquent chez Mr. Peyron, que par les citations variées des passages de l'Ecriture, où l'Auteur a puisé les élémens de son Dictionnaire. Le soin qu'il a pris de réunir sous chaque lettre, les valeurs reconnues des trois espèces d'écritures égyptiennes, ce soin est une preuve non équivoque des services qu'il veut rendre à la science, qui lui doit d'ailleurs une Grammaire Copte et une belle édition de la version Copte des Petits Prophètes, que l'Auteur a promis de faire suivre d'une édition complète de la version Copte de l'Ancien Testament.

Quant aux travaux de Mr. le Professeur Gust. Seyffarth de Leipsic, tout admirateur que nous sommes de ses *Rudimenta linguae Copticae*, et des Recherches astronomiques qui en font suite, nous n'avons que des regrets à exprimer de n'avoir pas pu profiter des trésors dont il est en mesure d'enrichir les dictionnaires de la langue égyptienne, et que Mr. Barth, éditeur de ses Ouvrages, pourrait seul appeler à la vie.

Comme il est dans les formules d'une *Préface* de la terminer par un court épilogue sur son *Moi*, et de former *des voeux* pour la cause qu'on embrasse, je dirai au Lecteur, que la première de ces conditions a été

remplie dans mon *Avant-Propos*, où j'ai dû rendre compte des vicissitudes qui ont retardé la publication de mes *Recherches*. Et quant à *mes voeux*, l'expérience du passé — les huées de l'Ecole qui ont accompagné ma Méthode jusqu'à sa tombe, — et d'autre part, l'apothéose littéraire de Mr. Champollion — et l'autorité des Noms illustres, gravés sur la base de son obélisque — tous ces faits positifs laissent si peu d'illusion à *mes voeux*, qu'après tant de veilles laborieuses, je le devrai à la Providence, si je n'ai point prêché dans le Désert.

Dresde

le $\frac{6}{18}$ Août 1839.

PREMIÈRE PARTIE.

PROLÉGOMÈNES.

*Ταράττει τοὺς ἀνθρώπους οὐ τὰ πράγματα,
ἀλλὰ τὰ περὶ τῶν πραγμάτων δόγματα.*
Epictète.

Première Partie.

PREMIÈRE SECTION.

EXAMEN
DU SYSTÈME DE Mr. CHAMPOLLION
CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS AU TEXTE DE St. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, RELATIF AUX DIVERSES MÉTHODES GRAPHIQUES DES EGYPTIENS.

Chapitre Premier.

TEXTE DE St. CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Parmi les écrivains de l'antiquité qui ont occasionnellement parlé des *diverses écritures égyptiennes*, St. Clément d'Alexandrie est le seul dont Mr. Champollion le jeune ait nominalement invoqué l'autorité à l'appui de sa doctrine

hiéroglyphique. Il est vrai que, si l'auteur des Stromates laisse beaucoup à désirer dans le texte en question, son coup-d'oeil sur les diverses méthodes graphiques des Egyptiens, offre néanmoins, des indications qu'on chercherait vainement ailleurs, et semble spécifier tous les élémens de leur système paléographique. Mais, par cela même que le document archéologique de St. Clément d'Alexandrie, n'est point assez explicite dans ses détails, on aurait dû l'environner de tous les témoignages propres à jeter quelque jour sur les obscurités apparentes, qui s'opposent à la complète intelligence des données qui en font l'objet.

Les considérations qui doivent précéder mes analyses hiéroglyphiques, se rattachent nécessairement à l'examen du *texte des Stromates*; ce texte devient ainsi le point de départ de tous les développemens qui résulteront plus tard des témoignages subsidiaires des Anciens, que je me propose de rapprocher dans ce travail.

Je vais donc reproduire le dit texte avec la nouvelle traduction de Mr. Letronne, et j'indiquerai en caractères italiques les variantes que cet Helléniste distingué a jugé nécessaire d'apporter à sa première version, à la suite de

E Mr. LETRONNE

...re édition du Préc

iens reçoivent de l'in
ure égyptienne qu'on
) en second lieu *L'H*
t enfin *L'HIÉROGLYPH*
leux genres) l'un *exp*
e *les représentant pa*
ue (se subdivise en p
ropre par imitation; l
u *contraire les rapp*
ees. Ainsi, d'après *la*
s Egyptiens veulent-i
tracent la figure d'u
ésentent les objets au
, *qu'ils transportent*
nodifications (*de for*
ions totales. Ainsi ils
allégoriques) les louan
nnaître au moyen de
ème espèce (d'écritur
igmatiques : les Egyp
serpent, à cause de l'
é par un scarabée.

versions en regard, en in

---

du Précis.

nt de l'instruction, appren-
nnes qu'on appelle *ÉPISTO-*
IQUE, dont se servent les
UE.
l'un *Cyriologique, emploie*
est *symbolique.*
n plusieurs espèces) : l'une
ation, l'autre les exprime
oisième *se sert entièrement*
nes. Ainsi d'après *ce mode,*
leil, ils font un cercle; la
Dans la méthode tropique,
par voie d'analogie, *ils les*
, *soit en lui faisant subir*
nsi qu'ils *emploient les* ana-
ouanges des rois *sous forme*
e la troisième espèce (d'é-
allusions énigmatiques : les
s *serpens*, à cause de l'obli-
guré par un scarabée.

rter qu'à la méthode qui précède
ndis qu'il est question ici de la
: „d'après le mode *Cyriologique,*
texte grec : κατὰ τὸ κυριολογούμενον

nt de sa nouvelle interprétation du
s particulièrement la question ar-
de mes développemens.

ϛοιχείων.
ᾗεις μίμησιν.
ν ἀναγλυφῶν.)

te
—
io
e t.
ire
es

iques ou *figurant*
ts

l'analyse que j'avais faite de cette version et des points principaux de ses deux commentaires primitifs, dans mes OPUSCULES ARCHÉOGRAPHIQUES.

La seule inspection du texte des Stromates suffit pour se persuader que l'archéologue grec n'a eu d'autre but que celui d'énumérer les diverses méthodes graphiques, *selon l'ordre dans lequel elles étaient enseignées en Egypte*, et d'indiquer leurs *subdivisions*. Ce n'est donc que par un esprit de système, que l'Egyptologue prétend à la page 399 de son *Précis*: que „Clé„ment d'Alexandrie développe L'ENSEMBLE ET „LES DÉTAILS de tout *le système graphique des „Egyptiens sous le même point de vue que „lui.*"

Pour aborder l'examen du texte de Clément, il est utile d'avoir sous les yeux les *tableaux synoptiques* insérés par Mr. Letronne dans les deux éditions du *Précis* de l'Egyptologue, et entre lesquels deux sont grecs, formés sur les élémens de ce texte, et l'autre français, que je tire de la seconde édition, (1) vu qu'il n'existe aucune différence entre ce tableau et celui qui a paru dans la première. (2)

---

(1) Page 385. (2) Page 403.

Chapitre Second.

EXAMEN
DES DEUX MÉTHODES D'ÉCRITURES *ÉPISTOLOGRAPHIQUE* ET *HIÉRATIQUE.*

§. I.
Théorie de Warburton.

Parmi les auteurs qui ont commenté le texte si fameux de Clément d'Alexandrie, Warburton, étant le plus ancien, réclame la première place dans cet examen. Or, le savant archevêque anglais prétend que, selon l'auteur des Stromates, les écritures *EPISTOLOGRAPHIQUES* et *HIÉRATIQUES* étaient, l'une et l'autre, *ALPHABÉTIQUES*. Voici ses paroles: „Quand Clément explique ensuite la nature de ces écritures, *il dit*: „*l'EPISTOLIQUE* et la *SACERDOTALE, sont formées* „*avec les LETTRES D'UN ALPHABET.*" (1) Que Clément d'Alexandrie ait considéré ces deux genres d'écriture comme *ALPHABÉTIQUES*, c'est ce dont je ne doute point, d'abord par ce que j'ai moi-même acquis la conviction de ce fait, en suite par ce qu'il est certain que l'auteur des

(1) *Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens*, T. 1. page 111. de la traduction; voyez aussi page 93.

Stromates parlait avec connaissance de cause. Mais s'il entendait ainsi le fait, il ne dit point que ces deux écritures aient été *alphabétiques*; il se borne à les spécifier par leur noms respectifs, en nommant la première EPISTOLOGRAPHIQUE et la seconde HIÉRATIQUE, *dont se servent*, dit-il, *les hiérogrammates.* L'induction de Warburton, telle qu'il nous la donne, est donc tout-à-fait arbitraire.

L'on croirait, au premier instant, que l'archéologue anglais, en pressentant un fait positif quoique non-exprimé par St. Clément, s'autoriserait du témoignage qu'il improvise et adopterait ce fait *en principe* — point du tout. Warburton déserte aussitot son auteur pour se livrer à ses propres spéculations et crée une théorie, compliquée de chances et de labeurs et destinée, en dernier résultat, à donner de l'ensemble aux élémens incohérens du texte grec, et à fournir les bases d'un système d'autant plus spécieux qu'il fixe à chaque genre d'écriture son origine, sa place et ses rapports. Ecoutons le:

„Lorsque l'étude de la philosophie (1), qui „avait occasionné l'écriture symbolique, eut

(1) l. c. §. 26. page 138 et suiv.

„porté les savans d'Egypte à écrire beaucoup et „sur divers sujets, ce dessin exact multipliant „trop les volumes, leur parut ennuyeux. Ils „se servirent donc par degré *d'un autre ca-„ractère*, que nous pouvons appeler l'ECRI-„TURE COURANTE des hiéroglyphes. Il res-„semblait aux caractères chinois; et *après „avoir été d'abord formé* D'UN SEUL CON-„TOUR *de chaque figure*, il devint à la longue „une sorte de *marque*. Je ne dois pas, con-„tinue l'auteur, omettre ici de parler d'un effet „naturel que ce caractère de l'écriture cou-„rante produisit avec le tems: je veux dire „que son usage diminua beaucoup de l'atten-„tion que l'on donnait au symbole, et la fixa „à la chose signifiée. Par ce moyen l'étude „de l'écriture symbolique se trouva fort abré-„gée; n'y ayant alors presqu'autre chose à „faire, qu'à se rappeler le pouvoir de la „*marque symbolique*, aulieu qu'auparavant il „fallait être instruit des propriétés de la chose, „ou de l'animal qui était employé comme sym-„bole. En un mot, dit l'auteur, cela réduisit „cette sorte d'écriture à l'état où est présente-„ment celle des Chinois.“

„*Ce caractère courant*, poursuit l'auteur, est „proprement celui que les Anciens ont appelé

„HIÉROGRAPHIQUE, et que l'on a employé par „succession de tems dans les ouvrages qui trai- „taient des mêmes sujets que les anciens *hiéro-* „*glyphes.*"

Après avoir ainsi improvisé l'origine de l'écriture *hiératique*, l'auteur anglais passe à l'invention de l'écriture *épistolographique*: „Cette „sorte d'écriture abrégée que l'on appelait „*hiérographique*, nous conduira, dit-il, (1) par „une gradation aisée, à la troisième espèce „d'écriture que Porphyre et Clément appellent „*épistolique*; car nous avons montré, ajoute- „t-il, comment ces *caractères courans* (de l'é- „criture HIÉRATIQUE) ont conduit naturellement „à la méthode abrégée *des lettres* par le moyen „d'un alphabet: invention sublime d'après la- „quelle l'écriture épistolique a été formée."

Fort de la solidité de ces improvisations, l'auteur conclut avec l'accent de la plus parfaite conviction que: „Le lecteur s'aperçoit „enfin que l'opinion commune qui veut que ce „soit *la première écriture hiéroglyphique* et „non pas la *première écriture en lettres*, qui ait „été inventée pour le secret, est précisément „opposée à la vérité; ce qui n'empêche pas,

(1) §. 27. page 147 et suiv.

„dit-il, que, dans la suite, elles n'aient changé „naturellement leur usage: *les lettres* sont de-„venues l'écriture commune, et *les hiérogly-„phes*, une écriture secrète et mystérieuse.“

„Cet alphabet (1) que nous pouvons appeler „*politique*, occasionna bientôt l'invention d'un „alphabet *sacré*. Car les prêtres Egyptiens, „ayant part au gouvernement, connurent de „bonne heure sans doute le secret; et, étant alors „plongés dans l'étude de la philosophie et dans „des spéculations profondes, ils s'en servirent „naturellement pour leurs doctrines cachées. „Mais les divers usages aux quels cet alphabet „se trouva employé dans le civil, ne lui per-„mirent pas longtems d'être un secret; et „quand il fut connu, les prêtres, naturellement „encore, en inventèrent un autre, etc. On „l'a appelé *hiérogrammatique*, à cause de ceux „qui l'ont inventé, et de l'usage auquel ils l'ont „approprié.“

Quelque fastidieux que puissent paraître ces méditations de l'auteur qui semble raconter des faits historiques, j'ai dû le suivre jusqu'au bout à fin de faire voir au lecteur comment, après avoir parcouru ce méandre d'origines, il arrive

---

(1) §. 28. page 153. et suiv.

enfin à l'indication de Clément d'Alexandrie: „A l'occasion du passage de Clément rapporté „plus haut, nous avons déja remarqué, dit-il, „qu'il avait entendu par le caractère qu'il ap- „pelle *IEPATIKHN*, SACERDOTAL, un caractère „ALPHABÉTIQUE."

Nous allons voir maintenant le parti que Mr. Champollion a su tirer de ces méditations de l'archevêque anglais, en élaguant ses divagations pour ne s'en tenir qu'au fonds de sa théorie.

§. II.

Théorie de Mr. Champollion
concernant
L'ORIGINE DES ÉCRITURES
HIÉRATIQUE et DÉMOTIQUE.

Pour se bien pénétrer de la doctrine de Mr. Champollion à l'égard de l'origine des deux genres d'écritures: l'HIÉRATIQUE ou la SACERDOTALE, et l'ÉPISTOLOGRAPHIQUE ou la DÉMOTIQUE, il faut avoir sous les yeux tout l'enchaînement de ses déductions à ce sujet; le lecteur me saura donc gré de les citer *in extenso*, au lieu de le renvoyer à l'ouvrage de l'Egyptologue. C'est dans le §. XI. (1) qu'il aborde cette

(1) PRÉCIS, 1. édit. page 350. et 2. édit. page 416.

question sous le titre: *Liaison intime de l'écriture* HIÉROGLYPHIQUE avec les *deux autres sortes d'écritures égyptiennes.*

„*On ne saurait*, dit Mr. Champollion, *lire* „*le texte de Clément d'Alexandrie, sans con-* „*clure de l'ordre* dans lequel les Egyptiens „apprenaient, selon ce savant père, leurs trois „espèces d'écritures, 1° l'ÉPISTOLOGRAPHIQUE „ou DÉMOTIQUE, 2° l'HIÉRATIQUE et 3° l'HIÉRO-„GLYPHIQUE, *que ces mêmes écritures avaient* „*entre elles une certaine liaison et que l'une* „*des trois avait donné naissance aux deux* „*autres*, qui n'en auraient été *que des modi-* „*fications.*"

„D'autre-part, poursuit Mr. Champollion, il „est dans la nature des choses que les Egyp-„tiens procédassent dans l'étude de ces écri-„tures, en remontant du plus simple au plus „composé; et comme les théories les plus sim-„ples ne résultent jamais que du perfectionne-„ment de théories d'abord fort compliquées, „nous sommes conduits à déduire aussi de ce „même texte, que l'écriture DÉMOTIQUE était „la plus simple des trois écritures, puisqu'on „l'étudiait la première; *qu'elle dérivait de l'*HIÉ-„RATIQUE, et que celle-ci n'était à son tour „*qu'une modification, qu'un premier abrégé* de

„l'écriture HIÉROGLYPHIQUE, *la plus ancienne de* „*toutes, et l'*ORIGINE PREMIÈRE *des deux autres.*“

„Ces aperçus qui résultent du raisonnement „seul, opérant sur des considérations générales, „sont, dit Mr Champollion, pleinement confir-„més par l'examen des faits.“

Ces aperçus, s'ils n'étaient point l'expression de la théorie surannée de Warburton, seraient tout au plus considérés comme une manière de voir de Mr. Champollion, et jamais comme une induction du texte de Clément, lequel, se bornant à l'indication des divers genres d'écritures, *dans l'ordre de leur enseignement progressif*, ne donne lieu à aucun système; ou, si l'on en veut un, ce sera *le système d'enseignement* qui n'a rien de commun avec *le système de dérivation*, que Mr. Champollion prétend déduire du dit texte de St. Clément. C'est ainsi que je l'ai entendu dans mes *ANALYSES* du SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE de l'Egyptologue qui forment la première partie de mes OPUSCULES ARCHÉOGRAPHIQUES.

Après y avoir conféré le tableau des méthodes indiquées dans le texte grec, avec celui qui forme le système de Mr. Champollion, j'ai dit (1) que:

---

(1) l. c. page 15.

„On retrouve, il est vrai, de part et d'autre, „à peu près les mêmes élémens; mais, disais- „je aussi: s'en autorisera-t-on pour soutenir „*l'identité des deux systèmes?* et, comme dit „l'auteur français, *la concordance complète de* „*sa théorie avec le texte de Clément?* Et quelle „idée attacherait-on dès lors aux mots SYSTÈME „et THÉORIE? Le mot SYSTÈME n'est-il pas „l'expression de l'*arrangement que présente un* „*ensemble d'objets subordonnés les uns aux au-* „*tres en raison de leur essence et de leurs rap-* „*ports?* Le mot THÉORIE n'exprime-t-il point, „à son tour, *un ensemble de principes coordon-* „*nés et déduits les uns des autres? une ou plu-* „*sieurs séries de conséquences rattachées à un* „*principe général et tendantes à justifier un* SY- „STÈME? Et je demandais si c'était à ces condi- „tions que l'archéologue français nous déclarait „que: „Clément d'Alexandrie *développe l'en-* „*semble et les détails de tout le système gra-* „*phique des Egyptiens* SOUS LE MÊME POINT DE „VUE QUE LUI?"

Mr. Champollion Figeac, dans sa critique (1) contre mon ANALYSE, réplique que „je me serais „probablement dispensé d'énoncer une pareille

(1) Citée dans ma *Préface.*

„assertion et que *je n'eusse trouvé aucune dis-„parité entre* LES DEUX SYSTÈMES, si j'eusse pris „la peine d'étudier la première ligne du texte „de Clément d'Alexandrie: j'eusse, dit-il, vu „que cet auteur nomme successivement les „diverses espèces d'écritures égyptiennes, *non „d'après leur rang d'ancienneté, de dérivation „ou d'importance, mais* SELON L'ORDRE SEUL *„dans lequel on les enseignait successivement* „aux personnes qu'on voulait instruire dans la „connaissance des lettres." (1)

„J'eusse compris de plus, poursuit le critique, „que Mr. Champollion offrant, AU CONTRAIRE, „dans son IX. chapitre, un tableau analy-„tique du système général des écritures „égyptiennes, A DÛ *les classer dans leur ordre „d'ancienneté, d'importance et de dérivation;* „et qu'il A DÛ mettre en première ligne l'écri-„ture hiéroglyphique, c'est-à-dire, l'écriture „primitive des Egyptiens, celle dont toutes les „autres dérivent et ne sont que de simples „modifications, comme il l'avait démontré dans „le précédent chapitre, que je semble n'avoir „point lu avec attention." (2)

---

(1) L. c. page 165.
(2) Ibid. page 166.

En résumé: „si j'eusse pris la peine *d'étu-*
„*dier la première ligne du texte* de Clément
„d'Alexandrie, je n'eusse trouvé *aucune dispa-*
„*rité entre* LES DEUX SYSTÈMES." VU QUE:

„1°. L'archéologue grec nomme successive-
„ment les diverses espèces d'écritures égyp-
„tiennes, NON *d'après leur rang d'ancienneté,*
„*de dérivation et d'importance,* mais SELON
„L'ORDRE SEUL *dans lequel on les enseignait*
„*successivement.*" (1)

„2°. Tandis qu'AU CONTRAIRE Mr. Cham-
„pollion le jeune *a dû les classer dans leur*
„*ordre d'ancienneté, d'importance et de déri-*
„*vation.*" (2)

Ce qui, aux yeux de Mr. Champollion Figeac, est LA PREUVE INCONTESTABLE;

„Que l'Egyptologue, son frère, *développe*
„L'ENSEMBLE *et* LES DÉTAILS *de tout le système*
„*graphique des Egyptiens* SOUS LE MÊME
„POINT DE VUE que St. Clément." (3)

Triomphant par ces argumens, Mr. Champollion Figeac m'accuse de n'avoir point pris la peine d'étudier *la première ligne* du texte de Clément, dont j'offre ici l'analyse. Je poursuis.

---

(1) L. c. page 165. (2) Ibid. page 166.
(3) *Suprà*, page 14. ligne 19. et sq.

„Les Egyptiens (1) durent sentir de bonne „heure la nécessité d'un système d'écriture *plus* „*expéditive* et d'un usage plus facile. On songea „donc *à abréger* considérablement le tracé des „caractères hiéroglyphiques *purs*, plutôt que „de recourir à un système d'écriture totalement „différent de celui qu'on avait déja inventé et „que la religion avait définitivement consacré „aux yeux de la nation entière."

„Le premier moyen (2) fut de réduire les „caractères hiéroglyphiques *purs*, images d'ob-„jets physiques, imités souvent jusque dans „leurs plus petits détails, à une forme cursive, „purement linéaire, *conservant une esquisse de* „*contours généraux* de chaque image, ne pro-„duisant aucun détail, mais outrant quelquefois „le trait caractéristique de l'être physique, ex-„primé ainsi par une espèce de *caricature* ou „de charge très-facile à saisir. Cette première „modification du système hiéroglyphique pur, et „qui porte uniquement sur la forme des signes, „se montre dans tous les manuscrits hiérogly-„phiques connus jusqu'ici: j'ai donné à ces hié-„roglyphes le nom de *linéaires*."

---

(1) *Précis*, 2. édit. page 418. et suiv.
(2) l. c. page 419. n° 112.

„Ce pas important, dit Mr. Champollion, (1) „conduisit à un second, qui atteignit complétement le but qu'on se proposait, celui *d'abréger* „et de rendre fort rapide le tracé des signes, „soit représentatifs, soit symboliques, soit phonétiques. On fut insensiblement conduit à force „de réductions, à une nouvelle sorte d'écriture „que nous trouvons employée dans la plupart „des manuscrits qu'on découvre chaque jour „dans les catacombes égyptiennes. Ces textes „diffèrent très-essentiellement des manuscrits „hiéroglyphiques linéaires; ils appartiennent au „système d'écriture que j'ai fait reconnaître, dit „l'auteur, pour l'écriture égyptienne, nommée „HIÉRATIQUE ou SACERDOTALE par Clément „d'Alexandrie.“

„Les principes généraux (2) de l'écriture HIÉRATIQUE, sont, dit Mr. Champollion, *absolument les mêmes* que ceux qui régissent l'écriture hiéroglyphique *pure* et linéaire. La méthode HIÉRATHIQUE dont se servait la caste „sacerdotale, et en particulier les hiérogrammates ou scribes sacrés, appelés par la nature „de leurs fonctions à composer ou à copier un

(1) *Précis*, page 419. n° 113.
(2) ibid. page 420. n° 114.

„très-grand nombre d'écrits sur des matières „religieuses ou scientifiques, n'était au fond „*qu'une véritable tachygraphie* de la méthode „hiéroglyphique."

„Cette écriture, dit Mr. Champollion (1), est „immédiatement dérivée de l'hiéroglyphique. „Les signes HIÉRATIQUES ne sont en effet pour „la plupart, que des *abréviations* d'hiéroglyphes „purs ou linéaires. J'ai reconnu, dit-il, trois „classes distinctes de Caractères HIÉRATIQUES."

„Les uns sont *une imitation complète*, mais „excessivement abrégée des Caractères hiéro-„glyphiques."

„D'autres ne présentent que l'abrégé de la „partie principale du Caractère hiéroglyphique."

„Une troisième classe enfin renferme des „signes purement *arbitraires*, mais qui sont „sans cesse les équivalens d'un seul et même „Caractère hiéroglyphique. Il est possible, „ajoute l'investigateur, que, dès l'origine, ces „signes ne fussent point arbitraires; mais ils le „sont devenus en quelque sorte à force d'être „abrégés: la plus grande partie des signes hié-„roglyphiques ont leurs correspondans fixes „dans l'écriture HIÉRATIQUE."

---

(1) page 420. n° 115.

„L'écriture HIÉRATIQUE (1) renferme donc, „comme l'hiéroglyphique, des Caractères *pho-„nétiques*, des Caractères *symboliques* et des „Caractères *figuratifs*, répondant exactement „les uns aux autres, abstraction faite de leurs „formes matérielles.“

„Cette seconde écriture, dit l'Egyptologue(2), „était donc encore trop compliquée pour deve-„nir vulgaire. Il fallait au peuple et même aux „castes supérieures, une méthode plus simple „et plus abrégée pour les relations habituelles „et pour les détails de la vie civile. Cette né-„cessité bien sentie donna naissance à l'écriture „démotique (populaire) ou épistolographique. „*Cette troisième espèce d'écriture dériva de „l'HIÉRATIQUE, comme celle-ci dérivait elle-„même de l'HIÉROGLYPHIQUE.*“

Si l'on fait maintenant abstraction de la connaissance des *hiéroglyphes* PHONÉTIQUES ou ALPHABÉTIQUES, dont les premiers tatonemens appartiennent au docteur Young, et les brillans progrès à Mr. Champollion le jeune, un peu d'attention ne suffira-t-elle point pour se convaincre que tous ces développemens de l'archéologue français *ne sont qu'une copie bien entendue*

(1) l. c. page 421. n° 116. (2) page 422. n° 117.

de la théorie contemplative de Warburton? Mr. Champollion Figeac lui-même n'avoue-t-il point ce fait implicitement, en m'objectant que: „*Warburton n'a parlé que* THÉORIQUEMENT (1), n'a „fait aucune sorte d'application; qu'il a toujours ignoré véritablement la nature des divers „élémens dont se compose une page d'hiérogly„phes égyptiens; et que toutes ses doctes disser„tations n'ont pu nous avancer d'un seul pas „dans l'interprétation des monumens écrits de „l'Egypte." Cette objection d'ailleurs, n'est-elle point de nature à accorder au docteur Young les honneurs de l'initiative dans la découverte illustrée par Mr. Champollion, honneurs dont le savant Anglais semble avoir été dépouillé sans retour?

Dans cette question de priorité, élevée entre ce savant et Mr. Champollion le jeune, l'investigateur français, entre autres chefs de contestation, observe à la charge de son devancier (2) que: „ce n'est point connaître un système d'é„criture, quand on ignore si les caractères, les „groupes sont *idéographiques* ou phonétiques; „c'est-à-dire, ajoute Mr. Champollion, s'ils

---

(1) Voir la PRÉFACE.

(2) PRÉCIS, 1. édit. page 10.

„expriment directement *l'objet de l'idée*, oubien „*le son du mot*, signe de cette même idée dans „la langue parlée.“ Et plus loin, il signale l'erreur du docteur Young : „qui regarde les différentes écritures égyptiennes comme essentiellement composées de Caractères *idéographiques*, „y compris même *l'écriture vulgaire* ou *démotique*, dont Mr. Young a parlé sous le nom „*d'enchoriale*. (1)“ Et Mr. Champollion a eu „soin de faire observer que : „*c'est en décembre* 1819 que le docteur Young a publié dans „le supplément de l'Encyclopédie Britannique „ses idées sur la nature des différentes écritures „égyptiennes. (2)“

Le lecteur, attentif à la gravité et aux détails de ce reproche, croira-t-il au témoignage de ses yeux, en lisant dans le début de la *Lettre* que l'Egyptologue français adressa à Mr. Dacier *en septembre* 1822, la déclaration qui nous apprit que : „après dix années de recherches assidues, „il croit être parvenu à réunir *des données* „*presque complètes sur la théorie générale des* „*écritures* HIÉRATIQUE *et* DÉMOTIQUE; sur l'origine, la nature, la forme et le nombre de leur „signes : — *d'avoir réussi à démontrer* que ces

(1) et (2) PRÉCIS 1. édit. page 378.

„deux espèces d'écriture sont, l'une et l'autre, „NON PAS ALPHABÉTIQUES, *ainsi qu'on l'avait*, „dit-il, *pensé si* généralement, mais IDÉOGRA-„PHIQUES, comme les hiéroglyphes mêmes, „c'est-à-dire peignant LES IDÉES et NON LES „SONS *d'une langue*."

Il est impossible d'énoncer un fait d'une manière plus précise et plus catégorique. Ainsi donc l'Egyptologue français signalait en 1824 les erreurs professées par le docteur Young en 1819 et légitimées par lui, Champollion, en 1822, après dix années de recherches assidues!

Je vais mettre en parenthèses les amendemens à l'aide desquels Mr. Champollion a mitigé le mieux qu'il a pu, l'énoncé originaire de cette doctrine, dont j'ai relevé les inconséquences dans mes OPUSCULES ARCHÉOGRAPHIQUES. (1)

„J'oserai enfin" — dit Mr. Champollion dans la nouvelle édition de son PRÉCIS (2) — „*espérer* „*d'avoir réussi à démontrer* que ces deux espè-„ces d'écriture (3) sont l'une et l'autre NON PAS „(*entièrement*) ALPHABÉTIQUES, ainsi qu'on l'a-„vait pensé si généralement, mais (*souvent* „*aussi*) *idéographiques* comme les hiéroglyphes

---

(1) Première Partie page 30. 31. (2) page 41.
(3) l'HIÉRATIQUE et la DÉMOTIQUE.

„mêmes, c'est-à-dire, peignant (*tantôt*) les „idées et (*tantôt*) les sons d'une langue.“

Ces amendemens forcés de l'auteur n'ont fait que jeter du louche sur ces deux genres d'écritures en leur attribuant le double rôle d'écriture IDÉOGRAPHIQUE et d'écriture ALPHABÉTIQUE : ce qui prouve que Mr. Champollion était loin d'abjurer encore sa doctrine IDÉOGRAPHIQUE. Aussi ne doit on pas être surpris de l'entendre répéter dans la seconde édition de son PRÉCIS, que „l'é„criture *hiéroglyphique-phonétique* et l'écriture „*démotique-phonétique*, étaient deux systèmes „d'écritures aussi intimément liés entre eux, „que le système *idéographique-sacerdotal* le fut „avec le système *IDÉOGRAPHIQUE-POPULAIRE*, „qui n'en est, dit-il, qu'une émanation et avec „le système HIÉROGLYPHIQUE-PUR, dont il tirait „son origine “(1)

Il résulte de ces rapprochemens de Mr. Champollion *deux systèmes* d'écritures *démotiques* ou *populaires*, ou *épistolographiques* de Clément: 1° le système d'écriture *démotique-PHONÉTIQUE* ou *ALPHABÉTIQUE* et 2° le système d'écriture *démotique-IDÉOGRAPHIQUE* ou *SYMBOLIQUE*. Mais si en 1828 Mr. Champollion tenait encore à ce

---

(1) page 77.

dernier système d'écriture vulgaire, à quoi se réduit le reproche qu'il adressait au docteur Young, dont il partageait les erreurs?

Voici maintenant les données définitives de l'Egyptologue concernant le système *de l'écriture vulgaire*, consignées dans le dernier chapitre, qui sert de conclusion à l'ensemble des développemens de son PRÉCIS:

(1) „C. 25. L'écriture *démotique*, *épistolo-„graphique* ou *enchoriale*, est un système d'écri-„ture distinct de l'HIÉROGLYPHIQUE et de l'HIÉ-„RATIQUE, dont il dérive immédiatement."

„C. 26. Les signes employés dans l'écriture „*démotique* ne sont que des caractères simples, „empruntés à l'écriture HIÉRATIQUE."

„C. 27. L'écriture DÉMOTIQUE exclut à très-„peu près les caractères FIGURATIFS."

„C. 28. Elle admet toutefois un certain nom-„bre de caractères SYMBOLIQUES, mais seulement „pour exprimer des idées essentiellement liées „au système religieux."

„C. 29. *La plus grande partie* de chaque „texte DÉMOTIQUE consiste en caractères *phoné-„tiques*, ou signes de sons."

Il suit de ces trois derniers paragraphes que

(1) 2. édit. page 451.

l'écriture DÉMOTIQUE était composée principalement de caractères PHONÉTIQUES ou ALPHABÉTIQUES, sans exclure pourtant les signes FIGURATIFS, et les signes SYMBOLIQUES ou IDÉOGRAPHIQUES. Et ce qui est remarquable, c'est que dans cet exposé définitif de ses données, Mr. Champollion ne parle plus de son *système IDÉOGRAPHIQUE-POPULAIRE*, dont il a fait mention à la page 77 de son PRÉCIS.

Chapitre Troisième.

NOMENCLATURE DE MR. LETRONNE *relative aux* *trois grandes divisions d'écritures égyptiennes.*

Abordons maintenant les développemens de Mr. Letronne relatifs à la nomenclature des trois grandes divisions d'écritures égyptiennes, indiquées dans son tableau synoptique.

„On s'était à-peu-près accordé, dit le savant „Helléniste, à voir TROIS GENRES principaux d'é„criture égyptienne dans ce fameux passage; „mais la division que l'auteur donne des DIVER„SES ESPÈCES d'écriture hiéroglyphique, n'avait „pas été nettement aperçue et distinguée : on

„peut facilement, je crois, concilier le témoi-
„gnage de ce savant Père de l'Eglise avec celui
„des autres écrivains anciens.“

„Au lieu de trois GENRES d'écriture égyptienne,
„Hérodote et Diodore n'en comptent que *deux*:
„l'un qu'ils appellent lettres vulgaires; l'autre
„qu'ils nomment caractères sacrés (*ἱερὰ*). Ils
„sont tous deux entièrement d'accord avec l'in-
„scription de Rosette, où l'on ne peut soupçon-
„ner aucune erreur à cet égard, puisqu'elle a
„été rédigée sous les yeux des prêtres égyptiens
„eux-mêmes: ce monument célèbre ne fait
„mention que de deux genres de caractères, les
„uns dits *ἐγχώρια*, nationaux (par opposition à
„*ἑλληνικά*), identiques avec les *δημοτικά* ou *δη-*
„*μώδη γράμματα* d'Hérodote et de Diodore; les
„autres appelés *ἱερά*, sacrés.“

„Toute la différence qui se trouve entre ces
„trois témoignages et celui de Clément d'Alexan-
„drie, consiste en ce que ce dernier fait men-
„tion de l'écriture *hiératique*, dont les autres
„ne parlent pas. Mais la cause en est facile à
„découvrir: c'est qu'ils ont dû la comprendre
„parmi les caractères *sacrés*, et que Clément
„d'Alexandrie a dû au contraire la distinguer
„des caractères *hiéroglyphiques*; voici pour-
„quoi.“

„Tout le monde convient que l'*épistolographique* de Clément d'Alexandrie est la même „chose que le *démotique* d'Hérodote et de Dio„dore, et que le *national* de l'inscription de „Rosette.“

„Quant à l'*hiératique*, il est certain que c'était „UNE ESPÈCE de caractères sacrés, puisque, se„lon Clément d'Alexandrie, c'était celle dont „les hiérogrammates (ou greffiers sacrés) se ser„vaient. Cette donnée importante est confirmée „entièrement par les recherches de Mr. Cham„pollion sur les papyrus égyptiens; il a reconnu „parfaitement ceux qui sont écrits dans ces ca„ractères sacrés *hiératiques* (1), lesquels ne sont „autre chose que des *hiéroglyphes cursifs* ou „*abrégés*, espèce de tachygraphie hiéroglyphi„que. Il l'a appelée avec raison écriture *sacer„dotale*, comme étant employée par les prêtres „dans les manuscrits; tandis que l'écriture *hié-*

(1) C'est comme si l'on disait *ἱερά ἱερατικά*, et il n'y a que la présence de deux mots *hybrides* qui sauve la tautologie : il en serait de même s'il l'on eut dit : *ἱερά ἱερογλυφικὰ*, *sacrés hiéroglyphiques*; en effet : ces caractères, ainsi que les *hiératiques*, étant *sacrés* par le fait même de leur usage, cette épithète devient d'autant plus redondante que les termes *hiéroglyphiques* et *hiératiques* renferment et le *mot* et le *sens* de la chose qu'ils expriment.

„*roglyphique* était proprement l'écriture monu-„mentale, ainsi que l'exprime le mot *ἱερογλυ-„φικά*, littéralement *caractères sacrés sculptés.* „On pourrait donc appeler l'autre HIÉROGRA-„PHIQUE, ou *écriture sacrée écrite.* Cette dis-„tinction, dit Mr. Letronne, explique et con-„cilie tout; car, poursuit-il, remarquez bien „qu'Hérodote et Diodore ne se servent pas du „mot *ἱερογλυφικά*; ils emploient l'expression *ἱερά* „*sacrés :* or, cette expression contient nécessai-„rement tous les genres d'écriture sacrée, et „l'*hiératique* comme les autres. Au contraire, „Clément d'Alexandrie parle de l'hiéroglyphi-„que, *ἱερογλυφική*, expression moins générique, „et qui ne doit pas comprendre l'*hiératique*, „genre d'écriture qui n'était pas employée sur „des monumens *sculptés*, *γεγλυμμένα.* Clément „d'Alexandrie diffère donc des autres seule-„ment en ceci, qu'ils n'ont employé que des „expressions génériques, tandis qu'il est entré „dans le détail des espèces; et jusqu'ici on voit, „dit Mr. Letronne, qu'il s'est exprimé avec une „propriété bien remarquable, etc.“

Ces développemens, qu'on lisait déja dans la première édition du PRÉCIS de l'Egyptologue, sont trop importans aux yeux de Mr. Letronne pour ne point inspirer quelque regret de trouver

dans leur contexture des confusions et des méprises inadmissibles dans une question aussi rigoureusement analytique.

En jetant les yeux sur le tableau synoptique français, formé par Mr. Letronne, on distingue, à la première inspection, *les genres* et *les espèces* des écritures égyptiennes qui le composent. Ainsi, selon Hérodote et Diodore, le système de ces écritures ne présente que DEUX GENRES : le *démotique* ou *vulgaire*, et LE GENRE *sacré*, qui comprend à la fois l'écriture *sacerdotale* et les caractères *hiéroglyphiques*, lesquels forment DEUX GENRES particuliers dans le texte de Clément.

Cette distinction une fois établie dans les détails qui précèdent, et consacrée en quelque sorte dans le tableau synoptique de Mr. Letronne, il n'était plus loisible à ce savant de confondre dans son Commentaire les *genres* avec les *espèces*.

Ainsi Mr. Letronne a eu tort de dire, que: „quant à l'écriture HIÉRATIQUE, il est certain „que c'était une *espèce* de caractères sacrés, „puisque, selon Clément d'Alexandrie, c'était „celle dont se servaient les hiérogrammates.“(1) — J'observe que, dans le texte qu'invoque Mr.

(1) suprà page 28.

Letronne, l'écriture HIÉRATIQUE forme un *genre* et non une *espèce*, quand bien même Clément ne se serve que du mot *méthode*. Cette observation est d'autant plus de rigueur que, quelques lignes plus bas, Mr. Letronne donne lui-même l'écriture HIÉRATIQUE pour *un genre*, ce qui est en contradiction directe avec ce qui précède. „Remarquez bien, dit-il (1), qu'Hérodote „et Diodore ne se servant pas du mot ἱερογλυ- „φικά, ils emploient l'expression ἱερά *sacrés*: „or, cette expression, dit Mr. Letronne, contient nécessairement *tous les genres* d'écriture „*sacrée*, et *l'hiératique* comme les autres. Au „contraire, poursuit l'helléniste, Clément d'A- „lexandrie parle de l'hiéroglyphique ἱερογλυ- „φικὴ, expression moins GÉNÉRIQUE, et qui ne „doit pas comprendre *l'hiératique* : GENRE d'é- „criture, dit Mr. Letronne, qui n'était point em- „ployée sur des monumens sculptés γεγλυμμέ- „να. (2) Clément d'Alexandrie diffère donc des

(1) page 384 du PRÉCIS.

(2) Cette assertion de Mr. Letronne est contradictoire aux données des anciens et des modernes, données constatées d'ailleurs par Mr. Champollion lui-même qui cite plus d'une inscription en caractères HIÉRATIQUES dans ses *Lettres écrites d'Egypte et de Nubie*, pages 110. 188. Mr. Etienne Quatremer,

„autres seulement en ceci, qu'ils n'ont employé „que des expressions *génériques*, tandis qu'il est „entré dans le détail des *espèces*; et jusqu'ici on „voit, dit l'helléniste, *qu'il s'est exprimé avec* „*une propriété bien remarquable.*"

Ces déductions de Mr. Letronne donnent lieu à plus d'une objection; et d'abord, l'analyse ne saurait admettre avec lui que le mot ἱερά employé par Hérodote et Diodore, soit plus *générique* que le mot ἱερογλυφικά; ce n'est rigoureusement qu'une expression collective qui comprend *deux genres distincts*, lesquels *genres* ne sauraient être considérées pour *des espèces* par la raison seule qu'Hérodote et Diodore, de même que l'inscription de Rosette, les comprennent sous la dénomination commune de ἱερά. (1) Mr. Letronne avoue d'ailleurs lui-même que

dans ses *Recherches sur la langue et la littérature de l'Egypte*, avait déja cité : „Ebn Haukal „qui parle des *inscriptions syriaques* et grecques „qui couvraient les parois des pyramides. Ne pourrait-on pas, dit Mr. Quatremer, conjecturer avec „assez de vraisemblance que cette écriture *syriaque* n'était autre chose que *l'écriture courante* „des anciens Egyptiens?" (page 284.)

(1) On trouve même chez Hésychius le mot ἱέρας expliqué par σημεῖον *signe* — épithète qui se rapporte nécessairement aux caractères *sacrés*.

l'expression *ἱερά* renferme tous les GENRES d'écriture sacrée et *l'hiératique* comme les autres. Il dit immédiatement après, que le mot *ἱερογλυφικά*, *hiéroglyphique*, est une expression *moins générique*, et qui ne doit pas comprendre l'hiératique, GENRE d'écriture, qui, etc. Parce que St. Clément a distingué le GENRE *hiératique* d'avec le GENRE *hiéroglyphique*, il ne s'ensuit nullement que cette distinction rende le mot *hiéroglyphique moins générique*, car il qualifie essentiellement un GENRE, et d'une manière plus précise, et plus catégorique que le mot *ἱερά*, dont le sens collectif ne porte d'ailleurs aucune atteinte au fait de l'existence des DEUX GENRES qu'il comprend ou peut comprendre dans le texte d'Hérodote et de Diodore de Sicile. J'insiste sur ces distinctions que Mr. Letronne néglige, en confondant les expressions : „Clément d'Alexan„drie diffère, dit-il, des deux autres (auteurs) „seulement en ceci, qu'ils n'ont employé que „des expressions *génériques*, tandis qu'il est „entré dans le détail des *espèces*.“ Voilà encore une fois les GENRES confondus par Mr. Letronne avec les *espèces*. Je le répète, le mot *ἱερά* est une expression *collective*, générale et non *générique* : elle comprend et confond DEUX GENRES distincts à l'oeil qui, quelque peu exercé qu'il puisse être,

ne confondra jamais le *grimoire hiératique* avec les figures HIÉROGLYPHIQUES. J'observe enfin que le mot *espèce*, *εἶδος*, caractérise *les subdivisions du* GENRE HIÉROGLYPHIQUE, spécifiées par Clément d'Alexandrie et soumises à deux catégories générales. Mais la question n'est point épuisée. Mr. Letronne nous dit que: „l'expression *ἱερά*, „SACRÉS, dont se servent Hérodote et Diodore, „contient nécessairement *tous les genres* d'écri- „ture sacrée, et L'HIÉRATIQUE comme *les autres*.“

On voit ici qu'indépendamment *du genre* de l'écriture HIÉRATIQUE, Mr. Letronne en reconnait *plusieurs autres*. Mais Clément d'Alexandrie qui, de l'aveu du savant helléniste „s'exprime „avec une propriété si remarquable“ ne nous offre que *deux genres* SACRÉS: L'HIÉRATIQUE et L'HIÉROGLYPHIQUE; l'on se demande maintenant: quels peuvent être *les autres genres* d'écriture SACRÉE, dont parle Mr. Letronne, en faisant abstraction de l'écriture HIÉRATIQUE? La solution est d'autant plus embarrassante que ce savant nous a dit que Clément d'Alexandrie est entré dans le détail *des espèces*: quelle confusion *d'espèces* et *de genres* — *de genres* et *d'espèces!*

J'aborde une autre question. Le savant Commentateur dit, en parlant de l'écriture HIÉRATIQUE, que Mr. Champollion l'a appelée avec

raison : écriture SACERDOTALE. Mais une fois que l'Egyptologue a reconnu les caractères de l'écriture HIÉRATIQUE, pouvait-il faire autrement que de traduire ce mot *grec* en *français?* Mr. Letronne ajoute que „Mr. Champollion l'a nommée „écriture SACERDOTALE, comme étant employée „par les prêtres dans les manuscrits“ (ce n'est encore que la traduction de la remarque de Clément ᾗ χρῶνται οἱ ἱερογραμματεῖς), „tandis que „l'écriture HIÉROGLYPHIQUE était, dit-il, propre„ment l'écriture *monumentale*, ainsi que l'ex„prime le mot ἱερογλυφικά, littéralement, dit „Mr. Letronne : *caractères sacrés sculptés*. On „pourrait donc, ajoute-t-il, appeler l'autre, „écriture HIÉROGRAPHIQUE, ou *écriture sacrée* „*écrite*. Cette distinction, dit le Commentateur, „*explique et concilie tout;*“ et, à ce titre, Mr. Letronne a consacré le mot HIÉROGRAPHIQUE dans le tableau synoptique que le lecteur a eu sous ses yeux.

Je remarquerai d'abord, que le mot ἱερογλυφικά ne signifie pas littéralement, ainsi que l'enseigne Mr. Letronne : *caractères sacrés sculptés*, mais : *sculptures sacrées ;* et je dois faire observer d'ailleurs, que puisque Mr. Letronne considère „L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE“ comme une „ÉCRITURE proprement MONUMENTALE,“ il

aurait dû se servir de tout autre expression que celle du mot ÉCRITURE, qui est en contradiction manifeste avec la seconde partie du mot *hiéro*-GLYPHIQUE qui signifie SCULPTÉE. En analyse, surtout, il faut éviter les contresens. En effet, les HIÉROGLYPHES sont *des signes*, *des figures*, *des caractères* SCULPTÉS, et non, une *écriture* SCULPTÉE; en français du moins, le mot ÉCRITURE ne souffre point d'équivoque.

Je ne saurais non plus partager l'opinion du savant helléniste qui croit pouvoir appeler l'écriture HIÉRATIQUE de Clément : écriture HIÉROGRAPHIQUE, ou *écriture sacrée écrite*.

D'abord les mots *écriture écrite* offrent une tautologie qui nous ramène à celle que j'ai signalée plus haut, et d'après laquelle, les caractères *hiéroglyphiques*, que Mr. Champollion dit avec raison, être exclusivement monumentaux, offriraient une *sculpture sculptée*.

Quant à l'épithète : HIÉROGRAPHIQUE, que Mr. Letronne a identifiée dans son tableau avec le mot : HIÉRATIQUE, comme *pendant* du mot HIÉROGLYPHIQUE, ce savant ne l'aurait point proposée pour la deuxième fois, s'il eût envisagé ce terme de plus près, et aperçu les inconvéniens qui résulteraient de son usage. L'écriture HIÉRATIQUE et les signes HIÉROGLYPHIQUES, étant

également *sacrés*, par le fait de leur dénomination respective, il s'ensuit que la première partie du terme composé : *hiéro*-GRAPHIQUE, admis par Mr. Letronne, embrasse également les deux genres de caractères dont nous parlons ; et c'est à ce titre qu'Hérodote et Diodore ont indiqué ces deux genres sous le nom commun *ἱερά*. Mais si le mot HIÉROGLYPHES caractérise exclusivement le genre des signes *monumentaux* par cela même qu'il signifie *sculptures sacrées*, Mr. Letronne ignore-t-il que ce même genre de signes se reproduit si fréquemment *en peinture* et *en écriture*, sur les parois des temples, les cercueils des momies, etc. et n'a-t-il pas connaissance des Papyrus ou manuscrits plus ou moins considérables, tracés d'un bout à l'autre en caractères identiques à ceux des signes monumentaux? en fin, les signes HIÉROGLYPHIQUES que Mr. Champollion appelle *linéaires*, n'ont-ils point été destinés exclusivement à l'usage de l'*écriture?* Ces faits étant connus de tous ceux qui s'y intéressent, l'expression : HÉIROGRAPHIQUE ne devient-elle pas ainsi commune aux signes HIÉROGLYPHIQUES, tracés sur le Papyrus, autant qu'à l'écriture HIÉRATIQUE OU SACERDOTALE?

Ces inconvéniens que nous signalons ne s'offrent point dans l'expression du mot HIÉRATIQUE,

admis par St. Clément, attendu que ce mot ne signifie point *sacré*, mais SACERDOTAL, et caractérise l'*écriture courante* que la caste des prêtres égyptiens a imaginée pour son usage *exclusif*.

Remarquez maintenant que l'expression : HIÉROGRAPHIQUE, par laquelle Mr. Letronne a cru pouvoir caractériser exclusivement l'écriture SACERDOTALE, signifie et ne peut signifier autre chose qu'*écriture sacrée*, entant que l'helléniste français la distingue du mot HIÉROGLYPHIQUE, signifiant *sculpture sacrée*. Cela posé, et l'expression HIÉRATIQUE étant d'ailleurs consacrée par Clément pour indiquer *l'écriture courante* des Prêtres Egyptiens, le mot : HIÉROGRAPHIQUE ne pourrait-il pas être adopté sans inconvénient pour indiquer les signes HIÉROGLYPHIQUES, soit *peints*, soit *écrits*, ces derniers étant proprement des *hiéro*-GRAMMES, et non des *hiéro*-GLYPHES ?

Je me réserve de revenir sur le mot : HIÉROGRAPHIQUE dans le paragraphe que je consacrerai à l'examen de l'acception du mot *Γράμματα*, dont les écrivains anciens faisaient usage en parlant des signes HIÉROGLYPHIQUES. Pour le moment je dois faire remarquer ici que quelques uns d'entre ces écrivains n'ont pas été, à beaucoup près, aussi exacts que Clément d'Alexandrie

dans l'indication des divers genres des caractères égyptiens ; et Zoega signale ceux qui ont indiqué les HIÉROGLYPHES sous le nom de signes HIÉRATIQUES : „Quod vero sequioris aevi scriptores „nonnulli, Heliodorus, Ruffinus et interpres „Origenis, HIEROGLYPHICAS litteras appellent „HIERATICAS, hoc non facere contra Clementem, „qui diserte *unum genus* distinguit *ab altero*, „facile mecum sentient eruditi.“(1) Cela ne veut point dire précisément qu'ils se soient mépris sur les genres de ces caractères ; cela prouve seulement qu'ils les ont compris sous le titre commun d'HIÉRATIQUES comme étant réservés l'un et l'autre à la connaissance exclusive de la caste *sacerdotale* : C'est ainsi qu'Hérodote et Diodore comprirent ces deux genres sous la dénomination commune de *Γράμματα ἱερὰ*, *caractères sacrés*, bien que l'usage de ces caractères ne fût point restreint aux questions religieuses, mais comprît également l'histoire et les sciences en général.

Je passe maintenant à l'examen des dénominations données par St. Clément aux diverses espèces des signes HIÉROGLYPHIQUES.

---

(1) *De Origine et usu Obeliscorum*, page 432.

Chapitre Quatrième.

NOMENCLATURE DE ST. CLÉMENT D'ALEXANDRIE *relative* *aux deux grandes divisions* DE LA *MÉTHODE HIÉROGLYPHIQUE.*

§. I.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'auteur des Stromates a admis deux grandes divisions de la *méthode hiéroglyphique.*

I° La première qu'il signale comme étant *κυριολογικὴ διὰ τῶν πρώτων ϛοιχείων·*

II° Et la seconde, qu'il appelle *συμβολικὴ*, SYMBOLIQUE.

ad 1m

Comme la première de ces deux divisions, rentre dans la question la plus importante de mes Recherches, je ne pourrai m'en occuper qu'en dernière analyse. Je ne m'arrêterai donc ici qu'à un aperçu général.

Le mot HIÉROGLYPHES : *ἱερογλυφικά*, a été employé par l'antiquité comme expression commune à tous les signes des *monumens* Egyptiens (1) par la raison toute simple que ce *terme*

---

(1) Voyez *infrà* la qüestion des ANAGLYPHES.

désignait des signes dits SACRÉS et qui étaient SCULPTÉS sur les monumens : le mot ἱερογλυφικά n'est donc en dernière analyse qu'*un terme d'art.*

Cependant Clément d'Alexandrie, en faisant deux grandes divisions de la méthode HIÉROGLYPHIQUE, a désigné, comme nous venons de le voir, l'une par les mots *κυριολογικὴ διὰ τῶν πρώτων ςοιχείων*, et l'autre, par l'épithète *συμβολικὴ*. Voilà donc deux divisions générales d'HIÉROGLYPHES dont la seconde est formée de SYMBOLES, tandis que la première, restant sans dénomination spéciale, doit conserver le nom générique d'HIÉROGLYPHES.

ad 2m

L'acception dans laquelle l'auteur des Stromates emploie le mot SYMBOLE, pouvait et peut encore parfaitement caractériser les deux grandes divisions *D'HIÉROGLYPHES*. En effet : le mot *SYMBOLE* est *l'expression rationnelle des signes et images du monde physique*, tandis que le mot *HIÉROGLYPHE* est, comme je viens de le dire, un *terme d'art*, servant à exprimer *le mode de représentation des SYMBOLES*, lequel mode était du domaine de la *sculpture.*

Ainsi donc : qui dit HIÉROGLYPHES *en terme d'art*, dit *SYMBOLE* dans *le sens rationnel*, ces deux termes étant identiques quant à leur objet,

et ne différant que dans leur usage. Cela posé : c'est le nom général de *SYMBOLES* qui, dans la nomenclature de St. Clément, aurait pu embrasser toutes les espèces de signes indiquées dans le texte des Stromates.

Quoi qu'il en soit, on peut, sans beaucoup d'efforts, se rendre raison du motif qui a déterminé l'auteur des Stromates à placer hors de la catégorie des *SYMBOLES*, la méthode des signes qu'il caractérise par les mots : *κυριολογικὴ διὰ τῶν πρώτων ςοιχείων*. Ce motif, c'est que chez Clément d'Alexandrie, les *SYMBOLES* sont *les signes des OBJETS*, désignés, soit *directement* ou *au propre*, soit d'une manière *occulte*, que l'on appelle *tropique* ou *figurée*; il n'a donc point voulu qualifier de *SYMBOLES*, des *signes* équivalents aux *LETTRES ALPHABÉTIQUES*; et bien que, par le fait, ces *lettres déguisées* n'offrissent aux yeux que *des images d'objets physiques*, par conséquent des *SYMBOLES*, St. Clément en forma la première grande division des *HIÉROGLYPHES*, pour laisser entrevoir que ces signes, considérés quant à leur destination directe, ne doivent point être pris pour des *SYMBOLES*, c'est-à-dire pour des *IMAGES*.

Cette indication de St. Clément subira plus tard une nouvelle discussion.

§. II.

MÉPRISES DOCTRINAIRES
de Warburton et de Champollion
au sujet du mot
ΣΥΜΒΟΛΑ, *SYMBOLES.*

Le célèbre Warburton, en traitant son sujet tout-à-fait *à priori*, déclare (1) que „Clément „d'Alexandrie *se trompa grossièrement*, quand „il dit que l'écriture hiéroglyphique *s'exprimait* „*par des* SYMBOLES; car, poursuit l'auteur anglais, il fait le mot *SYMBOLIQUE*, (qui est ici un „terme *spécifique*) équivalent à celui d'HIÉRO- „GLYPHIQUE, qu'il emploie dans un sens *géné-* „*rique*. Voyons en, dit-il, la conséquence: Il „(St. Clément) continue, et donnant une ex- „plication de l'*écriture* SYMBOLIQUE, il la divise „en trois espèces: en *Curiologique*, en *Tro-* „*pique* et en *Allégorique*, ce qui forme, dit „Warburton, une contradiction manifeste: τῆς „δὲ συμβολικῆς, ἡ μὲν κυριολογεῖται κατὰ μίμησιν: „*la première sorte d'écriture* SYMBOLIQUE *con-* „*siste à imiter simplement la figure de la chose* „*représentée.* Cela est, dit Warburton, contraire „à la nature d'un SYMBOLE, *dont l'essence est de* „*représenter une Chose par la figure d'une*

---

(1) *Essai sur les hiéroglyphes* T. I. p. 112, et suiv.

„*autre*. Par exemple, ajoute l'auteur anglais, „c'était le *boeuf Apis*, et non pas la *peinture* „*ou l'image d'Osiris* qui était le SYMBOLE de ce „prince. Nous croyons donc, conclut cet auteur, „que Clément aurait dû dire : *les hiéroglyphes* „*s'écrivent* CURIOLOGIQUEMENT *et* SYMBOLIQUE„MENT. Les *hiéroglyphes* CURIOLOGIQUES sont „*une imitation de la chose*, et les *hiéroglyphes* „SYMBOLIQUES sont *un changement de la chose*. „*Ce changement* est de deux espèces: TROPIQUE „et ALLÉGORIQUE. Alors, dit Warburton, tout „aurait répondu à sa division." Séduit par ces spécieux raisonnemens, Mr. Champollion a cru devoir se mettre en garde contre les prétendues contradictions de St. Clément; en corrigeant l'auteur des Stromates, sous la dictée du philosophe dont il copiait la théorie, il crut mettre l'archéologue grec d'accord avec lui-même à l'aide de déplacemens arbitraires, et, fort de cette présomption, l'Egyptologue assure sans scrupule: „que l'analyse que Mr. Letronne a donnée du „texte de Clément, relatif aux élémens de l'é„criture HIÉROGLYPHIQUE, *est entièrement con*„*forme à celle qui est résultée de ses recher*„*ches*."(1)

(1) Précis 1. édit. page 332. et 2. édit. page 399.

Si j'ai cherché à suppléer par les inductions qui précèdent, au motif inconcevable qui porta Mr. Champollion à préférer les méditations d'un philosophe du 18e siècle aux données de Clément d'Alexandrie, instruit dans les études égyptiennes — le rôle de l'archéologue français n'en demeure pas moins équivoque lorsque, en appelant si solennellement à l'autorité de l'écrivain grec (1) et aux lumières de Mr. Letronne, il les abandonne l'un et l'autre, pour adopter les leçons d'un maître qu'il n'a jamais avoué dans son PRÉCIS. Cependant, avant de se rendre aux avis de Warburton, Mr. Champollion n'aurait-il pas dû consulter au moins un dictionnaire grec à l'égard des acceptions du mot *SYMBOLE?* Hésychius, lexicographe d'Alexandrie, qui vivait dans le 4e siècle, explique le mot *Σύμβολον*, de même

(1) En parlant de l'invention des caractères TROPIQUES Mr. Champollion dit : „Les signes créés d'après „cette méthode enrichirent l'écriture HIÉROGLY„PHIQUE d'un nouvel ordre de caractères, que nous „nommerons, dit-il, *avec les anciens :* Caractères „SYMBOLIQUES ou TROPIQUES.“ (*) Ici comme ailleurs, les *Anciens* de Mr. Champollion se résument dans la personne de Warburton, *son Ancien*, par excellence, et son *Doyen en théorie.*

(*) PRÉCIS, page 290. de la 1. édition et 338 de la seconde.

que le mot ἱερὰς, dont j'ai déja eu occasion de parler (1) par le mot Σημεῖον *signe*, *marque*, et Σύμβολα par Σημεῖα. C'est là effectivement *l'acception première* et *le sens direct* de ce mot; et c'est dans ce sens qu'il se trouve employé par St. Clément pour désigner la première des trois espèces de la Méthode SYMBOLIQUE : τῆς δὲ *ΣΥΜΒΟΛΙΚΗΣ*, ἡ μὲν κυριολογεῖται κατὰ μίμησιν. Ainsi la méthode SYMBOLIQUE s'emploie d'abord *au propre par imitation*; c'est-à-dire que les SYMBOLES *de la première espèce* représentent les *images mêmes des objets* (physiques) qu'il s'agit d'indiquer. Hésychius, qui savait le grec probablement mieux que Warburton, ne s'attachant qu'au sens propre et direct du mot *ΣΥΜΒΟΛΟΝ*, SYMBOLE, l'a expliqué par son équivalent Σημεῖον, *signe* ou *similitude* d'un objet. Et c'est encore en envisageant le mot SYMBOLE *au propre*, c'est-à-dire dans son *acception directe*, que Clément d'Alexandrie s'en est servi pour indiquer en premier lieu, l'espèce ou catégorie des signes HIÉROGLYPHIQUES, employés également *au propre*. Ce fait ne souffrant aucune objection, laisse à découvert l'étrange aberration de l'Egyptologue qui se servait des mots

---

(1) *Suprà*, page 32. note.

SYMBOLES et *SYMBOLIQUES* pour désigner *exclusivement les signes* qu'il considérait comme *IDÉOGRAPHIQUES;* et sa conviction était si formelle à cet égard, que les épithètes *FIGURATIFS* et *REPRÉSENTATIFS*, dont il se sert tour-à-tour pour désigner les signes de la première catégorie des *SYMBOLES* de Clément, n'avaient point à ses yeux d'équivalens dans le texte de cet auteur.

„J'ai donné à ces signes, dit Mr. Champollion, „la qualification de *FIGURATIFS*, en abandon„nant le terme de caractères *Cyriologiques*, em„ployé par divers auteurs, parce que j'ai conçu „des doutes assez fondés, comme on le verra „plus tard, dit-il, sur l'acception dans laquelle „on prend ordinairement le mot κυριολογικὴ dans „le passage si connu de Clément d'Alexandrie „sur les écritures égyptiennes.“ (1)

J'ignore, pour ma part, quels sont les auteurs qui ont employé l'expression : *Caractères Cyriologiques* pour désigner les *symboles Kyriologiques* (2) de St. Clément, mais je pense que, comme fondateur des études HIÉROGLYPHIQUES, Mr. Champollion le jeune aurait pu et dû, sans

(1) PRÉCIS, page 322. n° 30. et page 327. n° 37.

(2) Je préfère d'écrire ce mot par un K, comme en grec, parce que la forme *Cyriologique* sonne mal à mon oreille.

préjudice des mots *signes figuratifs*, se servir de cette épithète de St. Clément : *symboles Kyriologiques* avec d'autant plus de raison qu'elle est conforme au texte qu'il invoque et que l'Egyptologue se sert indistinctement de mots grecs et français dans la terminologie de son *système hiéroglyphique*. Quant aux „doutes assez fondés" qu'il dit avoir conçus à l'égard du sens qu'on attache à l'épithète *κυριολογικὴ* dans le passage de Clément — je dois remarquer que Mr. Champollion fait ici allusion à la méthode HIÉROGLYPHIQUE : *ἡ ἐςι διὰ τῶν πρώτων ςοιχείων ΚΥΡΙΟΛΟΓΙΚΗ*, ce qui n'a rien de commun avec la méthode *SYMBOLIQUE* : *ἡ κυριολογεῖται κατὰ μίμησιν.* — Ce n'est qu'à cette dernière indication que pourrait se rapporter la qualification de „Caractères *CYRIOLOGIQUES*" que l'Egyptologue prétend avoir été employée par divers auteurs et qui, le cas échéant, répondrait exclusivement aux mots : *SYMBOLES KYRIOLOGIQUES*. Or il n'y aurait lieu ici à aucun doute, ni suspicion quelconque, le mot *Κυριολογικὴ*, *KYRIOLOGIQUE*, n'étant susceptible d'aucune équivoque.

J'ai dit, il y a un instant, que Mr. Champollion se servait indistinctement des termes *grecs* et *français*; et dans ce cas les mots : *signes* ou *caractères FIGURATIFS* ou *REPRÉSENTATIFS*,

admis par l'auteur, avaient droit d'être consacrés, puisqu'ils répondent parfaitement à la dénomination: *Συμβολικὴ-Κυριολογικὴ κατὰ μίμησιν* de Clément d'Alexandrie; mais cela ne l'autorisait en aucune façon à dénaturer le texte de cet auteur, et d'autant moins que, „dans la „crainte, comme il le dit, de se livrer à une „illusion, ayant recouru aux lumières de Mr. „Letronne,“ (1) ce savant hélléniste l'avertit que „la première de ces espèces (*ἡ ΚΥΡΙΟ-„ΛΟΓΙΚΗ κατὰ μίμησιν*) est indiquée *avec pré-„cision*, tant par ces mots eux-mêmes, que par „les deux exemples que donne l'auteur.“

Cependant le savant hélléniste ajoute ici un développement qui a besoin d'être examiné.

„On voit, dit Mr. Letronne, qu'elle (*ἡ κυριο-„λογικὴ κατὰ μίμησιν*) consiste *à représenter au „propre* (*κυριολογεῖσθαι*) *un objet, en imitant* „(*κατὰ μίμησιν*) *sa forme*. Cette forme, pour-„suit le Commentateur, n'étant *qu'un des attri-„buts* de l'objet, en est *une sorte de* SYMBOLE: „*c'est donc avec raison*, dit-il, que Clément „d'Alexandrie range ce genre *d'expression* dans „la SYMBOLIQUE.“ (2)

---

(1) Précis 1. édit. page 328. et 2. édit. page 376.

(2) Précis 1. édit. page 331. et 2. édit. page 381.

4

Mr. Letronne, tout en admettant l'exactitude du mot Συμβολικὴ indiquant chez St. Clément la méthode qui comprend *les images directes des objets matériels*, trahit la valeur *métaphorique* qu'il attache à ce mot, par la manière même dont il essaie d'en justifier l'emploi dans le passage dont nous parlons. En effet, si telle n'eût point été la pensée de l'helléniste, aurait-il compliqué la question la plus simple par une dialectique de cette nature? Cette question n'était-elle pas claire, lorsqu'il dit que la première espèce de la méthode *SYMBOLIQUE* „consiste à représenter *au propre* un objet, *en imitant sa* „*forme?*“ Mais Mr. Letronne ajoute que „cette „forme, n'étant *qu'un des attributs* de l'objet, en „est *UNE SORTE DE SYMBOLE.*“ Alors qu'il n'est question que de *l'image même d'un objet*, quelle nécessité de considérer cette image comme *un des attributs* de l'objet? et comme *UNE SORTE de symbole* de cet objet? L'idée *d'une sorte* jette l'esprit dans le vague, et celle *des attributs* le ramène aux *MÉTAPHORES*, c'est-à-dire, aux *SYMBOLES INDIRECTS* ou *IDÉOGRAPHIQUES*, dont il n'est nullement question dans *la première espèce* de la méthode *SYMBOLIQUE*, où le *SYMBOLE* est employé au propre, et représente *l'image même* de l'objet que l'on veut désigner.

La clarté étant de rigueur en analyse, je dois faire ici une autre observation. A la fin de son développement, Mr. Letronne dit que : „c'est „avec raison que Clément d'Alexandrie range ce „genre *d'expression* dans la SYMBOLIQUE." Or, le terme *expression* ne fait qu'augmenter l'embarras, car *un symbole direct* n'est point *une expression :* il n'exprime rien, *il représente.* On dira bien que *la balance exprime la justice;* par ce que la balance est *le symbole tropique* ou *indirect* de la justice; et par la même raison, que *le lion exprime la force et la puissance.* Mais il serait impropre de dire que *la balance exprime la balance*, que *le lion exprime le lion.* Cependant, selon que la méthode SYMBOLIQUE est *directe* ou *indirecte :* la figure d'une *balance* représente *une balance*, ou exprime *la justice :* l'image d'un *lion* représente un *lion*, ou exprime *la force et la puisance.* Cela posé, il est incorrect de dire avec Mr. Letronne, que l'image directe d'un objet est *un genre d'expression;* et c'est jeter du louche que d'ajouter „qu'on peut avec „raison ranger ce genre *d'expression* dans la „méthode SYMBOLIQUE;" car c'est dire qu'on peut ranger *les symboles* dans *les symboles*; ce qui, pour n'être point dérisoire, doit signifier qu'on peut ranger avec raison *les symboles*

KYRIOLOGIQUES ou DIRECTS dans *les symboles TROPIQUES* ou *INDIRECTS :* c'est là, en effet, le sens qui résulte du développement que je viens d'examiner, et qui fausse la nature des *SYMBOLES KYRIOLOGIQUES.*

Revenons à l'Egyptologue. A la page 357. nº 74. de son *Précis* (1) Mr. Champollion dit: „Si l'on considère que les *CARACTÈRES SYMBO-* „*LIQUES*, étant *dans leur forme*, *PLUS* éloignés „que les *CARACTÈRES FIGURATIFS* des choses „qu'ils expriment, ils le sont encore *infiniment* „*plus* des mots.“

Quelle confusion dans ce peu de lignes! Les caractères *FIGURATIFS* sont ils donc, *dans leur forme, éloignés des objets dont ils sont les images?!* Et les caractères *SYMBOLIQUES*, considérés comme signes *idéographiques,* ont-ils, peuvent-ils avoir *dans leur forme* rien de commun avec ces idées, pour autoriser le parallèle de l'auteur qui les trouve, *dans leur forme*, *PLUS* éloignés encore des *idées* que des *objets* qu'ils représentent, et *BIEN PLUS* éloignés encore des *mots* que des *idées?!*

J'aborde l'indication tracée par l'Egyptologue des *trois espèces* d'écritures *hiéroglyphiques.*

---

(1) Seconde édition : même nº dans la première.

A la page 447. de son *Précis* Mr. Champollion pose en fait que : „L'écriture *hiéroglyphique* „ou *sacrée* consistait dans l'emploi simultané „de signes de *trois espèces bien distinctes*:

„*a*. De Caractères *FIGURATIFS*, ou représen„tant *l'objet même* qu'ils servaient à exprimer:"

„*b*. De Caractères *SYMBOLIQUES*, *tropiques* ou „*énigmatiques*, exprimant une idée par l'image „d'un objet physique qui avait une analogie „vraie ou fausse, directe ou indirecte, prochaine „ou très-éloignée avec l'idée à exprimer."

„*c*. De Caractères *PHONÉTIQUES* exprimant „les sons encore par le moyen d'images d'ob„jets physiques."

Je ne conçois vraiment pas la nécessité de recourir aux lumières d'autrui, (1) lorsqu'on en profite de cette manière! Je conçois moins encore l'apathie de Mr. Letronne qui a la patience de reproduire dans son nouvel examen des considérations consignées dans la première édition du *Précis* de l'Egyptologue, sans relever le moins du monde les inconséquences de ce dernier et les développemens arbitraires de sa doctrine *SYMBOLIQUE*, répétée mot pour mot dans la seconde édition de son *Précis!* Si, comme

(1) *Suprà*, page 49. ligne 8.

l'observe Mr. Letronne, Clément d'Alexandrie avait raison de ranger les signes *figuratifs* dans la méthode SYMBOLIQUE, Mr. Champollion, qui en appelle à l'autorité de cet auteur, *n'a-t-il pas tort* de placer les signes *figuratifs* hors de cette méthode? Comment expliquerons-nous donc le silence de Mr. Letronne, lui qui signale d'une manière si austère l'ignorance de l'auteur de la vie de Pythagore, attribuée à Porphyre, pour avoir divisé les Caractères égyptiens en trois espèces, savoir: en *ÉPISTOLOGRAPHIQUE*, en *HIÉROGLYPHIQUE* et en SYMBOLIQUE? „Cette division, dit l'hélléniste français, annonce évidemment que l'auteur *n'a rien su de ce qu'il voulait dire*, et c'est, ajoute-t-il, fort inutilement que plusieurs critiques habiles ont pris la peine de lui prêter une apparence de raison, à l'aide de corrections fort arbitraires. A quoi bon, dit-il, tant d'efforts? *Un auteur n'est-il pas jugé* quand il fait de l'écriture SYMBOLIQUE une classe séparée de l'*hièroglyphique?*"(1) Et, après une critique aussi péremptoire, le savant Commentateur passe pour la seconde fois sous silence l'arbitraire de Mr. Champollion qui a fait *de la méthode* SYMBOLIQUE *une classe séparée*

(1) Précis 1. édit. page 403. et 2. édit page 386.

des SYMBOLES ?! Cette question qui parait singulière, exprime pourtant *rigoureusement* le fait de l'Egyptologue. Car je reviens à ce que j'ai dit plus haut : le mot grec *Σύμβολον* SYMBOLE, n'équivaut-il point aux mots français *figure*, *image*, *représentation?* Mr. Champollion lui-même ne qualifie-t-il point la première espèce des SYMBOLES PROPRES par les expressions: *signes figuratifs*, *signes représentatifs*, *caractères-images?* Cela étant, serait-il soutenable si cet auteur eût dit en français que *les figures* ou *images directes* n'appartiennent point à la méthode *figurative* ou *représentative?* Mais ne dit-il pas la même chose, en enseignant dans sa théorie que *les figures* ou *images directes* n'appartiennent point à la *méthode* SYMBOLIQUE, dont les *signes figuratifs* forment la première espèce dans le texte de Clément d'Alexandrie?

Je me résume : Le mot *ΣΥΜΒΟΛΟΝ*, SYMBOLE, par lequel les savans entendent exclusivement *un signe tropique* ou *figuré*, n'a jamais eu chez les auteurs grecs cette signification exclusive. Son acception directe a toujours été celle de *signe*, de *note*, de *marque quelconque*; et c'est en raison de cette valeur générique du mot *Σύμβολον*, que St. Clément a compris sous *la méthode* SYMBOLIQUE, d'abord *les images*

PROPRES des objets, ensuite *les signes TROPIQUES* et enfin, *les signes ÉNIGMATIQUES*. Si les choses eussent été autrement, je veux dire, si le mot *ΣΥΜΒΟΛΟΝ* eût été, en effet, l'expression exclusive des signes *tropiques* et *énigmatiques*, l'auteur des Stromates aurait-il donné pour *première espèce* de la méthode SYMBOLIQUE, celle qui emploie *les images des objets au propre par imitation* : *Ἡ ΜΕΝ ΚΥΡΙΟΛΟΓΕΙΤΑΙ ΚΑΤΑ ΜΙΜΗΣΙΝ*? Et c'est en plaçant cette première espèce de SYMBOLES hors *de la méthode* SYMBOLIQUE, que Mr. Champollion prétend être d'accord avec le texte des Stromates!

Chapitre Cinquième.

SYMBOLES TROPIQUES.

EXAMEN

DE LA NOUVELLE VERSION ET COMMENTAIRES DE MR. LETRONNE, RELATIFS AU PASSAGE DE ST. CLÉMENT SUR LES TROPES.

Avant d'aborder les données de Mr. Champollion, relatives aux SYMBOLES TROPIQUES, il est essentiel de discuter le passage de St. Clément d'Alexandrie dont il invoque l'autorité.

Je place le texte sous les yeux du lecteur avec les deux versions de Mr. Letronne et les observations complémentaires dont il les a accompagnées dans la 2. édition *du Précis.*

TEXTE DE St. CLÉMENT.

Τροπικῶς δὲ, κατ' οἰκειότητα, μετάγοντες καὶ μετατιθέντες, τὰ δ' ἐξαλλάττοντες, τὰ δὲ πολλαχῶς μετασχηματίζοντες, χαράττουσιν.

VERSION DE Mr. LETRONNE. (1)

PREMIÈRE VERSION, insérée *dans la* 1. *éd. du* PRÉCIS, *p.* 329.	*SECONDE VERSION*, insérée *dans la* 2. *éd. du* PRÉCIS, *p.* 379.
„Dans la méthode tro- „pique ILS REPRÉSENTENT „LES OBJETS *au moyen* d'a- „nalogies (OU DE PROPRIÉ- „TÉS SEMBLABLES) QU'ILS „TRANSPORTENT DANS L'EX- „PRESSION DE CES OBJETS, „*tantôt par des modifica-* „*tions* (*de forme*), *tantôt* „ET PLUS SOUVENT *par* des „transformations TOTALES."	„Dans la méthode tro- „pique, CHANGEANT ET DÉ- „TOURNANT LE SENS DES OB- „JETS *par voie* d'analogie, „ILS LES EXPRIMENT, *soit en* „*modifiant leur image, soit* „*en lui faisant subir* DI- „VERS GENRES de transfor- „mations."

(1) Les mots marqués de part et d'autre en petites capitales, de même que ceux en italiques, servent à indiquer les variantes, plus ou moins graves, que Mr. Letronne a apportées à sa nouvelle version.

En comparant ces deux versions du savant Helléniste, on voit avec plaisir disparaître dans la seconde, l'obscurité qui régnait dans la première, et que j'ai cru devoir signaler dans mes *Opuscules Archéographiques*. (1)

A cette nouvelle version, toute différente de la première, Mr. Letronne ajoute en note les observations suivantes:

„*La synonymie* de ces deux mots (*μετάγοντες* „et *μετατιθέντες*) est difficile, et le sens est „obscur; mais on devine qu'il s'agit de TRANS-„POSITION, comme serait *telle partie d'un objet* „*transportée sur un autre*, et de CHANGEMENT DE „FORME; idées qui doivent être expliquées par „les mots suivans : *ἐξαλλάττοντες καὶ μετασχη-„ματίζοντες* qui me paraissent s'entendre, l'un, „D'UNE MODIFICATION DE FORME, l'autre, D'UN „CHANGEMENT TOTAL OU DE TRANSFORMATION."

„Mr. de Goulianof, poursuit Mr. Letronne, „voit ici trois opérations : 1° *μετάγοντες καὶ με-„τατιθέντες*, 2° *ἐξαλλάττοντες*, 3° *μετασχηματί-„ζοντες*. Je ne puis, dit le Commentateur, être „de son avis : l'absence de régime devant les „deux premiers (verbes) montre bien que les „deux seconds, devant lesquels sont les régimes

---

(1) *Première partie*, page 7.

„τὰ δὲ, ne font qu'expliquer leur signification.
„Dans le sens qu'il (Goulianof) adopte, je doute
„que la phrase soit grecque. *Telle qu'elle est*,
„elle revient à *ΤΑ ΠΡΑΓΜΑΤΑ* μετάγοντες
„καὶ μετατιθέντες, τὰ δὲ .... τὰ δὲ ....“

Ces observations du savant Helléniste m'imposent la nécessité de les diviser par portions, afin d'en faciliter l'examen, en les analysant chacune séparément. J'examinerai:

I° La *Synonymie* attribuée par Mr. Letronne aux deux premiers mots du texte : μετάγοντες et μετατιθέντες.

II° Les rapports logiques de ces deux mots avec les termes ἐξαλλάττοντες et μετασχιματίζοντες, qui les suivent.

III° La question du *nombre des opérations ou procédés figuratifs des tropes.*

IV° Le terme *ΤΑ ΠΡΑΓΜΑΤΑ* dont Mr. Letronne croit pouvoir compléter le sens des mots μετάγοντες et μετατιθέντες.

V° L'inconséquence de la nouvelle version de Mr. Letronne concernant le début du passage sur les tropes.

VI° *Résumé des considérations qui précèdent.*

VII° Le sens de tout le passage sur les tropes.

§. I.

EXAMEN DE LA SYNONYMIE *attribuée* *par Mr. Letronne* AUX MOTS *ΜΕΤΑΓΟΝΤΕΣ* ET *ΜΕΤΑΤΙΘΕΝΤΕΣ.*

Mr. Letronne dit : „*la synonymie* des deux „premiers mots : μετάγοντες καὶ μετατιθέντες, est „difficile, et *le sens est obscur*; mais *on devine* „qu'il s'agit de TRANSPOSITION, *comme serait* „*telle partie d'un objet transportée sur un autre*, „et de CHANGEMENT DE FORME.“

Je dois croire, sans trop de présomption, que les mots „*on devine*,“ font allusion *à la note* dont j'ai accompagné le mot du texte : ἐξαλλάττοντες, et au sujet duquel j'ai dit, *qu'il nous donne l'idée* D'UNE ALTÉRATION PARTIELLE, comme celle de l'image *d'un homme à tête d'oiseau.* (1) Or, si je n'eusse pas vu une telle image et autres semblables tirées des monumens Egyptiens, comment aurais-je pu *deviner*, sans la présente des mots μετάγοντες καὶ μετατιθέντες, que le mot ἐξαλλάττοντες, qui n'exprime qu'une *altération* ou *changement quelconque*, se rapporte, dans

(1) Opusc. Archéogr. page 4. note 2.

le passage de Clément, à la *transposition partielle* d'une figure sur une autre?

Du reste, quelle que soit la concision de ce passage, remis en discussion par Mr. Letronne, on concevra difficilement que le sens des deux premiers mots, μετάγοντες et μετατιθέντες, eût pu être *obscur* à ses yeux, et qu'il eût besoin de *le deviner*, conséquemment à ma note, si, dans ce travail *obligé*, il eût soumis la question à la sagacité qui règne dans tous ses travaux *spontanés*. Las de revenir pour la troisième fois sur ce passage, le savant helléniste s'est arrêté à la surface des expressions; cette conjecture est la seule qui puisse expliquer ses incertitudes et rendre raison des inconséquences peu communes qui résultent de son Commentaire, mis en contact avec sa nouvelle version du passage des Stromates.

Est-il vrai d'abord, que les mots μετάγοντες et μετατιθέντες offrent une *synonymie*, et que leur sens soit *obscur* et *difficile*, ainsi que l'affirme Mr. Letronne, qui se plait à *deviner* ce dont il s'agit? Et, s'il est de fait que le thême ἄγω est susceptible de plusieurs acceptions, ne doit-on pas, en bonne critique, y chercher celle qui peut éclairer la question, au lieu de soutenir que Clément d'Alexandrie ait été assez maladroit

pour employer, dans un exposé aussi succinct, deux mots *synonymes* qui n'auraient servi qu'à rendre la question plus *obscure?* de placer ainsi cet archéologue dans l'étrange attitude d'avoir été *diffus* dans une donnée aussi *laconique!*

J'aborde les acceptions du thême ἄγω avec ses variantes grammaticales.

a. Ἄγω signifie avant tout: CONDUIRE, MENER, AMENER, EMMENER, EMPORTER, ENLEVER; ses autres acceptions ne sont que secondaires et conséquentes à ces acceptions directes.

b. Ἀγωγὴ: action de CONDUIRE, d'AMENER, de TRANSPORTER, etc.

c. Et chez Hésychius, τρόπος, ἀναςροφὴ — ὁδὸς, πορεία: ces deux dernières acceptions se référant directement *ad b*, et les deux premières offrant une acception secondaire. Or, τρόπος, mis en contact avec ἀναςροφὴ, et pris ici pour τροπὴ, signifie l'action de *détourner*, de *changer*: *conversion*, *mutation*, de même que le mot ἀναςροφὴ qui le suit immédiatement — et, dans Hésychius, le mot τροπὴ est expliqué par ἀλλοίωσις, *changement*.

d. μεταγωγὴ: action de TRANSFÉRER, TRANSPORT, comme ἀγωγὴ (*ad b.*)

e. μετάγω: FAIRE PASSER, TRANSPORTER.

Je donne toutes ces acceptions pour faire en-

trevoir à la critique que, si elle ne voulait s'attacher qu'à celles qui sont *secondaires*, les quatre verbes de la donnée de Clément pourraient n'offrir, tous quatre, qu'une *synonymie*. En effet, ἀγωγὴ, donné par Hésychius, comme identique de τρόπος (pour τροπὴ) et ἀναϛροφὴ, qui signifie *conversion* et CHANGEMENT, se confondraient nécessairement avec μετάθεσις, qui signifie aussi *transposition* et CHANGEMENT. Or, les termes ἀγωγὴ, τροπὴ, ἀλλοίωσις (chez Hésychius), nous ramèneraient à ἐξαλλοιόω, qui signifie ALTÉRER, RENDRE AUTRE, CHANGER, *dénaturer* — acceptions identiques à celles du troisième mot du passage : ἐξαλλάττω, lequel mot se confondrait avec le dernier terme μετασχηματίζω, plus explicite par son thême σχῆμα, *forme*, *figure*, mais équivalant aux trois premiers mots génériques qui le précèdent dans la donnée en question; de manière que les quatre mots de cette donnée : μετάγοντες et μετατιθέντες — ἐξαλλάττοντες et μετασχηματίζοντες, viendraient s'identifier et se confondre avec le mot τρέπω, signifiant aussi CHANGER, MÉTAMORPHOSER : d'où il résulterait nécessairement que les quatre mots en question, destinés à expliquer les procédés figuratifs exprimés par le mot τρόπος, TROPE, (formé de τρέπω) n'offriraient qu'une *tautologie* :

une seule et même idée, exprimée par quatre mots différens!

Cette conséquence, intolérable dans son application au texte de Clément, résulte néanmoins du Commentaire de Mr. Letronne, qui, admettant la *synonymie* dans les deux premiers mots μετάγοντες et μετατιθέντες „devine qu'il s'agit de „*transposition* et de CHANGEMENT DE FORME." Or, ces deux acceptions doivent être communes aux deux premiers mots, puisqu'ils sont *synonymes*. Mais l'idée de CHANGEMENT DE FORME n'est-elle pas rigoureusement exprimée par les deux derniers mots: ἐξαλλάττοντες et μετασχηματίζοντες? Voilà donc tous les quatre mots de la donnée de Clément, ramenés à la même idée de CHANGEMENT DE FORME. De sorte que, ce qui paraissait inadmissible dans la conséquence de ma première déduction des idées identiques, est devenu ici une conséquence rigoureuse, résultant de l'explication que Mr. Letronne lui-même a donnée des deux premiers termes en question.

L'examen qui va suivre fera ressortir mieux encore la méprise du savant Commentateur à l'égard de la prétendue *synonymie* de ces termes, et de *l'obscurité de sens*, qu'il dit en résulter dans cette partie de la définition des TROPES.

§. II.

EXAMEN DES RAPPORTS LOGIQUES DES MOTS *ΜΕΤΑΓΟΝΤΕΣ* ET *ΜΕΤΑΤΙΘΕΝΤΕΣ* AVEC LES MOTS *ΕΞΑΛΛΑΤΤΟΝΤΕΣ* ET *ΜΕΤΑΣΧΗΜΑΤΙΖΟΝΤΕΣ*.

Selon Mr. Letronne, les idées de TRANSPOSITION et de CHANGEMENT DE FORME, qu'il devine devoir être exprimées par les mots *μετάγοντες* et *μετατιθέντες* qu'il dit être *synonymes*, „*doivent* „*être expliquées* par les mots *ἐξαλλάττοντες* et „*μετασχηματίζοντες* qui les suivent et qui lui pa„raissent s'entendre l'un, *d'une modification de* „*forme* — l'autre, *d'un changement total* ou „*de transformation*.“

Mr. Letronne essaie dans sa note d'établir *grammaticalement* son assertion : que les deux premiers mots *doivent être expliqués* par les deux derniers : „L'absence de régime devant „les deux premiers, *montre bien*, dit le savant „helléniste, *que les deux seconds*, devant les„quels sont les régimes *τὰ δὲ*, NE FONT QU'EX„PLIQUER leur signification.“ Cette induction grammaticale n'est point exacte : les deux

régimes, τὰ δὲ, rattachent les deux derniers mots aux deux premiers, de manière que les deux derniers mots DÉTERMINENT LES LIMITES de ceux-ci dans l'expression de LEURS RÉSULTATS RESPECTIFS — mais les dits régimes n'établissent ni logiquement, ni grammaticalement la leçon de Mr. Letronne : „que les deux seconds verbes „NE FONT QU'EXPLIQUER LA SIGNIFICATION des „deux premiers."

Cette assertion de Mr. Letronne est souverainement contradictoire à la valeur des mots qu'il considère. Je le demande en effet : n'est-ce pas la TRANSPOSITION partielle d'un objet sur un autre qui *modifie*, qui *change*, qui *altère* celui-ci? Et peut-on dire *vice-versâ*, que ce soit à l'aide d'une *modification*, d'un *changement*, d'une *altération*, qu'on TRANSPOSE un objet sur un autre? Cette proposition serait vide de sens. On dira bien que c'est *pour modifier*, *pour altérer*, *pour changer* qu'on TRANSPOSE; mais ce sera toujours, dans la question présente, la TRANSPOSITION d'une figure, d'une image, d'un signe, quel qu'il soit, sur un autre, qui *causera*, qui *produira* la modification, l'altération, le changement du signe sur lequel aura lieu cette TRANSPOSITION. Or, la TRANSPOSITION est la *cause*, et le CHANGEMENT est l'effet. Est-ce

donc L'EFFET *qui explique la cause?* ou bien, LA CAUSE *qui explique l'effet?* Comment donc le mot ἐξαλλάτοντες qui n'exprime, selon Mr. Letronne, qu'une MODIFICATION *de forme*, peut-il expliquer les deux mots μετάγοντες et μετατιθέντες qui désignent ici la TRANSPOSITION d'un signe sur un autre? D'ailleurs, la MODIFICATION *d'une figure* ne peut être relative qu'à *ses proportions* et ne saurait supposer un *agrégat* ou *combinaison bizarre, hétérogène*; — mais la TRANSPOSITION d'une figure sur une autre produit une *monstruosité*, un *grylle*, une *chymère*. L'assertion de Mr. Letronne, qui enseigne que le mot ἐξαλλάττοντες, exprimant selon lui *une modification de forme*, EXPLIQUE les mots μετάγοντες et μετατιθέντες — cette assertion n'est donc admissible sous aucun rapport.

J'en dis autant du quatrième et dernier mot en question : μετασχηματίζοντες, le quel, comme s'exprime Mr. Letronne „parait s'entendre *d'un* „*changement total* ou DE *transformation.*“ (1)

---

(1) Il doit y avoir ici faute typographique, et je pense qu'il faut lire : *ou* D'UNE *transformation*. La phrase telle qu'elle est, équivalant ellyptiquement à celle-ci : „s'entendre *d'un changement total*, ou D'UN „CHANGEMENT *de transformation*.“ On conçoit en effet combien le mot *changement* serait déplacé

Admettons en effet pour arbitre de la question présente un helléniste qui n'aurait jamais vu des hiéroglyphes, et n'aurait dès-lors aucune idée de leur *monstrueuse combinaison*; et puisque Mr. Letronne dit que ce sont les deux derniers mots ἐξαλλάττοντες et μετασχηματίζοντες *qui expliquent* les deux mots μετάγοντες et μετατιθέντες qui les précèdent, supprimons ces mots-ci et demandons à l'helléniste, notre arbitre, quel sens il attache aux mots ἐξαλλάττοντες et μετασχηματίζοντες? Il nous dira bien qu'il s'agit ici de CHANGEMENT dans les formes soit *partiel* : ἐξαλλάττοντες, soit *total* : μετασχηματίζοντες; mais pourrait-il jamais inférer de ce texte la question de savoir : DE QUELLE MANIÈRE ont lieu *ces changemens?* pourra-t-il établir, sur le sens de ces deux mots, que *ces changemens* s'opéraient par

---

devant le mot *transformation*, celui-ci offrant à lui seul l'idée *d'un changement total* DE FORME : idée complexe et précise à laquelle, par conséquent, ne sauraient équivaloir les deux mots du commentaire : CHANGEMENT TOTAL; vu qu'on ne sait *de quel changement* il est question? D'où il résulte, qu'en admettant même l'hypothèse d'une faute typographique, l'explication de Mr. Letronne, n'en demeurerait pas moins incorrecte, par l'inexactitude de l'équipollence des mots gratuitement admise dans ce commentaire : „*d'un changement* „*total* OU *d'une transformation*."

SUPERPOSITION de signes? Enfin, le mot *μετασχηματίζω*, qui offre une idée si complexe, puisqu'il désigne *un changement total de forme*, signifie-t-il autre chose que le *passage d'une forme à une autre : une transformation?* et *une transformation*, *une métamorphose*, expriment-elles, supposent-elles le moins du monde *une monstruosité* pareille à celle qui résulte nécessairement DE LA SUPERPOSITION des signes dans LES TROPES? Voilà ce que Mr. Letronne ne pourra jamais prouver, soit qu'il s'attache au sens de ces mots dans leurs rapports à la question présente, soit qu'il veuille les considérer hors de la question. Et, loin de pouvoir se ranger à son avis, la critique sera forcée de reconnaître, en dernière analyse, que ce sont les mots *μετάγοντες* et *μετατιθέντες*, qui servent d'explication à *ἐξαλλάττοντες* et *μετασχηματίζοντες* — puisque ceux-là seuls expriment LA MANIÈRE dont s'opère *l'altération partielle* ou *le changement* (*ἐξαλλάττοντες*) et *l'altération totale* ou *la transformation* (*μετασχηματίζοντες*), CETTE MANIÈRE ayant lieu PAR TRANSPOSITION. Soutenir, dans le sens de Mr. Letronne, que c'est LA TRANSPOSITION qui a lieu *par changement* ou *altération*, c'est renverser les faits et confondre les perceptions les moins équivoques. On ne peut donc que regretter de voir que le savant

helléniste n'ait offert, dans sa démonstration grammaticale, aucun moyen de concilier ses contradictions.

§. III.

EXAMEN
DU NOMBRE D'OPÉRATIONS
OU
DE PROCÉDÉS FIGURATIFS DES
TROPES.

Mr. Letronne, en relevant ma méprise au sujet des deux premiers mots sans régime : *μετάγοντες* et *μετατιθέντες*, qui précèdent les deux derniers *ἐξαλλάττοντες* et *μετασχηματίζοντες* — s'arrête au nombre des *opérations* qui en résultent :

„Mr. de Goulianof voit ici TROIS *opérations* „1° *μετάγοντες καὶ μετατιθέντες*, 2° *ἐξαλ-* „*λάττοντες*, 3° *μετασχηματίζοντες*. Je ne „puis, dit le savant helléniste, être de son „avis.“ (1)

Mr. Letronne n'admet donc que DEUX *opérations* : l'une *partielle* (*ἐξαλλάττοντες*) l'autre *totale* (*μετασχηματίζοντες*.)

Je prouverai dans le §. V. que ma méprise consistait, non *dans le nombre des opérations*

---

(1) page 379, note 2.

qui pourraient résulter de l'indication de Clément, mais *dans son objet archéologique.* Quant *au nombre d'opérations* que Mr. Letronne réduit *à deux* seulement, je ne pense point que le mot πολλαχῶς permette une pareille induction, surtout dans la nouvelle version du Commentateur (1) qui a rendu le mot en question par *divers genres.* Notez d'ailleurs que la leçon : *divers genres de transformations*, répondant à πολλαχῶς μετασχηματίζοντες, ne comprend, d'après le calcul de Mr. Letronne, *qu'une seule* opération qui est la dernière en ordre. On se demande donc s'il est possible de concevoir que les DIVERS GENRES *de transformations*, données par St. Clément d'Alexandrie, n'offrissent qu'UNE SEULE OPÉRATION? Ne doit-on pas admettre au contraire que les DIVERS GENRES *de transformations* des signes tropiques étaient le résultat de DIVERS GENRES *d'opérations* ou *de procédés* tropiques?

On objectera peut-être que LES DEUX *opérations*, admises par Mr. Letronne, embrassent

(1) Dans sa première version, Mr. Letronne ayant rendu le mot πολλαχῶς par *plus souvent*, j'observai, dans mes Opuscules page 6 : que le mot πολλαχῶς exprime *la variété* et non *la fréquence* : de-là la leçon actuelle : *divers genres* repondant à *multis modis* du traducteur latin.

les deux grandes divisions des signes *tropiques*, savoir celle des signes qui offrent une transposition *simple* et celle des signes *compliqués*. Mais cette explication, bonne en elle-même, ne répondra pas au fait consigné dans le passage où les mots πολλαχῶς μετασχηματίζοντες expriment toujours DIVERS GENRES *de transformations*. Ce fait résulte d'ailleurs de l'inspection des monumens Egyptiens.

Et d'abord, Mr. Champollion lui-même, tout en confondant les signes *tropiques* avec les *énigmes* qui, contradictoirement au texte de St. Clément, tiennent, selon lui, *la place des noms propres des divinités Egyptiennes*(1) – a reconnu DEUX ESPÈCES de ces noms divins qu'il appelle *symboliques-énigmatiques*:

„1° *Les uns* se forment, dit-il, *d'un corps* „*humain*, avec ou sans bras, assis, mais dont „la tête est remplacée par celle *d'un quadru-* „*pède*, d'un *oiseau* ou d'un *reptile*.“ (2)

„2° *La seconde espèce* de caractères symbo- „liques-énigmatiques consiste, dit Mr. Cham- „pollion, simplement dans la représentation en- „tière de l'*animal*, consacré à chaque dieu ou

(1) *Précis*, page 341. seconde édition.

(2) l. c. page 341. n° 53.

„déesse — les animaux portent alors les *in-*
„*signes propres à la divinité* dont ils sont les
„emblêmes.“ (1)

Or, les monumens Egyptiens nous offrent des symboles dont la représentation compliquée n'appartient à aucune de ces *deux espèces*. Tels sont, par exemple:

1° Le sphinx formé *d'un lion à tête de femme capuchonnée.*

L'épervier *à visage humain*, image *de dieu.*

Le serpent barbu à pieds humains — image du dieu *Kneph.*

2° L'épervier avec le fouet sur le dos — image *d'Horus.*

L'ibis, perché sur une enseigne — image de *Thoth.*

3° Le vase Canope *à tête humaine capuchonnée, avec ou sans pied humain.*

4° La barque à baldaquin, symbole des *grandes panégyries.*

La barque sans baldaquin, image *du cours des planètes*, etc.

Ces divers exemples, ajoutés aux *deux espèces* de Mr. Champollion, nous offrent donc *cinq catégories* distinctes; et, sans m'astreindre à les

(1) page 342. n° 54.

multiplier, je demande si ce n'est point à *leur diversité* que se rapporte le mot πολλαχῶς que le savant helléniste a traduit par *divers genres?* Si Mr. Letronne insistait encore à soutenir que ces *genres*, quoique *divers*, se réduisent néanmoins à *deux opérations* : l'une SIMPLE ἐξαλλάττοντες, l'autre COMPLIQUÉE : μετασχηματίζοντες — alors, m'attachant à l'idée que présente le mot *opération*, je serais obligé de rappeler :

1° Que les deux mots grec, ἐξαλλάττοντες et μετασχηματίζοντες, considérés dans leur acception directe, et dans leur application au passage que nous examinons, *n'expriment* AUCUNE OPÉRATION, mais *en déterminent les limites.*

2° Que *l'opération*, c'est-à-dire, les *procédés représentatifs* des signes tropiques, sont indiquées rigoureusement par les deux mots μετάγοντες et μετατιθέντες, qui, loin d'être SYNONYMES, *obscurs* et *difficiles*, comme l'avance Mr. Letronne, (1) expriment *deux opérations conséquentes*, et sont aussi *clairs* que *faciles* dans leur application.

En effet. Assistons un instant, par la pensée, à l'*oeuvre tropique* des hiérogrammates : Nous les verrons, ruminant sur *les images naturelles*

---

(1) Suprà, page 60.

des objets, placées sous leurs yeux, *les combiner* astucieusement; nous les verrons, le roseau ou le pinceau à la main, ENLEVER une ou plusieurs *images* directes d'objets physiques, soit *en fraction*, soit *dans leur intégrité*, et LES PLACER SUR UNE AUTRE image, *selon qu'il convient* à l'objet qu'ils veulent figurer d'une manière occulte. Or, n'est-ce pas là ce que nous apprend St. Clément d'Alexandrie, en nous disant: *Τροπικῶς δὲ, κατ' οἰκειότητα μετάγοντες καὶ μετατιθέντες* — ? N'est-ce pas là, en peu de mots, *l'oeuvre tropique* que je viens d'énoncer?

§. IV.

EXAMEN
DU TERME
ΤΑ ΠΡΑΓΜΑΤΑ
DONT MR. LETRONNE CROIT POUVOIR COMPLÉTER LE SENS DES MOTS:
μετάγοντες ET *μετατιθέντες*.

Le savant Commentateur, voulant compléter le passage grec, qui ne donne point *le substantif* auquel se rapportent les régimes *τὰ δὲ*, enseigne à la fin de sa note que: „*la phrase grecque*, „*telle qu'elle est, revient à*: *ΤΑ ΠΡΑΓΜΑΤΑ* „*μετάγοντες καὶ μετατιθέντες — τὰ δ' ἐξαλλάττον-* „*τες, τὰ δὲ πολλαχῶς μετασχηματίζοντες*, etc.“

Cette leçon, que le savant helléniste nous propose comme rigoureuse, est sans doute *conséquente* à sa version, mais elle contredit le commentaire dont il l'accompagne.

Personne ne doute que le mot *ΤΑ ΠΡΑΓΜΑΤΑ* ne réponde au mot français LES CHOSES. Mais *de quelles choses* s'agit-il dans le passage qui nous occupe? N'est-il pas question de SYMBOLES TROPIQUES OU FIGURÉS? et si le fait n'a pas besoin de preuves, à quel titre le terme *ΠΡΑΓΜΑΤΑ* vient-il prendre la place du mot *ΣΥΜΒΟΛΑ*, *symboles?* La précision des mots n'est-elle pas une condition rigoureuse dans un examen analytique? Et alors que le savant Commentateur se retranche dans sa note „*à deviner* qu'il s'agit *de transposition, comme serait* „*telle partie d'un objet transportée sur un autre,* „*et de changement de forme*“ — envisage-t-il, dans sa pensée, LES OBJETS MÊMES, ou bien leurs IMAGES?

Je le demande d'ailleurs: est-ce sur *les objets,* ou bien sur *leurs images* qu'avaient lieu *les deux opérations* que Mr. Letronne a déduites de cette donnée de Clément d'Alexandrie? Le mot *χαράττουσιν*, qui signifie *sculptaient*, et que le savant helléniste a remplacé par *subir*, ce mot, dis-je, se rapporte-t-il AUX CHOSES OU À LEURS

SYMBOLES? Est-ce DES OBJETS ou bien de LEUR IMAGE que cet ancien écrivain traite dans le texte dont le savant Commentateur a donné la version? Je ne pense point que la solution de ces thèses ait besoin d'être „*devinée*" et je serais surpris de voir Mr. Letronne introduire le mot *ΤΑ ΠΡΑΓΜΑΤΑ* là où il est directement question de SYMBOLES — je serais surpris, dis-je, de cette inconséquence, si les incertitudes du savant helléniste, si peu d'accord avec ses lumières, n'eussent tenu à l'abandon qui règne dans cette partie de son examen.

Je dois faire observer maintenant que, si le mot τὰ πραγμάτα récuse la place que lui assigne Mr. Letronne, il est sous-entendu de rigueur à la suite des mots κατ' οἰκειότητα employés pour κατ' οἰκειότητα ΤΩΝ ΠΡΑΓΜΑΤΩΝ: *selon la convenance* DES CHOSES; St. Clément voulant et devant dire que *les procédés représentatifs des caractères tropiques étaient en raison* DE LA CONVENANCE DES CHOSES *que ces caractères étaient destinés à exprimer*; ou, ce qui revient au même: SELON LES CONVENANCES DE L'OBJET DU SYMBOLE.

Le mot σύμβολα, sous-entendu par Clément d'Alexandrie, étant ainsi réintégré, nous sommes en présence de la question de savoir: sur quelle

espèce de SYMBOLES s'opéraient *les changemens* mentionnés par l'auteur des Stromates? Les archéologues dont Mr. Champollion cultivait la doctrine, méconnaîtront-ils qu'il s'agit ici des SYMBOLES de la *première espèce*, caractérisée par les mots : *ἡ κυριολογεῖται κατὰ μίμησιν*? Ce sont les SYMBOLES *proprement dits*, c'est-à-dire, LES IMAGES DIRECTES DES OBJETS que l'on *altérait et défiguraît de plusieurs façons* : *πολλαχῶς*, pour leur prêter un sens *tropique* ou *métaphorique* : Et pour me servir des termes de Mr. Champollion : ce sont les signes *figuratifs* qui deviennent des signes *figurés*. Clément d'Alexandrie nous apprend donc : comment les SYMBOLES DE LA PREMIÈRE ESPÈCE servaient à former *les symboles* DE LA SECONDE : proscrire donc le mot *symbole* dans l'indication de la première méthode *symbolique* de St. Clément, c'est détruire par le fait les élémens de la *seconde méthode* — et c'est ce qu'a fait Mr. Champollion sous la dictée de Warburton, son maître en théorie.

Je vais aborder maintenant le côté le plus grave de la discussion : celle du *début* de la définition de St. Clément d'Alexandrie relative aux TROPES, début que Mr. Letronne a rendu tout autrement que dans sa première version.

§. V.

INCONSÉQUENCES
DE LA NOUVELLE VERSION DE MR. LETRONNE,
CONCERNANT
LE DÉBUT DU PASSAGE SUR LES
TROPES:

Τροπικῶς δὲ κατ' οἰκειότητα μετάγοντες καὶ μετατιθέντες.

Rendu attentif par l'observation de Mr. Letronne concernant *l'absence de régime* devant les deux premiers mots μετάγοντες et μετατιθέντες, et la présence des deux régimes τὰ δὲ devant les deux derniers ἐξαλλάττοντες et μετασχηματίζοντες, je reconnais, en effet, mon erreur; et — plus avancé que je ne pouvais l'être à l'époque de mon premier travail (1) sur le texte de Clément d'Alexandrie — je vais, en faveur de ce texte, développer ici ma méprise, que le savant Helléniste a combattue dans ses rapports *grammaticaux*, tout en se l'appropriant sous le rapport *archéologique*.

Je place les trois versions en regard et dans leur ordre successif.

---

(1) Première partie de mes *Opuscules Archéographiques* publiées à Paris en 1824.

Mr. LETRONNE *en* 1824.	GOULIANOF *en* 1824.	Mr. LETRONNE *en* 1828.
Dans la méthode tropique, *ils représentent les objets au moyen* d'analogies (*ou de propriétés semblables*) *qu'ils transportent dans l'expression de ces objets*,	Selon le mode tropique ou figuré, en procédant *par voie* d'analogies,	Dans la méthode tropique, *changeant et* DÉTOURNANT LE SENS DES OBJETS *par voie* d'analogie, ils les expriment,
	1° on emploie les images des objets matériels DANS UN SENS DÉTOURNÉ,	
1° tantôt par des modifications (*de forme*);	2° ou bien on altère ces *images*,	1° soit en modifiant leur *image*,
2° tantôt, et *plus souvent*, par des transformations TOTALES.	3° ou bien même on les transforme de *plusieurs façons*.	2° soit *en lui faisant subir* DIVERS GENRES de transformations.

En jetant les yeux sur le contexte de ces trois versions, on voit

1° *Mon erreur* GRAMMATICALE, signalée par Mr. Letronne, et résultant de mes chiffres, en contradiction avec ceux du savant Helléniste.

2° LES VARIANTES *du Commentateur*, calquées sur ma traduction.

Quant à ma *méprise grammaticale*, — loin de la considérer dans son objet, qui offre une question *toute archéologique* — le savant Commentateur s'est borné à en signaler l'inconséquence *numérique*, qu'il déduit du *contexte grammatical*.

Ma version porte que:

On emploie *les images des objets matériels dans un sens détourné.*

J'admettais donc dans cette première subdivision des *tropes* : l'emploi des IMAGES PROPRES des objets matériels, lesquelles images, SANS ÊTRE ALTÉRÉES, exprimaient les objets dans *un sens détourné*, c'est-à-dire qu'elles exprimaient des objets autres que ceux dont ils offraient la *représentation directe.*

Or, ma méprise est grave en ce que j'admets ici une classe qui n'est point donnée dans cette portion du texte grec, et que je confonds ainsi, concurremment avec Mr. Champollion, *les attri-*

butions de la méthode TROPIQUE, qui n'admet que des procédés plus ou moins *compliqués*, avec LA SIMPLICITÉ de la méthode ÉNIGMATIQUE qui, dans le texte de St. Clément, forme *la troisième* et dernière espèce des Symboles. En me réservant de développer ce fait important dans la question des *Symboles* ENIGMATIQUES, j'appelle maintenant l'attention du lecteur sur les inconséquences qui résultent du Commentaire de Mr. Letronne, mis en contact avec le début de sa nouvelle version du passage relatif aux *tropes*. Voici le début de Clément et la variante du Commentateur:

Τροπικῶς δὲ, κατ᾽ οἰκειότητα, μετάγοντες καὶ μετατιθέντες ....

„Dans la méthode tropique, *changeant et* „*détournant* LE SENS *des objets*, par voie d'ana- „logie ....“

Est-ce là ce que veut dire St. Clément d'Alexandrie? — Est-ce là ce qui résulte d'ailleurs du développement de Mr. Letronne lui-même *qui devine*, à l'aide de ma note primitive (1) „*qu'il s'agit ici* de TRANSPOSITION, comme serait „*telle partie d'un objet* TRANSPORTÉE sur un au- „tre, et de CHANGEMENT DE FORME?“

---

(1) *Suprà*, page 60.

Cette explication qui regarde exclusivement les *procédés représentatifs* des tropes, répond-elle à la nouvelle version de ce passage du texte grec?

Transporter LE SIGNE *d'un objet sur un autre, et changer ainsi* LA FIGURE, LA FORME, L'IMAGE *de ce dernier*, cela signifie-t-il : *changer et détourner* LE SENS *des objets?* Et alors qu'il est question d'une analyse rigoureuse de mots et de leurs rapports grammaticaux, est-il conséquent de confondre, dans le texte qu'on examine, l'expression DU MOYEN avec celle *du but?* l'énoncé DES PROCÉDÉS REPRÉSENTATIFS avec leur objet rationnel?

§. VI.

RÉSUMÉ
DES CONSIDÉRATIONS
QUI PRÉCÈDENT.

S'il est prouvé maintenant que le mot *μετάγοντες*, que Mr. Letronne prend pour synonyme de *μετατιθέντες*, se rapporte à l'image ou à la portion d'une image qu'on enlevait pour la placer (cette portion) sur *l'image tropique* qu'il s'agissait de représenter — on doit reconnaître que le mot *μετάγοντες*, loin d'être superflu, est au contraire essentiel, indispensable à la clarté

de cette courte donnée. En effet — que l'archéologue grec eût dit simplement μετατιθέντες, même en y ajoutant le mot sous-entendu τὰ σύμβολα — on serait tombé dans l'erreur de Mr. Letronne qui, ayant pris les mots μετάγοντες καὶ μετατιθέντες pour deux synonymes *rationnels* et *métaphoriques*, a cru pouvoir les traduire par: *changeant et détournant* LE SENS *des objets*, tandis qu'il est question de PROCÉDÉS MATÉRIELS.

Si, d'autre part, St. Clément d'Alexandrie n'eût employé que le mot μετάγοντες — embarrassé par les acceptions variées de ce mot, on eût commis une erreur moins grave à la vérité, mais également inconséquente à la pensée de St. Clément, car on aurait pu s'imaginer qu'il est question *d'enlever*, (1) *de distraire une partie* quelconque d'une image donnée, pour faire un symbole tropique de cette même image, ainsi tronquée et défigurée. Or, je le répète, il est question ici de *deux* ou de *plusieurs images* sur lesquelles les hiérogrammates opéraient leurs combinaisons; et les mots μετάγοντες et μετατιθέντες, établissent rigoureusement les rapports, soit d'une seule image à une autre, soit de plusieurs images à une autre, de manière que le

(1) Le thême ἄγω signifie entre autre, *enlever*, *emporter*.

mot μετάγοντες se rapporte exclusivement à l'image ou aux images partielles qui servaient à former un Symbole donné, et le mot μετατιθέντες au Symbole lui-même, sur lequel on transportait ces images, et lequel était destiné à figurer parmi les *Tropes*.

§. VII.

SENS DU PASSAGE RELATIF AUX TROPES.

Après avoir discuté dans leurs détails les termes de la définition que l'archéologue grec nous a donnée des TROPES, il me reste à soumettre aux savans le SENS COMPLET de cette portion du fameux passage des Stromates qui, à raison de son contexte elliptique, a subi, sous la plume des commentateurs, tant de vicissitudes et de controverses.

Il résulte de la dite définition de St. Clément d'Alexandrie que:

DANS LA MÉTHODE TROPIQUE (τροπικῶς δὲ) ON DÉTOURNAIT (μετάγοντες) *un ou plusieurs signes, et on les* DISPOSAIT SUR UN AUTRE (μετατιθέντες) SELON LES CONVENANCES (κατ' οἰκειότητα) *relatives à l'objet du symbole*; et qu'à l'aide

de ce procédé, ON SCULPTAIT (χαράττουσιν) *les caractères tropiques, de manière* À ALTÉRER (ἐξαλλάττοντες) *telles images*, ET À DÉFIGURER (μετασχηματίζοντες) *telles autres* DE PLUSIEURS FAÇONS: (πολλαχῶς).

Si l'on supprime maintenant, de cette version explicative, les phrases complémentaires marquées en lettres italiques, notre explication réduite ainsi aux mots en petites capitales, correspondant aux mots grecs, nous offrira la donnée suivante:

DANS LA MÉTHODE TROPIQUE, EN DÉTOURNANT ET EN TRANSPOSANT SELON LES CONVENANCES, ON SCULPTAIT EN ALTÉRANT LES UNS ET EN DÉFIGURANT LES AUTRES DE PLUSIEURS FAÇONS.

On avoûra que cette donnée pleine d'ellipses, ne serait pas plus claire en français, qu'elle ne l'est en grec, en tant qu'elle n'offre, pour ainsi dire, que *le canevas* d'un texte; mais n'oublions pas que St. Clément d'Alexandrie parlait à ceux qui étaient en présence des monumens hiéroglyphiques; Or, cette donnée élliptique doit être également intelligible pour nous, qui avons sous les yeux des copies textuelles des monumens égyptiens.

Je passe à l'examen des commentaires de Mr. Letronne sur l'exemple tropique de St. Clément.

Chapitre Sixième.

EXAMEN
DES DEUX VERSIONS DE MR. LETRONNE ET DE SES DEUX COMMENTAIRES
RELATIFS À L'EXEMPLE TROPIQUE DE ST. CLÉMENT, OÙ IL EST QUESTION DES *ANAGLYPHES.*

Après avoir indiqué les PROCÉDÉS FIGURATIFS des signes *tropiques* ou *figurés*, l'archéologue grec en fait une application aux louanges des souverains égyptiens, inscrites sur les monumens, et dit:

Τοὺς γοῦν τῶν βασιλέων ἐπαίνους θεολογουμένοις μύθοις παραδιδόντες, ἀναγράφουσι ΔΙΑ ΤΩΝ ΑΝΑΓΛΥΦΩΝ.

Malgré la clarté et la simplicité de cette donnée, le savant helléniste renouvelle, dans la seconde édition du *Précis*, l'observation qu'il avait faite dans la première, savoir que:

„La seconde espèce (les symboles *tropiques*) „est fort obscurément définie" et que „l'ex„emple n'est peut-être pas beaucoup plus clair „que la définition. Je crois cependant, dit-il, „ma traduction exacte."(1)

---

(1) L. c. p. 331. de la première édit. et 381. de la sec.

Il est bon d'observer ici que la nouvelle version de Mr. Letronne n'est point identique à la première. Les voici l'une et l'autre en regard:

VERSION DE Mr. LETRONNE, dans la 1. édit. du Précis.	VERSION DE Mr. LETRONNE, dans la 2. édit. du Précis.
„Ainsi, ils REPRÉSENTENT „par des anaglyphes (*bas-„reliefs* ALLÉGORIQUES) les „louanges de *leurs* rois, „quand ils veulent les FAIRE „CONNAÎTRE *au moyen* de „mythes religieux."	„C'est ainsi qu'ils EM-„PLOIENT les anaglyphes, „quand ils veulent TRANS-„METTRE les louanges des „rois *sous forme* de mythes „religieux."

Laquelle donc, de ces deux versions différentes, est exacte aux yeux du Commentateur?

§. I.

EXAMEN DU COMMENTAIRE PRIMITIF DE Mr. LETRONNE, RELATIF À L'EXEMPLE TROPIQUE DE St. CLÉMENT.

Comme le Commentaire de Mr. Letronne roule sur plusieurs termes de ce passage, je vais les aborder chacun séparément. Ces termes sont:

1°. παραδίδοντες.
2°. ἀναγράφουσι.
3°. ἀναγλυφῶν.

Ad 1m. *παραδίδοντες.*

Mr. Letronne dit(2) que:

„*Les mots*: *τοὺς γοῦν τῶν βασιλέων ἐπαίνους* „*θεολογουμένοις μύθοις παραδίδοντες* *ne sont pas* „*clairs.* J'ai entendu, dit-il, les trois derniers „dans le même sens que *γραφῇ παραδιδόναι*, en „latin *tradere literis.*"

On voit ici que ce n'est point le contexte grammatical de la phrase, mais les trois mots *θεολογουμένοις μύθοις παραδίδοντες* qui *ne sont pas clairs* au dire du savant hélléniste, dont l'embarras se réduit, du reste, à fixer le sens du dernier mot, *παραδίδοντες*. En effet, dans la seconde édition du *Précis* Mr. Letronne dit qu'il lui a paru „que le verbe *παραδιδόναι*, dans „le membre de la phrase en question, devait „s'entendre dans le même sens que *οὐ γραφῇ* „*παραδιδόναι, ἀλλὰ μόνῃ διδασκαλίᾳ.*"

J'avoue et ne puis dissimuler ma surprise à l'aspect de ces incertitudes d'un hélléniste aussi habile que Mr. Letronne! Ce passage extrait de Villoison(2) est conçu ainsi: *Τότε γὰρ οὐ γραφῇ παρεδίδοντο, ἀλλὰ μόνῃ διδασκαλίᾳ.* Or, il

---

(1) *Précis*, page 332. de la 1. édition.

(2) Anecd. Gr. T. II. Diatrib. page 182. note.

est question ici des rapsodies d'Homère, que *l'on transmettait à la postérité*, παρεδίδοντο, *non par écrit*, οὐ γραφῇ, mais seulement *par enseignement oral*, ἀλλὰ μόνῃ διδασκαλίᾳ. Maintenant je le demande à la critique:

Le mot de St. Clément παραδίδοντες, identifié par Mr. Letronne au mot du passage que je viens de citer, offre-t-il, peut-il offrir d'autre idée que celle de *transmettre à la postérité?* Et dès-lors, qu'y a-t-il d'obscur dans les mots θεολογουμένοις μύθοις παραδίδοντες discutés par le savant helléniste? Il est vrai que, dans sa première version, Mr. Letronne avait rendu le mot παραδίδοντες par: *quand ils veulent* FAIRE CONNAÎTRE; mais ici je remarquerai que les mots FAIRE CONNAÎTRE signifient de rigueur TRANSMETTRE *une connaissance, un fait*, de même qu'ENSEIGNER; delà les deux acceptions du mot παραδιδόναι, dont l'idée secondaire d'ENSEIGNER résulte immédiatement de l'idée première de ce mot qui signifie TRANSMETTRE *à la postérité*, idée qui serait d'ailleurs exprimée par le mot TRADITIONNER, si cette forme verbale du mot TRADITION eût été en usage, comme elle l'est en grec et en latin. En dernière analyse, la version de Mr. Letronne: „TRANSMETTRE les louanges des rois" n'est insuffisante, qu'en ce que le mot TRANS-

METTRE n'exprime point à lui seul les idées que renferme le mot παραδιδόναι, qui signifie TRANSMETTRE À LA POSTÉRITÉ. Si donc, pour ma part, j'ai rendu ce mot par CONSACRER, c'est d'abord, parce que CONSACRER signifie ici *perpétuer ostensiblement* un fait — ensuite parce qu'à ce titre, le terme *consacrer* convient mieux qu'un autre aux *caractères sacrés*, exprimant des *mythes théologiques*.

Ad 2m. ἀναγράφουσι.

Dans sa première version, Mr. Letronne a cru pouvoir rendre ce mot par ILS REPRÉSENTENT — dans la seconde il le traduit par ILS EMPLOIENT.

Sont-ce là les significations du mot ἀναγράφω? Si le mot παραδίδοντες n'eût point été dans le texte, le mot ἀναγράφουσι y aurait exprimé infailliblement les idées de *rendre public*, de *transmettre à la postérité*, données dans les dictionnaires, et conséquentes à l'acception directe du mot ἀναγράφω, qui signifie ici *inscrire* sur les monumens. (1) Pourquoi donc, dans une question d'analyse, abandonner le mot propre, l'équivalent du mot ἀναγράφουσι, et lui préférer des expressions qui portent à faux?

---

(1) Ἀναγράφειν εἰς τὸν τρίποδα τὴν πόλιν: in tripode urbem INSCRIBERE. Thucydide.

La phrase:

Ἀναγράφουσι διὰ τῶν ἀναγλυφῶν

signifie de rigueur:

ILS INSCRIVENT *en anaglyphes.*

Je dis *de rigueur*, car il s'agit ici *rigoureusement* de TRADITIONS MONUMENTALES, par conséquent d'INSCRIPTIONS. Or, la phrase de la nouvelle version de Mr. Letronne:

„ILS EMPLOIENT *les anaglyphes*"

non plus que la phrase primitive:

„ILS REPRÉSENTENT *par des anaglyphes*"

ne saurait, dans une question d'analyse, équivaloir à la phrase:

ILS INSCRIVENT *en anaglyphes,*

qui répond aux mots grecs:

ἀναγράφουσι διὰ τῶν ἀναγλυφῶν.

Je dis que les mots, *ils représentent*, *ils emploient*, sont défectueux, parce que ni l'un, ni l'autre n'offrent l'idée des *monumens* dépositaires des louanges royales, dont il est question dans le texte de Clément d'Alexandrie.

J'insiste sur cette impropriété des deux termes, non seulement par les considérations ci-dessus, mais aussi parce que, dans la doctrine de Mr. Champollion, admise par Mr. Letronne, les ANAGLYPHES ont été également *représentés* et *employés* „sur les parois des tombeaux, dans

„les manuscrits, sur les enveloppes et cercueils „des momies, etc." (1) que les papyrus étaient d'autant moins monumentaux qu'ils étaient ensevelis dans les tombeaux; et qu'ainsi, pour me servir des expressions de Mr. Letronne, on n'aurait pu ni *faire connaître* ni *transmettre* les anaglyphes *représentés* ou *employés* sur les parois des tombeaux, sur les papyrus, etc.

J'aborde la doctrine de Mr. Champollion sur les ANAGLYPHES.

ad 3m. διὰ τῶν ἀναγλυφῶν.

Le mot *ΑΝΑΓΛΥΦΟΝ* a été, jusqu'à l'avènement du Précis de Mr. Champollion le jeune, un simple *terme d'art*, exprimant *une sculpture*, une *ciselure* EN BOSSE sur un plan quelconque — en un mot, un BAS-RELIEF. Mais voici venir „*la nouvelle théorie*" (2) de l'Egyptologue et nous apprenons que les ANAGLYPHES étaient „des PEINTURES et TABLEAUX SCULPTÉS qui ne „retracent point des scènes de la vie publique „ou privée, mais qui sont des compositions ex„traordinaires, où des êtres fantastiques, soit „même des êtres réels qui n'ont entre eux

(1) page 348. de la 2. édition du PRÉCIS.

(2) page 250. lignes 25. 26. de la 1. édit. du *Précis* et page 300 de la seconde, lignes 4. 5.

„aucune relation dans la nature, sont cepen-
„dant unis, rapprochés et mis en action. Ces
„BAS-RELIEFS, dit Mr. Champollion, purement
„*allégoriques* ou *symboliques*, qui abondent sur
„les constructions égyptiennes, *furent particu-*
„*lièrement désignés par les anciens sous le nom*
„*d'*ANAGLYPHES, nom que nous adopterons dé-
„sormais.“ (1)

Nous trouvons la même assertion dans le chapitre de la conclusion de son système où Mr. Champollion nous dit que:

„Certains BAS-RELIEFS *égyptiens*, *ou* PEIN-
„TURES composées d'images d'êtres physiques
„et surtout *de figures monstrueuses*, groupées
„et mises en rapports, n'appartiennent point à
„l'écriture hiéroglyphique; ce sont, dit-il, *des*
„*scènes purement* ALLÉGORIQUES *ou* SYMBOLI-
„QUES, *et que les anciens ont distinguées sous la*
„*dénomination d'*ANAGLYPHES, nom que nous
„devons leur conserver.“ (2)

Or, les anciens de Mr. Champollion se réduisent à Clément d'Alexandrie dont il indique

---

(1) l. c. pages 300. 301. de la 1. édition et pages 348. 349. de la seconde.

(2) l. c. page 383. de la 1. édition et page 449. de la deuxième.

le texte pour appuyer sa première assertion. (1) Avant d'examiner la valeur de ce mot dans le dit texte, je citerai ici les autres auteurs anciens qui ont parlé d'ANAGLYPHES, et je commence par les auteurs latins dont les données, relatives à ce mot grec, ont été recueillies par le laborieux Ducange. (2)

„ANAGLYPHUS, Coelatus, sculptus, ex Graec. „ἀνάγλυφος. Vetus Interpres Juvenalis Sat. 14. „Hic laeve argentum. ANAGLYFA *sigillis*. Vir-„gilius, et *aspera signis*. Quod expressit Me-„tellus in Quirinalibus:

„Qui bibitur scypho *vivis signis* ANAGLYPHO. „Eucherius Lugdun. in 3. Reg. cap. 17. ANA-„GLYPHA *dicuntur Latine coelaturae, coelata.* „Sunt autem vasa aurea, vel argentea *signis* „*eminentioribus extra intusque expressa* : haec „et alio nomine sculpta vocantur. ANAGLYPHA „vasa dicta, quod *superius sint sculpta.* Eadem „habent Isidorus lib. 20. cap. 4. et Papias. Idem „Papias : ANAGLYPHICA, *eminens sculptura.* „Glossae MSS. ANAGLYFA, *vasa supersculpta.*

---

(1) l. c. page 301. de la 1. édition et 349. de la seconde.

(2) *Glossarium ad Scriptores mediae et infimae latinitatis.*

„Ugutio et Will. Brito. Anaglypha *dicuntur* „*supereminentes picturae*, sicut fieri solet in „frontibus, quarumdam Ecclesiarum. Ebrardus „Betuniensis in Graecismo : Dic coelaturas, *quas* „*Graecus* Anaglypha *dicit*. Anastasius in S. „Silvestro pag. 18. *Calicem argenteum* Ana- „glyphum. In S. Damaso pag. 131. Donavit „*scyfum* Anaglyphum pens. lib. 10. In Leone „III. pag. 131. Fecit supra Crucem Anagly- „phum *intersatilem*. (1) Leo Ostiensis lib. 1. „cap. 28. *Vasa argentea* Anaglypha *inaurata*. „Vita S. Odilonis Abbatis Cluniac. cap. 23. *Vi-* „*treis quibusdam vasculis* Anaglypha *fusilitate* „*coelatis*. Chronicon. Gemblacense : Anaglypho „*opere coelatus*, *decoratus*. Vita S. Urbani Epis- „copi Lingon. cap. 1. *Capsa opere* Anaglypho „*decorata*. Ita in Vita S. Joannis Eleemosyn. „cap. 9. n. 52. apud Sugerium lib. de Administr. „sua cap. 32. et alios non semel.“

„Anaglypha, fem. gen. *Opus anaglyphum*. „Ratbertus de Casib. S. Galli cap. 1. *Crucem* „etiam illam honorandam S. Mariae. Tutilone „nostro Anaglyphas *parante* ex eodem auro „et gemmis mirificavit. Idem : Picturas *et*

(1) *Intersatilis* chez Ducange, page 1495, est rendu par : *interrasilis*, *coelatus*, *incisus*, Anaglypha *sculpta*.

„Anaglyphas carminibus et epigrammatis de-„corabat. Et infra: Rogatur ibi morari, usque „dum *thronum Dei in bractea altaris aurea „coelaret, cui similem* Anaglypham *raro usque „hodie videre est alteram.*“

„Anaglyphatus, Eadem notione, qua Ana-„glyphus. Anastasius in S. Innocentio PP. „*Scyphum argenteum* Anaglyphatum.“

„Anaglypta in *asperitatemque excisa*, dixit „Plinius lib. 33. cap. 11. Anaglypticum *metal-„lum*, Sidonius lib. 9. epist. 13. *Trulla argen-„tea* Anaglypta, in veteri Inscriptione apud „Gualterum in Tabulis Siculis n. 358.“

„Anaglyphicum *Opus*. Chronicon Fontanel-„lense cap. 16. Calices argenteos deauratos „*Anaglyphico opere* paratos. (Act. SS. Bened. „saec. 4. part. 1. p. 639. Alterum *calicem ar-„genteum* Anaglyfico *opere factum.*)“

„Anaglypharius, *Idem quod* Anaglyphus. „Translatio corporis S. Hunegondis inter Acta „SS. Bened. saec. 5. p. 223. Sumpto siquidem „vir ille negotio, componi fecit loculum opere „Anaglyfario, *in longum mensura duorum „semicubitorum.*“

„Anaglypharius, *Caelator, sculptor,* Papias: „Anaglypharius, *Sculptor.* Gloss. Lat. Gall. „Anaglypharius, *Peintre ou Entailleur.*“

Plus, Martial dans son Liv. IV. 39. Epigramme:
„*Nec mensis* ANAGLYPTA *de paternis*".

Ces données résumées, nous donnent:

Anaglypha: EMINENS SCULPTURA; — SIGNIS EMINENTIORIBUS, extra intusque expressa.

— *Anaglypha* SUPEREMINENTES *picturae*.

— *Anaglypha*, vasa SUPERSCULPTA.

— Vasa *anaglypta* IN ASPERITATEMQUE excisa.

— Capsa, OPERE ANAGLYPHO *decorata*.

Enfin, les expressions:

— OPUS *anaglyphum*,

— *Anaglyphicum* OPUS,

ne démontrent-elles pas que le mot ANAGLYPHA exprimait tout simplement UN PROCÉDÉ, UN GENRE *de sculpture*, sans aucun rapport à l'objet de telle ou telle représentation? Que le mot ANAGLYPHA ne signifiait pas plus que BAS-RELIEFS de nos jours?

On pourra objecter peut-être, que l'acception *directe* du mot grec Ἀνάγλυφον, exclusivement admise dans les données qui précèdent, ne saurait détruire le sens que Mr. Champollion lui reconnaît dans son application aux BAS-RELIEFS et PEINTURES MYSTIQUES des Egyptiens.

Cette objection est la seule que l'on puisse imaginer en faveur de la doctrine, désavouée par

la présence de tant d'autorités contraires à ses intérêts. Mais cette objection arbitraire ne ferait que compliquer les difficultés. En effet, dans l'hypothèse même que le mot ἀνάγλυφα, exprimant *toutes sortes de* BAS-RELIEFS du style grec, n'importe leur objet — aura été affecté par les voyageurs grecs à l'indication spéciale des BAS-RELIEFS et PEINTURES MYSTIQUES *des Egyptiens*, il restera toujours la question de savoir comment ces mêmes voyageurs auront appelé ceux des BAS-RELIEFS égyptiens qui, comme le dit Mr. Champollion lui-même „représentaient „simplement des scènes *historiques*, *religieuses*, „*civiles* ou *militaires*, et qui, loin d'offrir aucun „sens occulte, *n'exprimaient que ce qu'ils mon-„traient réellement aux yeux?*" Je le demande d'ailleurs: Mr. Champollion, qui prétend que les BAS-RELIEFS et PEINTURES ALLÉGORIQUES furent *particulièrement désignés par les anciens* sous le nom d'ANAGLYPHES, nous a-t-il dit quelque part dans ses ouvrages comment ces mêmes anciens appelaient les BAS-RELIEFS représentant des *tableaux proprement dits*, qu'il a distingués de ses ANAGLYPHES?

Pour suppléer au silence de l'Egyptologue, je vais citer la donnée de Strabon, le seul des anonymes de Mr. Champollion qui, à ma connais-

sance, ait employé le mot Ἀνάγλυφα en parlant de BAS-RELIEFS ÉGYPTIENS.

En décrivant l'*hiéron* d'Héliopolis, le célèbre Géographe parle en ces termes des représentations sculptées sur les parois des *ptères* du pronaos du temple:

— τοῦ δὲ προνάου παρ' ἑκάτερον πρόκειται τὰ λεγόμενα πτερά· ἔςι δὲ ταῦτα ἰσοϋψῆ τῷ ναῷ τείχη δύο, ... ΑΝΑΓΛΥΦΑΣ δ' ἔχουσιν οἱ τοῖχοι οὗτοι μεγάλων εἰδώλων, ὁμοίων τοῖς Τυῤῥηνικοῖς, καὶ τοῖς ἀρχαίοις σφόδρα τῶν παρὰ τοῖς Ἕλλησι δημιουργημάτων. (1)

Mr. Letronne, dans son *Mémoire sur le monument d'Osymandyas*, (2) et Mr. Gail, dans ses *Recherches sur les Hiérons de l'Egypte*, (3) ont rendu ce passage (à commencer par le mot ἀναχλυφὰς) de la manière suivante:

„Les parois de ces ptères sont couvertes de „*grandes figures* sculptées EN ANAGLYPHES, „semblables aux sculptures tyrrhéniennes ou „aux très-anciens ouvrages grecs.“

Or, les mots ἀναγλυφὰς μεγάλων εἰδώλων que Mr. Letronne traduit par: *de grandes* FIGURES *sculptées* EN ANAGLYPHES, offrent-ils l'idée que

(1) Lib. XVII. Cap. I. §. 28.
(2) Journal des Savans Juillet 1822.
(3) On lit à la page 15. les deux traductions.

Mr. Champollion attache au mot *ἀνάγλυφα* dans sa doctrine? SCULPTER EN ANAGLYPHES ne signifie-t-il point ici SCULPTER EN BAS-RELIEFS? Je restituerai même au mot *εἰδώλων* le sens qui lui convient dans la donnée, et qui exprime *les idoles, les simulacres des dieux*, ce que n'exprime point le mot FIGURES (1) admis par Mr. Letronne; et je demanderai si, dans ce sens plus conforme à la chose, les mots *grandes* IDOLES, *ou grands* SIMULACRES *sculptés* EN ANAGLYPHES, peuvent favoriser les leçons de Mr. Champollion sur les ANAGLYPHES? Trouvera-t-on ici encore une objection? Dira-t-on que la donnée de Strabon, étant purement et simplement *descriptive*, et nullement *scientifique*, cet ancien a dû employer le mot *ἀνάγλυφα* dans son acception *directe et vulgaire*, savoir, celle de BAS-RELIEFS?

---

(1) On dira peut-être que l'idée d'*idoles* ou de *simulacres* est inadmissible, vu qu'elle serait contradictoire au fait de la *ressemblance* que Strabon trouve entre *ces représentations et celles* des Tyrrhéniens, et *surtout* (σφόδρα) des Grecs Anciens; mais cette objection, que je n'admets d'ailleurs qu'hypothétiquement, ne serait d'aucun poids, vu que *la ressemblance* signalée par Strabon concerne LES OUVRAGES (δημιουργημάτων) *de sculptures anaglyphiques*, et non *le sujet des anaglyphes*.

La réponse à cet argument résultera de l'analyse des paroles de Clément d'Alexandrie, la seule autorité signalée d'une manière *patente* dans les deux *Précis du Système hiéroglyphique* de Mr. Champollion.

§. II.

SUITE
DU COMMENTAIRE PRIMITIF DE MR. LETRONNE
AU SUJET DES MOTS
ΔΙΑ ΤΩΝ ΑΝΑΓΛΥΦΩΝ.

„Ce que ce passage(1) présente *de curieux*, „entre autres choses, dit le savant helléniste, „c'est qu'il parait que les ANAGLYPHES OU BAS-„RELIEFS ALLÉGORIQUES, étaient, *en certains* „*cas*, considérés comme une sorte d'écriture „SYMBOLIQUE, en ce sens, qu'ils exprimaient „*des idées par des actions.*"

Cette réflexion de Mr. Letronne offre une fluctuation et à la fois une incohérence d'idées inconcevables !

La première chose que remarquera un lecteur attentif, c'est la forme hypothétique de cette réflexion du savant helléniste qui dit que : „*il* „*parait* que les ANAGLYPHES OU BAS-RELIEFS

(1) *Précis*, première édition page 331. et suiv.

„allégoriques étaient, *en certains cas*, consi-
„dérés *comme une sorte* d'écriture symbo-
„lique.“

Mais Mr. Letronne, en prenant les anaglyphes pour des *bas-reliefs* allégoriques, ne déroge-t-il point à sa doctrine lorsqu'il nous dit, d'une manière si vague et si conditionnelle, que:

„*Il paraît* que les *bas-reliefs* allégoriques „égyptiens étaient, *en certains cas*, considérés „*comme une sorte* d'écriture symbolique?“

I° *Les bas-reliefs* allégoriques ne sont donc qu'*une sorte* d'écriture symbolique? (1)

II° Il y a eu, par conséquent, *d'autres sortes* d'écritures symboliques?

III° *Les bas-reliefs* allégoriques ne doivent donc point être considérés comme une écriture *exclusivement* symbolique?

IV° *Les bas-reliefs* allégoriques étaient considérés d'ailleurs *comme une sorte* d'écriture symbolique *dans certains cas* seulement?

V° *Les bas-reliefs* allégoriques *n'étaient donc point — toujours et dans tous les cas* symboliques?

---

(1) Notez bien que chez Mr. Letronne symbolique et tropique, c'est la même chose.

VI° Ainsi donc : il y avait des *bas-reliefs* ALLÉGORIQUES *qui n'étaient point* SYMBOLIQUES?

Conçoit-on de pareilles assertions lorsque l'on considère surtout que les ANAGLYPHES ou *bas-reliefs* ALLÉGORIQUES de Mr. Champollion, commentés par Mr. Letronne, sont mentionnés dans le texte des Stromates sous *la méthode* EXCLUSIVEMENT TROPIQUE OU FIGURÉE?

Le savant Commentateur, voulant indiquer *le cas* où les *bas-reliefs* ALLÉGORIQUES étaient considérés *comme une sorte d'écriture* SYMBOLIQUE, dit qu'ils étaient considérés tels : „*en ce* „*sens qu'ils exprimaient* DES IDÉES PAR DES „ACTIONS."

Mais cette définition de Mr. Letronne n'embrasse-t-elle pas, ne confond-elle pas dans ses limites *tous les bas-reliefs*, *toutes les peintures*, *tous les tableaux* DE LA VIE PUBLIQUE OU PRIVÉE *des Egyptiens*, figurant des SCÈNES HISTORIQUES, RELIGIEUSES, CIVILES OU MILITAIRES, scènes que Mr. Champollion le jeune a eu tant de soin de distinguer d'avec ses ANAGLYPHES?

Je dirai plus : tous les BAS-RELIEFS OU TABLEAUX *grecs, étrusques et romains,* voire même les nôtres, et représentant des SCÈNES QUELCONQUES, ne rentrent-ils point rigoureusement *dans le cas* défini par Mr. Letronne, qui les „consi-

„dère *comme une sorte d'écriture* ALLÉGORIQUE „EN CE SENS : (NB.) qu'ils expriment DES IDÉES „PAR DES ACTIONS?"

Quel contraste maintenant entre cette fluctuation d'idées et la simplicité de la donnée de Zoega qui, voulant distinguer LES PEINTURES et BAS-RELIEFS égyptiens, d'avec les *textes hiéroglyphiques*, dit : „Neque SCALPTURAE, PICTU„RAEQUE aegyptiae, quae *figuris actione* aut *dis„positione* inter se junctis et connexis, *factum „aliquod exprimunt*, *sive* HISTORICUM, *sive* „MYTHICUM, *sive* ALLEGORICUM, magis sunt „scriptura appellandae, quam Graecorum ANA„GLYPHA et *tabulae pictae, a quibus nulla alia „re differunt* quam ea quae est Aegyptiam inter „et graecam artem diversitas."(1)

Nous voyons ici que le savant Danois n'emploie le mot ANAGLYPHES que comme un *terme d'art* exprimant des *bas-reliefs*, quel qu'en soit le sujet; de manière que, tout en distinguant les *bas-reliefs historiques*, d'avec ceux qui représentent des *scènes mythiques et allégoriques*, il comprenait tous ces BAS-RELIEFS sous le nom grec d'ANAGLYPHES.

Voici une autre observation de Mr. Letronne.

---

(1) De origine et usu Obeliscorum, pag. 438.

„A la suite de sa définition des ANAGLYPHES „OU BAS-RELIEFS ALLÉGORIQUES, exprimant, „selon lui, *des* IDÉES *par des* ACTIONS, le Com„mentateur nous dit que : cela lui explique „l'impression qu'il avait tirée de l'examen des „sculptures égyptiennes, et qu'il a rendue, dit„il, en ces termes dans ses *Considérations histo„riques sur l'état des arts*, etc. depuis Cambyse „jusqu'au siècle des Antonins."

„. . . . . LA PEINTURE et LA SCULPTURE ne „furent plus, dit Mr. Letronne, qu'un langage „dont la grammaire et le dictionnaire furent „fixés sans retour : de là vient, ajoute-t-il, que „*certains* BAS-RELIEFS *paraissent n'être que des* „HIÉROGLYPHES EN GRAND, *et que certains* HIÉ„ROGLYPHES *semblent être* DE LA SCULPTURE „RÉDUITE À DE PETITES DIMENSIONS. On dirait „souvent deux idiomes qui se confondent et se „font des emprunts mutuels."

Cette observation, présentée sous l'égide accoutumée de l'*apparence*, paraîtra non moins singulière aux yeux de ceux qui voient dans le tableau synoptique déduit du texte de Clément par Mr. Letronne :

I° Que les SYMBOLES TROPIQUES OU FIGURÉS ne sont qu'UNE ESPÈCE *du genre* HIÉROGLYPHIQUE.

II° Que, conséquemment au dit tableau synoptique de Mr. Letronne, on doit considérer, de la manière la plus obligatoire, la plus rigoureuse, non pas

„— *Certains* BAS-RELIEFS seulement, qui *lui* „*paraissent* n'être que des HIÉROGLYPHES EN „GRAND et *vice versâ*, *certains* HIÉROGLYPHES „qui lui *semblent être* des BAS-RELIEFS EN MI-„NIATURE —"

mais au contraire —

Tous les objets *peints* ou *sculptés* (EN GRANDE OU PETITE DIMENSION, qu'importe!) pour des HIÉROGLYPHES proprement dits.

Pour faire la part qui me revient dans cette controverse, je renverrai le lecteur à la page 19 de mes *Opuscules Archéographiques*, où, partageant les erreurs de l'Egyptologue, j'ai cru sur la foi de sa doctrine, que le mot *Ἀνάγλυφα* exprimait effectivement les symboles TROPIQUES ou FIGURÉS. Un examen plus attentif m'a bientôt fait reconnaître ma méprise, et je ne puis qu'être étonné de la persévérance avec laquelle le savant helléniste soutient une leçon aussi vicieuse et, la reprenant sous oeuvre dans son nouveau Commentaire, cède aux préventions de l'Egyptologue, au lieu de l'éclairer sur son erreur!

§. III.

EXAMEN DU NOUVEAU COMMENTAIRE DE Mr. LETRONNE, RELATIF A L'EXEMPLE TROPIQUE DE St. CLÉMENT OÙ IL EST QUESTION D'*ANAGLYPHES*.

Dans mon examen des mots διὰ τῶν ἀναγλυφῶν, j'ai cité l'assertion de l'Egyptologue qui prétend que „*LES BAS-RELIEFS ALLÉGORI-* „*QUES n'appartiennent point à l'ÉCRITURE HIÉ-* „*ROGLYPHIQUE*, et que les anciens ont particu- „lièrement désigné *CES BAS-RELIEFS* sous le „nom d'*ANAGLYPHES*.“

Le célèbre Orientaliste français, dans son Analyse de la première édition du *Précis* du Système hiéroglyphique de Mr. Champollion, a vainement essayé de relever cette erreur de l'Egyptologue. „Il me semble bien difficile, dit Mr. „Sylvestre de Sacy, (1) de lui accorder que le „terme *ANAGLYPHES*, employé par cet écrivain „(St. Clément) désigne là une chose étrangère „à l'écriture. Je conviens, dit-il, avec Mr. Le- „tronne, qui a fourni à Mr. Champollion une „traduction littérale, et une discussion très-lumi-

---

(1) *Journal des Savans*, Mars 1825. page 151. et s.

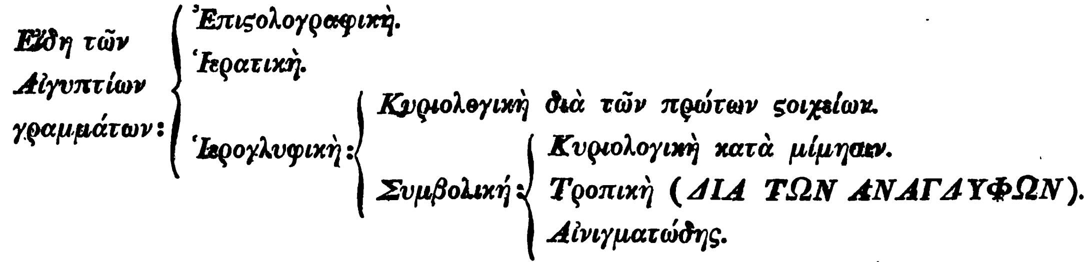
„neuse de ce texte de l'écrivain ecclésiastique, „que cette partie du passage, *τοὺς γοῦν τῶν* „*βασιλέων ἐπαίνους θεολογουμένοις μύθοις παρα-* „*δίδοντες, ἀναγράφουσι διὰ τῶν ἀναγλυφῶν*, „est fort obscure; mais toutefois, il me parait „certain, ajoute Mr. de Sacy, que *les ana-* „*glyphes* de l'auteur grec sont une partie du „Système graphique." Abordant ensuite l'observation de Mr. Letronne, que nous avons rapportée plus haut : „N'est-ce pas, dit Mr. de „Sacy, un peu abuser des termes de Clément „d'Alexandrie, que de substituer au mot *ana-* „*glyphes*, comme un équivalent, celui de *bas-* „*reliefs allégoriques*, et de supposer que ce „n'était qu'accidentellement, et par une sorte „d'exception, que *les anaglyphes* étaient ad- „mis dans le système d'écriture?"

Ces considérations judicieuses n'ont rien changé à la manière de voir de l'Egyptologue. La classe monstrueuse des *symboles mythiques*, séduisait trop son imagination pour qu'il abjurât les mystères que lui révélait le mot *anaglyphes*, appuyé qu'il était par le nouveau Commentaire de Mr. Letronne, inséré dans la seconde édition de son *Précis*. (1)

---

(1) page 381. et suiv.

Le savant Commentateur, en donnant son *tableau synoptique* suivant, dit que ce tableau „comprend la classification *exacte* des écritures égyptiennes d'après le texte „de Clément d'Alexandrie."



Εἴδη τῶν Αἰγυπτίων γραμμάτων:
- *Ἐπιςολογραφική.*
- *Ἱερατική.*
- *Ἱερογλυφική:*
  - *Κυριολογικὴ διὰ τῶν πρώτων ςοιχείων.*
  - *Συμβολική:*
    - *Κυριολογικὴ κατὰ μίμησιν.*
    - *Τροπικὴ* (*ΔΙΑ ΤΩΝ ΑΝΑΓΛΥΦΩΝ*).
    - *Αἰνιγματώδης.*

Je ferai observer d'abord que les mots (*ΔΙΑ ΤΩΝ ΑΝΑΓΛΥΦΩΝ*) placés ainsi en parenthèses, à la suite du mot *Τροπική*, ne se trouvaient point dans le tableau synoptique de la première édition du *Précis*. Or, j'ose dire que cette nouvelle leçon de Mr. Letronne : *Τροπική* (*ΔΙΑ ΤΩΝ ΑΝΑΓΛΥΦΩΝ*) est arbitraire.

L'analyse exige la leçon: Ἀναγράφουσι *ΔΙΑ ΤΩΝ ΑΝΑΓΛΥΦΩΝ*. Et, en lisant l'exemple fourni par l'auteur des Stromates: *Τοὺς γοῦν τῶν βασιλέων ἐπαίνους θεολογουμένοις μύθοις παραδίδοντες, ἀναγράφουσι ΔΙΑ ΤΩΝ ΑΝΑΓΛΥΦΩΝ*, on acquiert la conviction des faits suivans:

1°. Que les louanges des souverains étaient rédigées en caractères dits ***tropiques*** ou ***figurés***, et comprenant des ***emblêmes mythologiques***.

2°. Que, pour les transmettre à la postérité (*παραδίδοντες*) on ***inscrivait ces louanges*** (*ἐπαίνους ἀναγράφουσιν*) sur les monumens.

3°. Que les inscriptions qui perpétuaient ces louanges, étaient sculptées EN BAS-RELIEFS (*διὰ τῶν ἀναγλυφῶν*).

Mr. Letronne, persistant dans son opinion, a établi un parallèle entre la première méthode hiéroglyphique, que Clément a désignée par les mots: *Κυριολογικὴ διὰ τῶν πρώτων ςοιχείων* — et la seconde méthode, que Mr. Letronne désigne, dans son tableau synoptique, par les mots: *Τροπικὴ (διὰ τῶν ἀναγλυφῶν)*.

Je le répète, cette leçon est vicieuse; elle fausse le texte de Clément qui a dit *ἀναγράφουσι διὰ τῶν ἀναγλυφῶν*. D'ailleurs les parenthèses de Mr. Letronne ne sauvent point l'arbitraire, vu que *Τροπικὴ διὰ τῶν ἀναγλυφῶν* n'offre aucun

sens à l'analyse; et admît-on même l'acception que lui prête le Commentateur en faveur de la doctrine de l'Egyptologue, la leçon demeurerait toujours incorrecte; car, les TROPES étant, dans cette doctrine, les élémens du Système ANAGLYPHIQUE, les ANAGLYPHES en seraient *les résultats*, et non *le moyen*: *ΔΙΑ τῶν ἀναγλυφῶν*; ainsi, en bonne analyse, on dirait que les ANAGLYPHES sont formés AVEC DES TROPES, et non pas, que *les tropes soient formées* AVEC DES ANAGLYPHES, par la raison que je viens de dire: que, dans le système de Mr. Champollion, ce sont les TROPES qui sont *les élémens* des ANAGLYPHES: „*Il était,* „dit-il, *de l'essence des* ANAGLYPHES *de se former presque toujours par la combinaison de* „*plusieurs images tropiques.*“ (1)

La leçon rigoureuse qui résulte du texte de Clément pour la méthode TROPIQUE, et qui peut servir de pendant à la première méthode, dite *Kyriologique*, c'est: *Τροπικὴ διὰ μεταγωγῆς καὶ μεταθέσεως, κατ' ἐξαλλαγὴν καὶ μετασχηματισμὸν* — et voilà POUR LA MÉTHODE. Or, comme dans la donnée en question, il s'agit non DE LA MÉTHODE TROPIQUE, mais tout simplement *d'une application*, — Clément donne pour exemple

---

(1) *Précis*, page 350. No. 64. de la seconde édition.

les *louanges mythiques des souverains, inscrites* *EN BAS-RELIEFS sur les monumens.*

La connaissance approfondie de la langue grecque, dont les travaux du savant Helléniste offrent de si brillants témoignages, nous permet de croire que c'est moins par conviction que par entraînement, qu'il a adopté la leçon que j'analyse. Rendu attentif par les observations judicieuses de Mr. de Sacy, Mr. Letronne, dans son nouveau Commentaire, sans plus qualifier *LES ANAGLYPHES* de *BAS-RELIEFS ALLÉGORIQUES*, fait, à leur sujet, les réflexions suivantes:

„Je voudrais, dit-il, (1) pouvoir définir ce „que l'auteur entend par *ANAGLYPHES*, qui ser„vaient, *comme on voit, POUR L'EXPRESSION* „*TROPIQUE* ou *FIGURÉE* : dans la rigueur, ajoute „Mr. Letronne, *la première espèce comme la* „*seconde, devait se composer DE FIGURES aux*„*quelles convenait également le nom d'ANAGLY*„*PHES lorsqu'elles étaient sculptées sur les mo*„*numens.* Pourquoi donc Clément d'Alexandrie „borne-t-il les *anaglyphes* à l'écriture symbo„lique figurée? Il faut qu'il entende par-là *une* „*espèce particulière de figures sculptées*, ser„vant toutefois comme écriture. On peut voir

(1) *Précis*, 2. édition page 382.

„à ce sujet les judicieuses observations de Mr. „Silvestre de Sacy.“

On est d'autant plus surpris de voir Mr. Letronne se référer aux observations de Mr. Silvestre de Sacy, que l'honorable Orientaliste a protesté d'une manière formelle contre l'assertion tendante à établir une *théorie exclusive* sous le nom d'*ANAGLYPHES*; et Mr. Letronne a grandement tort de se demander : „pourquoi Clément „d'Alexandrie borne-t-il les *ANAGLYPHES à l'é„criture symbolique figurée?*“ et de supposer, comme il le fait, que : „il faut que Clément en„tende par *ANAGLYPHES une espèce particulière „de figures sculptées*, servant toutefois comme „écriture.“ (1)

Jamais Clément d'Alexandrie n'a borné les *ANAGLYPHES* à l'écriture *SYMBOLIQUE FIGURÉE*; jamais il n'a entendu par-là *une espèce particulière* de figures sculptées.

Que la conviction du savant helléniste n'est point intime à cet égard, nous en trouvons la preuve dans l'observation qu'il fait lui-même, en disant que : „dans la rigueur, *la première „espèce comme la seconde*, devait se composer „de figures auxquelles, dit-il, convenait égale-

(1) Voyez la page précédente.

„ment le nom d'*anaglyphes* lorsqu'elles étaient „*sculptées* sur les monumens.“ Jamais Clément, ni aucun autre écrivain, n'ont prétendu le contraire; et, en parcourant leurs ouvrages, on voit que les élémens des inscriptions monumentales portent, indépendamment du nom de Ἱερογλυφικὰ, ceux de Γλυφὰ, *Glyphes*, comme chez Diodore de Sicile, d' Ἀνάγλυφα, *Anaglyphes*, comme chez Strabon et Clément d'Alexandrie, de Διάγλυμμα, *Diaglyphes*, chez Aristophane, enfin le nom d' Εγγλυφα, *Englyphes*, *intailles*, employé par Diodore et toujours par Hérodote, sous la forme d'un verbe ou d'un participe: Ζώων et τύπων ἐγγεγλυμμένων. Or, comme ces écrivains parlent de monumens et d'inscriptions, on ne saurait admettre l'hypothèse qu'ils eussent confondu et employé ces termes indistinctement si l'un d'eux eût été effectivement consacré, comme le suppose Mr. Letronne, à une *espèce particulière de figures sculptées*. La seule différence admissible porte sur les *procédés de sculpture*, laquelle, soit *anaglyphique*, soit *diaglyphique*, soit *englyphique*, offrait toujours des *bas-reliefs plus ou moins surbaissés ou sculptés sur une surface creuse.* (1)

---

(1) A la page 309. de son Précis (2. édition) Mr.

On peut conclure de ces faits que le savant Hélléniste se serait abstenu d'exprimer le désir „de pouvoir définir ce que St. Clément d'Alex-„andrie entend par ANAGLYPHES" si, entraîné par l'autorité de l'Egyptologue, il n'eût point cru que ce terme exprimait en effet une méthode distincte et séparée du système hiéroglyphique. Mais il se présente ici une réflexion bien simple : Si les ANAGLYPHES eussent été,

---

Champollion dit : „Les sculpteurs exécutaient *les* „*hiéroglyphes purs* de trois manières : 1° en BAS-„RELIEF *très-surbaissé*, surtout dans l'intérieur „des édifices, 2° en BAS-RELIEF *dans le creux*, „méthode propre à l'art Egyptien, et dont le but „principal fut la conservation des caractères : cette „seconde manière est, dit-il, la plus générale." — — „*Presque toutes les figures hiéroglyphiques* „de quelque nature qu'elles soient, sont, dit Mr. „Quatremer de Quincy, *sculptées en renfoncement*. „Celles qui ne sont que des signes, ne présentent „qu'un creux, et leur forme est dans leurs con-„tours. Mais les autres sont des RELIEFS *plus ou* „*moins saillans*, arrondis et conformés dans l'in-„térieur du contour; et pour les rendre tels que „les BAS-RELIEFS usités, il suffirait d'enlever l'é-„paisseur de la pierre, laissée à l'entour et dans „laquelle ils sont taillés." .... „Il y en a aussi „qui sont *en relief découvert*, et les exemples „en subsistent dans les ruines de l'Egypte, ainsi „que dans les musées." DE L'ARCHITECTURE EGYPTIENNE, page 163.

comme le prétend Mr. Champollion, des élémens d'un système essentiellement distinct de celui des hiéroglyphes, Clément d'Alexandrie qui, de l'aveu de Mr. Champollion, était, bien plus que tout autre, en position d'être bien instruit de la chose, aurait-il cité les *ANAGLYPHES dans un exemple qui regarde exclusivement la SECONDE ESPÈCE des symboles hiéroglyphiques?* Et si, selon la doctrine et le langage de l'Egyptologue, les *ANAGLYPHES* eussent été, en effet, *des symboles TROPIQUES*, et vice-versâ, *LES TROPES, des signes ANAGLYPHIQUES*, l'auteur des Stromates aurait-il confondu ces *TROPES* et ces *ANAGLYPHES* au point d'en former exclusivement *la seconde espèce de la méthode hiéroglyphique?* Enfin, parce que Clément d'Alexandrie a dit que *les louanges des Souverains, rédigées en caractères TROPIQUES, étaient inscrites en ANAGLYPHES*, s'ensuit-il logiquement ou grammaticalement, que les *ANAGLYPHES étaient des élémens d'un système particulier?* que ce système était, comme l'enseigne l'Egyptologue, *essentiellement distinct de celui des Hiéroglyphes?* et, j'en appelle encore une fois au jugement du savant Helléniste : la donnée de St. Clément d'Alexandrie peut-elle rigoureusement signifier autre chose sinon que : *les louanges*

TROPIQUES *des Souverains étaient sculptées* EN BAS-RELIEFS?

En nous occupant de la distinction entre les diverses méthodes graphiques, établie par Mr. Champollion, nous étudierons spécialement ses données sur les signes *tropiques* qui forment chez lui les élémens des *ANAGLYPHES*. — Examinons maintenant la donnée de St. Clément sur les *ENIGMES*.

Chapitre Septième.

SYMBOLES ÉNIGMATIQUES.

§. I.

EXAMEN

DE LA DONNÉE DE St. CLÉMENT.

Dans son énumération des trois espèces ou méthodes symboliques, l'auteur des Stromates nous indique celle des ÉNIGMES comme la dernière en ordre, leur expression étant encore plus mystérieuse que celle des *tropes*.

..... ἡ δὲ, ἄντικρυς ἀλληγορεῖται κατά τινας αἰνιγμούς.

St. Clément dit donc que cette dernière méthode : *s'allégorise d'après certaines* ÉNIGMES.

Cette indication n'est point exacte. En effet:

L'ÉNIGME est *un mot, un signe : une chose* À DEVINER.

L'ALLÉGORIE *est l'expression d'une chose* PAR UNE AUTRE : *ἀλλ' - ἠγορεῖα*, ино — сказанїе, de *ἄλλο ἀγορεύω*, *je dis autre chose.*

C'est en disant *une chose pour une autre* qu'on dit une ÉNIGME. C'est donc l'ALLÉGORIE *d'une proposition qui la rend* ÉNIGMATIQUE ; et l'on ne saurait dire en analyse, que l'ÉNIGME d'une *proposition la rend* ALLÉGORIQUE, par la raison que ce n'est point l'ÉNIGME qui constitue une ALLÉGORIE, mais l'ALLÉGORIE qui constitue une ÉNIGME. L'auteur des Stromates s'est donc exprimé improprement en disant que la troisième méthode en question :

ΑΛΛΗΓΟΡΕΙΤΑΙ κατά τινας ΑΙΝΙΓΜΟΥΣ.

Du reste, si cet ancien eût pu s'imaginer que son aperçu deviendrait un jour le sujet de tant de commentaires et de controverses, peut-être eût-il pris la peine d'être plus rigoureux dans ses indications. La preuve qu'il y ajoutait peu d'importance, c'est le résumé qu'il donne des divers *moyens tropiques*, en disant:

Πάντες οὖν ὡς ἔπος εἰπεῖν οἱ θεολογήσαντες, ΒΑΡΒΑΡΟΙ τε καὶ ΕΛΛΗΝΕΣ, τὰς μὲν ἀρχὰς τῶν πραγμάτων ἀπεκρύψαντο· τὴν δὲ ἀλήθειαν

ΑΙΝΙΓΜΑΣΙ καὶ ΣΥΜΒΟΛΟΙΣ, ΑΛΛΗΓΟΡΙΑΙΣ τε αὖ καὶ ΜΕΤΑΦΟΡΑΙΣ καὶ τιούτοισί τισι τρόποις παραδεδώκασιν. (1)

Ce résumé, qui fait suite au passage principal de St. Clément, et que personne n'a eu garde de citer, nous présente,

1° des ÉNIGMES, · 3° des ALLÉGORIES,
2° des SYMBOLES, 4° des MÉTAPHORES,

plus, l'existence *d'autres moyens semblables: καὶ τιούτοισί τισι τρόποις*, dont on faisait usage pour voiler la vérité *et cacher les principes des choses.* Au lieu donc des *deux espèces* de SYMBOLES TROPIQUES, déduites par Mr. Letronne de l'aperçu de Clément d'Alexandrie, nous y trouvons un nombre indéterminé de moyens TROPIQUES ou FIGURÉS, dont *quatre* du moins demeurent sans réplique.

Examinons ces *figures.* Dans l'ordre que les indique Clément d'Alexandrie, les ÉNIGMES occupent la *première* place, et les ALLÉGORIES la *troisième;* et cependant, ces deux *figures*, qui ne se trouvent pas même ici en contact, concourent à la formation *d'une seule espèce* dans l'indication: ἀλληγορεῖται κατά τινας αἰνιγμοὺς: — Voilà donc une contradiction manifeste.

(1) l. c. page 658.

Après les ALLÉGORIES, viennent les MÉTAPHORES qui appartiennent, comme celles-ci, au *langage figuré*, et forment la *quatrième espèce* des FIGURES spécifiées dans cette série.

Enfin, les SYMBOLES qui, dans le tableau synoptique, résultant du texte principal, forment une méthode distincte, subdivisée en *trois espèces* et comprenant les signes *propres* ou *figuratifs*, les TROPES et les ÉNIGMES *allégoriques* — ces mêmes SYMBOLES se trouvent dans le résumé dont il est question, placés sur le même rang avec les ÉNIGMES, les ALLÉGORIES et les MÉTAPHORES qui offrent, contradictoirement au dit texte, des espèces *distinctes* et *séparées!*

On objectera, peut-être que, dans son résumé, l'archéologue grec ne nomme point les Egyptiens; mais on ne saurait les exclure de cette donnée, car il l'aborde en disant: *ΠΑΝΤΕΣ οὖν ὡς ἔπος εἰπεῖν, οἱ θεολογήσαντες βάρβαροι τε καὶ ἕλληνες*. Or, dans cette donnée *universelle*, les *Egyptiens* étaient d'autant plus rigoureusement compris parmi les *étrangers*, *βάρβαροι*, que c'est à l'occasion de l'aperçu de *leurs* diverses méthodes graphiques, que l'auteur des Stromates parle ensuite des divers moyens cryptiques dont on enveloppait l'enseignement de la vérité.

Mais supposé même que Mr. Letronne se trouvât en mesure de désavouer cette dernière partie du passage de Clément d'Alexandrie et de prouver qu'elle n'a aucun rapport au système hiéroglyphique des Egyptiens — ce désaveu apporterait-il quelque remède aux contradictions qui nous occupent? et pourrait-on admettre avec quelque apparence de raison : que, DANS DEUX PORTIONS D'UN SEUL ET MÊME PASSAGE, *Clément d'Alexandrie eût pu employer les mêmes termes techniques pour indiquer, par chacun de ces termes*, DES ESPÈCES D'UNE NATURE DIFFÉRENTE D'UNE PORTION DU TEXTE À L'AUTRE? Si une telle hypothèse est insoutenable — la confusion des espèces reste à découvert; et dès-lors l'unique moyen de justifier l'auteur des Stromates sera de relâcher de rigueur et de ne point inférer, qu'il n'ait voulu, comme l'affirme Mr. Letronne, établir que *deux procédés* dans la méthode TROPIQUE OU FIGURÉE. (Suprà page 70. et suiv.)

J'aborde la question principale : celle de reconnaître *la différence figurative* que l'auteur des Stromates admettait entre les images TROPIQUES et celles des ÉNIGMES, formant la troisième et dernière espèce des Symboles. — Je vais citer le passage qui s'y rapporte.

§. II.

EXAMEN
DES DEUX EXEMPLES ÉNIGMATIQUES
de St. Clément d'Alexandrie.

Τοῦ δὲ κατὰ τοὺς ΑΙΝΙΓΜΟΥΣ τρίτου εἴδους δεῖγμα ἔςω τόδε· τὰ μὲν γὰρ τῶν ἄλλων ἄςρων, διὰ τὴν πορείαν τὴν λοξὴν, ὄφεων σώμασιν ἀπείκαζον, τὸν δὲ Ηλιον, τὸ τοῦ κανθάρου· ἐπειδὴ κυκλοτερὲς ἐκ τῆς βοείας ὄνθου σχῆμα πλασάμενος, ἀντιπρόσωπος κυλίνδει· φάσι δὲ καὶ ἑξάμηνον μὲν ὑπο γῆς. θάτερον δὲ τοῦ ἔτους τμῆμα, τὸ ζῶον τοῦτο ὑπὲρ γῆς διαιτᾶσθαι· σπερμαίνειν τε εἰς τὴν σφαῖραν, καὶ γεννᾷν· καὶ θῆλην κάνθαρον μὴ γίνεσθαι. (1)

Comme St. Clément d'Alexandrie n'a donné aucun développement au sujet des procédés de cette *troisième et dernière espèce* (εἶδος) *de la méthode* SYMBOLIQUE, nous pouvons en inférer que, dans l'esprit de son texte, les deux exemples qu'il a fournis *doivent servir de type à tous les autres*; parce que, tout laconique qu'il est, il ne laisse pas de caractériser chacune des deux premières espèces de la méthode symbolique, en précisant la nature de leurs signes respectifs.

---

(1) l. c. page 657. et suiv.

Ainsi nous apprenons que la première espèce comprenait les IMAGES PROPRES *des objets de l'ordre physique* : ἡ μὲν κυριολογεῖται κατὰ μίμησιν; ce qui répond à ses exemples : *ΗΛΙΟΝ γοῦν γράψαι βουλόμενοι, ΚΥΚΛΟΝ ποιοῦσι — ΣΕΛΗΝΗΝ δὲ, ΣΧΗΜΑ ΜΗΝΟΕΙΔΕΣ.*

La seconde espèce de la méthode symbolique nous offre au contraire LES IMAGES COMPLIQUÉES, et les MÉTAMORPHOSES des symboles dits TROPIQUES OU FIGURÉS.

Restent les signes de la *troisième et dernière espèce* qui forment les ÉNIGMES, et dont la *simplicité* offrait aux yeux le seul moyen de les distinguer d'avec les signes *monstrueux* de la méthode dite TROPIQUE OU FIGURÉE. Or, cette distinction était essentielle, puisque St. Clément d'Alexandrie nous donne les SIGNES ÉNIGMATIQUES comme formant une classe particulière, une espèce distincte et séparée.

Pour nous en tenir donc au sens rigoureux du texte, nous devons reconnaître que les signes *énigmatiques* se distinguaient

1° des signes TROPIQUES — par leur *simplicité*, et

2° des signes PROPRES OU MIMIQUES — par *leur objet*, TOUT AUTRE QUE CELUI QU'ILS FIGURAIENT.

La simplicité d'une image, destinée à servir d'ÉNIGME, semble en effet d'autant plus propre *à son objet*, que, généralement parlant, en voyant *une image simple et naturelle*, personne ne se doute qu'il soit question d'un mystère; et quant aux ÉNIGMES HIÉROGLYPHIQUES, (1) leurs signes *donnaient le change* d'autant plus qu'il était impossible de les distinguer d'avec *les signes directs* des objets physiques, constituant la première espèce des symboles, *qui désignaient la chose même qu'ils figuraient.*

Le célèbre Warburton cite donc à faux le texte des Stromates, lorsque, pour asseoir son principe concernant les SYMBOLES ÉNIGMATIQUES, il prétend que: „*on peignait un* SCARABÉE *avec* „UNE BOULE RONDE *dans ses pattes.*" (2) St. Clément dit: ἐπειδὴ κυκλοτερὲς ἐκ τῆς βοείας ὄνθου σχῆμα πλασάμενος. Or, cet ἐπειδὴ sert,

---

(1) Mr. de Pahlen, dans sa *Lettre sur les hiéroglyphes* (page 6.) observe fort judicieusement que *les signes* REPRÉSENTATIFS se rapportent *aux sens* — *les signes* TROPIQUES, *à l'imagination* — et *les signes* ÉNIGMATIQUES, *à la réflexion.*

(2) „D'autres fois ils peignaient un scarabée avec une „boule ronde dans ses pattes, ce qui était, comme „nous l'avons vu par Clément d'Alexandrie, un „symbole du genre énigmatique." ESSAI SUR LES HIÉROGLYPHES, page 132.

comme on voit, *à motiver le choix* que l'on fit du SCARABÉE pour exprimer énigmatiquement LE SOLEIL; ce qui ne veut pas dire *que l'on représentait* le scarabée avec *la boule ronde* dans ses pattes. Et celui que l'on voit, par exemple, sur *la table* dite *Isiaque*, et qui n'est du reste que le *diagramme phonétique des propriétés* DU SOLEIL, doit, par la complication même de ses faux attributs, rentrer dans la catégorie des symboles TROPIQUES OU FIGURÉS, sous peine de détruire la définition des TROPES donnée par St. Clément d'Alexandrie.

Mr. Champollion, en traitant la question des ÉNIGMES, reproduit les deux exemples de St. Clément, qu'on retrouve parmi les *hiéroglyphes d'Horapollon*, auxquels il en ajoute un troisième qu'il emprunte à ce dernier:

„Une foule *de signes symboliques* étaient, „dit Mr. Champollion, (1) DE VÉRITABLES ÉNIG„MES, — les objets dont ces caractères présen„taient les formes, n'ayant que des rapports „excessivement éloignés et presque de pure „convention avec l'objet de l'idée qu'on leur „faisait exprimer. C'est ainsi que LE SCARABÉE „était le symbole *du monde*, *de la nature mâle*

(1) *Précis* page 340. 4°.

„ou *de la paternité;* LE VAUTOUR, celui *de la* „*nature femelle* et *de la maternité;* UN SERPENT „TORTUEUX figurait *le cours des astres;* et l'on „peut, dit l'Egyptologue, voir dans Horapollon „et dans Clément d'Alexandrie, les raisons qui „déterminèrent les Egyptiens à choisir ces êtres „physiques pour signes de ces idées, si diffé„rentes et si éloignées de leur nature.“

Ayant ainsi payé son tribut à l'auteur des Stromates, le célèbre Egyptologue se jette immédiatement après dans les divagations les plus arbitraires, et, confondant sans scrupule *les monstruosités* des symboles TROPIQUES avec *la simplicité* des symboles ÉNIGMATIQUES, il attribue à ces derniers ce que Clément d'Alexandrie enseigne exclusivement au sujet des TROPES qui forment comme on l'a vu, une méthode distincte et séparée de celle des Symboles ÉNIGMATIQUES.

Voici la leçon du savant français.

„On doit, dit Mr. Champollion, *principale*„*ment* comprendre parmi les signes *symboliques* „ÉNIGMATIQUES ceux qui, dans les textes égyp„tiens, tiennent la place *des noms propres des* „*différentes divinités*, caractères dont la valeur „est déjà connue d'une manière certaine.“ (1)

(1) *Précis* page 341. ad 4m.

Cette assertion si dogmatique est-elle soutenable aux yeux de ceux qui savent que, selon le texte des Stromates, *les images des divinités* égyptiennes étaient des symboles plus ou moins *monstrueux* de la méthode TROPIQUE, destinés à transmettre à la postérité les louanges des souverains égyptiens sous des emblêmes *de mythes théologiques?* *τοὺς τῶν βασιλέων ἐπαίνους ΘΕΟΛΟΓΟΥΜΕΝΟΙΣ ΜΥΘΟΙΣ παραδιδόντες.*

Ainsi Mr. Champollion confond à son gré *les monstruosités* des symboles TROPIQUES avec la *simplicité* des signes ÉNIGMATIQUES, et contredit de la manière la plus péremptoire l'autorité du texte qu'il invoque à son appui!

Ces confusions arbitraires se rattachent toutefois à un motif : Ne considérant LES TROPES et les ÉNIGMES que *dans leur objet*, Mr. Champollion n'a trouvé, entre *ces deux espèces* du genre hiéroglyphique, aucune différence essentielle : les unes comme les autres lui offraient également *un sens plus ou moins détourné* : il trouvait partout ALLUSIONS, ALLÉGORIES et MÉTAPHORES : Il a donc jugé inutile d'admettre la distinction établie par St. Clément *entre les deux espèces* des Symboles : LA TROPIQUE et L'ÉNIGMATIQUE. Mais, en contrevenant ainsi aux indications du texte grec, Mr. Champollion s'est

dépouillé du droit de prétendre, comme il le fait, que „St. Clément d'Alexandrie développe „*l'ensemble et les détails* de tout le système „graphique des Egyptiens *sous le même point* „*de vue* que lui." (1)

Je viens de dire que Mr. Champollion n'a considéré les TROPES et les ÉNIGMES que *dans l'objet de leur expression.*(2) Mais la distinction établie par St. Clément d'Alexandrie entre la méthode TROPIQUE et celle des ÉNIGMES, loin de porter *sur leur objet*, n'est rigoureusement fondée que *sur la différence figurative* de ces symboles. Ainsi, dans le texte des Stromates, les TROPES se distinguent des ÉNIGMES, non *par leur objet*, mais *par leurs images*. Ce fait ne souffre aucune objection; car, en parlant des TROPES, Clément d'Alexandrie dit : *Τροπικῶς δὲ κατ' οἰκειότητα μετάγοντες καὶ μετατιθέντες, τὰ δ' ἐξαλλάττοντες, τὰ δὲ πολλαχῶς μετασχηματίζοντες χαράττουσιν.* Or, le mot *μετασχηματίζοντες*, joint à ceux qui précèdent, prouve sans réplique qu'il est question ici *d'images*, et qu'ainsi la distinction établie par St. Clément, entre les symboles TROPIQUES et les symboles ÉNIGMATIQUES, porte, comme je viens de le dire,

(1) l. c. page 399. (2) suprà, page 128.

non sur l'objet de ces symboles, mais exclusivement sur leur *forme emblématique*.

Me réservant d'examiner la *forme emblématique* des symboles dans mon travail sur la DISTINCTION DES SIGNES HIÉROGLYPHIQUES, je dois, avant de quitter ces analyses, m'arrêter à la question de l'*objet* que les TROPES et les ÉNIGMES expriment sous leurs *formes emblématiques*. Or, cette question est celle de la LANGUE SACRÉE des Egyptiens, appelée également DIALECTE SACRÉ, et qui n'est, à proprement parler, que le LANGAGE MYSTIQUE DU SACERDOCE.

Chapitre Huitième.

CONSIDÉRATIONS SUR LA LANGUE DITE SACRÉE DES ÉGYPTIENS.

§. I.

Si, des trois méthodes symboliques, indiquées par l'auteur des Stromates, l'on fait abstraction de la première, qui représente les objets au propre, — la TROPIQUE et l'ÉNIGMATIQUE rentreront dans les domaines du langage dont l'expression *ambigüe* sert de double voile aux mystères hiéroglyphiques.

En effet,

Le mot τρόπος signifie *conversion, diversion, détour.* (1)

Appliqué aux choses en général, il signifie *changement de manière d'être.*

Appliqué aux images des objets, il signifiera tour-à-tour, *mutation partielle* et *transformation.*

On lit dans Hésychius sous le mot τροπικώτερον: ἀλληγορικῶς, μεταφορικῶς, mots qui, dans le manuscrit original, devaient répondre à la forme adverbiale τροπικῶς, omise plus tard par les copistes; plus, οὐκ ἀληθῶς.

Dans le même lexicographe grec, nous trouvons:

ἀλληγορούμενον: τροπολογούμενον.

ἀλληγορία: ἄλλο τι παρὰ τὸ ἀκουόμενον ἀποδεικνύουσα.

Αἴνιγμα: πρόβλημα, ζήτημα.

Αἰνίγματα: ζητήματα, ὁμοιώματα, τεκμήρια.

A en juger par cette dernière leçon, on dirait que le lexicographe d'Alexandrie pensait aux SYMBOLES ÉNIGMATIQUES *des Egyptiens.*

---

(1) Le studieux Vossius dans ses INSTITUTIONS ORATOIRES, page 164. dit: „TROPUS *est cùm vox* „*à propriâ significatione cum virtute deflectitur* „*ad alienam.*"

En effet : τεκμήρια signifie, entre autre, *signe, marque, indice;* et ὁμοιώματα : *similitude, représentation, figure, image* — mots considérés ici dans leur rapport aux objets MÉTAPHORIQUES.

Ainsi donc les mots τροπή (pour les TROPES) et ἀλληγορία (pour les ÉNIGMES) appliqués aux *caractères* ou *images hiéroglyphiques*, peuvent, l'un et l'autre, être définis par

ἄλλο τι παρὰ τὸ βλεπόμενον καὶ τὸ ἀκουόμενον ἀποδεικνύουσα, —

les *symboles* TROPIQUÉS et ÉNIGMATIQUES désignant, en effet, des objets différens de ceux qu'ils *retracent* et qu'ils *expriment*. Et pour offrir ici une application, je citerai *le serpent* que l'auteur des Stromates indique dans l'un de ses exemples énigmatiques, et dont le nom, en tant que générique, donne encore plus le change aux scrutateurs. Cependant le mot ⲁϫⲱ signifie *vipère* et *courbe, oblique*; voilà comment le *serpent-vipère* symbolise allégoriquement les ASTRES : διὰ τὴν πορείαν τὴν λοξὴν : à cause de l'OBLIQUITÉ de leur course.

Ainsi, on peut dire avec raison que le SERPENT-VIPÈRE désigne ἄλλο τι παρὰ τὸ βλεπόμενον, puisqu'il symbolise LES ASTRES, et ἄλλο τι παρὰ τὸ ἀκουόμενον, puisque le nom de la VIPÈRE ⲁϫⲱ, ADJÔ, sert à exprimer l'OBLIQUITÉ et non

ce *reptile*; de façon que, en proférant le nom ambigu de la vipère : ⲁϫⲱ, ADJÔ, on pense tout bonnement à ce REPTILE et nullement à l'OBLIQUITÉ qu'il exprime; et conçût-on même cette idée par voie d'analogie acoustique, on n'en serait pas plus avancé, car l'idée de l'OBLIQUITÉ n'avertit pas les profanes que la VIPÈRE *énigmatique allégorise* LES ASTRES en question.

On conçoit donc comment les mots TROPES et ÉNIGMES, qui ont rapport au *style oratoire*, pouvaient servir d'épithètes aux *deux espèces de symboles*, indiquées par Clément d'Alexandrie; et c'est dans ce sens que cet archéologue chrétien, en parlant de dogmes philosophiques cachés sous le voile des fables, dit : *καὶ δὴ ταῦτα ἐξεύροιμεν ἂν ΔΙΑ ΣΥΜΒΟΛΩΝ ὑπὸ παρακαλύμματι ΤΗ ΑΛΛΗΓΟΡΙΑ μηνυόμενα.* Atque haec certe inveniemus significari SYMBOLA *sub velo* ALLEGORIAE. (1)

Que l'ALLÉGORIE *des symboles hiéroglyphiques* était du domaine de l'oreille, c'est ce que j'essaierai de démontrer dans mes application générales aux ambages de la *langue* dite *sacrée* des Egyptiens, dont j'ai fourni plusieurs exemples sous la rubrique des PARONOMASES

(1) *Stromates* lib. V page 681.

dans mon *Essai sur les Hiéroglyphes d'Horapollon.* (1)

Si l'on ne perd pas de vue le respect religieux que les anciens avaient pour les mystères, on ne pourra, sans inconséquence, souscrire aux assertions de ceux qui étaient ou semblent avoir été initiés au sanctuaire du Sacerdoce Egyptien. Et ce n'est point à leur autorité, c'est à leurs *données* qu'il faut s'en tenir, pour se rendre raison de l'ÉTIOLOGIE des symboles qu'ils nous expliquent. Ainsi, pour revenir à l'un des deux exemples *énigmatiques* donnés par St. Clément, le lecteur qui ne veut pas être dupe, croira fort bien que le SERPENT (vipère) *allégorise* LES ASTRES à cause *de l'obliquité* de leur course, mais il reconnaîtra en même tems que *l'étiologie* de ce symbole *énigmatique* est fondée sur la DUPLICITÉ du nom de ce reptile : car, ainsi que je l'ai dit, ⲁϫⲱ, ADJÔ, signifie *vipère* et *oblique* : le lecteur y rattachera lui-même les mots *serpent* et *serpenter*.

En parcourant les premières pages (F. 11. et seq.) de la Grammaire Copte, placée à la tête de la LINGUA AEGYPTIACA RESTITUTA du père Kircher, et ensuite tout le Chapitre XXX, qui

(1) pages 11—23.

commence à la page 255 de la *Scala Magna*, — on aura lieu de se convaincre que la majeure partie des mots coptes qui s'y trouvent en contact, à titre d'HOMONYMES, ne sont pas à beaucoup près de nature à être confondus ni par l'oreille, ni dans leur transcription en lettres coptes. En effet, ces HOMONYMES de la *Scala Magna* se distinguent presque toujours, — soit par la présence *des Voyelles* ou *des Consonnes*, tant initiales que médiales et finales, qui manquent à leurs termes correspondans, comme ϣⲁⲩ — ⲉϣⲁⲩ, ϭⲱ — ⲁϭⲟ, ⲃⲱⲕ — ⲁⲃⲱⲕ, ⲟϫⲓ — ⲟⲩⲟϫⲓ, ⲱϯ — ⲓⲱϯ, ⲥⲃⲉ — ⲥⲟⲩⲃⲉ, ϭⲙⲉ — ϭⲓⲙⲉ, ϫⲓⲣ — ϫⲏⲣⲓ, ⲣⲓⲣ — ⲯⲣⲓⲣ, ϭⲣⲟ — ϭⲣⲟϩ, ϭⲛⲁⲩ — ϭⲛⲁⲩϩ, ϩⲯⲟ — ϩϯⲟⲛ, ⲓⲥϫⲉ — ⲓⲥϫⲉⲛ, etc. — soit par la *diversité des consonnes*, plus ou moins similaires, mais toujours distinctes dans l'écriture copte, comme

ϣⲟⲣⲡ — ϭⲱⲣⲡ, ϫⲁϭⲏ — ϭⲁϫⲏ,
ⲙⲟⲩϣϯ — ⲙⲟϫϯ, ϫⲉⲣⲉ — ϭⲉⲣⲉ,
ⲟⲩⲃϫⲓ — ⲃⲓϫⲓ, ϫⲱⲟϫⲓ — ϫⲱⲃⲓ,
ϣⲱⲗⲡⲓ — ϭⲟⲗⲃⲓ, etc.

Or, toutes ces distinctions s'effacent et disparaissent dans les textes hiéroglyphiques, dont les signes respectifs sont susceptibles de représenter *diverses variantes* d'un même élément, c'est-à-dire *diverses voyelles* ou *diverses con-*

sonnes, et où d'ailleurs les voyelles sont, tour-à-tour et dans les mêmes mots, omises ou employées, non selon les règles grammaticales, comme dans les langues sémitiques, mais *selon le caprice des hiérogrammates ou les convenances locales du texte et celles du sujet hiéroglyphique.*

Quant aux *initiales*, elles peuvent favoriser les ruses hiéroglyphiques, — d'abord, par la présence ou l'absence des articles préfixes ⲡ, ⲫ, employés sans leurs voyelles, et ⲟⲩ, lesquels articles se confondent dans des signes exprimant également les lettres ⲃ, ϥ, ⲟ, ⲱ; — ensuite, à la faveur des préfixes ⲉ, ⲙ̀, ⲛ̀, ⲥ, ⲧ, et autres vicissitudes des mots coptes reconnues par les Grammairiens. J'ajouterai à ces faits l'aveu de Mr. Champollion que „certains noms „divins HIÉROGLYPHIQUES, *étaient écrits d'une „manière et prononcés d'une autre.*" (1)

On concevra maintenant combien la transcription des mots Egyptiens en caractères hiéroglyphiques devait rendre *énigmatique* l'expression de ces caractères; et le parti que le Sacerdoce pouvait tirer de cette confusion pour les ambages de sa *langue allégorique.*

---

(1) *Précis* page 351 de la 2. édition.

Mais voici un fait encore plus favorable aux énigmes : Mr. Champollion a reconnu que l'on n'emploie souvent que *les deux premières lettres* du mot, ou bien *la première et la dernière*, et le plus souvent LA SEULE INITIALE!

„De l'habitude contractée d'écrire tel ou tel „mot par tels caractères phonétiques plutôt que „par d'autres, il arriva, dit l'Egyptologue, qu'on „put, sans de grands inconvéniens, et *dans le* „*but de rendre l'écriture plus expéditive*, se „contenter de tracer soit LE PREMIER, soit *les* „*deux premiers signes*, ou même *le premier et le* „*dernier signes phonétiques* d'un certain nom-„bre de mots, et surtout de ceux qui revenaient „le plus fréquemment dans un texte. QUELLE „QUE PUISSE ÊTRE L'ORIGINE DE CES ABRÉVIA-„TIONS, *il est de fait*, dit Mr. Champollion, „*qu'elles existent dans la plupart des inscrip-*„*tions hiéroglyphiques.*" (1)

Me réservant de traiter la question de ces ABRÉVIATIONS dans un chapitre séparé, je ferai remarquer ici que, quoique Mr. Champollion en attribue d'abord l'origine *au but* DE RENDRE L'ÉCRITURE PLUS EXPÉDITIVE, il capitule bientôt après *sur le motif de leur usage*, en certifiant

(1) *Précis* page 373.

„*qu'elles existent dans la plupart des inscrip-*
„*tions hiéroglyphiques,* QUELLE QUE PUISSE ÊTRE
„L'ORIGINE DE CES ABRÉVIATIONS.“

L'étude que j'ai faite de la LANGUE SACRÉE des Egyptiens m'a convaincu, pour ma part, que ces ABRÉVIATIONS rentrent dans le domaine de cette *langue sacerdotale* et qu'elles s'appliquent merveilleusement à l'observation que St. Clément d'Alexandrie fait au sujet des ÉNIGMES, en disant *ταῦτα* . . . *ΔΙΑ ΣΥΜΒΟΛΩΝ*, *ὑπὸ παρακαλύμματι* *ΤΗ ΑΛΛΗΓΟΡΙΑ*, *μηνυόμενα* (1) : Or, LES SYMBOLES qui expriment des idées *sous le voile de l'*ALLÉGORIE, sont des SIGNES doublement ÉNIGMATIQUES pour tous ceux qui en ignorent l'expression. En effet dans l'exemple des ASTRES *symbolisés par* LA VIPÈRE, ⲁϫⲱ, ADJÔ, la première lettre ⲁ, *a*, peut servir d'initiale mystique à maints objets ou idées dont le nom commence par la même lettre; et, supposé même qu'un scrutateur rusé se doutât que ce SERPENT fait allusion à l'OBLIQUITÉ qui s'appelle également ⲁϫⲱ, ADJÔ, il lui resterait toujours la difficulté de savoir à quoi se rapporte cette OBLIQUITÉ? Aussi, les données des Anciens, tels que Plutarque, Eusèbe, St. Clément,

(1) *Suprà* page 133.

Diodore, et autres, m'ont-elles acquis la certitude que les prêtres Egyptiens, en admettant dans leur sanctuaire, soit les souverains qui n'étaient point de leur caste, soit tout autre individu indigène ou étranger, se gardaient bien d'exposer et de profaner leurs mystères au point d'articuler le véritable *motif du choix* de leurs signes, soit TROPIQUES soit ÉNIGMATIQUES. C'est là ce que j'ai appelé dans mon *Essai* DES DEMI-CONFIDENCES, (1) et ce que j'essaierai de démontrer dans la question de la prétendue NOTORIÉTÉ PUBLIQUE des signes hiéroglyphiques, enseignée par Mr. Champollion.

Dans l'extrait de Manéthon, donné par Georges le Syncelle, la distinction entre LA LANGUE SACRÉE et la *langue vulgaire* des Egyptiens est indiquée en termes non-équivoques, puisqu'il y est fait mention *d'inscriptions antédiluviennes*, gravées sur des colonnes par Thoth, le premier Hermès dans le DIALECTE SACRÉ, et *en caractères hiéroglyphiques*, inscriptions dont Agathodaimon, fils du second Hermès, a donné, *après le déluge*, l'interprétation en *langue vulgaire*, et transcrites en *caractères hiératiques*... *Ἐκ τῶν ἐν τῇ Σηριαδικῇ γῇ κειμένων ϛηλῶν, ἱερᾷ, φησὶ,*

(1) *Essai sur les hiéroglyphes d'Horapollon.*

ΔΙΑΛΕΚΤΩ καὶ ἹΕΡΟΓΛΥΦΙΚΟΙΣ γράμμασι κεχαρακτηρισμένων ὑπὸ Θῶθ, τοῦ πρώτου Ἑρμοῦ; καὶ Ἑρμηνευθεισῶν μετὰ τὸν κατακλυσμὸν ἐκ τῆς ἱερᾶς διαλέκτου εἰς τὴν κοινὴν φωνὴν γράμμασιν ἱερογραφικοῖς, καὶ ἀποτεθεισῶν ἐν βίβλοις ὑπὸ τοῦ Ἀγαθοῦ δαίμονος υἱοῦ, τοῦ δευτέρου Ἑρμοῦ, πατρὸς δὲ τοῦ Τὰτ, ἐν τοῖς ἀδύτοις τῶν ἱερῶν Αἰγύπτου. (1)

Le fait indubitable qui résulte de cette donnée fabuleuse, c'est que L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE *servait à l'expression du* DIALECTE SACRÉ *des Egyptiens.* Or, je le répète, ce LANGAGE MYSTIQUE DU SACERDOCE, n'était et ne pouvait être autre chose qu'un système de mots *ambigus* tels que ceux donnés dans le chap. XXX de la *Scala Magna*, et employés toujours dans l'acception indirecte, c'est-à-dire, dans l'acception de l'HOMONYME *du mot donné par le signe hiéroglyphique*; c'est ainsi que *la corne* ϩⲱⲡ, GHÔP, symbolisait *le travail* ϩⲱⲃ, GHÔB, — qu'une *étoile* ϯⲟⲩ, TSIOU, désignait le nombre *cinq*, ⲥⲓⲟⲩ, SIOU — que le *chat* ϣⲁⲩ, SCHAOU, figurait le *soleil*, source de la *fertilité*, de l'*abondance* : ϣⲁⲩ, SCHAOU. (2)

---

(1) *Chronographie*, page 40.

(2) *Mon Essai sur Horapollon.*

Ne sont-ce pas là des idées exprimées *ΔΙΑ ΣΥΜΒΟΛΩΝ ὑπὸ παρακαλύμματι ΤΗ ΑΛΛΗΓΟΡΙΑ*?

§. II.

APERÇUS DE Mr. LETRONNE.

Dans son Examen du texte de St. Clément, Mr. Letronne, après l'analyse de l'épithète *῾ΥΚΣΟΣ*, qu'il appelle *hybride*, aborde le §. 7 du livre premier d'Horapollon, où il est question de l'ÉPERVIER employé, entre autre, pour désigner l'ÂME; et, rapportant en note la donnée de l'écrivain niliaque au sujet de ce symbole, le savant helléniste nous en offre en même tems la traduction, dont voici le début:

„Un ÉPERVIER *veut dire* ÂME, et cela *d'après* „*la signification de cet oiseau.*" Cette version est tout-à-fait inexacte. Horapollon dit: *Ἔτι γε μὴν ἀντὶ ψυχῆς ὁ Ἱέραξ τάσσεται, ἐκ τῆς τοῦ ᾿ΟΝΟΜΑΤΟΣ ἑρμηνείας*. Or, *ἐκ τῆς τοῦ ὀνόματος ἑρμηνείας* se rapporte *à l'explication matérielle* DU NOM *de cet oiseau*, et non *à la signification* DE CET OISEAU, comme le traduit Mr. Letronne; ce qui porte nécessairement à faux; car l'épervier *signifie* symboliquement L'ÂME, tandis que *ἐκ τῆς ἑρμηνείας* a pour objet *la signification respective* DES DEUX PORTIONS DU NOM *de l'épervier*: ΒΑΙ—*ΗΘ*. Horapollon dit:

καλεῖται γὰρ παρ᾽ Αἰγυπτίοις ὁ Ἱέραξ, ΒΑΙΗΘ· τοῦτο δὲ τὸ ὄνομα διαιρεθὲν, ψυχὴν σημαίνει καὶ καρδίαν· ἔστι γὰρ τὸ μὲν ΒΑΙ, ψυχὴ, τὸ δὲ ΗΘ, καρδία· ἡ δὲ καρδία παρ᾽ Αἰγυπτίους ψυχῆς περίβολος, ὥστε σημαίνειν τὴν σύνθεσιν τοῦ ᾿ΟΝΟΜΑΤΟΣ, ψυχὴν ἐγκαρδίαν. Ce qui veut dire que : les Egyptiens appellent *l'épervier*, BAIÊTH; que ce nom décomposé signifie *âme* et *coeur;* car, observe Horapollon, BAI est *âme*, et ÊTH, *coeur :* le coeur, étant selon les Egyptiens, *l'enveloppe de l'âme;* de manière que le composé de ce nom signifie *l'âme dans le coeur.*

Je le demande maintenant : n'est-ce point par HOMONYMIE que l'*épervier* symbolise l'*âme* qui a son siège dans le *coeur?* Et si le fait a été signalé par Horapollon lui-même, le NOM de cet oiseau symbolique ne nous offre-t-il point une *énigme* sous la forme d'une CHARADE? En effet, quiconque voyait l'image d'un ÉPERVIER savait-il qu'elle désignait, entre autre, l'ÂME siégeant dans le COEUR? Et les auteurs de ce symbole ÉNIGMATIQUE, ne se disaient-ils point: Mon *second* est l'enveloppe de mon *premier*, et mon TOUT est UN ÉPERVIER?

Le savant helléniste, après avoir traduit la donnée d'Horapollon, ajoute que : „si l'auteur

„de l'ouvrage attribué à Horapollon n'a pas fait „ici quelque erreur, *on doit retrouver parmi* „*les hiéroglyphes des expressions analogues à* „*celles qu'il nous a conservées.*" (1)

J'oserai garantir à Mr. Letronne que l'auteur de l'ouvrage attribué à Horapollon n'a fait ici aucune erreur, que la charade en question n'est pas la seule de son espèce; qu'enfin, *les expressions analogues* dont Mr. Letronne pressent l'existence parmi les hiéroglyphes, sont précisément celles qui forment le matériel de la langue dite sacrée des Egyptiens.

Ces paronomases mystiques n'ont point échappé à l'attention du savant Zoéga. Après avoir donné l'analyse de l'*épervier*, symbole de l'*âme*, il fait la réflexion suivante : „Multas autem ejus-„modi significationes *a soni affinitate* petitas „haberi in hieroglyphicis, putare facit propen-„sitas illa *ad verborum lusus* captandos, quam „apud omnes homines offendimus, *aenigmati-„cum dicendi* genus affectantes, quod fecisse „Aegyptios, *jam constat ex Horapolline et „Plutarcho.*" (2)

Mr. Champollion a eu aussi quelque pressentiment de ce fait; mais il a dû faire bien du

(1) *Précis*, page 399. (2) pages 454, 455.

chemin pour entrevoir l'existence de ce genre de symboles; car il n'en donne la nouvelle que dans sa lettre datée du Nil, près d'Antinoé. En parlant des bas-reliefs qui décorent le portique de Dendéra, ainsi que des inscriptions hiéroglyphiques, le célèbre voyageur dit que: „le scribe „qui les a tracées a voulu faire *le bel esprit.* „Prodiguant, dit-il, les symboles et les formes „figuratives, ce scribe a visé au lazzi, et même „au *Calembourg.*" (1) Il est vrai que Mr. Champollion signale ces inscriptions hiéroglyphiques comme étant *de mauvais goût*, et en attribue la cause à la décadence de l'art de la sculpture; mais cette observation ne concernant que le matériel de l'art, ne sauve point *les impostures* hiéroglyphiques; et l'analyse des symboles TROPIQUES et ÉNIGMATIQUES démontrera ALPHABÉTIQUEMENT *l'existence de la méthode des* HOMONYMES *à toutes les époques, de concert avec la* MÉTHODE DES INITIALES, et ramènera à ces deux modes d'expression *tout le système hiéroglyphique* des anciens Egyptiens.

Je passe à la théorie de Warburton dont l'exposé aurait eu l'initiative, si ses aperçus pleins de sagacité, n'eussent offert des points de con-

---

(1) *Lettres écrites d'Egypte et de Nubie*, page 397.

tact avec les idées de Mr. Salvolini, dont les travaux sur les questions égyptiennes sont d'ailleurs les derniers en ordre.

§. III.

APERÇUS DE WARBURTON.

L'archéologue anglais, en discutant les données de Manéthon, a tracé de main de maître ses aperçus sur la *langue sacrée* des Egyptiens, dont le célèbre hiérogrammate a fait mention dans ses écrits.

„Il me reste encore, dit Mr. Warburton, (1) des „réfléxions à faire sur le passage de Manéthon. Sa „dernière partie conduit à une autre découverte de „grande importance dans les Antiquités Egyptiennes, „en nous apprenant qu'il y avait non-seulement *des* „*lettres et des caractères sacrés*, mais aussi un DIA„LECTE OU LANGAGE SACRÉ. Car ce que Manéthon appelle „ici DIALECTE SACRÉ, ἱερὰ διάλεκτος, dans un autre en„droit, où il interprète un mot de ce Dialecte, il „l'appelle LANGAGE SACRÉ, ἱερὰ γλῶσσα. On s'imaginera „peut-être que ce DIALECTE SACRÉ n'était autre chose „que l'ancienne Langue, qui avait cessé alors d'être en „usage, et qui s'était conservée seulement parmi les „Prêtres. Mais nous nous persuaderons difficilement „que la chose soit arrivée de cette manière, quand „nous ferons attention à la médiocrité et à la lenteur „du changement que les langues orientales ont souffert, „et en particulier le langage d'un peuple qui a si peu

(1) L. c. pages 173—177.

„adopté de moeurs étrangères. D'ailleurs le DIALECTE „SACRÉ *était employé au secret, et n'était connu que „des Prêtres;* ce qui ne saurait jamais être vrai d'un „langage national, quelque vieux que nous puissions „raisonnablement concevoir qu'il fût devenu. Ces „réflexions me portent à croire que le DIALECTE SACRÉ „*était un langage que les Prêtres Egyptiens s'étaient „formé, et un des derniers expédiens qu'ils avaient „trouvé pour se réserver à eux-mêmes leurs connais-„sances.* Nous avons vu comment ils avaient inventé, „à mesure qu'ils étaient devenus plus spéculatifs, un „Alphabet pour exprimer leurs idées, en substituant „des mots aux choses, et les rendant ainsi plus clai-„rement et plus exactement. Mais *le simple mystère „d'un Alphabet particulier, auquel les mots d'une „Langue commune auraient servi, eût été bien vîte „découvert.* Il y a donc apparence *qu'ils inventèrent „un langage particulier pour l'usage de leur Alpha-„bet*, et qu'ils réussirent ainsi à cacher leur science „*sous un double voile.* Je conçois, dit Warburton, „que le DIALECTE SACRÉ *s'est formé*, EN DONNANT AUX „CHOSES LE NOM DE CELLES QUE REPRÉSENTAIENT LES „FIGURES HIÉROGLYPHIQUES. Par exemple, YK signi-„fiait *un serpent* dans la langue Egyptienne; et la „figure d'un serpent, dans les Hiéroglyphes, marquait „un ROI; YK signifia UN ROI dans le DIALECTE SACRÉ, „comme Manéthon vient de nous le dire. C'est ainsi „que LEURS HIÉROGLYPHES DEVINRENT UN FONDS POUR „UNE NOUVELLE LANGUE TOUTE ENTIÈRE."

Il est impossible de s'exprimer en termes généraux avec plus de justesse que ne le fait ici le savant Warburton, dont toutes les considérations sur *la question hiéroglyphique* étaient d'ailleurs et ne pouvaient être qu'*à priori.* Peut-

on, en effet, définir mieux la nature de la langue sacrée, qu'en disant que cette langue s'est formée *en donnant aux choses* (qu'on voulait exprimer d'une manière occulte) *le nom de celles que représentaient les figures hiéroglyphiques?* — Le savant anglais a consigné dans son *Essai* d'autres aperçus non moins lumineux, et que j'aborderai plus tard. Je passe maintenant à la doctrine de Mr. Salvolini.

§. IV.

DOCTRINE DE Mr. SALVOLINI SUR LA LANGUE SACRÉE DES ÉGYPTIENS.

Dans la Notice, que le savant investigateur a publiée, *sur le Manuscrit hiératique de Mr. Sallier*, relatif à la *campagne de Ramsès le grand*, notice remplie d'élémens d'une doctrine nouvelle, on lit, depuis la page 89, les considérations suivantes:

„Quant aux expressions symboliques, les Egyp„tiens sont allés bien plus loin que tous les autres „peuples. Voici un fait qui n'a pas encore été constaté: „On sait bien que telle image d'objet a pu servir dans „l'*écriture sacrée* comme signe tropique de *telle idée*; „mais personne n'a encore fait observer, que je „sache, *que l'expression phonétique du* nom propre „*même de cet objet*, *tel qu'il était usité dans la* „*langue parlée*, *représentait* quelquefois tropi„quement, *dans la langue écrite*, *la même idée*,

„*dont l'image isolée de l'objet* ÉTAIT AUTREFOIS LE „SYMBOLE. Telle est, suivant moi, l'origine de la „signification de *force*, que reçoit souvent dans les „textes le mot ϣⲱⲡϣ, *cuisse de boeuf.* C'est par „une foule d'exemples que j'ai été conduit à cette „conclusion, poursuit l'investigateur. Je me contenterai, „dit-il, d'en citer un seul. On sait, par le texte „d'Horapollon, que le VAUTOUR était en Egypte l'em„blême de la VICTOIRE; *le nom de cet oiseau*, tel „qu'on le trouve dans les inscriptions, s'écrit, dit-il, „toujours ⲛⲣⲉⲟⲩ, c'est le copte ⲛⲟⲩⲣⲉ. Or très„souvent *ce même nom* a été employé, soit dans le „Rituel funéraire, soit dans d'autres textes, pour expri„mer *l'idée* VAINCRE ou VICTOIRE, seulement dans ce „dernier cas, ce nom reçoit, dit Mr. Salvolini, un „second déterminatif, *le bras tenant le casse-tête*, qui „accompagne ordinairement les substantifs ou les verbes „exprimant des actions violentes. L'image entière du „VAUTOUR est souvent remplacée *par synecdoche*, au „moyen *de la tête seule de l'oiseau.*" (Page 90.)

Mr. Salvolini cite la page 11 du liv. I. *d'Horapollon* et le *Panthéon Egyptien* de Mr. Champollion, sans indication du No. du texte qui accompagne les planches. Or, c'est le No. 6 *quater;* mais ce n'est point le *vautour*, ce sont LES PALMES qu'il tient dans ses serres, que Mr. Champollion dit être *les insignes de la victoire.* La citation de Mr. Salvolini *ad* Horapollon est également inexacte, car c'est l'ÉPERVIER, ἱέραξ, et non *le vautour* que cet écrivain donne pour symbole de *la victoire.* Ces inexactitudes ne

sont pas des symptômes trop favorables à ses déductions.

Il y a, dans les données de Mr. Salvolini, un tel accent de certitude, que s'il n'entraîne pas la conviction de ses lecteurs, il les dispose à une foi implicite: c'est un talent contre lequel il faut nous mettre en garde, d'autant plus que Mr. Salvolini est une puissance dans le domaine hiéroglyphique, et que le même accent d'autorité domine dans toutes les données de cet archéologue, de manière que la vérité s'y confond avec ses erreurs.

Quant à l'observation sur le fonds de la *langue sacrée*, c'est à tort que ce savant assure que personne ne l'a faite jusqu'à lui; et la différence qui existe entre ses données et celles de Warburton, est toute à l'avantage de l'archéologue anglais; car celui-ci GÉNÉRALISE *son principe:* il dit que: „*les hiéroglyphes devinrent un fonds pour* UNE NOUVELLE LANGUE „TOUTE ENTIÈRE," tandis que Mr. Salvolini ne parle que „D'UN CERTAIN NOMBRE DE „MOTS SYMBOLIQUES."

Si les tâtonnemens de la question hiéroglyphique ne permettent point de croire, que le savant investigateur parle de la *langue sacrée* avec une pleine connaissance de cause, je puis,

sinon avec certitude, du moins avec quelque présomption, entrevoir dans ses développemens mêmes, je ne dirai pas le motif, mais les vestiges, ou plutôt la circonstance qui aura pu donner lieu à la *restriction* de son principe, qu'il n'offre, du reste, que comme le premier jet de son opinion.

„Qu'il me suffise, dit Mr. Salvolini, d'avoir indi-„qué cette opinion, qui demande à être mieux éclair-„cie." Je me résume par quelques exemples. Je crois, „dit-il, que les mots tels que ϨΗΚ, *roi*, *modérateur*, „ϹΙ, *fils*, ϷΚΠΟ, *jeune*, etc., n'appartiennent qu'à „cette langue ou PARTIE *de la langue que Manéthon* „*appelle* SACRÉE: il sera, ajoute l'investigateur, tou-„jours inutile de chercher ces mots dans les diction-„naires *coptes*." (L. c. page 91.)

§. V.

DIGRESSION SUR LES HYKSOS.

„C'est ici, dit le savant investigateur, le lieu d'in-„diquer mon opinion par rapport à un passage de „Manéthon, *qui n'a pas encore été expliqué dans le* „*système des écritures égyptiennes, tel que Mr. Cham-*„*pollion l'a établi*. J'ai déjà eu occasion de trans-„crire ce passage; c'est celui qui nous a donné l'éty-„mologie du nom des *Hikschos*. Le mot YK, *roi*, „appartenait, selon le prêtre de Sébennyte, à la „LANGUE SACRÉE, *ἱερὰν γλῶσσαν*; tandis que *ΣΩΣ*, *pa-*„*steur*, appartenait à la LANGUE VULGAIRE, *κοινὴν διά-*„*λεκτον*." (Page 91.)

C'est à la page 16 que Mr. Salvolini cite le passage en question, et assure que „le mot „ϣⲱⲥ, qui nous reste dans le copte, confirme „pleinement la tradition de Manéthon.“ Quant au mot Ὑκ, l'investigateur remarque en note que „les textes hiéroglyphiques offrent à chaque „pas l'idée de *roi*, ou plus exactement celle de „*modérateur*, exprimée par le Ὑκ dont parle „Manéthon; qu'il est toujours orthographié „ϩⲕ, ϩⲓⲕ; et que le *pedum*, symbole de la „*modération*, par un procédé tout-à-fait dans „le génie des écritures égyptiennes, sert à ex„primer aussi *l'initiale* du mot ϩⲓⲕ, *modéra„teur*.“ Le PEDUM désigne en effet l'aspiration ϩ dans l'alphabet de Mr. Champollion; et dans le cartouche de Néron (tabl. gén. No. 144) le même signe répété est donné par Mr. Champollion pour symbole de l'idée *modérateur*. Quoi qu'il en soit, Mr. Salvolini prétend, quant „au mot ϩⲓⲕ, *rex*, *moderator*, qu'il n'en reste „pas de trace dans la langue copte, et que cette „circonstance se rattache à un fait général qu'il „expliquera plus tard.“ En me réservant d'examiner ce fait, (page 164 et sq. *infrà*) je remarquerai ici que l'assertion de Mr. Salvolini: que la langue copte *n'offre point de trace* du mot ϩⲓⲕ, est tout-à-fait gratuite. Si le mot

ϩⲏⲕ ou ϩⲩⲕ, selon la transcription grecque Ὑκ, n'est point donné tel quel par les dictionnaires coptes, on y trouve *des traces palpitantes* de son existence, et ces traces nous ramènent aux idées *de captivité, d'oppression, de tyrannie*, qui s'appliquent parfaitement à la domination barbare des Hyksos.

D'abord, les mots ⲉⲧ̀ⲧ̀ⲧⲁⲕⲟ et ⲣⲉϥ̀ⲧⲁⲕⲟ, *perditor, destructor, exterminator*, ne sont-ils pas formés sur le thème ⲁⲕⲟ, accru du préfixe ̀ⲧ, sous la forme ̀ⲧⲁⲕⲟ, *perdere, destruere, desolare*, d'où ̀ⲧⲱⲕⲉⲙ, *eripere*, ϭⲁⲕⲉⲙ, pour ̀ⲧϩⲁⲕⲉⲙ, *avellere*, etc. Mais ce thème ⲁⲕⲟ n'est, comme on le voit par le mot ϭⲁⲕⲉⲙ, qu'une variante des formes radicales ϩⲁⲕ, ϩⲏⲕ, ϩⲱⲕ, thébains, et ϧⲁⲕ, ϧⲏⲕ, ϧⲱⲕ, memphitiques. En effet, ϩⲱⲕ signifie, entre autres, *ligare, vincere*, ϧⲏⲕ, (Sc. M. 352) *ligatus, revinctus, contentus, dependens à* . . . ϩⲱⲕⲓ chez Lacroze *strangulare*, ἄγχειν, et chez Mr. Peyron, *excruciare*, torturer, et *flagris caedere*, fustiger, d'où ϩⲟⲕⲥ, *flagrum*, fouet, *verge*, et ses variantes désaspirées ⲟⲕⲉ et ⲁⲕⲉ signifiant *jonc, canne*, comme le mot трость, *jonc, canne à sucre* et *bâton*: preuve certaine que le mot ϩⲟⲕⲥ, ou ses variantes ϩⲩⲕ ou ϩⲟⲕ,

signifiaient également *virga*, *baculus* et PEDUM. C'est ainsi que chez Hésychius, le mot Σκῆπτρον signifie proprement *une baguette*, *une canne*, *un bâton*, *une verge quelconque*: *Κυρίως μὲν πᾶσα ΡΑΒΔΟΣ*, et désigne métaphoriquement *le symbole de la souveraineté*: *καὶ τὸ βασιλικὸν σύμβολον*. De même en hébreu שבט, *virga*, *baculus*, *sceptrum*, *regnum*, *dominium*, et *castigatio*, *poena*, identique à ϣⲃⲱⲧ, *virga*, *baculus*, *sceptrum* (1) et PEDUM.

Ce n'est donc que faute d'attention, que Mr. Salvolini prétend que „dans la langue copte il „ne reste *aucune trace* du mot ϩⲕ ou ϩⲓⲕ „signifiant *rex*, *moderator*." On se persuadera au contraire, que le thème ϩ-ⲕ, quelle qu'en ait été la voyelle médiale, avait absolument les mêmes acceptions que le mot τύραννος, qui désignait tour-à-tour un *prince*, un *roi* et un *tyran*. — Du reste, s'il est hors de doute que *le pedum*, *le sceptre* ou *la verge*, entre les mains *d'un roi*, désignaient le pouvoir de *réprimer* les vices, *de comprimer* les factions, de *châtier*

(1) En supprimant la finale *ον* du mot *Σκῆπτον*, on reconnaîtra l'identité du thème *ΣΚΗΠΤ* avec שבט — les consonnes *ΣΚ* répondant au ש, *Π* au ב et *Τ* au ט. Voir *Gesenii Lexic. Hebr. Chald.*

le crime, il n'en est pas moins certain, que le PEDUM *hiéroglyphique* devait avoir symbolisé *la tyrannie, l'oppression*, plutôt que les idées de *roi* ou *modérateur*, comme le prétend Mr. Champollion et Mr. Salvolini après lui; autrement LE PEDUM en question n'aurait point figuré parmi les épithètes *de Néron*, et le mot ϩⲟⲕ, qu'il exprime, n'eût point été employé comme partie intégrante du nom des soi-disant ROIS-PASTEURS, *Huk-schôs*, qui n'étaient, selon Manéthon lui-même, que de *vils oppresseurs*. Or, le PEDUM désignait un *tyran* à la faveur de *l'homophonie* de son nom avec les mots qui exprimaient cette idée et toutes celles qui s'y rapportent.

Je passe à l'examen de l'assertion de Mr. Salvolini que „le mot ϣⲱⲥ, *berger*, conservé „dans le Copte, confirme pleinement la tradi- „tion de Manéthon.“ Que cet hiérogrammate ait rendu le mot ϣⲱⲥ ou ϣⲱϣ par ποιμένες je le conçois, car, ce n'est point à un prêtre égyptien à parler clair et à compromettre les ambages de la langue sacrée, exclusivement réservée au sacerdoce. Or, les mêmes mots ϣⲱⲥ et ϣⲱϣ signifient également *dedecus, opprobrium, ignominia, reprobatio*, etc. et c'est pour donner le change à l'attention des

profanes, que Manéthon a sauvé le véritable sens du mot composé Ὑ*ΚΣΩΣ*, en faisant valoir une ineptie, perpétuée ensuite par les Chronographes. En effet, dans les extraits de Georges le Syncelle, les Ὑ*ΚΣΩΣ* sont également appelés *Ποιμένες*, ce qui répond au mot ϣⲱϣ, *pasteurs*; ainsi, selon ce chronographe, la XV dynastie des rois Egyptiens était celle des *Pasteurs*: *Πεντεδεκάτη ΠΟΙΜΕΝΩΝ*. Pour que cette épithète ne soit point absurde, il faudrait pouvoir la prendre dans le sens qu'elle offre chez Homère, Hésiode, etc. où *Ποιμὴν λαῶν* signifie *souverain des peuples*. En effet, la variante ϣⲓϣⲓ signifie *potens*, puissant, et dans la Scal. Mag. (105) ⲡⲓⲉⲣϣⲓϣⲓ, est rendu par le mot arabe EL-SULTAN, *prince*, *souverain*. Mais le mot ϣⲱϣ peut-il avoir cette signification à la suite du mot Ὑ*κ*, qui signifie également *roi*, au dire de Manéthon?

Rappelons d'ailleurs la remarque de l'historien, que toute la race de ces conquérans s'appelait Ὑ*ΚΟΥΣΣΩΣ* ou Ὑ*ΚΣΩΣ*: *Ἐκαλεῖτο δὲ τὸ σύμπαν αὐτῶν ἔθνος Ὑκούσσως*. Qu'est-ce donc *qu'une race, qu'un peuple entier de* ROIS PASTEURS? Pour n'être point dupe de l'étymologie de Manéthon, il faut donc essayer de concilier les acceptions du nom soi-disant *hybride*

des *Huk-schôs* avec les faits historiques qui s'y rattachent. Or, Manéthon nous apprend lui-même, que les Ὑκσως étaient des étrangers obscurs: *ἄνθρωποι τὸ γένος ἄσημοι, καταθαῤῥήσαντες ἐπὶ τὴν χώραν ἐςράτευσαν, καὶ ῥᾳδίως ἀμαχητὶ ταύτην κατὰ κράτος εἷλον. Καὶ τοὺς ἡγεμονεύσαντας ἐν αὐτῇ χειρωσάμενοι, τὸ λοιπὸν τάς τε πόλεις ὠμῶς ἐνέπρησαν, καὶ ἱερὰ τῶν Θεῶν κατέσκαψαν.* Les *Hykschôs* avaient donc *envahi* l'Egypte, l'avaient *opprimée*, *ravagée*, *tyrannisée* en vrais *barbares*; — et toutes ces idées nous sont offertes par les mots coptes identiques à Ὑκ-σως, et que j'ai déduits dans cet examen. D'où il résulte, en dernière analyse, que le mot composé Ὑκσως ne signifie ni *Roi-pasteurs*, comme le prétend Manéthon, ni *Bergers-captifs*, comme l'insinue Flavius Joseph, mais VILS OPPRESSEURS, ce qui répond parfaitement à l'épithète *ἄσημοι*, dont Manéthon qualifie cette race de vainqueurs.

Je reprends l'examen des développemens de Mr. Salvolini sur la *langue sacrée*.

„On se demande, dit Mr. Salvolini, en quoi con-„sistait cette LANGUE SACRÉE, diverse de la langue „vulgaire. Du moment où l'on admet, que *les tex-„tes hiéroglyphiques sont* CONÇUS *dans la même „langue que celle qu'on appelle aujourd'hui Copte*, et

„qu'on sait avoir été la langue vulgairement parlée „en Egypte, dans quels textes, sur quels monumens „faudrait-il la chercher? Toujours dans les textes EN „ÉCRITURE SACRÉE.“ (L. c. page 91.)

D'abord, quiconque a lu le passage de Manéthòn, que j'ai cité à la page 139 *suprà*, ne concevra pas à quel titre Mr. Salvolini enseigne *sans restriction:* „que les TEXTES HIÉROGLY-„PHIQUES *sont* CONÇUS *dans la même langue* „que celle qu'on appelle aujourd'hui COPTE, et „qu'on sait avoir été *la langue vulgairement* „*parlée en Egypte.*“ Et ici, pour ne pas s'y méprendre, il faut avoir présent à l'esprit le fait indubitable, que *tous les mots de la langue dite* SACRÉE *appartiennent à la langue vulgaire;* mais avec cette condition *sine quâ non*, que les mots de la LANGUE VULGAIRE, employés dans la LANGUE SACRÉE, expriment nécessairement *d'autres idées que celles qui leur sont propres*, savoir, *celles des mots qu'ils remplacent* PAR HOMONYMIE. Mais, du moment que ces faits seront reconnus, on ne pourra plus, sans inconséquence, admettre avec Mr. Salvolini que *les textes hiéroglyphiques soient* CONÇUS *dans la même langue qu'on appelle* COPTE, et qu'on sait avoir été *la langue vulgairement parlée en Egypte.* Pour parler sans confusion, on dira que les *textes hiéroglyphiques* sont COMPOSÉS,

et non pas CONÇUS *avec les mots de la langue vulgaire;* attendu que ce n'est que LE MATÉRIEL *des mots* qui appartient à la langue vulgaire, et que LE SENS *des mots* variera dans les textes (1) selon qu'il aura éte reconnu que tel ou tel mot y est employé dans son acception *propre*, VULGAIRE ou *directe*, ou bien dans une acception *figurée*, par conséquent *indirecte*, ou SACRÉE, tels que *corne* pour *travail*, *étoile* pour *cinq*, *chat* pour *soleil.* (Page 140, *suprà.*)

Il importe de relever ici une autre contradiction dans les données du savant archéologue, contradiction qui n'est sauvée que par l'intervalle qui sépare la page 91 de la page 92. Mr. Salvolini prétend que: „*Du moment où l'on admet* „*que les textes hiéroglyphiques sont* CONÇUS „*dans la même langue que celle qu'on appelle* „*aujourd'hui* COPTE, et qu'on *sait avoir été la* „*langue vulgairement parlée en Egypte — il sera* „*toujours inutile de chercher ces mots dans les* „*dictionnaires* COPTES.“ Cette assertion de Mr. Salvolini serait inconcevable, si je ne devinais pas sa pensée mal énoncée. Le savant auteur

(1) Mr. Salvolini ne tient aucun compte de ces *tableaux* si multipliés dans les hypogées, et qui doivent avoir été CONÇUS *exclusivement dans la langue dite* SACRÉE.

voulait dire que: du moment où l'on admet que la langue sacrée employait les mots de la langue vulgaire dans un sens *factice* et *détourné*, il sera toujours inutile de chercher *ce sens* dans les dictionnaires coptes. Telle a été, je n'en doute point, la pensée de l'auteur; mais, je le répète, il ne s'ensuit nullement que *les textes hiéroglyphiques aient été* conçus comme le prétend Mr. Salvolini, *dans la langue vulgairement parlée en Egypte*; car ce serait vouloir *identifier* la *langue vulgaire* avec la *langue sacrée* — les mots *propres* avec les mots que Mr. Salvolini appelle lui-même *symboliques*; et quiconque se rappelle la donnée de Manéthon relative aux stèles, *ἱερᾷ διαλέκτῳ καὶ Ἱερογλυφικοῖς γράμμασι κεχαρακτηρισμένων*, n'admettra jamais que les *textes hiéroglyphiques fussent* conçus dans la *langue vulgaire*. Ce savant aurait donc pu dire, que *les textes hiéroglyphiques* sont un composé de mots *vulgaires* et de mots *sacrés* ou *symboliques*. Au lieu de reconnaître ce mélange de mots des deux langues, vulgaire et sacrée, *dans les textes hiéroglyphiques*, Mr. Salvolini, par une méprise singulière, a transporté ce mélange dans la langue sacrée, dont *une partie seulement* est, selon lui, formée de *mots symboliques!*

Je signale cette méprise à la critique; car il s'en suivrait, que, selon la doctrine de ce savant, la LANGUE SACRÉE des Egyptiens était composée de mots HYBRIDES; témoin, sans doute . . . . Manéthon, qui a cité le mot *ʽΥΚΣΩΣ*, dont *ʽΥΚ* appartient, au dire de l'hiérogrammate, à la langue SACRÉE, et *ΣΩΣ*, à la langue VULGAIRE. (1) Mais en admettant même, que le mot *ʽΥΚΣΩΣ* soit effectivement

---

(1) L'observation que Mr. Letronne fait au sujet du mot *ʽΥΚΣΩΣ*, mérite également d'être discutée. Manéthon dit *Ἐκαλεῖτο δὲ τὸ σύμπαν αὐτῶν ἔθνος ʽΥΚΣΩΣ, τοῦτο δὲ ἐστι βασιλεῖς ποιμένες· τὸ γὰρ ʽΥκ καθ' ἱερὰν γλῶσσαν βασιλέα σημαίνει, τὸ δὲ ΣΩΣ ποιμὴν ἐστι καὶ ποιμένες, κατὰ τὴν κοινὴν διάλεκτον, καὶ οὕτω συντιθέμενον γίνεται ʽΥΚΣΩΣ.* (Maneth. *ap.* Joseph. *contr. Appion.* pag. 445.) Le savant helléniste assure que: „*Il est évident, d'après ce* „*passage*, que la *langue sacrée* ne se composait „pas seulement *d'images*, mais qu'elle comprenait „aussi des signes représentant des articulations, „tels que ceux des *hiéroglyphes phonétiques.*“ Cette induction du Commentateur est tout-à-fait arbitraire; car le passage, tel qu'il est, n'a rien de commun ni avec les *images*, ni avec les *hiéroglyphes phonétiques*. „On apprend aussi par-là, „ajoute Mr. Letronne, que certains mots égyp- „tiens composés, étaient *hybrides*, c'est-à-dire, „dit-il, formés de deux mots tirés, l'un de la „langue *vulgaire*, l'autre de l'*expression phoné-* „*tique.*“ Ici Mr. Letronne, omettant les *images*,

hybride, s'en suit-il que la langue sacrée l'est aussi? Manéthon ne distingue-t-il point entre les deux langues? ou bien aura-t-il dit quelque part que le mot Ὑκσως *appartient à la* langue sacrée, bien qu'il soit *hybride?* ceci prouverait sans aucun doute que la langue sacrée renferme *des expressions mixtes* et que dès-lors, une partie seulement de cette langue aura été formée de *mots symboliques*. Or jamais Manéthon n'a dit pareille chose; et toutefois, si le passage, tel qu'il est, n'est point la source de l'erreur de Mr. Salvolini, on ne la trouvera nulle part ailleurs, car aucun ancien, ni aucun moderne n'a dit, avant lui, qu'*une partie* seulement de la langue sacrée des Egyptiens était composée de *mots symboliques*; et Mr. Salvolini n'aura pu déduire son assertion que du dit passage de Manéthon. Mais de ce que les *textes hiéroglyphiques* sont susceptibles d'offrir à l'in-

---

réduit la *langue sacrée* à l'expression des *hiéroglyphes phonétiques!* et il assure qu'*on apprend* ce fait du passage de Manéthon! Cette seconde assertion du Commentateur, toute gratuite qu'elle est, offre un côté trop grave pour être passée sous silence; et je ne puis qu'être agréablement surpris de le voir substituer, dans les signes de la langue sacrée, *les hiéroglyphes phonétiques* aux *symboles idéographiques!*

vestigation des phrases et des mots *hybrides*, c'est-à-dire, de ce que les dits textes auront pu être composés, selon les convenances du sujet, d'expressions *vulgaires* et de mots de la langue *sacrée*, s'ensuit-il le moins du monde, que le même mélange pût avoir eu lieu dans la formation de la *langue sacrée*, par la raison, peut être, que la *langue sacerdotale*, et *l'écriture hiéroglyphique*, étant SACRÉES l'une à l'égal de l'autre, il est naturel de supposer que l'ÉCRITURE SACRÉE *n'aura servi qu'à l'expression de la* LANGUE SACRÉE? Si l'on admettait une telle induction, on en tirerait une conséquence diamétralement opposée à celle de Mr. Salvolini; car, la LANGUE SACRÉE, étant toute autre que la LANGUE VULGAIRE, (1) et ne pouvant être dès-lors que la LANGUE SYMBOLIQUE, il serait très-conséquent de supposer que l'ÉCRITURE SACRÉE *n'est et ne peut être que l'expression de la* LANGUE SYMBOLIQUE. Dans ce cas, les mots que Mr. Champollion et Mr. Salvolini après lui, ont pris dans leur acception VULGAIRE, seront autant de termes

---

(1) Nous avons vu à la page 140. ci dessus que les textes *conçus dans la langue sacrée ont été* TRADUITS *dans la langue vulgaire*; ce qui veut dire que *les termes symboliques* ont été rendus *en expressions usuelles*.

SYMBOLIQUES cachés sous le voile de l'allégorie: *ὑπὸ παρακαλύμματι τῇ ἀλληγορίᾳ.* Tels sont, en effet *les qualifications* et *les titres mythiques* qui forment les légendes des cartouches royaux et dont Mr. Champollion a donné l'analysé dans le chap. VIII. de son *Précis*, (1) sans faire attention à ce que, dans le texte de Clément d'Alexandrie, qu'il invoque à l'appui de son système, *les louanges mythiques des souverains* servent précisément d'exemples à la méthode TROPIQUE OU FIGURÉE, et que *ces louanges*, tracées d'ailleurs en ANAGLYPHES, (2) doivent, conformément à sa doctrine sur ces signes de sa création, renfermer nécessairement *les plus profonds mystères* du Sacerdoce.

Je passe à l'observation que Mr. Salvolini semble avoir consignée en forme d'épisode, et à l'examen de laquelle la critique n'en est pas moins tenue de s'arrêter.

Après avoir fourni des exemples de *mots symboliques* appartenant à la langue dite SACRÉE, et que Mr. Salvolini croit avoir découverts le

(1) Pages 184 — 224 de la 2. édit.

(2) *Τοὺς γοῦν τῶν βασιλέων ἐπαίνους θεολογουμένοις μύθοις παραδιδόντες, ἀναγράφουσι διὰ τῶν ἀναγλυφῶν.* *Suprà*, page 87.

premier, (1) le savant investigateur observe que: „*On sera certainement étonné* de voir que, „quoiqu'il existe dans les textes anciens égyp- „tiens un certain nombre *de mots symboliques*, „tels que ceux qu'il a indiqués, *la langue* COPTE „n'en conserve presque pas de trace." (2)

Bientôt après, Mr. Salvolini remarque cependant que: „*il est naturel que la langue* VUL- „GAIRE, c'est-à-dire PARLÉE, n'a pu admettre „pour tel ou tel mot *une seconde signification*, „*dont les motifs ne se rattachaient*, dit-il, *qu'à* „*une circonstance dérivée de la nature du sys-* „*tème graphique*. (3)

Comme il est à supposer que Mr. Salvolini s'adresse à une classe de lecteurs exercés dans les questions archéologiques, on a lieu d'être un peu surpris de l'entendre dire „qu'*on sera certainement étonné* d'un fait qui lui parait, à lui, *tout naturel!* Mais si l'on fait attention aux deux passages que je viens de rapprocher, on sera bien autrement surpris, et du soin que le savant investigateur a pris de justifier *l'absence des* MOTS SYMBOLIQUES *dans la langue Copte*, qui n'en conserve, dit-il, *presque pas de trace*, — et

---

(1) *Suprà*, page 148. (2) *Suprà*, page 150.
(3) *Suprà*, page 151.

de la manière dont Mr. Salvolini explique cette absence dans la dite *langue vulgaire* des Egyptiens, qu'il identifie avec leur *langue parlée!*

Je ferai observer avant tout, que c'est se méprendre sur les faits que de considérer comme une seule et même chose la *langue vulgaire* et la *langue parlée* chez quelque nation que ce puisse être qui possède une écriture, à plus forte raison chez *les Egyptiens*. En effet, chaque *langue vulgaire* étant *écrite* et *parlée*, il est incorrect d'identifier exclusivement *la langue vulgaire* d'une nation avec sa *langue parlée*. Cette méprise de l'auteur devient beaucoup plus grave dans les questions égyptiennes, car tout le monde sait qu'en Egypte, il y avait *deux langues*: l'une *vulgaire* et l'autre *sacrée*:

La *langue vulgaire*, reconnue identique avec la langue *Copte*, se servait de l'écriture appelée indistinctement *enchoriale*, *démotique*, et *épistolographique*.

La *langue sacrée*, exclusivement réservée aux transactions du sacerdoce, était une langue *mystique*, *artificielle*, qui se servait des deux méthodes, dites *tropique* et *énigmatique*, et dont les prêtres égyptiens faisaient usage entre eux dans les cérémonies publiques, sans crainte d'être compris par les profanes.

Il y a eu donc chez les Egyptiens,

1° Une langue *vulgaire*, — ÉCRITE et PARLÉE.

2° Une *langue sacrée*, — ÉCRITE et PARLÉE.

Par conséquent:

Deux langues ÉCRITES,

Et *deux langues* PARLÉES.

Ces faits, dis-je, étant connus de tous ceux qui s'occupent d'archéologie, Mr. Salvolini a tort d'identifier exclusivement *la langue vulgaire* égyptienne avec *la langue* PARLÉE, comme s'il n'y avait point de *langue* vulgaire écrite, et comme s'il n'y avait d'ailleurs *qu'une seule langue* PARLÉE!

Ensuite Mr. Salvolini dit: „qu'il est naturel „que la langue VULGAIRE, c'est-à-dire, PAR„LÉE, n'a pu admettre pour tel ou tel mot *une* „*seconde signification, dont les motifs ne se* „*rattachaient*, dit-il, *qu'à une circonstance dé*„*rivée de la nature du Système graphique.*" (1)

Quelque vague que soit l'exposé de ces motifs, sa gravité patente ne sera d'aucun poids aux yeux de ceux qui savent, du moins par tradition, qu'il n'y a rien de commun entre la *langue* VULGAIRE et la *langue* SACRÉE des Egyptiens, dont l'intelligence était, comme on le sait fort bien, exclusivement réservée au Sacer-

(1) *Suprà*, page 151.

doce; témoin Manéthon le Sébennyte qui, dans son Epître à Ptolémée Philadelphe, fait mention des livres conçus dans la LANGUE SACRÉE, et écrits en caractères *hiéroglyphiques* par le premier Hermès, lesquels livres ont été *traduits en* LANGUE VULGAIRE, non par un lettré profane, mais par Agathodaimon, père de That, et fils du second Hermès. Comment donc la LANGUE VULGAIRE, c'est-à-dire *la langue usuelle des profanes*, eût-elle pu admettre l'acception de tel mot quelconque de la LANGUE SACRÉE, dont le vulgaire n'avait aucune idée?! Qui donc, au fait de ces données, pourrait „*s'étonner*" de voir que la langue COPTE ou *égyptienne* VULGAIRE, ne conserve *presque pas* de trace des MOTS SYMBOLIQUES *de la langue* SACRÉE? La langue NATIONALE des Egyptiens, c'est-à-dire la langue COPTE, n'en offre *aucune trace*, car elle n'a jamais eu, *quant à l'emploi de ses termes*, rien de commun avec la langue dite SACRÉE, qui était, comme je l'ai dit tout-à-l'heure, une langue *mystique* employant les mots VULGAIRES dans une acception toujours *artificielle*, convenue entre les hiérogrammates, et ignorée de ceux mêmes qui se croyaient initiés à leurs mystères, et qui n'en avaient qu'une connaissance superficielle.

Comme chaque induction, chaque donnée de Mr. Salvolini a les dehors d'un précepte, je dois maintenant appeler l'attention des archéologues sur l'assertion de ce savant qui prétend avoir observé: „que *l'expression phonétique „du nom propre d'un objet*, tel qu'il était usité „dans la langue parlée, représentait quelque„fois *tropiquement* dans la langue écrite la „même idée, *dont l'image isolée*(1) *de l'objet* „ETAIT AUTREFOIS *le symbole.*"(2) Deux pages plus bas, la même assertion est exprimée en ces termes: „Pour moi, dit Mr. Salvolini, „j'appelle des mots appartenant à la LANGUE „SACRÉE, ceux qui, comme ϣⲱⲡϣ, ⲣⲡⲉⲟⲩ, „etc. ont pu être détournés de leur signification „au propre, *à une signification* AU FIGURÉ „*d'après le sens* TROPIQUE *qu'avait servi à* „*exprimer* PRIMITIVEMENT dans les textes „l'image de l'objet que ces mots indiquent dans „la langue parlée."(3) Je rapproche ces deux

(1) J'ignore ce que Mr. Salvolini entend par une *image isolée* dans un texte, lui qui reconnait *un, deux* et jusqu' à *trois* signes déterminatifs de diverses espèces, groupés à côté d'autres signes et concourant à l'expression *d'une seule idée!* Que signifie donc une *image isolée?*

(2) L. c. page 89, 90. et *suprà,* page 148.

(3) Ibid. page 91. 92. et *suprà,* page 151.

passages pour fixer l'attention des lecteurs sur les mots que je distingue en grandes capitales.

D'après les faits exprimés par ces mots, il s'en suivrait,

1° Que la création de la langue sacrée des Egyptiens est POSTÉRIEURE à celle de leur *écriture sacrée!*

2° Que les images des objets, employés AUTREFOIS *dans un sens tropique*, n'avaient ce plus sens, et, par conséquent, n'étaient plus des *symboles idéographiques* à l'époque où le nom de ces objets a été détourné de sa signification au propre à une signification *au figuré*, d'après *le sens tropique* que l'image des dits objets exprimait PRIMITIVEMENT *dans les textes hiéroglyphiques!*

Ainsi donc, d'après Mr. Sàlvolini, DANS L'ORIGINE, *c'est* L'IMAGE SEULE *des objets* qui était *tropique* ou *symbolique;* et LE NOM de quelques-uns de ces objets n'affecta *le sens symbolique de leur image que* LONG-TEMPS APRÈS L'ÉPOQUE *où telles images cessèrent d'avoir une valeur* SYMBOLIQUE!

D'où il résulte, en résumé, cette alternative:

1° *Que, lorsque* LES IMAGES *de tels objets étaient symboliques,* LEURS NOMS *ne l'étaient point encore!*

2° Que, lorsque LES NOMS de ces *mêmes objets affectèrent le sens symbolique de* LEURS IMAGES, CELLES-CI *ne l'avaient plus* DEPUIS LONG-TEMPS!

3° De manière que le sens *symbolique*, *tropique* ou *figuré* appartenait PRIMITIVEMENT *aux seules images des objets* — *et* POSTÉRIEUREMENT *aux seuls noms* des mêmes objets!

Voilà ce qui résulte de l'assertion de Mr. Salvolini qui enseigne que *le nom d'un objet physique rendu par un hiéroglyphe*, *représentait* QUELQUEFOIS *la même idée dont le dit* hiéroglyphe ETAIT AUTREFOIS *le symbole!*

Je laisse aux plus habiles à concevoir cette assertion de Mr. Salvolini et à se rendre raison de la possibilité de faire DEUX QUESTIONS DISTINCTES ET SÉPARÉES, d'une part, avec *les idées* TROPIQUES, *exprimées par les* IMAGES d*e tels objets*, et d'autre part avec les mêmes idées exprimées par LES NOMS de ces objets; d'admettre, par conséquent, une DIFFÉRENCE D'ÉPOQUE entre les idées exprimées par LES MOTS *de la langue sacrée*, et les idées exprimées par LES SYMBOLES OU SIGNES TROPIQUES *de l'écriture sacrée!*

L'importance de cette question m'oblige de la discuter dans ses détails.

Un symbole, (1) c'est à-dire, *un signe* employé dans un sens *détourné, tropique* ou *figuré*, doit nécessairement avoir *son expression* dans la *langue, écrite en caractères sacrés*.

Or, quelle peut être cette expression?

A moins de dénaturer les faits, on reconnaîtra que ce doit être nécessairement *une expression tropique* ou *figurée*, c'est-à-dire, une expression identique *à celle que le symbole désigne dans la langue écrite*, et détournée *de celle de l'image de l'objet* qui représente ce symbole.

Une expression symbolique: c'est donc *le nom d'un hiéroglyphe exprimant conventionnellement l'idée d'un objet autre que celui dont cet hiéroglyphe est l'image.* Quelque simple que paraisse cette définition, on peut fort bien s'y méprendre. Et pour revenir à la donnée de Mr. Salvolini, on pourrait croire que, dans la langue sacrée, on employait quelquefois *le nom de l'objet même* dont on figurait l'image, de manière qu'on disait cuisse de boeuf pour *force*, vautour pour *victoire;* mais que d'autrefois on employait au contraire *l'expression tropique*

(1) J'emploie ce terme dans le sens que lui prête la doctrine moderne, et non dans l'acception qui lui est propre; j'emploie de même le mot *tropique*, quoiqu'il soit ici exclusivement question des *énigmes*.

du symbole, de manière qu'on lisait et disait FORCE, en voyant l'image d'un *lion*; ROI DU PEUPLE OBÉISSANT, en voyant l'image *de l'abeille avec la plante*; et ainsi des autres. Je dis que ce serait là une méprise, attendu que L'EXPRESSION TROPIQUE D'UN SYMBOLE, c'est LE NOM DE L'OBJET MÊME DONT L'IMAGE REPRÉSENTE CE SYMBOLE, puisque c'est le NOM PROPRE d'un objet qui devient TROPIQUE OU FIGURÉ, *en remplaçant* LE NOM D'UN AUTRE OBJET — de même que c'est L'IMAGE PROPRE d'un objet qui devient TROPIQUE OU SYMBOLIQUE, en remplaçant L'IMAGE D'UN AUTRE OBJET. Ainsi donc, *dans la langue écrite*, on *nommait* TOUJOURS *l'objet patent*, *l'objet représenté par son image directe*, et les initiés entendaient sous *ce nom patent*, *le nom latent de l'objet dont l'image* en question *était le symbole tropique ou figuré*.

C'est donc toujours LE NOM PROPRE d'un objet qui sert d'expression *directe* ou *indirecte* dans un texte hiéroglyphique, de même que c'est toujours L'IMAGE PROPRE (1) d'un objet qui sert

---

(1) Mr. Salvolini ne fait aucune mention des images *tropiques* définies par St. Clément, et que Mr. Champollion appelle des *Anaglyphes*; et bien que Mr. Salvolini ne puisse exclure l'expression de ces images *monstrueuses* du domaine de la

de signe *direct* ou *indirect* dans un texte hiéroglyphique. Et pour revenir à Warburton, ses considérations, d'ailleurs toutes théoriques, prouvent à n'en pas douter que *l'acception des symboles idéographiques* et *l'acception des mots de la langue sacrée* étaient, dans son esprit, *une seule et même chose;* et, par une conséquence immédiate, *les noms des objets physiques* rendus en hiéroglyphes, étaient pour lui nécessairement IDENTIQUES *aux expressions de la langue sacrée,* par cela même que les expressions *de la langue sacrée* NE SONT AUTRE CHOSE *que les noms des objets physiques* destinés à exprimer des idées *tropiques* ou *figurées*: c'est dans ce sens que Warburton a dit que „*les hiéroglyphes devin-* „*rent* UN FONDS *pour une nouvelle langue* TOUTE „ENTIÈRE." Cette observation de l'archéologue anglais ne pouvait être ignorée de Mr. Salvolini; cependant il assure qu'avant lui: „*personne* „*n'a encore fait observer, qu'il sache,* que „l'expression phonétique du nom propre d'un „objet, tel qu'il était usité dans la langue „parlée, représentait *quelquefois tropiquement*

---

langue sacrée, je m'abstiendrai de toute application hypothétique dans le sens de sa doctrine, et me borne à signaler cette omission.

„dans la langue écrite la même idée dont l'image „isolée de l'objet *était autrefois le symbole.*“ Mr. Salvolini croit ce fait tellement *neuf* qu'il appréhende même qu'on ne le prenne pour un paradoxe. En conséquence, tout en s'attribuant la priorité de la découverte, il a soin d'avertir „*qu'un pareil fait n'a rien d'extraordinaire* „*dans sa nature.*“ Or, cet avertissement prouve d'une manière non-équivoque que, loin de s'apercevoir de *l'universalité* du fait énoncé par Warburton, et d'y reconnaître, comme lui, *le seul principe générateur* de la LANGUE dite SACRÉE des Egyptiens, Mr. Salvolini admet dans sa pensée le fait de l'existence dans la LANGUE SACRÉE *de mots indépendans de l'expression des symboles*, de mots qui ne seraient pas, par conséquent, les noms respectifs des images d'objets qui servent de signes *tropiques* ou *figurés!* En admettant ainsi la possibilité *d'un fonds de la* LANGUE SACRÉE, *autre que celui des noms des objets représentés par les symboles*, Mr. Salvolini croit pouvoir, à volonté, séparer LES IMAGES *des objets* DU NOM *de ces objets*, et LE NOM *de ces objets* DE L'IDÉE *qu'ils expriment!* Si le savant investigateur, affranchi des entraves de la doctrine, eût pris la peine de faire une étude spéciale des Symboles d'Horapollon, loin

d'avancer de pareils paradoxes, il aurait eu lieu de se convaincre que toutes les données du Commentateur niliaque se réduisent à des HOMONYMES (1). Il eût reconnu jusqu'à l'évidence que LES MOTS DE LA LANGUE SACRÉE ne sont, en dernière analyse, que des EXPRESSIONS SYMBOLIQUES; et il aurait entendu par EXPRESSIONS SYMBOLIQUES non, comme on entend aujourd'hui : *des mots mis en contact* par quelque motif *rationnel*, mais des noms d'objets physiques, exprimant d'autres objets, soit physiques, soit rationnels, *à la faveur de* L'HOMOPHONIE *entre le nom patent de l'image symbolique et le nom de l'objet latent symbolisé par cette image;* il eût apprécié alors les liens indissolubles qui unissent L'ÉCRITURE SACRÉE à la LANGUE SACRÉE, et eût reconnu en même temps ce fait nécessaire et indubitable, que c'est la LANGUE SACRÉE qui a servi de type à L'ÉCRITURE SYMBOLIQUE. (2)

Mais les *expressions* de la LANGUE SACRÉE, de

---

(1) Zoega a pressenti ce fait. *Suprà*, page 143.

(2) Quant aux exemples que Mr. Salvolini a fournis à l'appui de sa doctrine, leur examen n'appartient point aux limites de ce paragraphe: Nous les examinerons dans nos analyses des symboles *tropiques* ou *allégoriques*.

même que les SYMBOLES ne devaient-ils point être soumis à *un principe?* Ce principe, dira-t-on, est fondé sur „*les rapports* PLUS OU MOINS „RÉELS, PLUS OU MOINS ÉLOIGNÉS, *avec l'objet* „*de l'idée qu'il s'agissait de noter*(1)" ou d'exprimer. Or, l'énoncé même de ce *principe*, adopté par Mr. Champollion, n'en démontre-t-il point tout le vague? et en admettant même que les inepties débitées par Horapollon, pour motiver le choix de chaque symbole, offrent en effet *des rapports plus ou moins réels, plus ou moins éloignés* entre les objets et les signes qui les représentent, ou les mots qui les expriment dans la LANGUE SACRÉE, l'aveu de ce *plus ou moins de réalité* et *d'éloignement* entre les objets et leurs signes ou leurs noms SYMBOLIQUES, ne fait-il point pressentir l'obscurité qui devait exister dans l'appréciation de ces rapports? Et pour que ces rapports, avoués factices, ne livrassent point les initiés aux tourmens de la confusion, ne durent-ils point être soumis à un type identique et universel, propre à faciliter leur application? Or, quel pouvait être ce type dans la LANGUE SACRÉE si ce n'est L'HOMOPHONIE DES MOTS, par conséquent l'emploi des HOMONYMES?

---

(1) *Précis* 2[me] édit. page 338.

Mais ici ce n'est plus une question *à priori*. Le fait des HOMONYMES *de la langue sacrée* des Egyptiens a été établi dans mon *Essai sur les hiéroglyphes d'Horapollon*; et le silence de Mr. Champollion prouve qu'il n'avait rien à opposer à cette découverte. En vain la gravité de certains érudits se révolte-t-elle contre les HOMONYMES, et voudrait-elle les proscrire des fastes de l'antique Egypte: leur défaveur n'est qu'une prévention — leur prévention qu'une méprise: absorbés dans la méditation des *Symboles*, ils ne s'indignent contre les HOMONYMES que parce qu'ils les confondent avec les JEUX DE MOTS et les CALEMBOURS. C'eût été, en effet, jeter du ridicule sur la question la plus grave que de chercher des JEUX DE MOTS dans le Sanctuaire, des CALEMBOURS dans la LANGUE SACRÉE des Egyptiens! Mais pourquoi mettre sur la même ligne la frivolité de ces pointes fugitives, avec la nécessité impérieuse des HOMONYMES dont *l'ambiguïté respective* servait de voile aux mystères de la LANGUE SACRÉE? Le langage des Oracles n'était-il point pétri D'ÉQUIVOQUES? et dira-t-on que les Oracles faisaient des JEUX DE MOTS et des CALEMBOURS? Que les érudits se dépouillent donc des préventions de *l'école*; la LANGUE SACRÉE

des Egyptiens n'est qu'un CHIFFRE: les HOMONYMES en sont les élémens, et forment le matériel des ALLÉGORIES.

En analysant les données d'Horapollon, j'essaierai de prouver que, non seulement chaque caractère hiéroglyphique symbolise un objet à la faveur de L'HOMONYMIE entre le symbole et son objet, mais bien plus: que *l'étiologie* du système symbolique des Egyptiens roule elle-même sur des expressions plus ou moins ASSONNANTES avec le thême, quelque naturel que puisse être d'ailleurs le *motif patent* du symbole. Et comme la plupart des motifs symboliques sont ineptes et absurdes, *l'étiologie* captieuse de chaque symbole trouvera sa solution dans L'HOMOPHONIE des mots qui s'y rapportent. Une masse imposante de faits puisés dans les données éparses des Anciens et ramenés aux deux principes des HOMONYMES et des INITIALES, prouvera, au grand scandale de la doctrine, que la LANGUE SACRÉE des Egyptiens n'est qu'un *système* D'ALLUSIONS ET D'ÉQUIVOQUES, servant de bases à leur édifice symbolique; que c'est dans les élémens de ce système qu'il faut chercher les *origines de tous leurs mythes*, et par conséquent, *le principe de leur idolâtrie, la raison de tous les attributs des dieux*, et *la*

source de l'astrologie. En résumé: les ambages de la LANGUE SACRÉE offriront d'une manière constante LES TYPES SYMBOLIQUES *du monde physique, intellectuel et moral*, créés par les Prêtres égyptiens dans le but de soustraire à la connaissance des profanes l'intelligence des doctrines dont ils étaient les dépositaires, le sens de leurs manifestations publiques dans les cérémonies de leur culte, et les faits qu'ils consignaient sur les monumens sous le double voile des SYMBOLES et de leur EXPRESSION ALLÉGORIQUE: *διὰ Συμβόλων ὑπὸ παρακαλύμματι τῇ ἀλληγορίᾳ.*

„L'ancienne physiologie, dit Plutarque (*de* „*Isid. et Osirid.*) n'était autre chose qu'une ex„plication de la nature, enveloppée de fables, „une théologie mystérieuse, cachée sous des „ÉNIGMES et des ALLÉGORIES, de telle manière „que la multitude sans instruction saisissait plus „facilement ce qu'on lui disait, que ce qui était „caché, tandis que les esprits clairvoyans soup„çonnaient quelque chose d'important sous le „voile qu'on leur montrait.“

Macrobe *in Somn. Scip.* (lib. I. cap. 2.) dit: „On ne parvient à l'intelligence des mystères „que par les routes obscures de L'ALLÉGORIE. „La nature ne se montre point à découvert aux

„initiés eux-mêmes: c'est seulement aux hom-
„mes éminens par leur sagesse, qu'il appartient
„d'être les interprêtes de ses secrets; il doit
„suffire aux autres d'être conduits à la véné-
„ration des choses saintes par des *images*
„*symboliques.*"

J'emprunte ces citations à Mr. Emeric-David qui les rapporte dans sa savante *Introduction à l'étude de la Mythologie*, placée à la tête de ses *Recherches sur Jupiter.*

En terminant ce chapitre je rappelerai ici l'invocation mystique au dieu *Pan*, que Vossius rapporte dans son traité sur l'idolâtrie (page 721.) et qu'il traduit par *o universum! tu Pan!* Cette invocation, citée par le scholiaste anonyme de Théocrite, est conçue ainsi:

ὢ τὸ πᾶν! σὺ ὢ Πάν!

Or, ce n'est, à mes yeux, qu'un *mot d'ordre*, qui avertissait les initiés qu'il fallait être

tout oreilles — et se taire:

ὦτα πᾶν — σιωπᾷν.

SECONDE SECTION.

EXPOSÉ
DE LA THÉORIE DE Mr. CHAMPOLLION
RELATIVE AUX SIGNES
FIGURATIFS ET SYMBOLIQUES.

Chapitre Premier.

Théorie des Signes Figuratifs.

Après avoir examiné dans ses détails la doctrine de Mr. Champollion concernant les trois genres d'écriture égyptienne, je vais exposer ses préceptes sur les origines des Caractères FIGURATIFS et SYMBOLIQUES (1), afin de préparer le lecteur à l'examen de la distinction qu'apporte le savant Egyptologue entre les trois espèces de signes de la méthode dite

---

(1) Le lecteur est averti encore une fois, que j'emploie les mots SYMBOLES et SYMBOLIQUES, non dans le sens générique qu'ils présentent dans le texte de Clément d'Alexandrie, mais dans l'acception que leur donne Mr. Champollion, qui entend par signes SYMBOLIQUES les signes *idéographiques* qu'il appelle indistinctement signes *tropiques*, *allégoriques*, *symboliques* ou *énigmatiques*.

hiéroglyphique, savoir les signes FIGURATIFS, les signes SYMBOLIQUES et les signes PHONÉTIQUES.

„On a dit, il y a long-tems, dit Mr. „Champollion, (1) que les CARACTÈRES FI„GURATIFS avaient été *la première écriture* „des peuples; mais cette idée, vraie, sous „certains rapports, devient *d'une fausseté* „*évidente* par la trop grande extension qu'on „a voulu lui donner.“

„Il est indubitable, poursuit l'investigateur, „qu'un des premiers moyens qui se présentèrent „à l'esprit de l'homme, soit pour perpétuer le „souvenir d'un objet, soit pour communiquer „certaines idées à ses semblables, fut de tracer „sur une matière quelconque, *une grossière* „*image des objets* dont il voulait conserver la „mémoire, ou sur lesquels, quoique absens, „il voulait fixer l'attention d'autres individus de „son espèce. Mais cette méthode si simple ne „saurait, dit-il, jamais être rigoureusement „appliquée qu'à la notation seule de quelques „idées isolées, et ne peut, *dans aucun cas* et „*sans un secours étranger*, exprimer les nom„breux rapports de l'homme avec les objets „extérieurs, ni tous les divers rapports des

---

(1) *Précis*, page 327. No. 38.

„objets entre eux. Les circonstances de temps, „parties intégrantes des objets de nos idées, et „comprises dans tous nos rapports avec ces „objets, *ne sauraient être indiquées* FIGURA- „TIVEMENT. C'est donc à tort, conclut Mr. „Champollion, que l'on voudrait donner le „beau nom *d'écriture* à une méthode PUREMENT „REPRÉSENTATIVE, *incapable surtout d'expri- „mer à la rigueur la proposition la plus simple, „et qui n'est, à proprement parler, que* LA „PEINTURE DANS SA PREMIÈRE ENFANCE."

Chapitre Second.

Théorie des Signes symboliques.

„Les caractères FIGURATIFS suffisaient, dit „plus loin Mr. Champollion, (1) pour rappeler, „*même avec plus de précision que les mots de „la langue la mieux faite, le souvenir des „êtres purement physiques; mais aucune idée* „ABSTRAITE ne pouvait, dit-il, être *directe- „ment représentée* PAR CETTE MÉTHODE."

Cette dernière assertion porte à faux; car on pourrait en conclure qu'*une idée abstraite*

---

(1) L. c. page 332. No. 44.

peut être *directement représentée* PAR UNE AUTRE MÉTHODE. Mais y a-t-il une méthode au monde qui puisse *représenter directement* des formes qui n'existent pas? Or, *les idées abstraites* n'ayant point de *formes matérielles*, par cela même qu'elles sont *abstraites*, est-il nécessaire de prouver l'impossibilité où se trouve *la méthode* FIGURATIVE *de représenter directement* ces idées?

„Le procédé suivi dans l'écriture sacrée pour „exprimer *ceux des objets de nos idées* QUI NE „TOMBENT POINT SOUS LES SENS, poursuit Mr. „Champollion, (1) fut et devait être forcément „semblable à celui qu'on mit primitivement en „pratique pour la création des mots, *signes* „*oraux des* IDÉES INTELLECTUELLES. Il est „évident en effet, observe l'Egyptologue, que „tout système matériel *de signes*, ayant pour „but LA REPRÉSENTATION DIRECTE DES IDÉES, „ne saurait prendre d'autre route que celle „qu'adopta primordialement l'esprit humain „dans la formation des langues, lesquelles, „après le geste, furent pour l'homme le pre- „mier, et bien long-temps le seul moyen de „communication de la pensée.“

---

(1) L. c. page 332. suite du No. 44.

Résumant ces considérations, le savant Egyptologue pose en fait que:

„Le principe des langues, comme celui *des* „*écritures* VÉRITABLEMENT IDÉOGRAPHI„QUES, est un et identique; c'est L'IMITA„TION; et ce principe, donné par la nature, „est, dit Mr. Champollion, appliqué *d'une* „manière PLUS OU MOINS DIRECTE, et dans „les langues parlées et DANS LES ÉCRITURES „IDÉOGRAPHIQUES."

Ces préceptes, empruntés à Warburton, sont également erronés; et il n'est point vrai que L'IMITATION *soit le principe* d'une écriture *véritablement* IDÉOGRAPHIQUE, attendu que *l'imitation* s'exerce sur les *formes*, sur les *images des objets matériels*, et qu'une écriture IDÉOGRAPHIQUE, ayant pour objet les *idées abstraites* et *immatérielles*, n'offre par cela même aucune prise à L'IMITATION; et dès lors il est absurde d'admettre que *l'imitation* puisse s'appliquer d'une manière *PLUS OU MOINS DIRECTE* à l'expression *des idées ABSTRAITES* dans une écriture *IDÉOGRAPHIQUE*. Le propre d'une *écriture IDÉOGRAPHIQUE*, telle qu'on suppose la portion de l'écriture égyptienne, formée des *tropes* et des *énigmes*, c'est d'exprimer les idées d'une manière *PLUS OU MOINS INDIRECTE*.

J'insiste sur ce fait, en priant le lecteur de faire attention, que Mr. Champollion parle ici de „procédé suivi dans *l'écriture sacrée* pour „exprimer *ceux des objets de nos idées* QUI NE „TOMBENT POINT SOUS LES SENS" (1) objets que l'auteur assimile „*aux signes oraux* DES „IDÉES INTELLECTUELLES."

En jetant les yeux sur les exemples des *signes oraux*, donnés à la page 333. et suivante, et qui présentent deux séries *d'onomatopées*, on objectera saus doute que le principe D'IMITATION, admis par l'Egyptologue, se rapporte exclusivement à cette classe de MOTS IMITATIFS, mots auxquels Mr. Champollion a voulu assimiler les caractères FIGURATIFS, designant AU PROPRE les objets matériels dont ils sont *les images*. Mais la présence de ces ONOMATOPÉES, assimilés aux signes FIGURATIFS, autorise-t-elle, je le demande, l'assertion de l'Egyptologue qui enseigne que „le principe des langues, comme „celui *des écritures* VÉRITABLEMENT IDÉOGRA- „PHIQUES, c'est L'IMITATION?" Les écritures VÉRITABLEMENT IDÉOGRAPHIQUES ne sont-elles pas, de l'aveu de Mr. Champollion, celles

(1) *Suprà*, page 184. ligne 12.

dont les signes expriment „DES IDÉES QUI „NE TOMBENT POINT SOUS LES SENS?“ et ces idées *tout-abstraites*, sont-elles propres à être imitées?

Poursuivant ses aberrations, le savant archéologue continue de qualifier *d'écriture* IDÉOGRAPHIQUE *les premiers essais* d'un système formé, selon lui, *de signes purement* FIGURATIFS *des objets matériels*, essais auxquels, en abordant la question des signes FIGURATIFS, le savant Egyptologue *refusait même le nom* D'ÉCRITURE, en déclarant que l'idée d'une semblable écriture est *d'une fausseté évidente*, vu qu'elle est *incapable d'exprimer la proposition la plus simple*, et qu'elle n'est, à proprement parler, „que LA „PEINTURE DANS SA PREMIÈRE ENFANCE.“ (Suprà page 183.) et c'est cette même peinture DANS SA PREMIÈRE ENFANCE que Mr. Champollion honore, par la suite et sans cesse, du titre fastueux D'ÉCRITURE IDÉOGRAPHIQUE!

„Les langues comme LES ÉCRITURES IDÉOGRA-„PHIQUES, poursuit Mr. Champollion, épuisent „bientôt la série des objets qu'il leur est possible „et commode d'exprimer: celles-là *par une „imitation directe des sons*, et celles-ci *par „une imitation directe des* FORMES: les unes et

„les autres ont alors recours, dit l'Egyptologue, „à *une imitation* INDIRECTE.“ (1)

Nous voyons ici encore une fois Mr. Champollion reconnaître aux écritures IDÉOGRAPHIQUES *la possibilité* d'exprimer *commodément* les objets PAR UNE IMITATION DIRECTE DE LEURS FORMES! et ce n'est que *dans leur épuisement* qu'elles ont recours À UNE IMITATION INDIRECTE!

Cette *imitation* INDIRECTE, considérée dans les langues, consiste, selon Mr. Champollion, dans „*une* CERTAINE SIMILITUDE entre *les qualités* „*des objets* de certaines idées et *les qualités des* „*sons* par lesquels on les exprime, SIMILITUDE, „qu'il dit ne pouvoir cependant être absolument „exacte.“ (2)

„De la même manière, poursuit Mr. Cham-„pollion, LES ÉCRITURES HIÉROGLYPHIQUES, „n'ayant plus le pouvoir de donner aux *signes* „*de certains objets* LES FORMES MÊMES DE CES „OBJETS, s'efforcent de les peindre *par l'image* „*d'autres objets physiques*, dans lesquels on „croit trouver les qualités analogues à celles „de l'objet qu'il s'agit d'exprimer. Ces ca-„ractères, dit l'Egyptologue, ont reçu le nom

---

(1) Page 335. No. 48.

(2) Ibidem.

„de SYMBOLIQUES ou de SYMBOLES, mot qui, „radicalement, exprime, dit-il, une ASSIMI- „LATION, une COMPARAISON.“(1)

Est-ce à bon escient, ou par pure distraction que l'archéologue attribue ici l'origine des signes SYMBOLIQUES ou des SYMBOLES à *l'impuissance* où se trouvèrent les *écritures hiéroglyphiques* ou IDÉOGRAPHIQUES,(2) de donner aux signes de certains objets LES FORMES MÊMES *de ces objets*? Comme il est ici rigoureusement question de SYMBOLES: *les objets* dont parle l'Egyptologue ne sont-ils pas ceux DONT LES IDÉES NE TOMBENT POINT SOUS LES SENS? Et peut-on admettre l'existence DES FORMES dans les objets dont les idées *ne tombent point sous les sens?* Quel idée devons-nous donc attacher à la leçon de l'Egyptologue, qui nous dit que „les écritures „*idéographiques* n'avaient plus le pouvoir de „donner *aux signes de certains objets* LES „FORMES MÊMES de ces objets?“ Ce langage vicieux et paradoxal n'est-il pas fait pour jeter la confusion dans les esprits les plus

(1) Page 335. No. 49.

(2) Ce terme, dont l'auteur s'est servi dans ses leçons précédentes, se trouve, dans la première édition, à la place du mot *hiéroglyphiques*, qu'on lit dans cette seconde.

attentifs? La suite de la leçon qui précède va nous prouver que Mr. Champollion avait en vue LES OBJETS QUI N'ONT POINT DE FORMES. Or, n'est-il pas dérisoire de signaler *l'impossibilité de donner aux signes de tels objets* LES FORMES MÊMES *de ces objets?* Voici les développemens qui se rattachent à cette leçon.

„Dans la partie PUREMENT IDÉOGRAPHI-„QUE de leur écriture sacrée, les Egyptiens, „dit Mr. Champollion, ne purent éviter de „recourir aussi à cette méthode *symbolique* ou „*comparative;* ils cherchèrent donc naturelle-„ment à exprimer les idées d'objets TOUT À „FAIT INTELLECTUELS ET SANS FOR-„MES SENSIBLES *par des images corporelles* „*présentant des rapports plus ou moins réels,* „*plus ou moins éloignés avec l'objet de l'idée* „*qu'il s'agissait de noter.* Les signes créés d'a-„près CETTE MÉTHODE enrichirent l'écriture „hiéroglyphique d'un nouvel ordre de carac-„tères, que nous nommerons avec les Anciens, „caractères SYMBOLIQUES OU TROPIQUES.“ (1)

Avant d'exposer les procédés de cette MÉTHODE, retracés par Mr. Champollion, je dois m'arrêter ici à une autre inconséquence.

---

(1) Page 338. No. 51.

A la page 462 et suiv. de son *Précis*, le célèbre investigateur, renouvelant les voeux qu'il formait dans la première édition de cet ouvrage, répète que:

„Il ne resterait plus qu'à trouver UNE MÉ-„THODE *pour reconnaître la valeur des carac-„tères* SYMBOLIQUES; et que c'est là l'obstacle „qui semble devoir retarder le plus l'intelligence „pleine et entière des textes hiéroglyphiques. „Mais, poursuit Mr. Champollion, heureuse-„ment pour notre *curiosité*, je dirai même, „pour l'intérêt de l'histoire, cette troisième „classe de caractères *parait être, dans un sens*, „LA MOINS NOMBREUSE DE TOUTES, et c'est „précisement celle, observe-t-il, dont les „auteurs grecs se sont le plus occupés. Nous „trouvons, poursuit l'Egyptologue, dans les „anciens des détails précieux sur les signes de „cet ordre qui ont le plus particulièrement „fixé leur attention, *parce qu'ils tenaient à „une méthode graphique toute particulière.* „Clément d'Alexandrie, Eusèbe, Diodore de „Sicile, Plutarque et Horapollon nous font „connaître la valeur d'un grand nombre d'entre „eux."

Ce dernier fait est superficiellement vrai, les auteurs cités par Mr. Champollion nous ayant

effectivement fait connaître *la valeur* d'un assez bon nombre de signes HIÉROGLYPHIQUES, en alléguant pour chacun d'eux des raisons plus ou moins fallacieuses, des impostures plus ou moins ruminées dans l'esprit narquois des hiérogrammates égyptiens. Mais un disciple, attentif aux préceptes de l'Egyptologue, concevra-t-il le désir que son maître témoigne „*de trouver* UNE „MÉTHODE pour reconnaître la valeur des *ca*„*ractères* SYMBOLIQUES?" Cette méthode, empruntée à Warburton, ne se trouve-t-elle pas exposée dans le *Précis*, pages 290—292 de la première édition, et pages 338—341 de la seconde? Mr. Champollion n'y expose-t-il pas, sous le §. VII. article 52, cette méthode dans tous ses détails? „*Dans la détermination* „*des signes* SYMBOLIQUES ou TROPIQUES, „les Égyptiens, dit Mr. Champollion, procédè„rent principalement:

„1°. Par SYNECDOCHE, en se contentant de „peindre *la partie pour exprimer un tout.* „Ainsi, dit-il, DEUX BRAS TENANT UN TRAIT „ET UN ARC, signifiaient *une bataille*; DEUX „BRAS ÉLEVÉS VERS LE CIEL, *une offrande*; „UN VASE DU QUEL S'ÉCHAPPE DE L'EAU, une „*libation*; UNE CASSOLETTE ET DES GRAINS „D'ENCENS, une *adoration*; UN HOMME LANÇANT

„DES FLÈCHES, *un tumulte, un attroupement* „*populaire.*“

„2°. PAR MÉTONYMIE, *en peignant la cause* „*pour l'effet.* C'est ainsi que, dans l'inscription „de Rosette, nous voyons l'idée mois ⲁⲃⲟⲧ, „ⲉⲃⲱⲧ, *mensis*, exprimée, comme le dit Hor- „apollon, par l'image du CROISSANT DE LA „LUNE, *les cornes tournées en bas: Σελήνην* „*ἐπιςραμμένην εἰς τὸ κάτω.* Ce même signe se „montre, en effet, comme signe d'espèce dans „les groupes hiéroglyphiques exprimant les „noms *des mois* égyptiens.“

„Nous trouvons également sur la stèle de „Rosette„ l'idée *écrire*, et par suite, celles „*d'écriture*, *caractère* ou *lettre*, rendues MÉ- „TONYMIQUEMENT par l'image du PINCEAU ou „du ROSEAU, au moyen duquel on traçait les „signes, groupé avec la PALETTE, qui portait la „couleur noire et rouge, et souvent même on „joignait à ces objets la figure du PETIT VASE „dans lequel on trempait le pinceau pour dé- „layer la couleur, ou qui contenait *l'encre*, si „l'on se servait du roseau pour tracer les lettres. „J'ai réuni dans le tableau général des signes „cités dans cet ouvrage, le caractère *symboli-* „*que* écriture avec toutes ses variations. Hor- „apollon cite, en effet, LE ROSEAU, *σχοῖνον*, et

„L'ENCRE, *μελαν*, parmi les objets qu'on peignait „pour exprimer SYMBOLIQUEMENT *les lettres* „*égyptiennes.*"

„3°. PAR MÉTAPHORE (ce qui rentre au fond „dans l'esprit général des procédés indiqués „jusqu'ici), *en employant l'image d'un objet* „*pour exprimer autre chose que cet objet lui-* „*même.* Ainsi, L'ABEILLE signifiait *un peuple* „*obéissant à son roi;* LES PARTIES ANTÉRIEURES „D'UN LION, *la force;* LE VOL DE L'ÉPERVIER, „*le vent;* UN ASPIC, *la puissance de vie et de* „*mort;* LE CROCODILE, *la rapacité.*"

„4°. Enfin, une foule de signes SYMBOLI- „QUES étaient, à proprement parler, de véri- „tables *énigmes*, les objets dont ces caractères „présentaient les formes n'ayant que des rap- „ports excessivement éloignés et presque de „pure convention avec l'objet de l'idée, qu'on „leur faisait exprimer. C'est ainsi que le SCA- „RABÉE était le symbole *du monde, de la nature* „*mâle* ou *de la paternité;* LE VAUTOUR, celui „*de la nature femelle* et *de la maternité;* UN „SERPENT TORTUEUX figurait *le cours des astres;* „et l'on peut, dit l'Egyptologue, voir dans Hor- „apollon et dans Clément d'Alexandrie, *les* „*raisons* qui déterminèrent les Egyptiens à „choisir ces êtres physiques pour signes de

„ces idées si différentes et si éloignées de leur „nature.“

Déterminer avec autant de précision et de détails, *les divers procédés des signes* TROPIQUES, destinés à exprimer les objets d'une manière plus ou moins indirecte, n'est-ce point retracer les bases de la MÉTHODE, propre *à faire reconnaître* les signes ou caractères, que Mr. Champollion appelle TROPIQUES OU SYMBOLIQUES? L'Egyptologue a donc mal rendu sa pensée: il s'agit, en effet, non de *l'investigation* D'UNE MÉTHODE, propre à faire reconnaître la valeur des caractères SYMBOLIQUES, mais *de l'application* de cette méthode, toute faite, aux signes SYMBOLIQUES, dont il importe de reconaître la valeur. Or, cette application a été et sera toujours stérile, en raison de l'inanité de la *méthode*, dont Mr. Champollion nous a donné lui-même la mesure, en cherchant la compensation de ses nullités dans St. Clément d'Alexandrie, dans Eusèbe, Diodore de Sicile, Plutarque et Horapollon, qui nous ont fait connaître, dit-il, *un grand nombre* de ces signes TROPIQUES ou SYMBOLIQUES; et l'on ne se dissimulera point combien peu ces révélations ont profité à l'Egyptologue, lors qu'on sera persuadé que — malgré ses longues études et sa sagacité peu

commune — sur plus de 190 *hiéroglyphes*, qu'on trouve dans le texte d'Horapollon, il déclare n'en avoir reconnu que 13 qui lui *paraissent* avoir réellement le sens que cet ancien leur attribue; et que, sur ces 13, il en est 6 qu'il faut retrancher de rigueur, puisqu'on les trouve dans son *Alphabet Harmonique*.

Le livre d'Horapollon dont jè viens de parler, appelle enfin notre attention sur la théorie des signes, dont Mr. Champollion a formé son système des ANAGLYPHES.

Chapitre Troisième.

THÉORIE DES ANAGLYPHES
DE
MR. CHAMPOLLION.

Précis, 1re édit. page 360. No. 126.	*Précis*, 2me édit. page 426. No. 126.
„S'il existait en Egyp- „te, comme LES TÉ- „MOIGNAGES très-mul- „tipliés des Anciens „PERMETTENT À PEINE „D'EN DOUTER,	„S'il existait en Egyp- „te, comme CERTAINS „*témoignages* très-mul- „tipliés des Anciens „PEUVENT NOUS PORTER „À LE SUPPOSER,

„un système réservé à la caste sacerdotale et à „ceux-là seuls qu'elle initiait à ses mystères, ce „dut être nécessairement la méthode, qui pré- „sidait au tracé des ANAGLYPHES (*Suprà* 62.) „Ces *bas-reliefs* ou *tableaux*, composés d'êtres „fantastiques, *ne procédant que par symboles*, „contiennent évidemment, dit l'Egyptologue, „*les plus secrets mystères de la théologie*, „*l'histoire de la naissance, des combats et des* „*diverses actions des personnages mythiques de* „*tous les ordres, êtres fictifs, qui exprimaient*, „dit-il, *les uns des qualités morales, soit pro-* „*pres à Dieu, le principe de toutes choses, soit* „*communiquées à l'homme par la divinité* „*même, et les autres des qualités ou des phé-* „*nomènes physiques.* On peut dire, observe „le savant archéologue, que les images des „dieux exposées dans les sanctuaires des tem- „ples, et ces personnages humains à têtes d'ani- „mal, ou ces animaux avec des membres „humains, ne sont que des *lettres* de cette „*écriture* cachée des ANAGLYPHES, si l'on peut „tout-à-fait, dit-il, donner le nom D'ECRITURE „à des *tableaux qui n'expriment que des* „*ensembles d'idées* SANS UNE LIAISON BIEN „SUIVIE. C'est probablement dans ce sens que „les prêtres d'Egypte donnaient à *l'ibis*, à

„*l'épervier* et au *schaval*, dont ils portaient les „images dans certaines cérémonies sacrées, le „nom de lettres *Γράμματα*, comme étant *de* „*véritables élémens* d'une sorte *d'écriture allé-* „*gorique.*"

Dans la donnée que nous venons de lire, l'Egyptologue nous renvoie à celle qu'on lit sous le No. 62, où il signale „*les images sym-* „*boliques*, qui se retrouvent dans DES TA- „BLEAUX *sculptés ou peints*, soit sur les murs „des temples et des palais, sur les parois des „tombeaux, soit dans les manuscrits, sur les „enveloppes et cercueils des momies, sur les „amulettes, etc., peintures et tableaux sculp- „tés, qui ne retracent point, dit-il, des scènes „de la vie publique ou privée, ni des cérémo- „nies religieuses, mais qui sont des compositions „extraordinaires, où des êtres fantastiques, soit „même des êtres réels, qui n'ont entre eux „aucune relation dans la nature, *sont cependant* „unis, rapprochés et mis en action. *Ces bas-* „*reliefs* purement ALLÉGORIQUES ou SYMBO- „LIQUES, qui abondent sur les constructions „égyptiennes, furent, dit Mr. Champollion, *par-* „*ticulièrement désignés par les anciens* sous le „nom d'ANAGLYPHES, que nous adopterons, „dit-il, désormais."

Quoi qu'il en soit de ces assertions si positives, le lecteur qui fera attention aux variantes, que j'ai placées en regard (page 196), aura la mesure des certitudes de l'Egyptologue et de l'autorité de ses données: „*Les témoignages* très-multipliés des anciens“ par conséquent, *les témoignages certains*, sont devenus de „*certains témoignages* .... et ces témoignages *qui* „*permettaient à peine d'en douter* ... *peuvent* „(dans la seconde édition) *nous porter à le sup-* „*poser* ... Ceux qui pèsent les mots, appré„cieront aisément la gravité de cette espèce „de *certains témoignages très-multipliés.*“

Je ferai remarquer toutefois que ces assertions équivoques de l'investigateur lui auront été suggérées par les laborieuses citations des auteurs anciens, dont les noms et les passages remplissent les pages 458 et 459 du célèbre ouvrage de Zoéga DE ORIGINE ET USU OBELISCORUM. On lit, en effet, au haut de la page 459, les noms de *Théon de Smyrne*, de *Diodore*, de *Martianus Capella*, de *Plutarque*, de *Proclus*, de *Lucain*, de *Pline*, de *Macrobe*, de St. *Cyrille* contre Julien, d'*Hermès*, de *Jamblique* et d'*Apulée*, qui tous traitent plus ou moins amplement DE SCIENCES SUBLIMES, DE LA NATURE DES CHOSES, DES DIEUX, DES DÉMONS ET DES HÉROS, DE

THÉURGIE ET DE MYSTÈRES. Mais il résulte des données de ces auteurs „très-multipliés" que toutes ces sublimes et profondes questions ont été traitées en CARACTÈRES HIÉROGLYPHIQUES: „Sublimiores quoque scientias de rerum „natura, de diis, daemonibus et heroibus, de „theurgia et mysteriis, EODEM CHARACTERUM „GENERE scriptas fuisse tradunt Theo Smyr„naeus, etc." Or, je le répète, ce genre de caractères est indiqué à la page 458 de l'ouvrage de Zoega où il est question d'HIÉROGLYPHES, (*varii generis argumenta* HIEROGLYPHICE *scripta*) et non d'ANAGLYPHES, dont Mr. Champollion a fait le dépot des spéculations SYMBOLIQUES, et qu'il distingue rigoureusement d'avec un TEXTE HIÉROGLYPHIQUE.

Je passe à la question principale.

„*On conçoit*, dit le célèbre investigateur, „(page 427) *comment* ces images, ou plutôt ces „*symboles*, élémens combinés et rapprochés „selon certaines règles, produisaient une série „de scènes, et cachaient, sous les apparences „les plus bizarres, *le système cosmogonique*, „*la psychologie* et *les principes fondamentaux* „*de la croyance et de la philosophie des* „*Egyptiens.*"

L'Egyptologue nous assure avec une facilité

admirable que *l'on conçoit comment* des sujets aussi profonds pouvaient être conçus dans des „*tableaux, n'exprimant que des ensembles* „*d'idées,* SANS UNE LIAISON BIEN SUIVIE!“ (1) Moins habile que Mr. Champollion, j'avouerai pour ma part, que — nous *laisser à deviner comment* DES TABLEAUX INCOHÉRENS *pouvaient exprimer les principes fondamentaux de la croyance et de la philosophie des Egyptiens* — c'est vouloir nous proposer *des énigmes* qui renchérissent sur les ANAGLYPHES .... !

Quant aux TABLEAUX SYMBOLIQUES d'un genre *moins profond,* à ce qu'il parait, l'Egyptologue nous en fournit un exemple à la page 230 de ses *Lettres écrites d'Egypte et de Nubie,* exemple que je rapporterai ici avec d'autant plus de plaisir, que Mr. Champollion l'avait déjà indiqué dans la première édition de son *Précis* (2), par conséquent bien avant son voyage en Egypte.

C'est une scène mythique, figurée près le battant d'une porte du tombeau du roi Ramsès-Méïamoun à Biban-el-Molouk, laquelle *scène*

---

(1) *Suprà,* au bas de la page 197.

(2) *Antiquités* vol. II. pl. 83. indiqué en Note à la page 349 de la 2me édition du *Précis.*

mythique, se passe à la troisième heure du jour, à laquelle, dit Mr. Champollion „le dieu soleil „arrive dans la zone céleste, *où se décide le* „*sort des ames*, relativement aux corps, qu'elles „doivent habiter dans leur nouvelle transmigra„tion. On y voit, dit le célèbre voyageur, le „dieu Atmou assis sur son tribunal, pesant dans „sa balance les ames humaines, qui se présentent „successivement: l'une d'elles vient d'être con„damnée; *on la voit ramenée sur terre* dans „une *bari*, qui s'avance vers la porte gardée par „Anubis, *et conduite à grands coups de verges* „*par des Cynocéphales*, emblêmes de la justice „céleste; le *coupable* est sous la forme *d'une* „*énorme truie*, au dessus de laquelle on a „gravé, en grands caractères, *gourmandise* ou „*gloutonnerie*, sans doute, observe Mr. Cham„pollion, le péché capital du délinquant, quel„que glouton de l'époque.“

Quoique les détails descriptifs de cette scène mythique ne soient point trop exacts, je ne saurais douter néanmoins de l'identité de cette scène avec celle du No. 83 de la *grande description de l'Egypte* que Mr. Champollion a indiquée dans son *Précis*, (1) et que j'ai d'ailleurs

(1) *Suprà*, page 201, Note.

sous les yeux. Le glouton, dont l'Egyptologue vient de nous décrire la métempsychose, se présente sur la planche citée, sous la forme d'un *gros porc* et non *d'une truie*, lequel porc occupe la moitié de la barque; on voit derrière lui un seul cynocéphale, debout, tenant dans ses mains étendues une verge recourbée par le bout et dans un sens vertical tout au dessus de la queue du glouton, ce qui indique plutôt un *acte de menace* pour faire avancer, que „*l'action de fouetter à grands coups.*" Cette barque est précédée par un autre cynocéphale tenant également une verge dans ses mains; ce qui ne veut pas dire que la truie dont parle Mr. Champollion, soit conduite *à grands coups par des cynocéphales.* L'Egyptologue dit d'ailleurs que „on la voit *ramenée sur terre* dans une „bari;" c'est encore inexact: on voit le porc *voguant vers* ce que Mr. Champollion appelle *la porte*, qu'il dit être *gardée par Anubis*, qui, par parenthèse, ne s'y trouve point. Je ferai remarquer de plus, que le dieu assis sur son tribunal (et que l'Egyptologue appelle Atmou, bien que ce soit Osiris) ne pèse pas lui-même dans sa balance les ames humaines, comme le prétend Mr. Champollion, mais *qu'il les fait peser par un autre*, *qui soutient la balance sur*

son épaule. Je me suis arrêté à ces remarques pour faire voir le peu d'exactitude, que le savant interprête apporte dans ses indications. Pour la *légende* à grands caractères, je n'en puis rien dire, vu qu'elle manque dans la planche de la DESCRIPTION DE L'EGYPTE, omission assez surprenante dans un tableau où l'on voit tant d'autres petits caractères moins importans que ceux du sujet principal! Et quant à l'exégèse de la métempsychose du glouton, si l'Egyptologue n'improvise point, Horapollon aura tort devant la *légende* omise par les auteurs de la GRANDE DESCRIPTION — si tant est, dis-je, qu'elle existe sur le monument.

TROISIÈME SECTION.

EXAMEN
DE LA
DISTINCTION DES SIGNES
ENSEIGNÉE
DANS LE SYSTÈME DE MR. CHAMPOLLION.

Chapitre Premier.

§. I.

APERÇU GÉNÉRAL.

Ayant exposé la *théorie* de Mr. Champollion le jeune, concernant les signes FIGURATIFS et SYMBOLIQUES, je dois aborder maintenant l'application de cette *théorie* et de son *système* aux divers SIGNES MONUMENTAUX, dont il s'attache à établir la distinction. En rapprochant les démonstrations qu'il y apporte, j'essaierai d'en déduire la question la plus grave de son système: la question de savoir ce que Mr. Champollion entend par HIÉROGLYPHES PROPREMENT DITS.

„Le premier pas à faire dans l'étude raisonnée „du système d'écriture, dont *ces caractères sont* „*les élémens*, était, sans contredit, observe „l'Egyptologue, de distinguer d'abord LES HIÉ„ROGLYPHES PROPREMENT DITS, *de toutes les*

„*autres représentations* qui couvrent les anciens „monumens de travail égyptien, et, en second „lieu, de se bien familiariser avec *les formes* „*mêmes* de ces nombreux caractères.“ (1)

Les représentations monumentales dont parle l'Egyptologie forment, en effet, dans son système, d'abord, *deux classes* de TABLEAUX essentiellement distincts des HIÉROGLYPHES PROPREMENT DITS, savoir:

I°. Les TABLEAUX PROPREMENT DITS.

II°. Les TABLEAUX ALLÉGORIQUES, que Mr. Champollion distingue sous le nom D'ANAGLYPHES. (2) — Enfin,

III°. La classe des TABLEAUX PHONÉTIQUES.

Ad I^m^. Le lecteur s'aperçoit sans doute que les élémens des *tableaux de la première classe* ne peuvent être que les SIGNES FIGURATIFS, désignant les objets mêmes qu'ils représentent.

Ad II^m^. Que les élémens des *tableaux de la deuxième classe* doivent nécessairement être du nombre de ceux que Mr. Champollion appelle *signes ou caractères* SYMBOLIQUES, TROPIQUES OU ÉNIGMATIQUES.

---

(1) *Précis*, page 306 No. 7.

(2) *Précis*, page 430 No. 129.

Ad III^{m}. Qu'enfin, les tableaux PHONÉTIQUES doivent être formés de la combinaison de diverses figures, représentant des élémens analogues à ceux de nos signes *alphabétiques*.

Les élémens de ces trois classes de TABLEAUX sont donc et doivent être *identiques* à ceux des TEXTES HIÉROGLYPHIQUES.

Nous allons aborder successivement ces *trois classes de tableaux* et nous nous attacherons ensuite à l'examen de la distinction des signes qui résulte des données de Mr. Champollion.

§. II.

TABLEAUX PROPREMENT DITS.

Après avoir signalé la distinction à faire entre les HIÉROGLYPHES PROPREMENT DITS *et toutes les autres représentations* qui couvrent les monumens de travail égyptien, Mr. Champollion observe que:

„*La première distinction*, si importante et „si fondamentale, ayant été négligée, on prit „pendant long-temps LES FIGURES ET LES „DIVERS OBJETS reproduits dans des PEIN„TURES et des BAS-RELIEFS égyptiens, qui „représentent simplement *des scènes histori„ques*, *religieuses*, *civiles ou militaires*, pour „de VÉRITABLES HIÉROGLYPHES, et l'on

„s'épuisa en vaines conjectures sur le sens de „ces TABLEAUX, *n'exprimant, pour la plu-„part, que ce qu'ils montraient réellement aux „yeux;* mais on s'obstinait, dit Mr. Champollion, „à vouloir y reconnaître un sens occulte et „profond; à y voir, sous des apparences pré-„tendues allégoriques, les plus secrètes spécula-„tions de la philosophie égyptienne. Malgré „les salutaires avertissemens donnés à cet égard „par les auteurs de la *Description de l'Egypte*, „qui ont très-bien distingué les SIMPLES BAS-„RELIEFS et TABLEAUX, *des légendes et des „inscriptions* réellement *hiéroglyphiques*, qui „les accompagnent, nous avons vu, dit Mr. „Champollion, *naguère* paraître de *longs ouvra-„ges* dont le titre seul se rapportait à l'écriture „hiéroglyphique, tout leur contenu présentant „des explications plus ou moins hasardées de „SIMPLES BAS-RELIEFS ou de TABLEAUX „PEINTS, dont on avait même, dit-il, la pré-„caution d'élaguer *les véritables légendes hiéro-„glyphiques*, comme tout-à-fait étrangères au „sujet traité.“ (1)

J'ignore les *longs ouvrages* signalés ici par Mr. Champollion. Quant aux auteurs de la

---

(1) *Précis*, pages 306, 307. No. 7.

Description de l'Egypte — Mr. Jomard, de l'Académie des Inscriptions et belles lettres, dans ses considérations pleines d'intérêt sur l'écriture des Papyrus égyptiens, a établi d'une manière très-précise la différence qui existe entre les TEXTES HIÉROGLYPHIQUES et les TABLEAUX. „J'exposerai, dit ce savant, pour „lever toute incertitude, la différence qu'il „y a entre L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE *pro-„prement dite*, et les TABLEAUX *des bas-„reliefs et des peintures* On a, dit Mr. „Jomard, long-temps appelé HIÉROGLYPHES „*les figures de ces tableaux*, sans faire „attention que ce sont *des personnages tou-„jours en scène*; qu'ils font, l'un à l'égard de „l'autre, *tel ou tel geste*, *telle ou telle action* „*déterminée* qui tombe sous les sens, et qu'on „peut presque toujours qualifier. De plus, ces „*figures sont toujours animées;* enfin elles ont „*une proportion très-grande* relativement aux „colonnes d'écriture. Au contraire, les hiéro-„glyphes sont ces *petits caractères* d'une multi-„tude de formes différentes, simples ou com-„plexes, rangés en colonnes horizontales ou „verticales, un à un, ou deux à deux, jamais „en scène, même quand ils ont la figure d'êtres „vivans, enfin constamment isolés. En un mot,

„des bas-reliefs ou *des peintures modernes* (au „style près) donnent l'idée des *tableaux égyp-* „*tiens*; mais rien ne correspond aux hiéro- „glyphes, parce qu'aucune écriture, même „symbolique, n'a été créée dans le même „système. C'est dans les papyrus hiéroglyphi- „ques, que l'on peut bien voir la différence, qui „fait l'objet de cette remarque." (1)

On trouve la même distinction dans l'excellent ouvrage de Mr. Quatremer de Quincy sur *l'architecture Egyptienne*: „Il faut, pour être „juste, dit ce savant, (2) accorder aux Egyp- „tiens d'avoir employé la sculpture en bas- „reliefs et sous le rapport historique. Les „voyageurs décrivent des rangées horizontales „de figures entières, disposées selon une inten- „tion décorative. Le plus souvent elles sont „isolées, alignées, et pour la plupart elles „manquent d'action entr'elles. D'autres fois „aussi ce sont des marches triomphales, des „combats, des cérémonies; enfin on y trouve „des sujets, dont le motif ou le sens n'a besoin, „pour être compris, que de la vue même des „figures. De ce genre sont ceux que Poeocke

(1) *Description de l'Egypte*, T. III. page 149—150.
(2) Page 162, 163.

„a décrits et dessinés dans ce qu'il croit être le „tombeau du Roi Osymandyas. Or, de telles „figures ne peuvent se considérer que comme „des bas-reliefs historiques, et l'on peut affir-„mer que, quel que soit le mérite imitatif d'une „telle sculpture, elle fit partie de la décoration „et elle était elle-même une décoration dans les „édifices.“

Hérodote et Diodore de Sicile fournissent quelques données concernant les TABLEAUX *sculptés* et *peints* sur les parois de divers monumens égyptiens; et le dernier surtout est entré dans des détails propres à nous y faire reconnaître *des scènes*, qui n'expriment en effet *que ce qu'elles montrent réellement aux yeux.*

Je commence par les données d'Hérodote.

Euterpe. Chap. 106. En parlant de Sesostris, Hérodote dit: *Εἰσὶ δὲ καὶ περὶ Ἰωνίην δύο τύποι ἐν πέτρῃσι ἐγκεκολαμμένοι τούτου τοῦ ἀνδρὸς, ... ἑκατέρωθι δὲ ἀνὴρ ἐγγέγλυπται, μέγαθος πέμπτης σπιθαμῆς, τῇ μὲν δεξιῇ χερὶ ἔχων αἰχμὴν, τῇ δὲ ἀριστερῇ τόξα .... ἐκ δὲ τοῦ ὤμου ἐς τὸν ἕτερον ὦμον διὰ τῶν ςηθέων γράμματα ἱρὰ Αἰγύπτια διήκει ἐγκεκολαμμένα, λέγοντα τάδε: ἐγὼ τήν δε τὴν χώρην ὤμοισι τοῖσι ἐμοῖσι ἐκτησάμην· ὅστις δὲ καὶ ὁκόθεν ἐςὶ, ἐνθαῦτα μὲν οὐ δηλοῖ, ἑτέρωθι δὲ δεδήλωκε· τὰ δὴ καὶ μετεξέτεροι τῶν*

θεησαμένων, Μέμνονος εἰκόνα εἰκάζουσί μιν εἶναι, πολὺ τῆς ἀληθηΐης ἀπολελειμμένοι.

Ce passage d'Hérodote donne lieu à remarquer,

1°. Que les mots τύποι et εἰκόνα désignent chez lui de GRANDES IMAGES SCULPTÉES, en opposition aux mots γράμματα ἱρά, dont Hérodote se sert toujours pour indiquer LES LETTRES SACRÉES, par conséquent LES HIÉROGLYPHES, *sculptés en petite dimension.*

2°. Qu'Hérodote emploie indistinctement les mots ἐγγεγλυμμένα et ἐγκεκολαμμένα pour les HIÉROGLYPHES comme pour les GRANDES IMAGES, les uns et les autres étant des *sculptures en bosse*, des *bas-reliefs*, ou ANAGLYPHES; ce qui, du reste, ne répond pas rigoureusement aux expressions ἐγγλύπτω, ἐγκολάπτω, qui supposeraient des *sculptures* EN CREUX; et cette négligence d'Hérodote, si exact dans ses données, est une preuve de plus de ce fait, que le mot ἀνάγλυφον, ANAGLYPHE, dont il n'a jamais fait usage, était un simple *terme d'art* et n'avait aucune acception *dogmatique* dans le système hiéroglyphique des Egyptiens. Les passages suivans du même auteur viennent à l'appui de ces inductions.

Chap. 136. En parlant des propylées du temple de Vulcain, l'historien dit que: tous ces

propylées ont des figures *insculptées* et présentent une variété infinie dans leur structure, mais que ceux-là surtout l'emportent à cet égard: *ἔχει μὲν γὰρ καὶ τὰ πάντα προπύλαια τύπους τε ἐγγεγλυμμένους, καὶ ἄλλην ὄψιν οἰκοδομημάτων μυρίην· ἐκεῖνα δὲ καὶ μακρῷ μάλιστα.* Il est clair qu'il s'agit ici de *bas-reliefs à grandes dimensions.*

Ch. 138. En décrivant le temple consacré à Bubaste, l'Artémise égyptienne, Hérodote dit: *τὰ δὲ προπύλαια, ὕψος μὲν δέκα ὀργυιέων ἐστὶ, τύποισι δὲ ἑξαπήχεσι ἐσκευάδαται ἀξίοισι λόγου.* *Des figures de six coudées de hauteur*, n'étaient certainement pas ce qu'on entend communément par *hiéroglyphes.*

Quelques lignes plus bas, il ajoute que le temple était entouré d'une muraille *insculptée en figures*: *περιθέει δ' αὐτὸ αἱμασιὴ ἐγγεγλυμμένη τύποισι.* Ce ne peut être encore que de *grands bas-reliefs.*

Ch. 148. Dans la description du fameux labyrinthe, construit près du lac Moeris par ordre des douze rois co-régnans d'Egypte, Hérodote dit que les murailles des appartemens de ce labyrinthe étaient en pierres toutes couvertes de FIGURES INSCULPTÉES: *οἱ δὲ τοῖχοι, τύπων ἐγγεγλυμμένων πλέοι.* Enfin,

Ch. 153. En parlant des propylées que Psammiticus fit construire au temple de Vulcain, il dit: *αὐλήν τε τῷ Ἄπι, ἐν τῇ τρέφεται ἐπεὰν φανῇ ὁ Ἄπις, οἰκοδόμησε ἐναντίον τῶν προπυλαίων, πᾶσάν τε περίστυλον ἐοῦσαν, καὶ τύπων πλέην.* C'est pour la dernière fois que l'historien d'Halicarnasse fait mention de FIGURES; et c'est sans doute pour ne point se répéter qu'il ne parle dans ce chapitre, fort court d'ailleurs, ni de la dimension de ces figures, ni de la manière dont elles étaient exécutées: il n'en résulte pas moins qu'il parle de BAS-RELIEFS. Toutefois le père de l'histoire ne nous fournit aucun moyen de reconnaître à quelle classe de BAS-RELIEFS appartenaient les *figures* dont il fait mention dans ses données. C'est donc, faute de pouvoir les ranger ailleurs, que je leur accorde ici l'initiative dans la classe des TABLEAUX *proprement dits*, lesquels, au dire de Mr. Champollion, n'offrent aucun sujet d'investigation.

Il n'en est pas ainsi des données de Diodore de Sicile, relatives au même genre de représentations monumentales, je veux dire, aux BAS-RELIEFS ET PEINTURES *à grandes dimensions.*

Dans la description du fameux tombeau d'Osymandyas, cet historien n'a passé qu'une seule fois légèrement sur l'indication de ces

TABLEAUX, en parlant (I. 47) du vestibule bâti au-delà du grand péristyle, et qu'il dit avoir été orné de TOUTES SORTES DE SCULPTURES: *γλυφαῖς δὲ παντοίαις περιττότερον εἰργασμένον.*

Mais à la fin du même chapitre 47, l'historien est plus précis: du Vestibule ci-dessus mentionné, on passe, dit-il, dans un péristyle plus beau que le premier et sur le quel se trouvent des sculptures *représentant la guerre d'Osymandyas contre les révoltés de la Bactriane: ἐν ᾧ γλυφὰς ὑπάρχειν παντοίας, δηλούσας τὸν πόλεμον τὸν γενόμενον αὐτῷ πρὸς τοὺς ἐν τοῖς Βάκτροις ἀποστάντας.*

Après avoir fourni des détails sur ces tableaux historiques dans le 48 Chapitre, Diodore fait mention d'une muraille, où l'on voyait TOUTES SORTES DE SCULPTURES et de belles peintures *représentant les sacrifices offerts par le roi, et son triomphe à son retour de la guerre: γλυφὰς παντοίας καὶ διαπρεπεῖς γραφὰς, δι' ὧν δηλοῦσθαι βουθυσίας τοῦ βασιλέως, καὶ θρίαμβον ἀπὸ τοῦ πολέμου καταγόμενον.*

A la fin du même Chapitre, l'historien explique l'allégorie d'une *scène de justice*, dont le chef portait à son cou une amulette avec l'image de la vérité ayant les yeux fermés, et lequel avait une quantité de livres à ses pieds: *καὶ κατὰ τὸ*

μέσον τὸν ἀρχιδικαστὴν, ἔχοντα τὴν ἀλήθειαν ἐξηρτημένην. ἐκ τοῦ τραχήλου, καὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς ἐπιμύουσαν καὶ βιβλίων αὐτῷ παρακείμενον πλῆθος.

La célèbre *Description de l'Egypte* nous offre maints tableaux analogues à ces données de Diodore, et où l'on reconnait en effet des SCÈNES *religieuses*, *civiles* et *militaires*, qui d'ailleurs ont été décrites dans tous leurs détails par les auteurs de l'immortel ouvrage. J'aborde les tableaux mystiques, que Mr. Champollion appelle des ANAGLYPHES.

§. III.

TABLEAUX ALLÉGORIQUES

OU

ANAGLYPHES PROPREMENT DITS.

DE

MR. CHAMPOLLION.

„Confondre un ANAGLYPHE avec *un texte hié-*
„*roglyphique*, ce serait, dit Mr. Champollion,
„tomber dans l'erreur trop commune, que nous
„avons signalée dans notre paragraphe premier
„(*suprà* 7). On peut bien, jusqu'à un certain
„point, considérer les ANAGLYPHES comme
„une espèce d'écriture, et ce sera, si l'on veut,
„l'écriture *symbolique;* mais sous aucun rap-
„port on ne saurait les assimiler à l'écriture

„*hiéroglyphique pure*, qui en fut essentiellement „distincte: il suffit, en effet, de dire, pour le „prouver, ajoute Mr. Champollion, que la „plupart des figures qui composent les ANA-„GLYPHES, sont accompagnées de petites lé-„gendes explicatives en véritable *écriture hié-„roglyphique.*" (1)

En avançant cette dernière preuve comme la plus concluante, l'Egyptologue oublie entièrement que *les petites légendes explicatives*, loin d'être exclusivement affectées aux ANAGLYPHES, accompagnent également et les *tableaux*, qu'il appelle des ANAGLYPHES, et les TABLEAUX PROPREMENT DITS, *qui représentent ce qu'ils montrent réellement aux yeux.*

Du reste, la distinction que veut établir ici l'Egyptologue, n'est qu'un emprunt fait à Zoéga et calqué sur la théorie symbolique de Warburton. C'est en puisant à ces deux sources et en ajustant cette théorie à un mot de St. Clément, mal compris, que Mr. Champollion a créé sa doctrine des ANAGLYPHES.

Le savant Danois, voulant signaler la différence qui existe entre les HIÉROGLYPHES et les TABLEAUX à grandes dimensions, dit: „Sed

(1) *Précis*, page 349 No. 63.

„sufficit contulisse quae de hieroglyphicis habet „Diodorus libri tertii capite quarto, cum iis „quae tradit de scalpturis in monumento Osy„mandyae libro primo, capite quadragesimo „septimo et sequentibus, in utroque secutus „antiquos scriptores: ut pateat quam accuraté „omni tempore HIEROGLYPHICA a PICTURIS „AEGYPTIIS *discriminaverunt veteres*, quae nos „hodie plerumque aut malé conjungimus aut „malé distinguimus."

Et à la page 438. „Neque SCALPTURAE PICTU„RAEQUE Aegyptiae, *quae figuris actione aut „dispositione inter se junctis et connexis factum „aliquod exprimunt*, sive HISTORICUM sive MY„THICUM sive ALLEGORICUM, magis sunt scrip„tura appellandae, quam Graecorum ANAGLY„PHA et TABULAE PICTAE, a quibus nulla alia „re differunt quam ea quae est Aegyptiam inter „et Graecam artem diversitas. Ideoque quae „hujusmodi figurae cernuntur *in obeliscorum „summitatibus et circa pedem eorum inscalptae*, „NON SATIS RECTÉ DICUNTUR HIEROGLYPHICA, „nisi dum brevitatis gratia et pro recepta vulgo „consuetudine omnia ea quae in templis sacris„que monumentis pinxerunt Aegyptii, sub hiero-

(1) De origine et usu obeliscorum p. 428.

„glyphicorum nomine complectamur. Herodo-
„tum Diodorumque *Aegyptias* LITTERAS accu-
„raté distinxisse ab ANAGLYPHIS *suprà anim-*
„*adverti*:"

L'auteur que je cite distingue partout les *hiéroglyphes* d'avec les *anaglyphes*. En parlant des stèles Egyptiennes page 582, il dit: „Quae „nullo modo obstant quo minus et parviores „tabulas Aegyptias, *anaglypticis figuris* et *litte-„ris hieroglyphicis* inscalptas inter stelas refe-„ramus, modo ita factae sint ut recté statui „possint..... Possent et huc trahi *anaglypha* „quaedam e lapide calcareo, *quibus adjectae „sunt inscriptiones hieroglyphicae*, suprà me-„morata, nisi potius parietibus vestiendis inser-„visse viderentur, quam recte statuta fuisse. „Stele autem bifrons e granite rubro, alta cir-„citer palmas duodecim, lata sex, crassitudine „palmari, lateribus planis et cacumine convexo, „prostat in hortis Barberinis, HIEROGLYPHICIS „*quidem litteris destituta*, ANAGLYPHIS *autem* „*in utroque* latere decora."

Ces aperçus de Zoéga établissent d'une manière non équivoque la distinction qu'il faisait entre les BAS-RELIEFS formant des SCÈNES et TABLEAUX, et les TEXTES et LÉGENDES HIÉROGLYPHIQUES. Et il résulte de ces mêmes

aperçus que, tout en distinguant les *tableaux* ou *scènes* HISTORIQUES des *scènes* MYTHIQUES ou ALLÉGORIQUES, (sive *historicum*, sive *mythicum*, sive *allegoricum*) Zoéga les comprenait toutes également, lorsqu'elles étaient *sculptées*, sous le nom D'ANAGLYPHES ou BAS-RELIEFS; bien différent en cela de Mr. Champollion, qui, gratifiant le mot ANAGLYPHE d'une acception *allégorique* qu'il n'a jamais eue, confond sous ce mot doctrinaire les BAS-RELIEFS et les PEINTURES, qu'il appelle *tropiques* ou *allégoriques*, de manière que là où Zoéga parle d'ANAGLYPHES et de TABLEAUX PEINTS (*Anaglypha* et *tabulae pictae*) Mr. Champollion parle D'ANAGLYPHES *peints* ou *sculptés*! C'est en prenant le mot ANAGLYPHES dans son véritable sens, celui de BAS-RELIEFS, que le savant Danois rappelle l'indication qu'il a faite de maints passages d'Hérodote et de Diodore, qui ont distingué les TABLEAUX PEINTS ou SCULPTÉS d'avec les CARACTÈRES HIÉROGLYPHIQUES: „Herodotum Diodorumque „Aegyptias *litteras* accuraté distinxisse *suprà* „*animadverti.*" Or, cette observation se réfère à la page 429 où Zoéga fait la remarque suivante: „Fortasse Herodotus HIEROGLYPHICAS NOTAS, „quarum vocabulum apud eum non legitur, „LITTERAS appellare noluit, sed TYPORUM

„ENGLYPHORUMQUE nomine complexus est, qui-„bus Aegyptia aedificia decorata fuisse *plus* „*uno loco advertit.*“ Et Zoega, ne parlant ici que sous le rapport de la distinction admise par Hérodote entre les CARACTÈRES HIÉROGLYPHIQUES et les TABLEAUX, *quel que soit le sujet* de ces derniers, cite en Note les Chapitres de l'*Euterpe*: 124, 136, 138, 148 et 153 pour les TABLEAUX SCULPTÉS, qu'il appelle ici *typorum englyphorumque*, en se servant des expressions d'Hérodote; et les chapitres 46 et 73, pour les TABLEAUX SCULPTÉS et PEINTS.

Les chapitres 136, 138, 148 et 153 n'offrant que des indications vagues, j'ai cru devoir les rapporter avec ceux de Diodore, dans l'examen des *tableaux proprement dits.* Il me reste donc à citer ici les chapitres 46, 73, 124 et 148 *bis*, où il est fait mention *d'images* TROPIQUES ou ALLÉGORIQUES.

Ch. 46. *Γράφουσί τε δὴ καὶ γλύφουσι οἱ ζωγράφοι καὶ οἱ ἀγαλματοποιοὶ τοῦ Πανὸς τὤγαλμα, καθάπερ Ἕλληνες, αἰγοπρόσωπον καὶ τραγοσκελέα.* **Peinte** ou **sculptée**, cette image zòomorphique du dieu Pan, est un ANAGLYPHE de Mr. Champollion.

Au Ch. 73 Hérodote décrit le Phénix, OISEAU SACRÉ, qu'il n'a vu qu'en PEINTURE: *Ἔςι δὲ καὶ*

ἄλλος ὄρνις ἱρὸς, τῷ οὔνομα φοῖνιξ· ἐγὼ μέν μιν οὐκ εἶδον, εἰ μὴ ὅσον γραφῇ. Or, cet oiseau *consacré au soleil*, est également un ANAGLYPHE, dans la doctrine de l'Egyptologue.

Dans le Ch. 124, Hérodote parle de la fameuse chaussée de Chéops, couvertes de pierres polies et ornée de FIGURES D'ANIMAUX SCULPTÉS. *Λίθου τε ξεστοῦ καὶ ζώων ἐγγεγλυμμένων.*

Ch. 148. Dans la description du labyrinthe, que j'ai citée plus haut (1), Hérodote fait mention d'une piramide, située à l'angle extrême du dit labyrinthe, et sur la quelle étaient insculptées également des *figures de grands animaux*: ἐν τῇ ζῶα μεγάλα ἐγγέγλυπται.

J'ignore pourquoi MMr. Wesseling et Miot traduisent toujours le mot ζώα par *figures* et *dessins*! jamais ce mot grec n'a eu cette signification. Diodore, qui est plus précis, parle nommément des *animaux consacrés* en Egypte: *Κύκλῳ δὲ τούτου πλῆθος οἰκημάτων κατεσκευάσθαι, γραφὴν ἐχόντων ἐνπρεπῆ πάντων τῶν καθιερωμένων ἐν Αἰγύπτῳ ζώων.* (2)

Ce Panzôon des Egyptiens, représenté dans l'un des appartemens du tombeau d'Osymandyas,

---

(1) *Suprà*, page 214.

(2) *Biblioth. histor.* l. I. ch. 49.

faisait le pendant de leur PANTHÉON : *τῶν κατ' Αἴγυπτον θεῶν ἁπάντων εἰκόνας*,(1) *images* de l'hiérarchie de leurs dieux, représentés dans les appartemens contigus à ceux de la Bibliothèque, et faisant partie du monument en question.

Mr. Champollion déclare lui même que les caractères *zôomorphiques* ne furent, au fond, que „la représentation des *animaux vivans*, „qui, dans les sanctuaires des temples égyptiens, „*tenaient la place des dieux*, dont ils étaient „des *images* SYMBOLIQUES.“(2)

Voilà donc les ANAGLYPHES de Mr. Champollion, qui enseigne,(3) que „On doit prin„cipalement comprendre parmi les signes SYM„BOLIQUES-ÉNIGMATIQUES, ceux qui, dans les „textes égyptiens, tiennent la place *des noms* „*propres des différentes divinités*, caractères „dont la valeur est déjà connue, dit-il, d'une „manière certaine.“

On peut voir dans les cahiers du *Panthéon*, publié par Mr. Champollion le jeune, ces monstruosités mythiques tirées des monumens Egyptiens et confirmant les données de St. Clément

---

(1) *Ibid.* un peu avant. (2) *Précis* page 343.
(3) *Précis*, page 341.

d'Alexandrie, d'Eusèbe,(1) de Plutarque(2) et d'autres anciens écrivains, *monstruosités* dont Mr. Champollion a formé sa doctrine des ANAGLYPHES, ainsi qu'on l'a vu par les passages que j'ai rapportés ci-dessus. Mais, si les *tableaux* dont parle Diodore, sont ceux que Mr. Champollion appelle des ANAGLYPHES, la donnée de cet historien n'en demeure pas moins nulle pour la doctrine; car jamais Diodore n'a fait de ces *tableaux* une classe distincte, sous le nom D'ANAGLYPHES.

Strabon et St. Clément d'Alexandrie sont les seuls auteurs anciens (3) qui, à ma connaissance, se soient servis du mot ANAGLYPHES, en parlant des monumens Egyptiens. Mais la donnée de Strabon, qui renferme cette expression *toute téchnique*, n'est guère plus favorable aux ANAGLYPHES de Mr. Champollion. En effet, ce Géographe n'a fait qu'une simple mention de grandes idoles sculptées en *Anaglyphes* sur les parois des ptères du pronaos des temples Egyptiens: Ἀναγλυφάς δ' ἔχουσιν οἱ τοῖχοι οὗτοι μεγάλων εἰδώλων.(4)

---

(1) Préparation Evangélique. L. 1.

(2) D'Isis et d'Osiris. (3) Pline page 97 *suprà*.

(4) Voyez page 100, *suprà*.

Jamais d'ailleurs on ne pourra prouver que Strabon ait voulu dire autre chose, si non que l'on voyait sur les murs de grandes idoles ou figures EN RELIEF.

En analysant la question des ANAGLYPHES, j'ai déja cité le passage de Pline qui dit (l. 33. ch. 11.) „Vasa .... nunc *anaglypta* in ASPERITATEMQUE excisa, circa linearum picturas „quaerimus." Prouvera-t-on que *vasa anaglypta* signifie VASES SYMBOLIQUES représentant les images des dieux ...?

J'ai épuisé toutes les ressources de l'analyse et invoqué tous les faits existans pour mettre la Critique en état de prononcer si le passage de Clément d'Alexandrie, ou tout autre quelconque peut justifier le moins du monde le système que Mr. Champollion a créé sous le nom d'ANAGLYPHES, et si jamais un autre auteur, Mr. Letronne excepté, a entendu par ce mot autre chose qu'une SCULPTURE EN RELIEF?

Persuadés que nous sommes maintenant des divagations arbitraires de l'Egyptologue au sujet du mot ANAGLYPHE, et de la nullité des frais qu'il a faits pour établir sa nouvelle théorie, nous pouvons, en quittant cette controverse, dire avec Shakspeare: *much ado about nothing!* —

Je passe aux TABLEAUX PHONÉTIQUES.

§. IV.

SCÈNES ET TABLEAUX PHONÉTIQUES.

Après avoir parlé des *tableaux énigmatiques* que Mr. Champollion appelle des ANAGLYPHES et „qui se distinguent, dit-il, sans peine des „BAS-RELIEFS et des PEINTURES représentant „des scènes *historiques* ou *civiles* et des *céré-„monies du culte*,“ (1) l'investigateur nous avertit que: „Il ne faut point toutefois prendre „pour des ANAGLYPHES certaines DÉCORATIONS „ARCHITECTURALES, formées d'images d'objets „physiques *groupés d'une manière singulière* „et répétés successivement un grand nombre de „fois dans certaines frises, dans des soubasse-„mens, dans des anneaux de colonnes: ce ne „sont souvent, dit-il, que DE VÉRITABLES „LÉGENDES HIÉROGLYPHIQUES PURES, disposées „de manière à produire pour l'oeil un effet „régulier, *sans perdre pour cela leur valeur* „*d'expression.*“ (2) A l'appui de cette assertion l'Egyptologue nous fournit plusieurs exemples.

„Telle est, dit-il, par exemple, une des frises „du grand temple du sud, à Karnac, publiée par

---

(1) Au haut de la page 428.

(2) Page 428 No. 127.

„ la Commission d'Egypte, et gravée sous le No. 1
„ de la planche mise en regard de cette page. Cette
„ frise est composée de deux groupes de caractè-
„ res (A et B), qui présentent alternativement le
„ prénom royal et le nom propre du *Pharaon*
„ *Ramsès*, fils de *Ramsès le Grand*, le *Phéron*
„ d'Hérodote et le *Sésoosis* Second de Diodore. Ce
„ n'est en réalité qu'une variante, développée et
„ ramenée pour ainsi dire à *des formes pittores-*
„ *ques*, de la légende royale ordinaire de ce
„ prince. (Tableau général, No. 115, et plan-
„ che XX, No. 2, A et B).“

„ Le prénom royal ordinaire (No. 2, A) peut
„ se traduire par *Soleil modérateur de la justice,*
„ *approuvé par Ammon*; le groupe (A) de
„ la frise exprime les mêmes idées; le disque
„ de *Ré* ou du *Soleil*, y est reproduit, mais
„ enrichi de deux *Uraeus*; *le sceptre* et la déesse
„ *Vérité* ou *Justice* sont entre les mains de l'i-
„ mage même du roi agenouillé; enfin le groupe
„ *approuvé par Ammon* (No. 2, A, d, e, f, g),
„ a été répété tout entier dans la frise (No. 1,
„ A, d, e, f, g), sauf que la coiffure ornée du
„ *lituus* de l'un, est remplacée dans l'autre par
„ son homophone habituel, *la ligne brisée*.“

„ Le groupe (No. 1, B) de la frise contient,
„ comme le second cartouche de la légende

„ordinaire No. 2 B, les mots *le chéri d'Ammon*, „*Ramsès*. Le titre ⲀⲘⲞⲚⲘⲀⲒ (*Amonmai*), „*chéri d'Ammon*, est formé, dans l'un et „dans l'autre, par le caractère figuratif du dieu „et le *piédestal*, ⲘⲀ, abréviation de ⲘⲀⲒ. Dans „la frise, le nom propre du roi qui est de nouveau „figuré en personne, dans le groupe, agenouillé „et tenant dans ses mains l'emblème et l'image de „la déesse *Justice*, est exprimé, 1° par *le disque* „*du soleil*, ⲢⲎ (No. 1, B, h); 2° par *le piédestal* „ⲘⲀ, qui est ici un signe à double emploi; „3° enfin par le signe de la consonne Ⲥ, répété „deux fois ⲤⲤ, ce qui produit ⲢⲎⲘⲀⲤⲤ *Ramsès*, „comme porte le cartouche ordinaire, qui „exprime séparément l'ⲘⲀ du titre ⲀⲘⲞⲚ-„ⲘⲀⲒ et celle du nom propre ⲢⲎⲘⲀⲤⲤ „Ramsès."

„Les frises hiéroglyphiques *de cette espèce* „ne sont point rares dans les grands édifices de „l'Egypte; Mr. Huyot en a dessiné plusieurs, „et entre autres une à Ibsamboul, renfermant „la légende royale de *Ramsès le Grand*, père „du *Ramsès* auquel se rapporte la frise du „temple du sud, à Karnac, que nous venons „d'analyser."

Ainsi donc les décorations architecturales *susceptibles de lecture*, ne doivent point être

prises pour des ANAGLYPHES. Ouvrez maintenant la page 216(1), et Mr. Champollion vous apprendra que: „Le *bas-relief* d'Edfou représentant Evergète II, „*est* UN VÉRITABLE ANAGLYPHE, „*pour parler*, dit-il, *le langage des Anciens.* „Que *le titre seigneur des panégyries* y est exprimé d'après une méthode particulière d'écriture monumentale, *mélange de signes* PHONÉTIQUES, *représentatifs* et *symboliques*, DISPOSÉS „D'APRÈS TOUTES LES CONVENANCES DE LA DÉCORATION ARCHITECTURALE, sans cesser pour cela „*de présenter un sens suivi.*" (2)

En lisant avec attention les détails de ce dernier modèle des ANAGLYPHES, formé du mélange des signes PHONÉTIQUES, *représentatifs* et *symboliques*, et persuadés que nous sommes que, dans la doctrine de l'Egyptologue, *ces trois espèces de signes* forment les élémens de chaque TEXTE HIÉROGLYPHIQUE, pourrons-nous nous convaincre que cette identité d'élémens de part et d'autre ne détruise en aucune façon la différence si tranchante, que Mr. Champollion a établie entre les dits TEXTES HIÉROGLYPHIQUES

(1) Page 164 de la première édition.

(2) On lit dans la première édition: „sans cesser pour „cela *d'être une écriture.*"

et les TABLEAUX ALLÉGORIQUES, qu'il appelle des ANAGLYPHES, et qu'il dit être formés de signes *exclusivement* TROPIQUES OU ÉNIGMATIQUES? Ce qui ajoute à cette divagation manifeste, c'est que Mr. Champollion nous assure qu'il *parle le langage des Anciens* et que c'est à ce titre qu'il considère les TABLEAUX PHONÉTIQUES comme de VÉRITABLES ANAGLYPHES!

Comment ferons-nous donc maintenant pour trouver la différence caractéristique,

1, Entre les DÉCORATIONS ARCHITECTURALES que, selon la leçon de Mr. Champollion „*il* „*ne faut pas prendre pour des* ANAGLYPHES" vu qu'elles ne sont que des *légendes hiéroglyphiques* (*Supra*, page 226) — Et

2, les DÉCORATIONS ARCHITECTURALES, qui sont de VÉRITABLES ANAGLYPHES, bien qu'elles ne soient également que des *légendes hiéroglyphiques!*

Mr. Champollion ne se contente donc point d'en appeler aux Anciens pour les charger de ses erreurs — il lègue à son école le privilège d'une doctrine qui cimente les contradictions les plus étranges, pour les faire concourir à la démonstration des faits qu'il déduit de sa nouvelle théorie!

Chapitre Second.

EXAMEN
DES CARACTÈRES SACRÉS
OU
HIÉROGLYPHIQUES.

APERÇU GÉNÉRAL.

En abordant le chapitre qui précède, nous avons vu Mr. Champollion signaler l'erreur de ceux qui ont pris pendant long-temps *pour de véritables hiéroglyphes*, LES FIGURES et LES DIVERS OBJETS reproduits dans *des peintures* et *des bas-reliefs égyptiens* qui forment les TABLEAUX PROPREMENT DITS. (1)

Il demeure donc constant, que, dans la doctrine de Mr. Champollion, LES FIGURES et LES DIVERS OBJETS, qui forment LES TABLEAUX PROPREMENT DITS, *ne sont point de véritables hiéroglyphes*, parce que, selon la remarque de Mr. Champollion, les dites FIGURES et DIVERS OBJETS n'expriment *que ce qu'ils montrent réellement aux yeux*. (2)

Quant aux signes HIÉROGLYPHIQUES, Mr. Champollion enseigne que:

---

(1) *Suprà*, page 207. (2) *Suprà*, page 208.

„Il faut entendre par HIÉROGLYPHES, „des caractères qui, dans leur ensemble ou „dans leurs parties, étant des imitations plus „ou moins exactes d'objets naturels, furent „destinés, *non pas à une vaine décoration*, „mais À EXPRIMER LA PENSÉE de ceux qui en „réglèrent l'arrangement et l'emploi.“ (1)

„Les caractères HIÉROGLYPHIQUES ou „SACRÉS, *considérés sous l'unique rapport de „leurs formes*, dit Mr. Champollion, appar- „tiennent en quelque sorte à une seule espèce, „puisqu'ils représentent tous, dit-il, *des objets „physiques*, plus ou moins bien figurés, plus „ou moins reconnaissables pour nous qui som- „mes étrangers aux moeurs et aux usages du „peuple qui les traça.“ (2)

„Les TEXTES HIÉROGLYPHIQUES offrent „en effet, poursuit l'Egyptologue, *l'image de „toutes les classes d'êtres que renferme la „Création.*“ (3)

Abordant ensuite la question, du *Nombre des caractères hiéroglyphiques*, sur lequel les voyageurs modernes se trouvent plus ou moins d'accord, Mr. Champollion dit:

---

(1) *Précis*, page 305 et suiv. No. 6.

(2) *Précis*, page 302 et suiv. (2) *Ibid.* page 303.

„L'ÉCRITURE SACRÉE des Egyptiens, identi-„fiée en quelque sorte avec la peinture, *s'em-„para du domaine entier des formes physiques,* „et ses CARACTÈRES se multiplièrent pro-„gressivement au point de former ces riches „tableaux, dont les élémens variés offrent un „intérêt si piquant, même à la plus simple „curiosité. (1)"

Après avoir discuté la question du NOMBRE DES CARACTÈRES HIÉROGLYPHIQUES, Mr. Champollion en donne, pour sa part, l'énumération qui lui semble la plus approximative.

„Voici, dit-il, le résultat approximatif que „j'ai obtenu jusqu'ici, *en distinguant avec „soin* LES SIGNES HIÉROGLYPHIQUES *différens de „forme*, sur le très-grand nombre de monu-„mens qu'il m'a été possible, dit-il, d'étudier. „Dans cette rapide énumération, je divise les „signes d'après la nature de l'objet dont chacun „d'eux est l'image."(2)

„ 1, *Corps célestes* 10

„ 2, *L'homme* de tout sexe, à tout âge, de tout rang, et dans toutes les positions que son corps est susceptible de prendre, soit

(1) Page 312. (2) Page 316 et suiv.

	dans l'action, soit dans le repos (1)	120
„ 3,	*Membres humains* . . .	60
„ 4,	*Quadrupèdes sauvages* . .	24
„ 5,	*Quadrupèdes domestiques* . .	10
„ 6,	*Membres d'animaux* . . .	22
„ 7,	*Oiseaux et membres d'oiseaux* .	50
„ 8,	*Poissons*	10
„ 9,	*Reptiles et portions de reptiles* .	30
„10,	*Insectes*	14
„11,	*Végétaux, plantes, fleurs et fruits*	60
„12,	*Edifices et constructions* . .	24
„13,	*Meubles et objets d'art* . .	100
„14,	*Chaussures, armes, coeffures, sceptres, enseignes, ornemens*	80
„15,	*Ustensiles et instrumens de divers états*	150
„16,	*Vases, coupes, etc.* . . .	30
„17,	*Figures et formes géométriques* .	20
„18,	*Formes fantastiques* . . .	50
	„*Total des signes* . . .	864

Ce sommaire de Mr. Champollion embrasse comme on voit, *toutes les catégories imaginables du monde physique*, toutes les productions *de la*

(1) Je copie ces détails de la page 303, dont cette énumération n'est que le résumé.

Nature et *de l'Art*. Et le savant Egyptologue l'a dit lui-même:

„L'ÉCRITURE SACRÉE des Egyptiens s'empara „*du domaine entier* DES FORMES *physiques*.“ (1)

Mr. Champollion a dit d'ailleurs que: „LES „CARACTÈRES HIÉROGLYPHIQUES OU SACRÉS, con„sidérés sous l'unique rapport de LEURS FORMES, „appartiennent, en quelque sorte, à une seule „espèce, puisqu'ils représentent tous, dit-il, „*des objets physiques*.“ (2)

Et la rubrique même, sous laquelle le célèbre investigateur spécifie ces objets physiques, prouve qu'il est question du „*Nombre* DES „CARACTÈRES HIÉROGLYPHIQUES.“ Enfin, en nous donnant le résultat approximatif de son calcul, Mr. Champollion nous a dit, qu'il l'a obtenu „*en distinguant avec soin* LES SIGNES „HIÉROGLYPHIQUES *différens de forme*, sur le „très-grand nombre de monumens qu'il lui a „été possible d'étudier.“ (3)

Si l'on parcourt maintenant des yeux les mots que j'ai eu soin de distinguer pour faire ressortir leur identité avec ceux de la rubrique, l'on sera convaincu que Mr. Champollion reconnait

---

(1) *Suprà*, page 233. (2) *Suprà*, page 232.

(3) *Suprà*, page 233.

les *caractères* qu'il vient de spécifier, pour de VÉRITABLES HIÉROGLYPHES, *quel que soit l'objet de leur expression.* J'insiste sur cette induction, parce qu'elle résulte rigoureusement des données qui précèdent et qui toutes se réfèrent à la légende de la rubrique: NOMBRE DES CARACTÈRES HIÉROGLYPHIQUES.

Or si, de l'aveu de Mr. Champollion, „l'écri-„ture HIÉROGLYPHIQUE OU SACRÉE *embrasse le* „*domaine entier des formes physiques*“(1) il se présente la question de savoir:

Ce qu'il reste pour les élémens des PEINTURES et BAS-RELIEFS qui forment les TABLEAUX PROPREMENT DITS? Et quels sont „LES FIGURES ET „LES DIVERS OBJETS *des tableaux proprement* „*dits*, que Mr. Champollion déclare n'être point „de VÉRITABLES HIÉROGLYPHES?“

Cette question est trop grave pour ne point devoir rappeler ici la leçon de Mr. Champollion, qui s'attache à nous avertir que „le premier „pas à faire dans l'étude raisonnée du SYSTÈME „*d'écriture* dont LES CARACTÈRES HIÉROGLY-„PHIQUES *sont les élémens, c'est de distinguer* „d'abord LES HIÉROGLYPHES PROPREMENT DITS, „*de toutes les autres représentations* qui couvrent

---

(1) *Suprà*, page 233.

„les anciens monumens de travail égyptien, et, „en second lieu, *de se bien familiariser avec* „LES FORMES MÊMES de ces nombreux carac- „tères.“ (1)

Or, les 18 numéros des SIGNES HIÉROGLYPHIQUES, *différens de formes* et offrant 864 caractères d'après le calcul approximatif de Mr. Champollion, présentent dans leur série toutes les productions de la nature et de l'art, voire même les *formes fantastiques*, que le savant Egyptologue reconnait pour des CARACTÈRES HIÉROGLYPHIQUES! (2)

Quels sont donc, je le demande encore une fois, LES FIGURES et LES DIVERS OBJETS servant à former DES TABLEAUX PROPREMENT DITS, et à l'égard desquels Mr. Champollion a signalé l'erreur de ceux qui *les ont pris pour* DE VÉRITABLES HIÉROGLYPHES. (3)

Nous avons vu d'ailleurs que LES FIGURES et LES DIVERS OBJETS reproduits dans *des peintures* et *des bas-reliefs*, qui forment LES TABLEAUX PROPREMENT DITS, représentent selon Mr. Champollion, *des scènes historiques, religieuses, civiles* ou *militaires.* (4) Or, des *scènes* de ce

---

(1) *Suprà*, page 205. (2) *Suprà*, page 234.
(3) *Suprà*, page 207. (4) *Suprà*, page 207.

genre ne supposent-elles pas rigoureusement la représentation „*de l'homme de tout sexe, à* „*tout âge, de tout rang, et dans toutes les* „*positions que son corps est susceptible de* „*prendre, soit dans l'action, soit dans le* „*repos?*“(1)

Mais cet HOMME, reproduit ainsi dans toutes ses conditions et situations possibles, ne forme-t-il point le No. 2 de la liste *des signes ou caractères*, donnés par Mr. Champollion pour des HIÉROGLYPHES PROPREMENT DITS?

Il y a plus. Le dernier No., 18, présente 50 FORMES FANTASTIQUES,(2) que Mr. Champollion signale comme „les produits du plus „extravagant délire, tels que: *des corps humains* „*unis aux têtes de divers animaux, des ser-* „*pens, des vases même, montés sur des jambes* „*d'homme, des oiseaux et des reptiles à tête* „*humaine, des quadrupèdes à tête d'oi-* „*seaux.*“(3) Or, CES FORMES FANTASTIQUES sont celles des caractères ANAGLYPHIQUES, que Mr. Champollion *ne reconnait point pour* DES HIÉROGLYPHES; et nous avons vu, en effet, que les

---

(1) *Suprà*, page 233. (2) *Suprà*, page 234.

(3) *Précis*, §. I. *Formes des signes* HIÉROGLYPHIQUES OU SACRÉS No. 4. page 305.

caractères ANAGLYPHIQUES forment chez lui un système à part, essentiellement distinct de celui des HIÉROGLYPHES. (1) Comment se fait-il donc que Mr. Champollion place ces *formes fantastiques* des ANAGLYPHES dans la liste des HIÉROGLYPHES PROPREMENT DITS, lui, qui nous avertit d'ailleurs d'un accent si dogmatique, que „*le premier* pas à faire dans l'étude raisonnée „du système d'écriture dont les caractères „HIÉROGLYPHIQUES *sont les élémens*, était de „distinguer d'abord LES HIÉROGLYPHES PROPREMENT DITS *de toutes les autres représentations „qui couvrent les anciens monumens de travail „égyptien.*" (2)

Cet avertissement préliminaire, consigné sous la rubrique des *formes des signes*, n'admet-il point une *distinction absolue* entre LES HIÉROGLYPHES PROPREMENT DITS *et toutes les autres représentations* qui couvrent les monumens Egyptiens?

Or, *toutes ces autres représentations monumentales*, se réduisent à deux catégories essentiellement distinctes:

1, Celle DES TABLEAUX PROPREMENT DITS,

---

(1) *Suprà*, page 197.

(2) Page 205 et suiv., *suprà*.

n'exprimant que ce qu'ils montrent réellement aux yeux.

2, Celle DES TABLEAUX ALLÉGORIQUES, auxquels Mr. Champollion donne le nom d'ANAGLYPHES.

Restent donc les *tableaux* PHONÉTIQUES et les TEXTES HIÉROGLYPHIQUES, que Mr. Champollion semble vouloir distinguer *de toutes les autres représentations qui couvrent les anciens monumens de travail égyptien*, et dont, par des motifs que je cherche en vain à deviner, il se plait à confondre les élémens, d'une part, avec LES FIGURES et LES DIVERS OBJETS *des tableaux proprement dits*, et d'autre part, avec LES FORMES FANTASTIQUES *des anaglyphes!*

On essaiera peut-être d'atténuer ces singulières contradictions, en rappelant l'observation de l'Egyptologue, qui sert de début à la rubrique du §. 1. FORMES DES SIGNES, et dans laquelle Mr. Champollion dit que: „les caractères HIÉ„ROGLYPHIQUES OU SACRÉS des anciens Egyp„tiens; *considérés sous l'unique rapport de „leurs formes*, APPARTIENNENT EN QUELQUE „SORTE À UNE SEULE ESPÈCE, puisqu'ils repré„sentent tous, dit-il, DES OBJETS PHYSIQUES, „plus ou moins bien figurés, plus ou moins „reconnaissables pour nous, qui sommes

„étrangers aux moeurs et aux usages du peuple „qui les traça.“ (1)

Cette objection n'eût été d'aucun poids; car Mr. Champollion comprend TOUS LES CARACTÈRES MONUMENTAUX *sous une seule espèce*, en tant que tous ces caractères représentent DES OBJETS PHYSIQUES; or, ce motif ne saurait s'étendre jusqu'aux ANAGLYPHES, dont les images *monstrueuses* ne sauraient jamais être assimilées aux formes DES OBJETS PHYSIQUES.

La contradiction de l'Egyptologue est d'autant plus grave que, dans son système, les ANAGLYPHES n'ont, quant à leur origine, rien de commun avec les HIÉROGLYPHES.

Mr. Champollion, en traitant de la *forme des signes*, dont il nous a donné l'énumération, aurait pu sans inconvénient, les présenter dans la même liste, à l'aide de la succession des numéros, si, au lieu de qualifier *ces signes* du titre de caractères HIÉROGLYPHIQUES OU SACRÉS, il les eût réunis sous le nom de *signes* ou *caractères* MONUMENTAUX. Alors seulement il eût été d'accord avec lui-même, en divisant les caractères MONUMENTAUX (qu'il appelle HIÉROGLYPHIQUES) en *trois catégories* bien distinctes:

---

(1) *Suprà*, page 232.

La première, qui comprend les TEXTES HIÉROGLYPHIQUES,

La seconde, qu'il appelle des ANAGLYPHES,

Et *la troisième*, enfin, qui est celle DES TABLEAUX PROPREMENT DITS.

C'est, je le répète, sous le nom de *caractères* ou *signes* MONUMENTAUX que Mr. Champollion aurait pu réunir sous son paragraphe du *nombre des signes*, les élémens de ces *trois grandes catégories*, sauf à les distinguer ensuite selon leurs espèces respectives, comme il le fait dans le *chapitre* X de son *Précis*, où il traite particulièrement des ÉLÉMENS PREMIERS *du système d'écriture* HIÉROGLYPHIQUE.

C'est à l'examen de ce chapitre que je consacre cette Seconde Section de mon travail, ayant pour objet la distinction des divers *signes* ou *caractères*, spécifiés par Mr. Champollion dans la question de *leurs formes* (§. 1.) et dans celle de *leur nombre approximatif*. (§. 3.)

En abordant la question de l'*expression des signes* et *de leurs différentes espèces*, Mr. Champollion fait à leur égard, les observations suivantes:

„Il existe, dit-il, nécessairement parmi les „caractères qui forment ces textes pittoresques, „et, pour ainsi dire, animés par des images fidèles

„des productions principales de la nature et de „l'art, *différens modes d'expression*, qui tous, „mais par un chemin plus ou moins direct, „concourent à un même but, *la représentation „des idées.*"

„Il est facile, en effet, poursuit Mr. Cham„pollion, de comprendre que *toutes ces images „si diverses, ne peuvent être prises au propre,* „surtout celles qui, dans leur composition, „*violent les règles immuables de la Nature.* „D'un autre côté, dit-il, on conçoit difficilement „l'existence d'une écriture formée *de signes re„présentatifs des choses*, qui, dédaignant toujours „*l'expression propre* des signes qu'elle emploie, „procèderait toujours par *des tropes*, *des sym„boles* et *des méthodés énigmatiques*, à la repré„sentation des idées et de leurs objets, même „les plus matériels. On ne comprendrait point „d'avantage, ajoute le savant Egyptologue, „qu'un peuple, arrivé à un si haut degré de „développement moral, eût sanctionné et per„pétué l'usage d'une écriture *absolument indé„pendante* de sa langue parlée."(1)

Aussi Mr. Champollion enseigne-t-il dans le chapitre de sa *Conclusion*, que:

---

(1) *Précis*, page 320.

„L'écriture HIÉROGLYPHIQUE OU SACRÉE con-„sistait dans l'emploi *simultané* de signes de „*trois espèces* bien distinctes:

„1, De caractères FIGURATIFS,

„2, De caractères SYMBOLIQUES, TROPIQUES „OU ÉNIGMATIQUES, et

„3, De caractères PHONÉTIQUES.“ (1)

Chapitre Troisième.

EXAMEN
DES
CARACTÈRES FIGURATIFS.

---

§. I.
APERÇU GÉNÉRAL.

„On doit, dit Mr. Champollion, entendre, „par CARACTÈRES FIGURATIFS, *des signes qui,* „*par leurs formes matérielles,* SONT UNE IMAGE „DES OBJETS MÊMES *dont ils doivent exprimer* „*l'idée* dans un système d'écriture.“

„*Des caractères de cette nature*, dit l'Egyp-„tologue, *existèrent incontestablement dans* „*l'écriture sacrée des Egyptiens.*“ (2)

---

(1) *Précis*, page 447. (2) *Précis*, page 322.

Or, les caractères FIGURATIFS, ainsi définis, ne sont-ils pas rigoureusement identiques, „*quant* „*à leurs formes*, et *quant à leur expression*“ aux FIGURES et DIVERS OBJETS reproduits dans des *peintures* et *bas-reliefs* qui forment des TABLEAUX PROPREMENT DITS, TABLEAUX qui, de l'aveu de Mr. Champollion, „*n'expriment*, „pour la plupart(1) *que ce qu'ils montrent* „*réellement aux yeux?*“ D'ailleurs, à la page 431 Mr. Champollion nous dit lui-même que: „*les statues*, *les images des rois*, *et des simples* „*particuliers*, les BAS-RELIEFS et les PEINTU- „RES qui retraçaient AU PROPRE, *des scènes* „*de la vie publique et privée*, rentraient, pour „ainsi dire,(2) dans la classe des CARACTÈRES „FIGURATIFS.“

Aucune puissance intellectuelle ne pouvant donc détruire cette *identité* des CARACTÈRES FIGURATIFS avec les FIGURES ET DIVERS OBJETS

---

(1) et (2) Je dois remarquer encore une fois que les phrases „*pour la plupart*, *pour ainsi dire*, „*en quelque sorte*, *dans un sens*, *sous* „*certains rapports*“ et semblables, sont très-fréquentes dans les données équivoques de l'Egyptologue; ce sont autant de réserves précautionnelles, propres à tempérer la gravité de ses assertions, plutôt qu'à lui assurer la confiance de ceux qui le méditent.

des tableaux proprement dits, et Mr. Champollion ayant signalé l'erreur de ceux qui ont pris ces FIGURES et DIVERS OBJETS pour de *véritables hiéroglyphes*, (1) il s'ensuit nécessairement que les CARACTÈRES FIGURATIFS, *identiques* aux FIGURES et DIVERS OBJETS en question, n'ont et ne peuvent, selon la doctrine de l'Egyptologue, avoir, *quant à leur essence*, rien de commun avec les HIÉROGLYPHES PROPREMENT DITS.

Je passe aux détails que nous trouvons dans le *Précis* de Mr. Champollion au sujet des CARACTÈRES FIGURATIFS.

§. II.

DÉTAILS DES CARACTÈRES FIGURATIFS.

„Il est impossible, dit le savant Egyptologue, „de méconnaître de *véritables caractères* FIGU-„RATIFS, dans les signes du texte hiéroglyphi-„que de Rosette, qui expriment les mots du „texte grec *ναός chapelle*, *εἰκών image*, *ξόανον* „*statue*, *τέκνον enfant*, *ἀσπίς aspic*, et *stèle*. „Ces divers objets sont, dit Mr. Champollion, „représentés très-fidèlement dans le courant du „texte.“ (2) Et à la page 331, il ajoute à côté

(1) Page 207, *suprà*. (2) Page 323 No. 33.

de ces images celle, de *l'homme*, et de la coiffure *Pschent*, qu'il prend dans le même texte, et donne pour des caractères *réellement figuratifs !*

Après ces premières indications, le savant investigateur entre dans les détails suivans:

„Il est nécessaire, dit-il, d'indiquer ici plu-„sieurs autres exemples de l'emploi des carac-„tères FIGURATIFS.“ (1)

„1°, Dans la dédicace du temple de Ouady-„Essebouâ, en Nubie, par Rhamsès le grand, „dédicace dessinée par Mr. Huyot, et dont on „publiera bientôt le texte et la traduction, il „est question de l'édifice et des *sphinx* qui le „précèdent; et cette dédicace est reproduite „sur le socle même des *sphinx*, qui y sont „indiqués FIGURATIVEMENT *par leur image* „*parfaitement détaillée.*“ (Tableau général „No. 301.)

„2°, L'inscription qui décore l'appui des „*colosses* oriental et occidental de Louqsor, „présente parmi ses signes *l'image même de* „*ces colosses* (Tableau général, No. 299), dont „l'énorme proportion est exprimée par un

(1) *Ibid.* No. 34.

„groupe de deux caractères, qui signifie „grand, placé sous l'image de la statue.

„3°, Dans les bas-reliefs du palais de Médinétabou, qui représentent une victoire de „Ramsès-Meiamoun sur des peuples étrangers, „on amène une foule de prisonniers; plus loin, „en présence du roi, un Egyptien compte les „mains coupées aux ennemis, un second en „écrit le nombre, et un troisième le proclame. „La légende tracée au-dessus de la tête de ces „personnages, offre *le caractère* FIGURATIF „*main*, suivi de signes numériques exprimant „que le nombre des mains coupées aux vaincus „était de trois mille (pl. XIX Nr. 1); et immédiatement au-dessus, dans la même légende, „est le *signe* FIGURATIF *homme*, suivi du signe „numérique mille, qui se rapporte évidemment „au nombre des hommes prisonniers (pl. XIX „Nr. 2) (1)

„4°, On remarque souvent, dans les peintures „des manuscrits égyptiens, différentes *barques* ou „*vaisseaux* sur lesquels sont placés, soit divers „emblèmes des dieux, soit les images des dieux „eux-mêmes; les légendes qui les surmontent ou „qui suivent ces *barques*, contiennent ordinaire-

(1) Planche XV de la 1re édition.

„ment le *caractère* FIGURATIF *vaisseau*, accom-
„pagné de la préposition ǹ, *de* (la ligne horizon-
„tale), et du nom propre du dieu auquel elles sont
„consacrées; comme, par exemple, *le vaisseau*
„*de Phrê*, *le vaisseau d'Osiris*, *le vaisseau de*
„*Benno*. (Voyez pl. XIX No. 3, 4 et 5.) (1)

„5°, Il existe au Musée royal une inscription
„hiéroglyphique du temps des Lagides, et rela-
„tive à une victoire remportée dans des *courses*
„*de chevaux* et de *quadriges*, lesquels sont
„exprimés FIGURATIVEMENT dans plusieurs co-
„lonnes de ce beau texte. (Tableau général No.
„330. et 331.)

„6°, Parmi les bas-reliefs d'une portion de
„frise donnée par Ficoroni, et dans la Collection
„de gravures de monumens égyptiens, récem-
„ment publiée en Angleterre par les soins de
„Mr. le docteur Young sous ce simple titre
„*Hiéroglyphics*, est un fragment de basalte
„noir, représentant un des Pharaons qui ont
„porté le nom de Néchao, faisant l'offrande aux
„dieux de l'Egypte de divers objets qu'il tient
„dans ses mains, et parmi lesquels on remar-
„que un *collier*; ce collier et autres objets
„sont *figurés de nouveau* dans une courte

---

(1) Planche XV de la première édition.

„légende écrite devant le roi, et qui consiste „dans le verbe *donner* (le bras étendu soutenant le niveau), T et T et dans *l'image* „*exacte de l'objet donné* (Planche XIX No. 6 „et 7). (1)

„7°, Dans les inscriptions des obélisques, j'ai „trouvé presque toujours ces monolithes FIGURATIVEMENT exprimés (Tableau général, No. „300); et *ces images parlantes* sont précédées „du même groupe (planche XIX No. 8) (2) „qui, dans l'inscription de Rosette, exprime le „mot στῆσαι, *être placé, être érigé*, du texte „grec.

„8°, Enfin, j'ai reconnu, dit Mr. Champollion, „dans les bas-reliefs, les stèles, et les manuscrits hiéroglyphiques, un grand nombre de „signes qui sont incontestablement FIGURATIFS „des objets dont ils étaient destinés à rappeler „l'idée, telle que celle de *soleil*, *lune*, *étoile*, „*vase*, *balance*, *lit de repos*, *pain*, *sistre*, „*poisson*, *oie*, *tortue*, *boeuf*, *vache*, *veau*, „*cuisse de boeuf*, *antilope*, *arc*, *flèche*, *patère*, *autel*, *encensoir*, *vase de fleurs*, *porte* „*d'enceinte*, *chapelle monolithe*, etc."

(1) Planche XV de la première édition.

(2) *Ibid.*

„Les hiéroglyphes *figuratifs*, cités jusqu'ici, „offrent tous, dit l'auteur, (1) les contours „bien exacts et souvent même les couleurs „vraies des objets qu'ils expriment; mais il est „une autre sorte de caractères qui sont égale„ment FIGURATIFS, sans offrir une image aussi „précise des objets, et tels sont, par exemple, „ceux qui servaient à rendre les idées, *habita„tion*, *maison*, *demeure* ou *édifice*; ce n'est „ni le profil ni l'élévation de ces objets, mais „*le plan* même ou bien *la coupe de l'enceinte* „*d'une maison* ou *d'un édifice* (voyez Tabl. „gén. No. 280, 281 et 282)."

Jusqu'ici Mr. Champollion s'est attaché à des exemples parfaitement applicables à sa définition des caractères FIGURATIFS destinés à désigner dans les *textes* et les *tableaux*, LES OBJETS DONT ILS SONT LES IMAGES. Qu'un lecteur attentif juge maintenant si les exemples qui vont suivre peuvent, aux conditions voulues par le savant Egyptologue, être considérés le moins du monde comme IMAGES DIRECTES *des objets qu'ils représentent*, et admis dès-lors dans la classe des caractères FIGURATIFS, c'est-à-dire, des *élémens* de la méthode dite: *Κυριολογικὴ κατὰ μίμησιν*?

---

(1) Page 326 No. 35.

§. II.

CONFUSION DES CARACTÈRES TROPIQUES AVEC *LES SIGNES FIGURATIFS.*

„D'autres caractères plus éloignés encore de „la nature réelle, *peuvent cependant*, dit Mr. „Champollion, *être compris au nombre des* „*caractères* FIGURATIFS, *parce qu'ils ont les* „*formes que les Egyptiens, d'après leurs idées* „*particulières, attribuaient à certains objets:* „tels sont d'abord le caractère *ciel*, ⲡⲉ ou „*firmament*, ⲧϫⲁϫⲣⲟ (Tableau génér. No. 234), „qui est représenté comme un véritable plafond „de temple, tantôt couvert d'étoiles, tantôt peint „seulement de couleur bleue; et en second „lieu, les caractères qui rapellent à eux seuls „l'idée des dieux *Ammon, Phtha, Saté, Net-* „*phé, Osiris, Isis* et *Hercule.* Ces caractères „ne sont, en effet, que de *véritables représen-* „*tations de ces divinités*, telles que la masse des „Egyptiens les adorait dans les temples, et se „figurait qu'elles existaient dans les régions „célestes: aussi ces CARACTÈRES-IMAGES *à tête* „*humaine* portent-ils les attributs et souvent „les couleurs des êtres divins dont ils expriment „l'idée.“ *Précis*, page 326 et suiv. No. 36.

Ces considérations, quelle que soit leur candeur, ne sont pas, à beaucoup près aussi concluantes qu'elles l'étaient aux yeux de l'Egyptologue. Et d'abord, de ce que „le *ciel* „ou *firmament* était, au dire de Mr. Champol- „lion, représenté comme *un véritable plafond* „*de temple*" s'ensuit-il qu'*une femme gardant la posture d'un quadrupède*, puisse figurer au propre le *ciel* ou le *plafond*(1) *d'un temple?* En nous donnant cette image mystique pour un caractère FIGURATIF, l'Egyptologue oublie entièrement la définition qu'il a donnée de ce genre de caractères, qui, „*par leurs formes matéri-* „*elles sont une image des objets mêmes* dont „ils doivent exprimer l'idée."(2) Or, en jetant les yeux sur les images grotesques, que Mr. Champollion nous donne pour des *noms divins* FIGURATIFS, peut-on admettre raisonnablement

(2) Quiconque aura vu l'anamorphose dont nous parlons, se persuadera difficilement que deux lignes parallèles et disproportionnellement allongées, qui simulent le torse de la *femme-ciel*, puissent avoir représenté le *plafond d'un temple:* Pour admettre cette leçon de Mr. Champollion, il aurait fallu que le corps de cette femme eût occupé au contraire l'étendue de la surface du *plafond*, condition qui ne se rencontre sur aucun monument.

(1) *Suprà*, page 244.

que ces représentations soient LES IMAGES MÊMES des divinités qu'elles symbolisent, et qu'elles soient d'ailleurs *distinctes* de celles que Mr. Champollion nous donne pour des ANAGLYPHES? L'Egyptologue viole ses préceptes d'une manière d'autant plus remarquable, qu'en nous donnant dans son *tableau général*, (No. 67 —88 *a*) une série de vingt et une images de divinités Egyptiennes pour des *noms divins figuratifs*, il place dans cette série dix images monstrueuses qui offrent l'application immédiate de la définition qu'il donne, à la page 341, de la première espèce „des caractères SYMBOLIQUES-„ÉNIGMATIQUES, qui tiennent la place *des noms* „*propres des différentes divinités*, et se for-„ment d'un corps humain avec ou sans bras, „assis, mais dont la tête est remplacée par „celle *d'un quadrupède, d'un oiseau ou d'un* „*reptile* etc.“ l'investigateur nous disant que „ces caractères *ne sont en réalité que les* IMAGES „SYMBOLIQUES *des dieux mêmes.*“

En me réservant de revenir sur ces confusions arbitraires dans le chapitre des signes symboliques, je vais pour le moment, m'arrêter à une autre inconséquence concernant les NOMS DIVINS FIGURATIFS.

§. VI.

CONTRADICTION

SUR LE

NOMBRE DES CLASSES FIGURATIVES.

Après avoir fourni des détails tendant à établir l'existence *de quatre* espèces *de signes* FIGURATIFS, Mr. Champollion résume *les trois premières,* qui faisaient partie du système hiéroglyphique, et ne dit pas un mot des NOMS DIVINS FIGURATIFS, détaillés dans le numéro 36 et dont il traite également à la page 158,(1) comme nous le verrons par la suite. Voici son résumé tracé à la page 327 sous le numéro 37.(2)

„On pourrait donc, dit Mr. Champollion, „diviser les caractères FIGURATIFS, *qui fai-„saient partie du système hiéroglyphique,* EN „TROIS CLASSES DISTINCTES, d'après leur degré „d'exactitude et de réalité dans l'imitation des „objets qu'ils expriment."

„1, Les caractères FIGURATIFS PROPRES. (33)

„2, Les caractères FIGURATIFS ABRÉGÉS. (34)

„3, Les caractères FIGURATIFS CONVEN-„TIONNELS." . . . . . (35)

---

(1) Pages 104 et 105 de la première édition.

(2) Page 278 No. 36 de la première édit.

Les numéros 33, 34 et 35, indiquant *les trois classes* de signes *figuratifs*, ont été cotés par Mr. Champollion lui-même, circonstance qui ne laisse aucun doute à l'égard de l'omission intentionnelle du No. 36 renfermant LES NOMS DIVINS FIGURATIFS.

Dira-t-on, que Mr. Champollion a cru devoir omettre la classe des NOMS DIVINS FIGURATIFS précisément *par la raison* que ces caractères ne font pas partie du système hiéroglyphique; mais cette raison spécieuse, loin de justifier l'omission dont je parle, ne ferait qu'aggraver les inconséquences de l'Egyptologue, car:

1, En distinguant fort bien, comme il l'a fait, *les trois premières classes* de signes FIGURATIFS qui font partie du système hiéroglyphique, il auroit pu, sans inconvénient, y joindre la *quatrième*, en remarquant que cette dernière classe de signes FIGURATIFS *ne fait point partie du système hiéroglyphique.*

2, Si Mr. Champollion s'est fait scrupule de coter à la suite des trois premières classes DE SIGNES FIGURATIFS, *les noms divins* qu'il appelle également FIGURATIFS, par la raison que ces derniers *ne font point partie du système hiéroglyphique*, cette même raison entraîne avec elle l'inconséquence du motif qui le

détermina à traiter des NOMS DIVINS FIGURATIFS, tout-à-fait étrangers à la question.

Je me réserve d'examiner par la suite l'expression de ces images monstrueuses, que Mr. Champollion se plait à nous donner pour des IMAGES DIRECTES des divinités égyptiennes.

Je passe aux signes SYMBOLIQUES.

Chapitre Quatrième.

EXAMEN

DES CARACTÈRES SYMBOLIQUES

DE

MR. CHAMPOLLION.

„Il résulte, dit le savant archéologue, (1) „des différentes assertions de Clément d'Alex„andrie, de Diodore de Sicile et *du livre* „*entier d'Horapollon*, que les Egyptiens, dans „leur écriture sacrée, procédaient souvent par „une méthode SYMBOLIQUE ou ÉNIGMATIQUE.“

„Nous avons observé, en effet, poursuit „l'investigateur, dans l'analyse des diverses in„scriptions hiéroglyphiques, tentée dans nos „précédens chapitres, des caractères dont chacun

(1) Page 332. No. 43.

„*exprimait l'idée d'un objet, dont ces mêmes* „*caractères ne représentaient cependant point* „*la forme par eux-mêmes.* Ces signes, dit „Mr. Champollion, sont évidemment du nombre „de ceux que les anciens ont appelés *hiérogly-* „*phes*(1) SYMBOLIQUES, *tropiques* ou *énigma-* „*tiques.*"

Mr. Champollion indique en note le liv. V. chap. 4. des *Stromates* de Clément qui renferme le texte en question. Quant à l'indication du Liv. I. ch. 81. de Diodore, elle n'a absolument rien de commun avec la question des *symboles.* En effet, les premières lignes de ce chapitre portent: *Παιδεύουσι δὲ τοὺς υἱοὺς οἱ μὲν ἱερεῖς γράμματα διττὰ, τά τε ἱερὰ καλούμενα, καὶ τὰ κοινοτέραν ἔχοντα τὴν μάθησιν.* Vers la fin du même chapitre, on lit: *γράμματα δ' ἐπ'*

---

(1) On lit dans cette seconde édition du PRÉCIS, *hiéroglyphiques* au lieu d'*hiéroglyphes;* mais ce ne peut être qu'une faute d'impression, qui n'existe point d'ailleurs dans la première. Quant au mot HIÉROGLYPHE, employé ici par Mr. Champollion à propos de SYMBOLES, ce n'est que par distraction qu'il invoque l'autorité des anciens à l'égard de ce mot; et nous allons voir tout à l'heure que, dans la doctrine de l'Egyptologue, les signes SYMBOLIQUES ne sont point des HIÉROGLYPHES.

ὀλίγον διδάσκουσιν οὐχ' ἅπαντες, ἀλλ' οἱ τὰς τέχνας μεταχειριζόμενοι μάλιστα. Ce qui signifie, comme on voit, qu'en Egypte tous n'apprenaient point les lettres, mais principalement ceux qui exerçaient les arts. Or, dans la distinction établie au commencement du chapitre entre les LETTRES SACRÉES et les VULGAIRES, Mr. Champollion croyait-il de bonne foi avec Diodore, que les mots LETTRES SACRÉES, *τά τε ἱερὰ*, indiquaient exclusivement ce qu'il entend par *symboles* et par *énigmes*? C'est dans le liv. III. ch. 4. que Diodore donne quelques détails sur *les caractères sacrés* des Egyptiens, dont il n'avait du reste aucune idée, puisqu'il les signale comme étant *tous* indistinctement, des caractères ESSENTIELLEMENT IDÉOGRAPHIQUES.

„Les notions les plus étendues que l'anti-„quité nous ait transmises sur les caractères „*tropiques* des Egyptiens, sont, dit Mr. Cham-„pollion, renfermées dans le célèbre ouvrage „d'Horapollon, intitulé *ΙΕΡΟΓΛΥΦΙΚΑ*, tra-„duit de l'Egyptien en grec par un certain Phi-„lippe.“

„On a jusqu'ici considéré cet ouvrage „comme devant jeter une grande lumière „sur la marche et les principes de L'ÉCRI-„TURE HIÉROGLYPHIQUE PROPREMENT DITE;

„et cependant l'étude de cet auteur n'a donné
„naissance qu'à de vaines théories; et l'exa-
„men des inscriptions égyptiennes, son livre
„à la main, n'a produit que de bien faibles
„résultats.“ (1)

Mr. Champollion ayant modifié, dans la seconde édition de son *Précis*, la conclusion qui va suivre, je vais rapprocher et placer en regard les variantes de ce passage, afin que le lecteur attentif ait la mesure des certitudes de l'Egyptologue dans ses déductions archéologiques:

„Cela ne prouverait-il pas, que la plupart
„des signes décrits et expliqués par Horapollon,

„*ne faisaient point* RÉELLEMENT *partie de* „*ce que nous appelons* „L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE, *et tenaient primordialement à* UN TOUT AUTRE *système de* „*représentation* de la „pensée?“	„*ne faisaient point* EXCLUSIVEMENT *partie* „*de ce que nous appelons* L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE, *et tenaient primordialement à* QUELQUE AUTRE *système de représentation* de la „pensée?“ (2)

(1) Page 347 No. 61 de la seconde édition.

(2) Première édition du *Précis*, page 299 et suiv.

Ces variantes remarquables, apportées dans la *seconde* édition du *Précis*, mettent en relief l'attitude de l'Egyptologue en présence des *applications* que Mr. Klaproth fit *de mon mode de déchiffrement*, (1) et de celles que j'ai publiées moi-même dans mon ESSSAI SUR LES HIÉROGLYPHES D'HORAPOLLON.

Quoi qu'il en soit de ces variantes obligées, Mr. Champollion déclare pour la deuxième fois ce qui suit:

„Je n'ai, dit-il, reconnu, en effet, jusqu'ici „dans les textes hiéroglyphiques, que *trente* „seulement des *soixante-dix objets* physiques „indiqués par Horapollon dans son livre pre-„mier comme signes *symboliques* (2) de certai-„nes idées; et sur ces *trente* caractères, il en „est, dit-il, *treize* seulement, savoir: *le crois-„sant de la lune renversé, le scarabée, le vau-„tour, les parties antérieures du lion, les trois „vases, le lièvre, l'Ibis, l'encrier, le roseau, „le taureau, l'oie chenalopex, la tête de Cou-„coupha et l'abeille*, qui *paraissent* réellement

---

(1) *Lettre sur la découverte des hiéroglyphes acrologiques*, adressée à Mr. de Goulianof.

(2) Ici, comme ailleurs, *symboliques* signifie chez l'auteur *tropiques*, *allégoriques* et *énigmatiques*.

„avoir dans ces textes le sens, qu'Horapollon „leur attribue.“ (Voyez page 348 de la seconde édition et 300 de la première.)

Il faut remarquer ici que Mr. Champollion n'affirme point que les *treize* signes qu'il indique, *aient* réellement le sens qu'Horapollon leur attribue, mais seulement que ces signes „*paraissent réellement avoir*,“ le sens en question; il est donc évident pour la critique, que l'Egyptologue n'a aucune idée arrêtée sur les *hiéroglyphes d'Horapollon*, puisqu'il se retranche à déclarer que les signes d'Horapollon TENAIENT À QUELQUE AUTRE *représentation* de la pensée. Quoi qu'il en soit, l'Egyptologue nous avertit que:

„*La plupart* des images *symboliques* indi„quées dans tout le livre premier d'Horapol„lon, et dans la partie du second, qui semble, „dit-il, la plus authentique, se retrouvent „dans *des tableaux sculptés ou peints*, soit sur „les murs des temples et des palais, sur les „parois des tombeaux, soit dans les manuscrits „sur les enveloppes et cercueils des momies, sur „les amulettes etc., *peintures et tableaux sculp*„*tés*, qui ne retracent point, dit Mr. Champollion, „des scènes de la vie publique ou privée, ni des „cérémonies religieuses, mais qui sont *des*

„*compositions extraordinaires*, où des êtres „fantastiques, soit même des êtres réels, qui „n'ont entre eux aucune relation dans la na„ture, *sont cependant unis*, *rapprochés et mis* „*en action*. Ces bas-reliefs, purement *allé*„*goriques* ou *symboliques*, qui abondent sur „les constructions égyptiennes, furent, dit Mr. „Champollion, *particulièrement* désignés par „les anciens sous le nom D'ANAGLYPHES, que „nous adopterons, dit-il, désormais.“

Le lecteur sait déja, par ce qui précède:

1, Que les anciens de Mr. Champollion se réduisent dans la personne de St. Clément d'Alexandrie.

2, Que cet auteur, pour donner un exemple de l'usage des *Tropes*, a fait mention des louanges des souverains, rédigées en *hiéroglyphes tropiques*, et gravées sur les monumens en ANAGLYPHES.

3, Que, ce passage de Clément d'Alexandrie est le seul où le mot ANAGLYPHES trouve occasionnellement son application aux *Tropes*, et que l'auteur des Stromates n'a employé le mot ἀνάγλυφα, que dans le sens qui lui est propre, ce mot ne signifiant autre chose que BAS-RELIEFS.

Mr. Champollion divague donc tout-à-fait

gratuitement en invoquant l'autorité des anciens à l'appui de ses créations ANAGLYPHIQUES, et en soutenant que les BAS-RELIEFS SYMBOLIQUES, TROPIQUES ou ALLÉGORIQUES furent *particulièrement* désignés par les anciens sous le nom D'ANAGLYPHES.

Mais le côté le plus étrange de ces divagations, c'est l'accent dogmatique avec lequel Mr. Champollion le jeune, dépouillant *la seconde espèce des* HIÉROGLYPHES des signes *tropiques* qui les forment dans le texte des Stromates, invoque l'autorité des anciens pour faire de ces TROPES une question *essentiellement distincte* du système HIÉROGLYPHIQUE.

„Cette *distinction* ÉTABLIE, dit l'Egyptolo„gue, (1) il est aisé de voir que l'ouvrage d'Hor„apollon se rapporte bien plus spécialement à „l'explication des images dont se composaient „les ANAGLYPHES, qu'aux élémens ou caractè„res de l'écriture HIÉROGLYPHIQUE *proprement* „*dite*: le titre si vague de ce livre, Ἱερογλυφικὰ „(*sculptures sacrées* ou *gravures sacrées*) est, „dit Mr. Champollion, la seule cause de la „méprise.“

---

(1) Page 349 de la seconde édition et 301 de la première.

Mais n'est-ce pas ajouter la contradiction à l'arbitraire, que de prétendre que le titre Ἱερογλυφικὰ est *vague?* Ce mot, qui signifie SCULPTURES SACRÉES, n'a-t-il pas été de tout temps consacré à la désignation des *signes gravés* sur les monumens égyptiens? Et peut-on sérieusement soutenir que l'expression Ἱερογλυφικὰ, *sculptures* SACRÉES, soit *plus vague* que le mot Ἀνάγλυφα qui signifie *sculptures* EN RELIEF, et qui est composé, comme personne n'en doute, d' ἀνα-γλύφω, je *sculpte en bosse, en relief?* En un mot, peut-on admettre que le mot Ἀνάγλυφα, qui n'exprime qu'UN PROCÉDÉ de sculpture, quel qu'en puisse être le sujet, soit *plus précis* que le terme Ἱερογλυφικὰ, exprimant LE SYSTÈME *des caractères* dits SACRÉS, sculptés sur les monumens égyptiens?

C'est de cette manière que le célèbre Egyptologue dénature les faits selon ses convenances et, déversant le blâme sur les modernes, en appelle aux anciens qu'il contredit!

La conséquence rigoureuse qui résulte pour la théorie des SYMBOLES, enseignée par Mr. Champollion le jeune, c'est que les caractères qu'il appelle indistinctement *symboliques, tropiques, allégoriques* ou *énigmatiques*, cest-à-dire, les caractères qui représentent *des idées*

qui ne tombent point sous les sens, n'appartiennent point, quant à leur essence, au système des HIÉROGLYPHES PROPREMENT DITS. A l'appui de cette conséquence, très-grave dans la question actuelle de la *distinction des signes monumentaux*, je rappellerai l'observation de l'Egyptologue qui, à la suite des rapprochemens qu'il a faits *des élémens „des bas-reliefs purement allé-„goriques* ou *symboliques* qui abondent sur les „constructions égyptiennes" *et des signes expliqués par Horapollon* — déclare formellement que: „l'ouvrage d'Horapollon se rapporte „bien plus spécialement aux images dont se „composaient les dits BAS-RELIEFS OU ANAGLY-„PHES, qu'aux élémens ou *caractères* de L'ÉCRI-„TURE HIÉROGLYPHIQUE *proprement dite.*" (1)

Après avoir ainsi tracé une ligne de démarcation entre les HIÉROGLYPHES PROPREMENT DITS et LES SYMBOLES IDÉOGRAPHIQUES, Mr. Champollion ajoute que:

„Il résulte seulement de toutes ces observa-„tions qu'une grande partie des IMAGES SYMBO-„LIQUES employées dans les ANAGLYPHES *pas-„saient* dans les textes hiéroglyphiques, non „pour s'y combiner et former des scènes et des

---

(1) *Suprà*, page 265.

„ tableaux, mais *comme simples* SIGNES TROPIQUES „ *d'une idée*, comme caractères d'une véritable „ écriture; ils étaient, dit Mr. Champollion, „ mêlés et mis en ligne avec d'autres caractères „ *d'une nature toute différente quant à leur* „ *mode d'expression.*" (1)

Mr. Champollion observe d'ailleurs que:

„ Les *caractères* SYMBOLIQUES OU TROPIQUES „ *ne sont point dans* L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE „ *aussi multipliés qu'on se l'était persuadé;* la „ plus grande partie de ceux qui s'y rencontrent „ y tiennent, dit-il, *la place des noms propres* „ *des dieux et des déesses, dont ils rappelaient* „ SYMBOLIQUEMENT *l'idée.*" (2)

Aux images des divinités, dont parle ici Mr. Champollion, il faut ajouter nécessairement les SIGNES SYMBOLIQUES admis dans les textes hiéroglyphiques pour exprimer, comme il l'enseigne lui-même, *les idées qui ne tombent point sous les sens*, c'est-à-dire, des idées, soit *intellectuelles* soit *morales*; telles que *la domination*, *la force*, *la justice*, *l'adoration*, *la vie divine*, etc. On doit enfin reconnaître au nombre des SYMBOLES TROPIQUES, définis par Mr. Champollion, ceux qui désignent des OBJETS PHYSIQUES, mais

---

(1) Page 349 et suiv. (2) Page 350 No. 65.

d'une *manière indirecte* comme, LE SERPENT pour *la bouche*, LES GUÊPES pour *le cadavre d'un cheval*, et autres semblables qu'on trouve expliqués, par Horapollon.

Or, les caractères qui avaient cette propriété SYMBOLIQUE, et qui, comme l'a dit Mr. Champollion, „*passaient dans les textes hiéroglyphi-„ques comme simples signes d'une idée*" doivent, conformément à sa doctrine, être considérés, de même que les SIGNES FIGURATIFS, comme autant d'élémens *hétérogènes*, „mêlés et mis en ligne avec „*des caractères d'une nature toute diffé-„rente quant à leur mode d'expression*" (1) c'est-à-dire, avec les CARACTÈRES HIÉROGLYPHIQUES.

Je vais énumérer, dans leur ordre successif, les symboles d'Horapollon, qui, en tant que *complexes*, peuvent être rapportés à la catégorie des signes TROPIQUES de St. Clément, bien que les symboles de l'écrivain niliaque n'offrent point *les monstruosités* qui caractérisent les ANAGLYPHES de Mr. Champollion.

Dans le livre premier d'Horapollon (2) nous indiquerons,

Au No. 15, *Le Cynocéphale debout, portant*

---

(1) *Suprà*, page 267 ligne 5 et 6.

(2) Edition de *C. Paw*.

sur la tête une couronne et ayant les mains levées vers le ciel.

Au No. 21, *Les trois grandes cruches*, que les monumens présentent avec une espèce *de lien qui passe dans leur anse.*

Au No. 22, *L'encensoir qui brule avec un coeur au-dessus.*

Au No. 27, *La langue avec un coeur au-dessous.*

Au No. 38, *L'encrier*, *le jonc* et *le crible*, qu'Horapollon donne séparément, mais que les monumens offrent constamment sous la forme d'un *diagramme.*

Au No. 58, *Les pieds d'un homme, marchant dans l'eau.*

Ibidem, *L'homme sans tête qui marche.*

Et dans le livre deuxième:

Au No. 4, *Le coeur de l'homme pendu à son cou.*

Au No. 5, *Les deux mains dont l'une tient un bouclier et l'autre un arc.*

Au No. 19, *La figure représentée jusqu'au nombril, avec une épée.*

Au No. 46, *La colombe tenant dans son bec une feuille de laurier.*

Au No. 81, *Le crocodile ayant une plume d'Ibis sur la tête.*

Or, je le demande, ces exemples, les mieux choisis en faveur des ANAGLYPHES de l'Egyptologue, peuvent-ils tous également s'appliquer à sa définition des *symboles* qu'il comprend sous ce nom, en enseignant que les ANAGLYPHES étaient composés d'êtres FANTASTIQUES, ou D'ÊTRES RÉELS, *qui n'ont entre eux aucune relation dans la nature?* Et peut-on, en forçant avec les bras d'Hercule la lettre du passage de Clément, où il est fait mention D'ANAGLYPHES, soutenir que les exemples ci-dessus, et tels autres qu'on voudrait chercher dans Horapollon, admettent la définition des SIGNES TROPIQUES de l'auteur des Stromates, lesquels se forment: *μετάγοντες καὶ μετατιθέντες — τὰ δ' ἐξαλλάττοντες, τὰ δὲ πολλαχῶς μετασχηματίζοντες*?

Ajoutez à cela 1°, l'autorité de l'Egyptologue lui-même qui enseigne (1) que:

„*Il était de l'essence des* ANAGLYPHES *de se* „*former presque toujours par la combinaison* „*de plusieurs images tropiques.*" Et 2°, son aveu formel, que ces *combinaisons* produisaient „DES ÊTRES FANTASTIQUES et *fictifs*, *des allian-* „*ces monstrueuses*" — et voyez si *les symboles*

---

(1) Page 350 No. 64.

d'Horapollon peuvent s'accommoder de pareilles indications.

Notez bien que Mr. Champollion oppose ces *alliances monstrueuses* des TABLEAUX ANAGLYPHIQUES à la *simplicité* des SYMBOLES, qui font partie des *textes hiéroglyphiques*; et il enseigne formellement à la page 347 No. 60. que;

„Il faut reconnaître que, dans l'écriture „égyptienne, les caractères TROPIQUES ou SYM„BOLIQUES *étaient simples*, s'employaient pres„que toujours *isolément, et ne se combinaient* „*point habituellement entre eux*, comme les „caractères *simples* chinois, pour former des „*caractères composés*, signes de nouvelles „idées." Cest ainsi qu'il oppose la *simplicité* des SYMBOLES de l'écriture sacrée, à la *monstruosité* des ANAGLYPHES, en enseignant, comme nous venons de le voir „qu'il était de leur „essence de se former presque toujours *par la* „*combinaison de plusieurs images* TROPIQUES," et qu'il déclare, en conséquence, „n'avoir „trouvé jusqu'ici dans les *textes en hiérogly*„*phes purs*(1) que *deux* des QUARANTE GROUPES

---

(1) Mr. Champollion appelle hiéroglyphes PURS ceux qui offrent *une représentation complette et détaillée* d'objets physiques.

„symboliques décrits par Horapollon: le SIGNE „COMPLEXE de l'idée *lettre*, et les TROIS VASES „qui exprimaient *l'inondation du Nil.*"(1)

Je ferai remarquer d'abord que, parmi les *quarante groupes* admis par Mr. Champollion, il n'en est pas un, qui soit plus compliqué que *les douze*, que j'ai spécifiés ci-dessus, et qui, ainsi que je l'ai déja dit, ne peuvent s'appliquer ni à la définition que Mr. Champollion nous donne des *monstruosités anaglyphiques*, ni à celle des *tropes* indiquée dans le texte des Stromates.

Le célèbre Egyptologue déclare d'ailleurs „n'avoir reconnu dans les textes hiéroglyphi- „ques que TRENTE *seulement des* SOIXANTE-DIX „*objets physiques* indiqués par Horapollon dans „son livre premier, comme signes symboliques „de certaines idées; et que, sur ces TRENTE, il „en est TREIZE seulement qui *lui paraissent* „réellement avoir, dans ces textes, le sens „qu'Horapollon leur attribue."(2)

Les treize objets physiques reconnus par Mr. Champollion, sont: 1, *Le croissant de la lune renversé*, — 2, *le scarabée*, — 3, *le vautour*,

---

(1) Page 350 au haut.

(2) *Précis*, page 305 et *suprà*, page 261 et suiv.

— 4, *les parties antérieures du lion*, — 5, *les trois vases*, — 6, *le lièvre*, — 7, *l'Ibis*, — 8, *l'encrier*, — 9, *le roseau*, — 10, *le taureau*, — 11, *l'oie chénalopex*, — 12, *la tête de Coucoupha*, — et 13, *l'abeille*.

Il faut y ajouter l'*Epervier* que Mr. Champollion a omis dans les deux éditions.

Telles sont les images qui rentrent dans la catégorie des *êtres réels* que, Mr. Champollion admet également parmi les élémens de son système des ANAGLYPHES!

Mais, dans une question de *calcul*, la critique peut-elle tolérer le silence, que l'Egyptologue garde au sujet des signes traités dans le *second livre* d'Horapollon, dont *une partie du moins lui semble authentique?*

Je dois m'arrêter ici un instant.

§. II.

DIGRESSION *SUR L'AUTHENTICITÉ DÉSAVOUÉE* DU SECOND LIVRE D'HORAPOLLON.

En faisant, à la page 348, le triage des symboles d'Horapollon, qui se retrouvent sur les monumens, Mr. Champollion reconnait l'authenticité de tout le livre I de l'écrivain niliaque;

mais quant au livre II, il n'en admet „qu'une „partie qui lui semble la plus authentique.“ (1)

Cette opinion sur *l'authenticité partielle* du second livre d'Horapollon, empruntée à Paw, est fondée par ce dernier sur une considération assez spécieuse, savoir celle *des étymologies grecques*, par lesquelles Philippe, le traducteur d'Horapollon, explique par fois *les motifs* de ses symboles. Ainsi Paw donne pour exemple le ch. 100 de ce livre, où, parlant du *Chameau*, Philippe dit: *Ἐκείνη γὰρ μόνη τῶν ἄλλων ζώων τὸν μηρὸν κάμπτει, διὸ καὶ κάμηλος λέγεται*; et après un autre exemple, tiré du ch. 108. Paw dit: „Ad haec symbola sunt plura „in principio libri secundi, *quae ex aliorum „scriptis collegit Philippus, et Horapollineis „attexuit*, ut testis est ipse.“ C'est ce que Paw essaie d'établir à la page 350 et suiv. de ses annotations *ad librum secundum*, en commentant ces mots de Philippe au sujet des symboles de ce livre: *ἃ δὲ καὶ ἐξ ἄλλων ἀντιγράφων, οὐκ ἔχοντα τινὰ ἐξήγησιν, ἀναγκαίως ὑπέταξα.* La traduction latine rend la phrase *ἃ δὲ καὶ ἐξ ἄλλων ἀντιγράφων* par *quae et cum ab aliis autoribus*; mais *ἀντιγράφων* signifie ici

(1) *Précis*, page 348. No. 62.

copies, exemplaires et non *auteurs, écrivains*; et Paw, qui rend ce mot par *scripta*, ÉCRITS, est également inexact; car le mot *scriptum* répond à σύγγραμμα, et non à ἀντίγραφον du texte de Philippe, mot, dont la préposition ἀντὶ, signifiant ὅμοιον, ἴσον, *identique*, atteste qu'il s'agit ici de *transcriptions*, de *copies*; et il résulte des paroles de Philippe, qu'ayant sous les yeux *plus d'une copie* du petit traité d'Horapollon, et désirant offrir au lecteur un recueil complet, il a été obligé de réunir, dans son second livre, ceux des hiéroglyphes, dont la plupart se trouvaient sans explication. Cet avertissement ne prouve-t-il point d'une manière évidente que Philippe s'est borné au rôle de compilateur et que les étymologies grecques ont été tirées des copies? Ces étymologies, d'ailleurs, se trouvent également dans le livre premier d'Horapollon. Par exemple, au ch. 17 on lit: Ἥλιος δὲ ὁ Ὧρος, ἀπὸ τοῦ τῶν ὡρῶν κρατεῖν. Paw observe, il est vrai que „ista non potu„erunt ab erudito Aegyptio proficisci, *et dubio* „*procul a Philippo adjecta sunt*" mais, à ce titre, le nom du Nil, νοῦν, que Philippe dit être *égyptien*, et qu'il explique par νέον, *nouveau*, (ἑρμηνευθὲν δὲ σημαίνει νέον,) et autres semblables auraient été également *des motifs*

d'exclusion du nombre des symboles *d'Horapollon;* il en résulterait de rigueur que tous les symboles d'Horapollon, *de Plutarque* et autres, dont le nom se trouve expliqué par une étymologie grecque — devraient être considérés comme étant forgés par leurs commentateurs: et par cette conséquence nécessaire, on mutilerait, à force d'exclusions, tout l'édifice symbolique. Voyez, par exemple, avec quelle ruse Philippe aborde le ch. 70 et dernier du premier livre d'Horapollon. Il demande: *Πῶς σκιάζουσι Σκότος?* Ce que la version latine rend très-fidèlement, par: Quo modo *Tenebras adumbrant?* Or, le mot *σκιάζω, adumbro,* employé ici dans le sens d'esquisser, avertit les adeptes à la faveur de son thème *σκιὰ, ombre,* que le mot *Σκότος* signifie les TÉNÈBRES, tandis que les développemens de ce symbole roule sur L'ACTION DE TUER, exprimée également par le mot *σκότος,* qu'Hesychius rend par *ὄλεθρος, θάνατος.* Voici maintenant les raisons alléguées au sujet de ce symbole: *Σκότος δὲ λέγοντες κροκοδείλου οὐρὰν ζωγραφοῦσιν· ἐπειδὴ οὐκ ἄλλως εἰς ἀφανισμὸν καὶ ἀπώλειαν φέρει ὁ κροκόδειλος οὗ ἐὰν λάβηται ζώου, εἰ μὴ τῇ οὐρᾷ τῇ ἑαυτοῦ διαπληκτίσας ἄτοπον παρασκευάσει.* Y a-t-il ici un seul mot qui ait rapport

aux ténèbres? Et y a-t-il du bon sens à soutenir que le crocodile représente les ténèbres, *parce qu'il* tue l'animal qu'il attrape, après l'avoir réduit à l'extrêmité en le frappant avec sa queue? Que cette bourde soit de Philippe ou d'Horapollon, le crocodile n'en demeure pas moins le symbole des ténèbres. Nous trouvons, en effet, dans Hérodote (II, 69.) la forme plurielle du nom de *crocodile*, χαμψαι, pour ⲭⲉⲙⲥⲁϩ, que les dictionnaires nous donnent sans l'aspiration initiale. Or le mot ⲭⲉⲙⲥⲁϩ, khèmsagh, remplace parfaitement le mot ⲭⲉⲙⲥ, khèms, qui exprime les *ténèbres*; et la chose, comme on voit, se réduit à une *allégorie acoustique*, c'est-à-dire, à *l'homonymie* des noms des deux objets mis en contact; et quant à la queue, ⲭⲁϥ, khaf, *l'initiale* de son nom, identique à celle du nom des dits objets, rentre dans la méthode des *abréviations*, enseignée par Mr. Champollion. Cet exemple prouve la frivolité des raisons de Paw pour n'admettre dans le *livre deuxième* d'Horapollon que ceux des symboles qui lui semblent les plus authentiques, cette authenticité, pour en être une, devant être déduite de l'étude *des ambages hiérophantiques.*

Tel étant l'état des choses relatives aux symboles d'Horapollon, je ferai remarquer ici, que

ces *symboles*, y compris ceux qui ne se trouvent indiqués qu'occasionellement dans le texte de certains chapitres, se montent à 190, et que dans ce nombre, il n'y en a pas un seul auquel puisse rigoureusement s'appliquer la *définition* que St. Clément donne des TROPES, si l'on considère cette définition dans toute son intégrité; or, comme elle porte exclusivement *sur les images* des symboles, et non sur les objets ou idées qu'ils expriment, *la simplicité* des images traitées dans l'ouvrage d'Horapollon, ne permet point à la critique de les ranger ailleurs que *sous la troisième et dernière espèce* de Symboles, qui, dans le texte des Stromates, comprend exclusivement les ÉNIGMES.

Mais le célèbre Egyptologue ne s'est point contenté de confondre dans une seule catégorie les signes *monstrueux des* TROPES avec les signes *simples des* ÉNIGMES, il s'est plu à confondre ces derniers avec les signes FIGURATIFS ou signes directs des objets, en rangeant à côté de ceux-ci *les images mystiques et monstrueuses* des divinités égyptiennes, images qu'il qualifie de NOMS FIGURATIFS de ces divinités, ainsi que nous l'avons vu plus haut.

Je vais maintenant examiner la théorie de ces confusions.

Chapitre Cinquième.

CONFUSION

DES SIGNES FIGURATIFS, AVEC LES SIGNES TROPIQUES ET LES SIGNES ÉNIGMATIQUES.

„*On doit*, dit Mr. Champollion, *principale-* „*ment comprendre* parmi les signes SYMBOLI- „QUES ÉNIGMATIQUES *ceux qui*, dans les textes „égyptiens, *tiennent la place des* NOMS PROPRES „DES DIFFÉRENTES DIVINITÉS, caractères dont la „valeur est déjà connue d'une manière cer- „taine.“(1)

Ici Mr. Champollion *renvoie*, dans la première édition comme dans la seconde, (2) aux pages 104 et 105, et le lecteur qui consultera ces pages, y lira les leçons suivantes:

„J'ai reconnu, dit Mr. Champollion, qu'au „lieu d'écrire en signes phonétiques le nom „propre d'un dieu ou d'une déesse, ils (les „Egyptiens) représentèrent souvent dans le

---

(1) Page 292 et s. de la première édition et 341 de la seconde.

(2) C'est par oubli que les pages 104 et 105 se trouvent indiquées dans le renvoi de la *seconde édition*, au lieu des pages 157 et 158 qui y correspondent.

„ contexte de l'inscription, *ce dieu ou cette déesse* „ *même, orné de ses principaux attributs*; de „ la même manière qu'au lieu d'écrire phoné- „ tiquement les mots ⲣⲱⲙⲉ, *homme*, ϩⲓⲙⲉ, „ *femme*, ⲉϩⲉ, *boeuf*, ⲃⲁϩⲥⲉ, *vache*, après „ un nom propre *d'homme*, *de femme*, *de tau-* „ *reau sacré*, ou *de vache sacrée*, ils dessinaient „ simplement, comme on a pu le voir, les „ images d'un *homme*, d'une *femme*, d'un *boeuf* „ ou d'une *vache*."

„ Ces caractères hiéroglyphiques, pour- „ suit Mr. Champollion, qui ne sont que *des* „ *représentations véritables de chaque dieu*, tel „ que les Egyptiens le concevaient matérielle- „ ment, *doivent donc être considérés* comme „ étant *les noms* FIGURATIFS de ces dieux, et „ sont pour cela même, dit-il, les caractères „ qui les désignaient de la manière *la plus* „ *simple et la plus claire* pour tous."

„ Je donne, continue l'auteur, à la suite des „ noms phonétiques des dieux, gravés dans le „ tableau géneral, une série de ces *caractères* „ *images* des dieux, employés dans le courant „ des textes hiéroglyphiques à la place des noms „ mêmes de ces dieux écrits phonétiquement. „ On y retrouvera, dit-il, le dieu *Ammon* avec „ SA FACE HUMAINE, la tête ornée de ses deux

„grandes plumes; *Amon-Cnèph*, *Cnouphis* ou „*Chnumis*, avec sa TÊTE DE BÉLIER; *Phtha*, „dans la forme précédemment décrite; *Anubis* „avec sa TÊTE DE SCHACAL; *Thoth*, avec CELLE „D'UN IBIS; *Phré* ou le *soleil*, avec sa TÊTE „D'ÉPERVIER *et son disque*; *Osiris* avec sa „MITRE ORDINAIRE, *Isis* avec son DISQUE et ses „CORNES, et ainsi de tous les autres. J'ajoute „encore, observe Mr. Champollion, qu'il n'est „point rare de trouver dans les textes et les „inscriptions hiéroglyphiques, les noms phoné- „tiques des dieux, accompagnés immédiatement „du NOM FIGURATIF lui-même, et plus souvent „aussi *de l'animal sacré, symbole du dieu, et* „*dont le dieu lui-même empruntait souvent* LA „TÊTE." (1)

Pour épargner au lecteur la peine de revenir lui-même à la leçon qui précède ces exemples des HIÉROGLYPHES FIGURATIFS *des dieux*, je vais reproduire cette leçon où Mr. Champollion nous enseigne que „CES CARACTÈRES HIÉROGLY- „PHIQUES, qui ne sont, dit-il, *que des repré-* „*sentations véritables* de chaque dieu, tel que „les Egyptiens le concevaient matériellement,

(1) Pages 158 de la seconde édition, et 105 de la première.

„*doivent être considérés* comme étant LES NOMS „FIGURATIFS de ces dieux, et qu'ils sont, pour „cela-même, *les caractères qui les désignaient* „*de la manière la plus simple et la plus claire* „*pour tous.*“ (1)

Revenant maintenant à la page 341 du *Précis*, (1) d'où Mr. Champollion nous renvoie aux indications qui précèdent, quel sera l'étonnement du lecteur lorsqu'il verra que „les „NOMS FIGURATIFS *des dieux*, tracés en CARAC- „TÈRES HIÉROGLYPHIQUES *de la manière la plus* „*simple et la plus claire pour tous*“ sont identiques aux signes que Mr. Champollion appelle indifféremment SYMBOLIQUES, TROPIQUES ou ÉNIGMATIQUES, et dont les *monstruosités* renferment *les plus profonds mystères* et forment le système des ANAGLYPHES, essentiellement distinct de celui des *hiéroglyphes*, et dont la connaissance était, selon Mr. Champollion, *exclusivement réservée à la caste sacerdotale!*

„*On doit*, dit l'Egyptologue, *principalement* „*comprendre parmi les signes* SYMBOLIQUES „ÉNIGMATIQUES, ceux qui, dans les textes „égyptiens, tiennent la place *des noms propres*

---

(1) *Suprà*, page 280.

(2) Page 292 et suiv. de la première édition.

„*des différentes divinités*, caractères dont la „valeur est déjà connue d'une manière cer- „taine.“

Ici, comme je l'ai dit plus haut, (1) Mr. Champollion nous renvoie aux exemples *des noms divins* FIGURATIFS tracés selon lui en caractères HIÉROGLYPHIQUES, et il reproduit ces mêmes signes ou caractères comme exemples des noms divins SYMBOLIQUES, TROPIQUES ou ÉNIGMATIQUES. Ecoutons. „Les noms divins „SYMBOLIQUES sont *de deux espèces.*“

„Les uns se forment *d'un corps humain* avec „ou sans bras, assis, mais *dont la tête est* „*remplacée par celle d'un quadrupède*, *d'un* „*oiseau*, *ou d'un reptile*, etc. Ces TÊTES „D'ANIMAUX, ainsi ajoutées *au corps d'un* „*homme* ou *d'une femme*, caractérisent, dit-il, „spécialement chaque divinité égyptienne:

„*Un homme à tête de bélier* exprime l'idée „d'*Amon-Cnouphis*;

„*Un homme à tête d'épervier surmontée d'un* „*disque*, celle du dieu *Phré*;

„*Un homme à tête de Schacal*, celle du dieu „*Anubis*;

„*Un homme à tête d'Ibis* celle du dieu *Thoth*;

---

(1) Page 280 *suprà*.

„ *Un homme à tête de crocodile*, celle du dieu „*Suchus* ou *Sewech*, etc.“ (1)

Pour compléter ces exemples de la *première espèce* des signes SYMBOLIQUES OU ÉNIGMATIQUES, Mr. Champollion renvoie, en note, aux numéros 68, 69, 72, 76, 77, 78, 80, 81, 82 et 83. du tableau général des signes, qui accompagne son *Précis*. Or, le lecteur en recourant à ces numéros, les cherchera naturellement sous la rubrique des noms divins SYMBOLIQUES; mais ce sera envain; car tous ces numéros se trouvent parmi ceux qui composent la planche des noms divins FIGURATIFS. Il ne faut point que le lecteur s'imagine qu'il y a ici faute d'impression ou inadvertance de l'auteur; car Mr. Champollion nous prévient dans les deux éditions de son *Précis*, qu'il „donne, à la suite des noms „phonétiques, gravés dans le tableau général, „une série de ces *caractères* IMAGES *des dieux*, „employés dans le courant des textes hiérogly-„phiques...“ et il nous y avertit qu'on y trouvera entr'autres, le dieu *Amon-Cneph*, *Anubis*, *Thoth*, *Phré*, etc.

Ayant ainsi donné les exemples, placés sous la rubrique des *noms divins* FIGURATIFS, Mr.

---

(1) Voyez page 343. No. 53.

Champollion nous assure aussitôt après, que „ces caractères ne sont *en réalité* (1) que les „*images* SYMBOLIQUES des dieux eux-mêmes, „introduites dans l'écriture, et telles qu'on les „voyait en grand dans les temples, les bas-„reliefs et les peintures religieuses.“ (2)

„*Ces alliances monstrueuses*, poursuit Mr. „Champollion, (3) étaient motivées sur les si-„militudes que les Egyptiens avaient établies „entre certains dieux et certains animaux, dont „les qualités dominantes ou les habitudes leur „parurent propres à rappeler à la pensée les „qualités ou les fonctions des personnages my-„thiques.“

Ce sont pourtant ces mêmes *alliances monstrueuses*, que Mr. Champollion donne, à la page 158, comme signes FIGURATIFS des dieux et qu'il considère comme des caractères qui les désignaient *de la manière la plus simple et la plus claire pour tous*. (4)

---

(1) L'expression „*en réalité*“ caractérise fort mal *une fiction*.

(2) Page 341 de la seconde édition, et 293 de la première.

(3) *Ibid.* pages 342 — 294.

(4) Voyez *suprà*, page 282.

J'ai dit plus haut que *ces alliances monstrueuses*, figurant les images mystiques des divinités égyptiennes, étaient également reconnues par Mr. Champollion pour des élémens du système des ANAGLYPHES, *essentiellement distinct* du système *hiéroglyphique.* (1) Pour se convaincre de cette nouvelle confusion, on n'a qu'à lire l'assertion de l'auteur consignée à la page 427 de son *Précis.* (2) „On peut dire, que les *ima-* „*ges des dieux* exposées dans les sanctuaires „des temples, et *ces personnages humains à* „*tête d'animal*, ou ces animaux avec des mem- „bres humains, *ne sont que des lettres* de cette „écriture cachée des ANAGLYPHES, etc. C'est „probablement dans ce sens que les prêtres „d'Egypte donnaient à *l'ibis*, à *l'épervier* et au „*schacal*, (3) dont ils portaient les images dans „certaines cérémonies sacrées, le nom de *lettres*, „comme étant de véritables élémens d'une sorte „d'écriture *allégorique.*"

Mr. Champollion, constamment en contradiction avec sa doctrine, n'a pas manqué pour-

---

(1) *Suprà*, page 282.

(2) Page 361 de la première édition.

(3) Animaux dont les têtes, placées sur le corps humain, symbolisaient les dieux *Thoth*, *Phré* et *Anubis*. *Suprà*, page 283.

tant de faire, dans le texte de son *Précis*, un triage des signes qu'il confond dans son tableau général sous la rubrique des *noms divins* FIGURATIFS.

Ainsi nous avons vu, qu'en traitant des divers caractères FIGURATIFS, qui offrent une image plus ou moins précise des objets, Mr. Champollion enseignait que:

„D'autres caractères, plus éloignés encore „de la nature réelle, peuvent cependant „être compris au nombre des caractères FIGU-„RATIFS, parce qu'ils ont, disait-il, *les for-„mes* que les Egyptiens, d'après leurs idées „particulières, attribuaient à certains objets: „tels sont, d'abord, le caractère *ciel* ⲡⲉ, (1) „ou *firmament* ⲧⲁϫⲣⲟ, (tableau général No. „234) qui est représenté comme un véritable

---

(1) Mr. Champollion était si peu en peine des inconséquences de ses leçons, qu'en signalant dans les deux éditions de son Précis le caractère *ciel* ou *firmament* comme UN SIGNE *figuratif du* CIEL ou du FIRMAMENT, et en l'excluant ainsi de la catégorie des NOMS DIVINS *figuratifs*, il n'en fait pas moins, de ce caractère tel qu'il le décrit, avec ou sans étoiles, l'image de la déesse TPÉ, *l'Uranie* égyptienne, sur laquelle il fait une longue dissertation sous les numéros 20, 20*a* et 20*b* de son *Panthéon*.

„plafond de temple, tantôt couvert d'étoiles, „tantôt peint seulement de couleur bleue; et en „second lieu, les caractères qui rappellent *à* „*eux seuls* l'idée des dieux AMMON, PHTHA, „SMÉ, NETPHÉ, OSIRIS, ISIS et HERCULE. Ces „caractères, dit l'Egyptologue, ne sont en effet, „que de véritables représentations de ces divi„nités, telles que la masse des Egyptiens les „adorait dans les temples, et se figurait qu'elles „existaient dans les régions célestes; aussi ces „caractères-images *à tête humaine* portent-ils „les attributs et souvent les couleurs des per„sonnages dont ils expriment l'idee. " (1)

Quoi qu'il en soit de cette inconséquence arbitraire, Mr. Champollion a pris soin non seulement de spécifier les numéros des *noms divins* FIGURATIFS, mais d'avertir, en lettres italiques, que ces *caractères-images*, portant les attributs des personnages dont ils exprimaient l'idée, étaient, tous sans exception, *à tête humaine*, ce qui les distingue nécessairement des images des divinités *à tête d'animaux*. Malgré cette distinction fondamentale, les numéros indiqués dans la note de Mr. Champollion, n'en forment

(1) Page 326 et suiv. de la seconde édition et 277 et s. de la première.

NNNES.

I° II°.

Numéros des *noms divins divins* SYMBOLIQUES-ÉNIGMA-
général, indiqués enués en note à la page 341
du *Pr* du *Précis*.

Nos. URE HUMAINE:

67. *Ammon.* ouphis, à tête de bélier.
70. *Phtha.* d'épervier.
71. *Smé.* (1) ufnet, à tête de lionne.
73. *Netphé.* (2) À e d'épervier.
74. *Osiris.* HU si, idem avec „*le Pschent.*"
75. *Isis.* te de schacal.
79. *Hercule.* e d'Ibis.
te d'oiseau hupé.
PLUS, DANS LE TA te crocodile.
70*a*. *Phtha-Socari.* ue et croissant de la Lune.
80*a*. *Tmou* ou À LE TABLEAU GÉNÉRAL:
Atmou. HU
82*a*. *Neith.* déesse *Nephthys*, soeur d'Isis

Total, 21 nun général, et placés sous la
rubrique des *noms divin*

(1) Dans le texte ex l'Hercule Egyptien: *figure humaine*,
indiquée dans le *né* dans le texte du tabl. gén.

(2) Et dans son P la même image, mais avec les
ailes étendues d Junon Egyptienne.

pas moins *une seule et même série* avec les numéros appartenant aux noms divins SYMBOLIQUES-ÉNIGMATIQUES, confondus *pêle-mêle* sous la rubrique commune *des noms divins* FIGURATIFS.

J'ai déja signalé cette confusion à la page 254 ci-dessus; je vais maintenant faire le triage des numéros indiqués par Mr. Champollion qui confond les *images* SYMBOLIQUES des divinités Egyptiennes sous la rubrique des *noms divins* FIGURATIFS.

Sauf les Nos. 70 *a*, 80 *a* et 82 *a*, qui manquent dans le *Précis*, l'on se demande dans quel but Mr. Champollion s'est-il attaché à établir dans son texte une distinction aussi scrupuleuse entre les *noms divins* FIGURATIFS, représentés par des images *à tête humaine*, et les *noms divins* SYMBOLIQUES-ÉNIGMATIQUES, rendus par *l'alliance monstrueuse* du corps humain avec *une tête d'animal*, dans quel but, dis-je, Mr. Champollion enseigne-t-il la différence entre deux catégories d'images aussi distinctes, s'il se plait *en même tems* à les offrir dans son *tableau général* sous une seule et même rubrique des *noms divins* FIGURATIFS, et à les confondre ainsi dans une seule et même *série* d'images, et sous une seule et même *qualification?*

Je passe à la seconde espèce de caractères *symboliques-énigmatiques.*

„*La seconde espèce* de caractères SYMBOLI-„QUES-ÉNIGMATIQUES, exprimant *des noms* „*divins*, consiste, dit Mr. Champollion, (1) „simplement dans *la représentation entière de* „*l'animal*, consacré à chaque dieu ou déesse; „les animaux portent alors les insignes propres à „la divinité dont ils sont les emblèmes. Ainsi un „*épervier*, ayant un disque sur la tête, exprime „SYMBOLIQUEMENT le dieu PHRÉ; *un bélier*, les „cornes surmontées de longues plumes, ou d'un „disque, AMMON-CNOUPHIS; *un épervier mi-*„*tré*, le dieu HARSIÉSI; *un schacal armé d'un* „*fouet*, ANUBIS; *un Ibis*, et même *un Cynocé-*„*phale*, espèce de singe à tête de chien, le dieu „THOTH, l'Hermès ou le Mercure égyptien. — „Les caractères de cet ordre, réunis en partie „dans notre tableau général, ne furent, au fond, „dit Mr. Champollion, que la représentation „seule des animaux vivans qui, dans les sanc-„tuaires des temples égyptiens, tenaient la place „des dieux dont ils étaient des images SYMBO-„LIQUES.“ (2) Mr. Champollion ajoute que: „Les dieux étaient aussi SYMBOLIQUEMENT

(1) Page 342 No. 54.

(2) Pages 343 de la seconde édition, et 295 de la première.

„désignés par des caractères qui ne figuraient „que des *fractions d'êtres animés*, ou même „que des *objets physiques inanimés*: UN OEIL „était le symbole *d'Osiris* et du *soleil*; l'objet „qu'on nomme UN NILOMÈTRE, rappelait l'idée „du dieu *Phtha*; un OBÉLISQUE, celle du dieu „*Ammon*."

Ces exemples, joints à ceux qui précèdent, font partie des 27 numéros donnés dans le tableau général sous la rubrique des *noms divins* SYMBOLIQUES, dont Mr. Champollion a formé la *seconde espèce* des caractères SYMBOLIQUES-ÉNIGMATIQUES. Or, *la simplicité* de ces vingt-sept exemples autorise à les reconnaître comme appartenant à la classe des ÉNIGMES, et à les assimiler dès-lors aux exemples fournis par St. Clément d'Alexandrie, qui donne les ÉNIGMES pour la troisième et dernière espèce de *symboles*. Ce n'est donc que par une suite de confusions les plus arbitraires, que Mr. Champollion le jeune, identifiant les signes FIGURATIFS avec les signes TROPIQUES, et *les alliances monstrueuses* de ces derniers avec la *simplicité* des ÉNIGMES, a fait des vingt-sept exemples ci-dessus, *la seconde espèce* des caractères SYMBOLIQUES-ÉNIGMATIQUES, au lieu d'en faire *une seule espèce distincte*, et séparée des TROPES

dont les signes monstrueux forment chez lui *la première espèce* des SYMBOLES ÉNIGMATIQUES, confondus avec les *noms* divins FIGURATIFS!

Chapitre Sixième.

RÉSUMÉ

DU SYSTÈME DE MR. CHAMPOLLION.

En abordant l'examen de la distinction des caractères qui composent les *textes hiéroglyphiques* ou *sacrés*, nous avons mis sous les yeux du lecteur la substance de la leçon qui se trouve dans le chapitre XI du *Précis* de l'Egyptologue, qui renferme la *conclusion* de ses recherches.

Cette leçon porte (1) dans son intégrité que:

„L'écriture HIÉROGLYPHIQUE OU SACRÉE con-„sistait dans l'emploi *simultané* de signes DE „TROIS ESPÈCES BIEN DISTINCTES:

„*a*) De caractères FIGURATIFS ou représentant „*l'objet même qu'ils servaient à exprimer.*"

„*b*) De caractères SYMBOLIQUES, TROPIQUES „ou ÉNIGMATIQUES, exprimant une idée par „l'image d'un objet physique qui avait une ana-„logie vraie ou fausse, directe ou indirecte,

---

(1) Page 447.

„prochaine ou très-éloignée, avec l'idée à „exprimer." Et

„c) De caractères PHONÉTIQUES *exprimant „les sons, encore par le moyen d'images d'ob-„jets physiques.*"

Or, l'étude des préceptes de Mr. Champollion, relatifs aux deux premières espèces des signes de l'*écriture hiéroglyphique*, savoir, les signes FIGURATIFS et les signes SYMBOLIQUES, nous a mis à portée de nous convaincre, que *ni l'une ni l'autre de ces deux espèces* n'appartient aux HIÉROGLYPHES PROPREMENT DITS; mais seulement que ces deux espèces de signes *passaient* dans les TEXTES SACRÉS comme ÉLÉMENS SECONDAIRES *de l'écriture hiéroglyphique.* Ce qui signifie en d'autres termes, que les signes FIGURATIFS et les signes SYMBOLIQUES *ne sont point de véritables hiéroglyphes.*

S'il est maintenant impossible à la saine critique de méconnaître ces déductions textuelles de la doctrine de l'Egyptologue, la question de savoir ce que l'auteur entendait par HIÉROGLYPHES PROPREMENT DITS, deviendra d'autant plus pressante, qu'il ne reste de *l'écriture* HIÉROGLYPHIQUE *ou* SACRÉE *que la dernière des trois espèces*, savoir celle dont *„les caractères ex-„priment des* SONS *par le moyen d'images*

„*physiques*“ et que Mr. Champollion appelle des CARACTÈRES PHONÉTIQUES.

Or, la preuve irrécusable que, dans la doctrine de l'Egyptologue, les caractères de *la troisième espèce de* L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE sont ce que l'auteur du *Précis* entend par CARACTÈRES HIÉROGLYPHIQUES PROPREMENT DITS cette preuve toute matérielle, résulte déja de ce fait constant que, dans le système de Mr. Champollion, les *caractères* PHONÉTIQUES OU ALPHABÉTIQUES portent indistinctement et tour-à-tour le nom de

caractères ou signes phonétiques,

caractères hiéroglyphiques-phonétiques,

hiéroglyphes phonétiques,

tandis que les *signes* FIGURATIFS, non plus que les *signes* SYMBOLIQUES, n'y portent nulle part le nom D'HIÉROGLYPHES, de manière qu'on n'y lit jamais les expressions

hiéroglyphes FIGURATIFS OU REPRÉSENTATIFS,

hiéroglyphes SYMBOLIQUES, TROPIQUES OU ÉNIGMATIQUES;

mais toujours et constamment,

CARACTÈRES OU SIGNES *figuratifs* ou *représentatifs*,

SIGNES OU CARACTÈRES *symboliques*, *tropiques*, *énigmatiques*.

Et c'est ici le cas de rappeler que ce n'est que par pure distraction que l'Egyptologue a invoqué une fois les anciens pour nous apprendre qu'ils appelaient les *caractères idéographiques* des HIÉROGLYPHES *symboliques*, *tropiques* et *énigmatiques*. (1)

Ajoutons à ces faits le soin qu'a pris l'Egyptologue de nous apprendre que:

„La série des signes SYMBOLIQUES et FIGU-„RATIFS, dont le sens a été, indiqué par les „anciens, *est fort courte* comparativement au „*nombre immense* de caractères variés que pré-„sentent *les inscriptions* HIÉROGLYPHIQUES." Et la preuve que Mr. Champollion plaide ici la cause des HIÉROGLYPHES PHONÉTIQUES, c'est qu'immédiatement après, il ajoute que: „l'esprit „inventif des auteurs suppléa bientôt au si-„lence de l'antiquité; et prenant, dit-il, *chaque* „*hiéroglyphe* pour un SYMBOLE, on devina, à „l'envi, le sens caché que chacun d'eux devait „renfermer." (2)

Quelques pages plus loin l'Egyptologue déclare d'une manière encore plus positive que:

„UNE TRÈS-GRANDE PARTIE des caractères qui „composent toute *inscription hiéroglyphique*,

---

(1) *Suprà*, page 258. (2) Page 435.

„expriment, *et l'on ne saurait plus en douter,* „DES VOIX et DES ARTICULATIONS, c'est-à-dire, „ajoute l'auteur, DES MOTS *de la langue parlée* „*des Egyptiens.*" (Page 460.)

Ces faits réunis sympatisent parfaitement avec l'idée que Mr. Champollion attache aux HIÉROGLYPHES PROPREMENT DITS; et ce résultat, dont le savant Egyptologue nous a réservé la déduction, va devenir désormais le point de réunion où viendront se grouper des faits ensevelis dans son SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE, et dont *la découverte* et l'appréciation respective semble nous avoir été abandonnée par ses adeptes, destiné que nous sommes à dévoiler les mystères de ses étranges DÉNÉGATIONS PHONÉTIQUES.

Avant d'aborder l'examen de la doctrine *phonétique* de l'Egyptologue, je dois terminer ces laborieuses analyses, en mettant sous les yeux du lecteur les *tableaux* des diverses méthodes graphiques des Egyptiens, dont les deux premiers résultent du passage de Clément d'Alexandrie, et le troisième, du système de Mr. Champollion.

En comparant ces tableaux, la critique jugera de la prétendue concordance de ses résultats avec les témoignages des anciens.

Chapitre Septième.

EXAMEN

„*DE LA CONCORDANCE DES RÉSULTATS DE MR.* „*CHAMPOLLION AVEC LES TÉMOIGNAGES* „*DE L'ANTIQUITÉ.*"

C'est sous ce titre du §. IX. que Mr. Champollion livre à Mr. Letronne l'analyse du fameux passage de St. Clément d'Alexandrie, en déclarant que ce philosophe chrétien était, *bien plus que tout autre*, en position d'être bien instruit. Et, en reprenant son travail, à la suite des développemens du savant hellèniste français, l'Egyptologue conclut que „*Clément* „*d'Alexandrie*, selon l'interprétation approfon- „die de Mr. Letronne, *développe* L'ENSEMBLE „ET LES DÉTAILS *de tout le système graphique* „*des Egyptiens sous le même point de vue* que „les monumens, ses seuls guides, ont dû le lui „offrir; et que l'analyse, que Mr. Letronne „présente en particulier, des élémens de l'écri- „ture *hiéroglyphique est* ENTIÈREMENT CON- „FORME à celle qui est resultée de ses recher- „ches." (1)

(1) *Précis*, page 399.

Sous le §. XI, tendant à établir la „liaison „intime de l'écriture hiéroglyphique avec les „deux autres sortes d'écritures Egyptiennes, et „avec les anaglyphes," Mr. Champollion prétend que:

„On ne saurait lire le texte de Clément „d'Alexandrie, sans conclure de l'ordre dans „lequel les Egyptiens apprenaient, selon ce „savant père, leurs trois espèces d'écritures, „1°, L'ÉPISTOLOGRAPHIQUE OU DÉMOTIQUE, 2°, „L'HIÉRATIQUE et 3°, L'HIÉROGLYPHIQUE, que „ces mêmes écritures avaient entre elles une „certaine liaison et *que l'une des trois avait „donné naissance aux deux autres, qui n'en „auraient été que des modifications.*"

„D'autre part, poursuit Mr. Champollion, „il est dans la nature des choses que les Egyp„tiens procédassent dans l'étude de ces écri„tures, en remontant du plus simple au plus „composé; et comme les théories les plus sim„ples ne résultent jamais que du perfectionne„ment de théories d'abord fort compliquées, nous „sommes conduits a déduire aussi de ce même „texte, que l'écriture DÉMOTIQUE était la plus „simple des trois écritures, puisqu'on l'étudiait „la première; qu'elle dérivait de L'HIÉRATIQUE, „et que celle-ci n'était à son tour qu'une modi-

„fication, qu'un premier abrégé de l'écriture „HIÉROGLYPHIQUE, la plus ancienne de toutes, „et *l'origine première des deux autres.*"

„Ces aperçus qui résultent du raisonnement „seul, opérant sur des considérations générales, „sont, dit Mr. Champollion, pleinement con„firmés par l'examen des faits."

Ces aperçus, s'ils n'étaient point l'expression de la théorie surannée de Warburton, seraient tout au plus considérés comme une manière de voir de Mr. Champollion, mais jamais comme une induction du texte de Clément, lequel se bornant à l'indication des divers genres d'écritures, *dans l'ordre de leur enseignement successif*, ne donne lieu à aucun système; ou, si l'on en veut un, ce sera le *système d'enseignement*, qui n'a rien de commun avec le *système de dérivation*, que Mr. Champollion prétend déduire du dit texte de St. Clément. C'est ainsi que je l'ai entendu dans mes analyses du système hiéroglyphique de l'Egyptologue, qui forment la Ire Partie de mes *Opuscules Archéographiques*.

Or, voici le tableau synoptique (No. I.) des diverses méthodes graphiques des Egyptiens avec leurs subdivisions, présentées par Clément d'Alexandrie dans l'ordre dans lequel on les enseignait en Egypte.

Le tableau, No. II. qui n'est que la répétition du tableau grec, déduit également par Mr. Letronne, présente les trois espèces *a, b, c,* comme *parties intégrantes* de la méthode SYMBOLIQUE qui comprend ainsi les images des objets physiques employées soit *au propre*, soit *au figuré*, soit *d'une manière énigmatique.*

Les *trois espèces* de la méthode *hiéroglyphique*-SYMBOLIQUE, étant l'objet direct des analyses qui précèdent, je vais exposer maintenant la filiation de ces *trois espèces*, telle qu'elle résulte du système de l'Egyptologue, qui nous assure, comme nous venons de le voir (page 297, *suprà*) que „l'analyse que Mr. Le„tronne présente en particulier des élémens de „l'écriture HIÉROGLYPHIQUE indiqués dans le „texte de Clément, *est entièrement conforme* à „celle qui est résultée de ses recherches.“

ÉLÉMENS DU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE DE MR. CHAMPOLLION.

Ecriture HIÉROGLYPHIQUE, comprenant les	*a,* caractères *figuratifs.* *b,* caractères *symboliques, tropiques* ou *énigmatiques.* *c,* caractères *phonétiques.*

Pl. IV.

DIVEI TIENS

Μέθοδοι
τῶν
Αἰγυπτίων
Γραμμάτων

στοιχείων.
κατὰ μίμησιν.

ης.

ÉLIE,

Caractères
HIÉROGLYPHIQ tion.
composés
des

Partie, page 300.

En conférant la classification des élémens de ce tableau avec celle des élémens du tableau qui résulte du texte des Stromates, la critique peut-elle admettre l'assertion de l'Egyptologue qui prétend itérativement que „*Clément d'Alexandrie développe* L'ENSEMBLE ET LES DÉTAILS „*de tout le système graphique des Egyptiens* „SOUS LE MÊME POINT DE VUE *que lui?*“

Mr. Champollion Figeac, dans sa réplique à mes analyses, m'invite „dans l'intérêt seul de la „vérité, à démontrer autrement que je n'ai pu „le faire jusqu'ici, la dissidence radicale des „systèmes de Clément d'Alexandrie et de Mr. „Champollion, relatifs aux écritures égyptiennes. „*En bonne critique*, dit-il, cette dissidence ne „peut pas résulter de ce que, *dans une liste* „*composée de trois mots tout-à-fait les mêmes*, „ON RANGE CES TROIS MOTS DANS UN ORDRE „DIFFÉRENT, mais également régulier, logique, „SELON LES VUES PARTICULIÈRES *de chacun des* „*deux écrivains* qui les emploient.“ En me référant à ce que j'ai dit sur cette question à la page 15 et 16 *suprà*, je demande ici à la *bonne critique*, au nom de laquelle parle Mr. Champollion Figeac, si son aveu spontané, que les *trois mots* en question, exprimant *les trois espèces de la méthode symbolique*, et RANGÉS DANS UN

ORDRE DIFFÉRENT, SELON LES VUES PARTICULIÈRES des deux auteurs, si cet aveu, dis-je, ne donne pas un démenti formel à l'assertion de l'Egyptologue qui soutient que Clément d'Alexandrie développe L'ENSEMBLE ET LES DÉTAILS *de tout le système graphique des Egyptiens*, SOUS LE MÊME POINT DE VUE QUE LUI? Mr. Champollion Figeac n'en conclut pas moins que „c'est ici une question *de mots*, et non pas „une question *de faits*." Et il en appelle à la bonne critique! Mais Mr. Champollion Figeac n'est point exact dans son calcul; il ne fait mention que de *trois mots*, sans dire lesquels, et il omet *le quatrième:* les voici dans l'ordre déduit du texte des Stromates:

ΣΥΜΒΟΛΙΚΗ	*Κυριολογική.*
	Τροπική.
	Αἰνιγματώδης.

La bonne critique, en jetant les yeux sur cette filiation, reconnaîtra nécessairement que le *premier mot* *Συμβολική* exprime le GENRE, et *les trois autres mots*, les ESPÈCES. Ainsi, dans cette filiation, nous voyons le *genre* SYMBOLIQUE composé de *trois espèces*: la première *Kyriologique*, la seconde *tropique* ou *figurée*, et la troisième *énigmatique*. Or,

1°, L'espèce Κυριολογικὴ κατὰ μίμησιν, qui emploie *les images au propre*, (les caractères *figuratifs* de l'Egyptologue) et forme chez St. Clément la première subdivision de la *Méthode* SYMBOLIQUE, se trouve chez Mr. Champollion *hors de cette méthode.*

2°, Et les deux autres espèces de la *Méthode* SYMBOLIQUE, dites Τροπικὴ et Αἰνιγματώδης, et formant les deux dernières subdivisions de cette *Méthode*, se trouvent chez Mr. Champollion confondues EN UNE SEULE ESPÈCES sous les épithètes indifférentes de *symboliques*, *tropiques* ou *énigmatiques!*

La bonne critique saura maintenant que:

1°, Enlever AU GENRE SYMBOLIQUE sa première espèce.

2°, Identifier l'espèce *énigmatique* avec l'espèce *tropique.*

3°, Et confondre l'expression de ces deux dernières espèces avec le mot SYMBOLE, désignant chez St. Clément LE GENRE qui comprend toutes *les trois espèces.*

Que tout cela est, au dire de Mr. Champollion Figeac, une simple question *de mots*, et non pas une question *de faits!*

Je rappellerai enfin l'étrange assertion de l'Egyptologue, qui prétend, d'une manière si

affirmative, que „*les bas-reliefs purement* „ALLÉGORIQUES OU SYMBOLIQUES furent parti„culièrement désignés par les anciens sous le „nom D'ANAGLYPHES." Mr. Champollion veut faire valoir l'autorité *des anciens*, tandis qu'il n'a trouvé le mot ἀνάγλυφα que dans le texte des Stromates, où il est occasionnellement employé à propos d'un exemple tropique relatif aux louanges des souverains, gravées sur les monumens en BAS-RELIEFS: διὰ τῶν ἀναγλυφῶν. Que les *bas-reliefs* et *peintures* MYSTIQUES se distinguent des textes HIÉROGLYPHIQUES, c'est un fait que personne ne conteste; mais il n'est point vrai que les anciens aient jamais donné à ces *bas-reliefs* et *peintures mystiques* le nom D'ANAGLYPHES, par la raison que le mot ἀνάγλυφα n'a jamais signifié autre chose que *bas-reliefs*. Mais, supposé même que l'assertion de l'Egyptologue fût vraie; que le mot ἀνάγλυφα eût été effectiment employé pour exprimer les *bas-reliefs mystiques* des monumens Egyptiens: ces *anaglyphes* ne sont-ils pas indiqués par St. Clément dans son exemple des signes TROPIQUES? et les signes TROPIQUES ne forment-ils pas, dans le texte de cet auteur, *la seconde espèce des* SYMBOLES, compris sous la dénomination générique D'HIÉROGLYPHES? A quel titre donc Mr.

Champollion fait-il avec ses ANAGLYPHES un système distinct des HIÉROGLYPHES? Malgré ces divagations et ces incohérences, l'Egyptologue, résumant le parallèle des données de St. Clément, avec les élémens de sa théorie et de son système, nous assure que: *cette complète con-* „*cordance* de ses résultats avec les seuls docu- „mens un peu détaillés que l'antiquité nous ait „transmis sur l'écriture hiéroglyphique égyp- „tienne, *est bien digne de remarque,* et donne „à ces résultats un poids et une consistance „qu'ils n'auraient dû attendre que d'une longue „série d'applications (1).„

Convaincu, pour ma part, de la *dissidence complète* du système de l'Egyptologue avec le passage de Clément d'Alexandrie, j'avoue que l'assertion du savant français qu'on vient de lire, est, en effet, *bien digne de remarque!* C'est à la bonne critique à décider maintenant, si le célèbre investigateur a rempli l'engagement qu'il a pris (2), en abordant les développemens de son système „d'énoncer les principes fonda- „mentaux qui régissent le système hiérogly- „phique, et *de fixer définitivement* la nature

---

(1) *Précis*, page 401.

(2) *Précis*, page 302.

„générale et particulière des caractères qui lui „sont propres, *en distinguant les différentes „espèces de ces caractères*„ et si les principes posés par Mr. Champollion dans les deux éditions de son *Précis*, ont effectivement acquis à l'archéologie „*une connaissance exacte* du „mécanisme *de la singulière* méthode graphique „des Egyptiens.„

En terminant cette première partie de mes analyses, je laisse à la philosophie morale le privilège d'expliquer la raison pourquoi, dans un siècle de lumières, il est plus facile d'établir des vérités que de détruire des erreurs.

FIN

DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE
DES CHAPITRES ET PARAGRAPHES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

Première Section.

Examen du Système de Mr. Champollion considéré dans ses rapports au texte de St. Clément d'Alexandrie, relatif aux diverses méthodes graphiques des Egyptiens.

Seconde Section.

Exposé de la Théorie de Mr. Champollion relative aux signes Figuratifs et Symboliques.

Troisième Section.

Examen de la distinction des signes enseignée dans le système de Mr. Champollion.

